هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 067 — SAMEDI 30 AOUT 1980

LE CHEF DE L'ÉTAT MALGACHE S'ENTRETIENT AVEC M. GISCARD D'ESTAING DU PROJET DE CONFÉRENCE DE PAIX DANS L'OCÉAN INDIEN

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch; Belgique 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La République iranienne menacée

L'organisation humanitaire Amnesty International vient de dénoncer, dans des termes mesurés mais fermes, les violations des droits de l'homme en Iran : arrestations arbitraires, procès expéditifs, exécutions sommaires « dont sont victimes des personnes en raison de leur origine ou de leurs convictions ». Ces accusations sont accablantes venant d'une institution parfaitement indépendante et qui, autrefois, n'avait cessé de défendre ceux que le chah persécutait. Il suffit de rappeler que parmi les nombreux prisonniers « adoptés » par Amnesty sous le régime impérial figurait l'ayatollah Montazeri, qui passe aujourd'hui pour être l'héritier spirituel de l'imam Khomeiny.

Si les dirigeants de Téhéran méprisent, par principe, toute protestation d'ordre humanitaire venant des « oppresseurs occidentaux », ils devraient pour le moins se préoccuper des conséquences politiques d'une répression qui ne cesse d'indisposer ou d'exaspérer un nombre croissant de leurs concitoyens qui ne sont ni « pro-occidentaux » ni « contre-révolutionnaires ». Les Iraniens n'ont pas abattu le régime impérial pour que l'on puisse exécuter, sans aucune forme de procès, des officiers à la retraite depuis une ou deux décennies, des homosexuels, des femmes adultères, des trafiquants de drogue, des juifs ou des baha'is, ni pour se voir interdire des chansons ou des films jugés « lascifs » par tel ou tel mollah. A n'en pas douter, de tels procédés ne sont pas pour la plupart des Iraniens pratiquants l'expression d'un islam militant, qui a, par ailleurs, joué un rôle révolutionnaire certain.

Les peuples ont la mémoire courte. Les dirigeants iraniens ne devraient pas compter sur la reconnaissance éternelle d'hommes et de femmes qui, dix-huit mois après l'instauration de la république, ne se sentent pas gouvernés, qui n'ont pas encore pris connaissance d'un projet destiné à résoudre les graves problèmes économiques et sociaux dont ils souffrent. Le pays compte de deux à quatre millions de chômeurs. La quasi-totalité des industries nationalisées sont déficitaires, tout autant que l'Etat, qui ne parvient pas à équilibrer son budget malgré les revenus pétroliers. Les produits importés se raréfient. Le taux d'inflation a atteint et dépassé le seuil des 50 %. Imagine-t-on dans ces conditions la réaction des « déshérités » devant les interminables conciliabules du premier ministre désigné, M. Radjaï, qui cherche, dit-il, à former un « gouvernement à 100 % islamique » ?

L'incohérence du comportement des dirigeants, partiellement due à leur inexpérience, s'étend au domaine politique. Tandis que l'intégrité du territoire national est sérieusement menacée tant par le harcèlement des forces armées irakiennes que par une potentielle intervention militaire américaine, tout se passe comme si certains responsables cherchaient à enfermer la République islamique dans un « splendide isolement » en s'en prenant simultanément à l'Europe, à l'U.R.S.S., à la quasi-totalité des pays musulmans taxés de « réactionnaires » ou d'« anti-islamiques ». A l'intérieur, ces mêmes responsables frappent à droite et à gauche, les royalistes et les communistes, les musulmans progressistes et l'extrême gauche marxiste, les minorités nationales ou religieuses.

L'opposition royaliste, bien que divisée, dispose de moyens considérables et de puissants appuis étrangers : les Etats-Unis, l'Egypte, l'Irak, pour ne citer que ceux-là, lui fournissent armes, camps d'entraînement et radios. L'armée et l'administration iraniennes sont peuplées de nostalgiques de l'ancien régime. Le peuple iranien est déçu et fatigué. Pour en finir avec l'arbitraire, l'insécurité et les privations, il n'est pas exclu qu'il se résigne à une restauration, déguisée ou non.

(Lire nos informations page 5.)

Un commentateur polonais dénonce après l'agence Tass les « éléments antisocialistes »

Washington est favorable à une aide à Varsovie

Les négociations piétinent de nouveau à Gdansk, où elles avaient été suspendues dans la soirée de jeudi 28 août et où elles devaient reprendre ce vendredi. La question des syndicats libres bloque toujours les discussions, comme si la direction polonaise était divisée à ce sujet. On constate en effet un certain durcissement dans les déclarations de plusieurs personnalités. Alors que M. Jankowski, le nouveau président du Conseil central des syndicats (*officiels*), déclarait qu'il est impératif de « préserver l'unité des syndicats », M. Wojciechowski, directeur de l'agence Interpress, a dénoncé jeudi « l'escalade » à laquelle se livreraient « les éléments antisocialistes et les groupes extrémistes ». Cette déclaration intervient vingt-quatre heures après un commentaire similaire de l'agence Tass.

A Bonn, d'autre part, le chancelier Schmidt a annoncé jeudi que M. Carter lui avait écrit pour se déclarer favorable à une aide occidentale à la Pologne. Enfin, Varsovie a demandé aux Etats-Unis une augmentation de plus de 20 % des crédits servant à l'achat par la Pologne de céréales américaines.

Varsovie (*A.F.P., UPI, A.P.*). — La situation avait atteint, dans la soirée du 28 août, un point critique. Aussi bien à Gdansk, parmi les grévistes, qu'à Varsovie, dans les milieux proches de la direction politique, l'impression prévalait que les prochaines heures allaient être décisives.

Pour sa part, le vice-premier ministre, M. Jagielski, qui préside la commission gouvernementale, est intervenu à la télévision pour expliquer que le principal point d'achoppement était « *le caractère et les structures du mouvement syndical* », problème qu'il a qualifié d'« *extrêmement difficile* ».

Les auditeurs polonais ont été très frappés par le ton de son intervention, dans laquelle ne perçait aucune hostilité à l'égard des grévistes. « *Nous sommes persuadés que nos interlocuteurs ont pour seul souci le bien commun du pays* », a déclaré M. Jagielski, dont l'intervention a été retransmise au moins trois fois dans la matinée du jeudi.

L'organe du P.C. *Trybuna Ludu*, adopte, lui, un ton sensiblement différent : son éditorial souligne qu'il ne saurait être question de pluralité syndicale et accuse les grévistes de vouloir « *mettre en pièces l'unité de la classe ouvrière, de provoquer des dissensions intérieures et installer l'anarchie dans la vie publique* ». Pour *Trybuna Ludu*, des syndicats indépendants deviendraient, de fait, « *un mouvement politique qui n'exprimerait des idées contraires au système socialiste et à l'ordre* ».

(Lire la suite page 3.)

M. Carter propose la création d'un million d'emplois avant 1982

Les fortes réductions d'impôts proposées ne seront discutées qu'après les élections

Le programme de « *renaissance économique* » présenté le 28 août à la Maison Blanche par M. Carter porte notamment sur une réduction des impôts de 27,6 milliards de dollars en 1981 pour les entreprises et les particuliers. Toutefois, ce programme, qui permettrait la création d'un million d'emplois d'ici à 1982, ne sera soumis au Congrès — en cas de nouveau mandat de M. Carter — qu'en janvier 1981, c'est-à-dire après les élections présidentielles.

Ce plan quelque peu fourre-tout, qui vise à venir en aide aux secteurs (automobile, sidérurgie, caoutchouc) et aux régions (Nord et Est) en difficulté, comporte aussi des mesures en faveur de la formation permanente, de la recherche, de l'isolation des logements, de l'entretien des routes et des ports... Il propose enfin une prolongation de trente-neuf à cinquante-deux semaines de l'allocation de chômage. Le programme présidentiel entraînerait un accroissement du déficit budgétaire qui représenterait environ 40 milliards de dollars.

Le candidat républicain à la présidence, M. Reagan, qui propose, lui, une diminution de 30 % de l'impôt sur le revenu, a qualifié le programme de M. Carter d' « *expédient politique* à *court terme* », faisant notamment ressortir que les cotisations de sécurité sociale devaient augmenter en janvier prochain. De leur côté, les milieux industriels ont estimé qu'il s'agissait d'un « *bricolage électoraliste* ». En tout cas, le mouvement de baisse des valeurs américaines s'est accentué à la Bourse de New-York.

De *notre correspondante*

New-York. — Devant un parterre de membres du Congrès et de représentants des milieux d'affaires et des syndicats, le président Carter a prononcé ce 28 août le discours économique annoncé depuis près de trois semaines. Un discours fortement marqué par la campagne électorale qui devrait, en principe, ne commencer que le 2 septembre, mais qui bat son plein depuis la fin de la convention démocrate.

Le candidat républicain, M. Reagan, a en effet lancé depuis plus d'une semaine son offensive contre M. Carter, en prononçant plusieurs discours de politique étrangère particulièrement militants. Devant les réactions pour le moins mitigées de l'opinion, ses conseillers viennent de lui suggérer de concentrer plutôt ses attaques sur la politique économique de l'administration Carter. Ainsi M. Reagan a-t-il parlé, le 27 août, devant un auditoire de syndicalistes de la « *crise économique provoquée par le président* », soulevant des réactions de protestations de ses propres experts, inquiets du manque de nuance de leur candidat.

Dans ce climat, où la politique joue un rôle sans doute plus important que la récession qui affecte les Etats-Unis, M. Carter a présenté son septième programme de relance depuis son entrée à la Maison Blanche, en janvier 1977.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 18.)

POINT

« Ah ! si les socialistes..! »

Ah ! Si les socialistes... La chanson n'est pas nouvelle et elle connaît un regain d'intérêt au début de chaque période électorale. Au début, parce que, ensuite, on en revient à une vision plus réaliste des fameuses « pesanteurs sociologiques ». Cette chanson, M. Michel Poniatowski la fredonne et M. Barre l'entonne. « Il se peut que le P.S. dise : Giscard est là pour sept ans, ne vaut-il pas mieux examiner les problèmes avec lui ? » s'interroge le premier en se plaçant dans la perspective post-électorale. Le second déplore que le P.S. ait bloqué la situation politique française en s'enfermant dans « une alliance contre nature » avec le parti communiste. S'il n'en était pas ainsi, laisse-t-on entendre, tout serait possible.

Dans la prospective giscardienne, l'alternance au pouvoir devrait permettre aux libéraux — notion vague dans le vocabulaire politique français — de gouverner avec d'autres libéraux, tantôt un peu plus conservateurs, tantôt un peu plus socialisants. Cette thèse, chaque fois qu'elle refait surface, enchante les centristes, toujours en quête d'ouverture sociale, inquiète les gaullistes, qui se sentent rejetés, et accrédite, selon les communistes, « le virage à droite » des socialistes.

Au-delà de son caractère tactique ou purement velléitaire, l'alternance ainsi conçue se fonde sur quelques réalités politiques délibérément ignorées. Elle occulte tous les mécanismes institutionnels et électoraux qui ont favorisé, pour permettre l'émergence d'une majorité de gouvernement, la bipolarisation de la vie politique française. Elle fait l'impasse sur l'existence d'un parti communiste qui, quels que soient la permanence de son idéologie et son comportement actuel, représente toujours une part non négligeable de la population. Elle vide, enfin, de son contenu le courant socialiste.

Du socialisme, on veut bien les hommes, ne serait-ce que pour renouveler les élites, mais point les idées et les aspirations. Dès lors que tout ce qui s'écarte de la doctrine en honneur est assimilé à de l'ignorance ou de la démagogie, à partir du moment où des travailleurs sont considérés comme des nantis parce qu'ils ne sont pas menacés par le chômage, les lamentations sur le blocage de la vie politique, les ouvertures à gauche, les avances faites aux socialistes sont purement verbales. Tous ceux qui, depuis si longtemps, ont le sentiment d'être exclus du pouvoir n'ont aucune raison de s'y rallier, sinon pour servir de caution.

(Lire page 22.)

AU JOUR LE JOUR

Libre ou indépendant ?

Pourquoi les autorités polonaises semblent-elles prêtes à accepter éventuellement que les ouvriers aient un syndicat indépendant mais pas un syndicat libre ?

Probablement parce que l'on n'est jamais indépendant que de quelque chose, alors que l'on peut parfaitement être libre de tout. Plus qu'une nuance, c'est une différence, celle que connaît bien le gouvernement polonais lui-même, qui possède une certaine indépendance de manœuvre vis-à-vis de l'Union soviétique sans être pour autant vraiment libre de ses actes.

MICHEL CASTE.

« Saïd et moi »

roman-reportage de Poirot-Delpech

AUJOURD'HUI

X. — LES JUSTES

(Lire page 15.)

Les managers de l'an 2000

par PIERRE DROUIN

Maintenir le cap sur une mer agitée quand les vents tournent et qu'on ne dispose pas de prévisions météorologiques n'est pas une opération très simple. C'est ce qui arrive aux chefs d'entreprise qui avaient bénéficié durant des années d'un environnement « porteur », puis commencé d'être sérieusement chahutés pendant la décennie précédente, et qui maintenant voudraient bien lire à travers les brumes qui s'épaississent à mesure que l'on approche de la fin du siècle.

Les conjoncturistes, tendant leurs filets à quelques mois de distance, paraissent en l'occurrence moins utiles que les prospectivistes ayant la vue plus longue. Ces derniers se sont multipliés à l'échelle nationale (préparation du VIII° Plan qui a engendré des rapports sur les vingt prochaines années signés de Mme Françoise Giroud sur le travail, de M. Jacques Lesourne sur l'environnement international, de MM. Jacques Pelletier et Gérard Tardy sur l'Europe, de M. André Danzin sur la technologie) ainsi qu'au niveau international (rapport Interfuturs de l'O.C.D.E., « l'Europe en mutation » du groupe FAST de la Commission du Marché commun). Peuvent-ils vraiment servir aux « décideurs » des affaires ? On peut en douter, car la plupart — sages propos — se contentent de brosser des *scénarios* dont on ne sait lequel sera marqué par le doigt du destin.

Alors, les chefs d'entreprise ont tendance à constituer eux-mêmes leurs groupes de recherche, sous des étiquettes variées. C'est ainsi que l'Institut de l'entreprise (1) a monté le groupe Management 90 animé par M. G. Roques, et composé de quelque trente-cinq responsables répartis en six groupes de travail. Il a été chargé d'identifier les éléments, aujourd'hui présents dans les faits ou en germe, qui déterminent le cadre dans lequel les entreprises françaises devront évoluer dans les années à venir. Recherche comparable à celle qui se pratique aux Etats-Unis et dans quelques grandes sociétés européennes sous le vocable de « *corporate futurism* ».

L'ère des ruptures

Autres recherches, celle du Centre des jeunes dirigeants (C.J.D.), qui a constitué une commission nationale pour mener une enquête sur le thème « Comment travailler demain ? » (2), celle de la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises) (3), qui, à partir d'une réflexion d'un groupe de travail, vient d'élaborer un rapport rédigé par M. Claude Gingembre sur le thème « Des managers pour le vingt et unième siècle ».

Ce bouillonnement est né d'une certitude : l'avenir ne sera pas le prolongement du présent. Nous vivons — cela devient une rengaine — l'ère des ruptures. Comme le constatait M. Jacques Delors (4), quatre paramètres de la période précédant la crise ont disparu ou tendent à s'effacer : la prospérité croissante de l'Occident ; l'exploitation à sens unique des pays de l'hémisphère sud ; le duopole américano-soviétique ; les règles du jeu de l'économie mondiale fixées par la charte de La Havane et les accords de Bretton-Woods.

Comment ce grand chambardement va-t-il s'inscrire dans les lignes de vie de l'entreprise française ?

Incontestablement, il sera plus difficile de « tenir les deux bouts de la chaîne » de la production : à une extrémité, il est nécessaire de renforcer la compétitivité extérieure et, à l'autre, il faut répondre à l'aspiration des hommes à une plus grande autonomie personnelle.

(Lire la suite page 19.)

(1) 6, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

(2) Revue *Dirigeant*, numéro avril-mai 1980, 19, avenue George-V, 75008 Paris.

(3) 155, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

(4) *Echanges et Projets* sur les « Nouvelles Menaces », n° 21, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris.

Demain

LE MONDE DIMANCHE

La France jardine

Une enquête de Richard Clavaud

LA MORT DE TEX AVERY

Tex Avery, un des maîtres américains du cinéma d'animation, est mort le 27 août à Burbank (Californie), des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-douze ans.

Bestiaire en folie

Un loup qui bave, les yeux hors de la tête, et pousse des hurlements lubriques à la vue d'une chanteuse de cabaret au corps provocant, un lièvre saugrenu aux farces sadiques, un chat, une souris, un canari et un chien qui boivent, tour à tour, un fortifiant pour grandir (afin de s'entredévorer) et deviennent gigantesques sur notre planète réduite à l'état de balle de tennis, un chat misanthrope quittant la terre pour la lune où il est victime d'étranges agresisons, un chien triste, haut comme trois pommes, jouant les héros de western, un doux agneau qui se révèle d'une telle voracité qu'il dévore jusqu'aux rails de chemin de fer, un écureuil complètement cinglé... le bestiaire de Tex Avery, renversant les lois naturelles, évolua dans un fantastique loufoque, entre l'extravagance, la démence, l'absurdité et la cruauté.

Ce bestiaire dynamita l'univers rose, romanesque, attendrissant, sentimental du dessin animé américain où Walt Disney régnait en maître.

Une fantaisie destructrice, une insolence, un humour, une agressivité dignes des Marx Brothers furent les signes distinctifs de Tex Avery, génie créateur qui passa parfois pour une légende, et dont l'imagination « *démente* » ne faiblit jamais.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLES

L'approche de l'élection présidentielle fait venir au jour les grands débats de fond sur la politique française. Pierre Lefranc aimerait mieux choisir des idées que des individus, mais approuve le régime présidentiel, alors que Claude de Boisanger, qui doute qu'une majorité de Français soient encore favorables à une personnalisation du pouvoir, demande un référendum sur le sujet. Avec un bel ensemble, P.-A. Bourson (U.D.F.) et Gabriel Péronnet (radical-socialiste) prêchent contre l'alternative et pour une alternance qui se traduirait par l'entrée de membres du parti socialiste dans un futur gouvernement.

Choisir des individus ou des idées ?

par PIERRE LEFRANC (*)

CONSTATER que depuis le départ de son fondateur la Ve République a évolué dans un sens présidentiel, c'est souligner l'importance de l'élection d'avril 1981.

En cette période de crise morale et économique, le résultat déterminera l'avenir de notre pays sans doute de façon irréversible et pour longtemps. Le choix, prsonne n'en doute, se révèle donc capital.

Certes la campagne est ouverte depuis plusieurs mois déjà, ce qui n'a rien de scandaleux. Si certains partants, comme aux courses de vitesse, attendent pour démarrer, c'est leur droit ; chacun abordant l'épreuve comme il l'entend. Toutefois ce qui frappe le simple citoyen, c'est que l'affrontement se produit entre des individus et non entre des idées.

Comment allons-nous choisir ? Non pas M. X... de préférence à M. Y... parce qu'il « passe » mieux à la télévision ; au contraire, nous devons choisir entre plusieurs conceptions de notre pays, de ses institutions, de son régime social, des priorités dans les efforts collectifs, des risques qu'il acceptera pour sa survie, en un mot de sa vocation humaine et internationale. C'est de cela qu'il s'agit.

Or jusqu'à présent aucun des candidats ne nous a fait connaître avec netteté ni ses vues ni ses intentions quant à l'avenir qu'il concevait pour nous. Bien entendu, nous sommes généreusement abreuvés d'analyses critiques, de discours péremptoires et de formules ronflantes, mais, de propositions précises, nous n'en avons enregistré aucune, alors que nous sommes en droit d'exiger des engagements sans équivoque sur les dispositions susceptibles de rétablir l'équilibre des pouvoirs, de réaliser un véritable progrès social, de sauver l'économie, d'assurer une défense crédible et de rétablir la position de la France dans le monde. Nous attendons l'annonce de mesures concrètes sous forme d'ébauches de décisions et de projets de lois. Qui donc confierait la construction de sa future demeure à un architecte sans avoir examiné et un plan et un devis ?

Il ne paraît pas une demande excessive de réclamer des candidats cet exposé de leurs intentions. C'est là, semble-t-il, le minimum en démocratie ; c'est même la base sur laquelle repose le système.

De surcroît, il n'est pas impossible que l'obligation pour chacun de se définir donne une signification élevée aux tristes rivalités qui opposent les hommes d'un même parti. Qui sait, peut-être ces professionnels sont-ils séparés par des divergences honorables ?

S'il est obtenu que les cartes soient posées sur la table, le citoyen pourra alors choisir calmement, en connaissance de cause, et la virtuosité, le métier, le flambant des uns et des autres ne constitueront plus que des aspects accessoires de ce grand choix dont nos petits-enfants subiront les conséquences.

Dans ces colonnes il a été, à juste titre, réclamé que les moyens soient réellement égaux pour tous les postulants (1) et que le peuple puisse jouer le rôle qui lui revient (2).

Ces deux souhaits, hautement légitimes, ne sauraient toutefois être exaucés si les candidats se dérobaient à l'impérative nécessité d'annoncer solennellement quelles décisions, sitôt élus, ils comptent prendre face à la situation, c'est-à-dire quel sort ils réservent aux Français et quelle idée ils se font de la France.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

(1) Bertrand Fessard de Foucault, *le Monde* du 18 juillet 1980.

(2) Michel Jobert, *le Monde* du 25 juillet 1980.

Pour un nouveau référendum

par CLAUDE DE BOISANGER (*)

CE ne sont encore, à toute allusion, que des haussements d'épaules, des « que faire ? » sceptiques ou découragés. Personne, ni dans la presse ni dans les réunions de partis, ne se risque à aller au-delà des demi-mots. Mais, à ces quelques indices, on reconnaît que le principe de l'élection du président de la République au suffrage universel direct a commencé à perdre son caractère sacré. On fait des comptes : on additionne les mécomptes ; on se pose des questions. La modification introduite en 1962 dans la Constitution a-t-elle été, tout bien pesé, bénéfique ? Où a-t-elle conduit le pays ? Où en sont, dans la pratique, ses institutions ? Comment plus de trente-cinq millions de Français pourront-ils, au printemps prochain, faire « le bon choix » en négligeant des considérations qui n'ont, le plus souvent, aucun rapport avec les fonctions qu'exercera l'homme qu'ils éliront ? A quoi devront-ils se référer ? A ses qualités personnelles constatées ou présumées, à son intelligence, à son sang-froid en face des périls ou au contenu de son programme ?

Pour les démocrates lucides et d'esprit indépendant, pour ceux qui se sont prononcés en 1962 contre l'amendement de la Constitution, les résultats, hélas ! sont là tels que les prévoyait un Paul Reynaud. Le nouveau mode d'élection du président de la République a tué, par ricochet, la démocratie française. Bien que le mot de dictature — qui serait d'ailleurs impropre, les libertés essentielles étant respectées — ait été pudiquement rayé du vocabulaire et remplacé par celui, plus exact, de « pouvoir personnel », nul n'ignore que l'actuel président de la République, accélérant la marche esquissée par ses prédécesseurs, a franchi, dès son installation à l'Elysée, les limites du « domaine réservé ». Il a, peu à peu, concentré entre ses mains tous les pouvoirs. L'exécutif : à la place du gouvernement, un cabinet dont les membres, y compris le premier d'entre eux, ne relèvent que de lui. Le législatif : l'initiative parlementaire a, en fait, disparu, le vote bloqué écarte les amendements, la majorité dite « présidentielle » se ressoude automatiquement devant toute menace de dissolution, l'Assemblée nationale, désertée par les députés, n'est plus qu'une chambre d'enregistrement. Le judiciaire : l'avancement des magistrats, leur affectation à tout poste élevé dépendent, dit-on, de plus en plus, de la manière dont ils sont notés à l'Elysée. Il n'est pas jusqu'à l'information qui ne relève, dans une large mesure, du chef de l'Etat, prompt à paraître et à discourir sur les écrans.

Sans doute, cet état de choses est-il vu avec faveur par bien des gens. Si, à l'exception des giscardiens de stricte obédience, ils ne ménagent pas leurs critiques à l'égard de la politique extérieure, intérieure, économique de l'Elysée, ils n'en trouvent pas moins juste et bon que la tâche de diriger le pays soit assurée par un homme élu pour sept ans et rééligible. Bonapartistes dans l'âme comme leurs arrière-grands-pères n'ont-ils pas, depuis vingt ans, applaudi à la danse du scalp devant le cadavre de la IVe République ? Enfin, sortie une fois pour toutes du marécage parlementaire, dotée d'une Constitution qui la met à l'abri des crises internes, la France jouit d'un régime dont la stabilité est universellement enviée.

Une majorité ?

Ces Français satisfaits de la personnalisation du pouvoir forment-ils encore une majorité ? On a le droit d'en douter. Ne sont-ils pas chaque jour plus nombreux ceux à qui, sans qu'ils puissent manifester concrètement leurs sentiments — il faut bien s'accommoder de ce qui existe et le taux des abstentions, des bulletins blancs ou nuls peut-être interprété très diversement lors d'un scrutin présidentiel, — les inconvénients et les dangers de cette personnalisation du pouvoir n'échappent pas, ceux que trouble le climat de dégradation de l'esprit civique qu'elle a engendré, ceux qui constatent que plaire à l'Elysée est devenu la préoccupation majeure de l'administration française, des détenteurs de hautes fonctions notamment, ceux qui se demandent avec angoisse si le virus de la servilité épargnera, à la longue, un seul corps de l'Etat ?

Mais comment, à moins qu'un conflit hypothétique et peu souhaitable — ses suites pouvant être désastreuses — ne surgisse un jour entre le président et l'Assemblée nationale, remédier à notre déchéance en tant que citoyens ? Comment amener, par une voie légale, le président de la République, *quel qu'il soit*, aussi longtemps qu'il sera l' « élu du peuple », à respecter l'esprit et la lettre de la Constitution, à se borner à un rôle d'arbitre, à laisser le gouvernement gouverner ? Et sa désignation directe par tous les Français n'est-elle pas une chose définitivement acquise ? N'est-elle pas, comme on le répète volontiers, « entrée dans les mœurs » ?

Si on y réfléchit un tant soit peu, l'expression « entré dans les mœurs » n'a, en politique, aucune signification précise. De quelles institutions peut-on dire qu'elles sont entrées dans les mœurs, alors que d'autres ne le seraient pas ? Les bénéficiaires de tout nouveau régime ont, du reste, tendance à s'imaginer vite, et souvent à tort, qu'il est entré dans les mœurs. C'était, pour la Monarchie de Juillet, la conviction de Louis-Philippe, d'après ce qu'ont rapporté tous ses interlocuteurs, à la veille des journées de février 1848. C'était, pour le Second Empire, celle de Napoléon III, à la veille de Sedan. Seule la IIIe République n'a paru assurée de son avenir qu'au bout d'une vingtaine d'années, et c'est, depuis 1789, le seul régime dont la durée n'ait pas été brève.

Il y aurait cependant un moyen de s'assurer que les Français, instruits par l'expérience, tiennent autant qu'on le dit à prendre la lourde responsabilité d'élire au suffrage direct le président de la République, et si sa désignation par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis ne leur paraîtrait pas un sage retour au passé. Ce moyen, si simple que personne ne paraît y songer, consisterait à le leur demander. Mais, à défaut du président en fonctions, que l'on voit mal prenant une initiative de ce genre, qui, parmi les politiciens, à quelque parti qu'il appartienne, aura le courage de se comporter en homme d'Etat, osera faire campagne en faveur d'une consultation populaire sur un sujet tenu pour tabou et, s'il est candidat à l'Elysée, s'engagera à se démettre de la présidence au cas où le référendum apporterait la preuve que les Français ont, sur le mode de désignation du chef de l'Etat, changé d'avis ? Cet appel au peuple souverain serait d'ailleurs en tout point conforme aux préceptes du fondateur de la Ve République, et l'on peut supposer, puisqu'il est maintenant d'usage d'évoquer à tout propos une grande ombre, que le général de Gaulle n'y serait pas hostile. Comment voterait-il alors s'il sortait de sa tombe ? J'ai bien, là-dessus, mon idée ; mais à quoi bon l'exprimer.

(*) Ancien diplomate.

Forger une réelle social-démocratie

par PIERRE-ALEXANDRE BOURSON (*)

EN l'absence d'alternance, a-t-on écrit (1), la démocratie court des risques. Qui nierait que le renouvellement du pouvoir est nécessaire, et que sa durée indispensable puisse, à la longue, entraîner un engourdissement ? Mais le pouvoir n'est pas à prendre, il est offert. Et qui donne le pouvoir en France, sinon le peuple, comme il l'a fait en 1973, en 1974 et de nouveau en 1978 ?

Le pouvoir n'est pas un droit réservé, à tour de rôle, à tous ceux qui en ont le désir et estiment en avoir les compétences. Le suffrage universel reste le seul moyen démocratique d'y accéder. Dans ces conditions, le président de la République et son premier ministre ne sont pas les seuls responsables du vote des Français, qui, depuis vingt-deux ans, ont dit « non » aux candidats socialo-communistes à la magistrature suprême.

Si les postulants socialistes au pouvoir ne sont pas actuellement ministres, n'est-ce pas parce que, d'une part, les électeurs n'ont pas été convaincus par leurs excessives critiques et, d'autre part, parce que les opposants ont proposé au pays une alternative et non une véritable alternance ?

En 1978, nos compatriotes ont refusé un changement radical de société et le choix catégorique du parti socialiste de vouloir gouverner avec des ministres communistes. Le pays, déjà alerté par les nombreuses dissensions au sein des municipalités de gauche, s'est alors bien rendu compte qu'aucune politique étrangère commune, notamment, n'aurait été possible avec les amis de M. Georges Marchais.

Enfin qui, de l'opposition ou de la majorité, partage le plus le gnosticisme de Manès, sinon les thuriféraires de l'opposition décrivant toujours une France qui serait encore celle de Zola ou d'Eugène Sue, ou d'un capitalisme féroce dénoncé par Karl Marx, et s'imaginant qu'il suffit de dire du mal, toujours du mal, pour faire bien ?

Non, la France actuelle n'est pas la triste nation inhumaine peinte par l'opposition. Notre pays est, en fait, devenu une véritable social-démocratie, comme le prouve l'importance du secteur nationalisé et des structures para-étatiques, des prélèvements obligatoires et des transferts sociaux et économiques ; comme le démontre l'effort fait pour les plus « faibles », des « smicards » aux chômeurs, des personnes âgées aux handicapés. Nous n'avons rien à envier, socialement, à la politique conduite par les socialistes allemands de la R.F.A., souvent cités en exemple par M. François Mitterrand lui-même.

Non, la France n'est plus celle que conçoivent les partis communiste et socialiste avec un manichéisme démodé.

Il n'est pas juste de dire que *« le législatif discute peu et vote peu »*, alors que le nombre même d'amendements déposés et votés par les parlementaires est la preuve de leur intensif travail.

Il n'est pas juste d'accuser *« le judiciaire de végéter sous fiction d'indépendance »*, alors que jamais nos juges, libres et honnêtes, n'ont eu autant de pouvoirs et de compétences nouvelles données par la loi.

Il n'est pas juste de prétendre que *« l'information troque la faculté d'irrespect pour le devoir de révérence »*, alors que la simple lecture ou la simple écoute de dizaines d'éditoriaux quotidiens démontre facilement que nos journalistes, en fait, ont un pouvoir discrétionnaire de critiquer plutôt que le seul souci de plaire.

Les Français, au fond d'eux-mêmes, s'en rendent bien compte, avec un bon sens populaire qui sait faire la part des mots et celle des réalités.

La prise du pouvoir est la saine finalité de tout parti politique, mais ne peut consister en une seule volonté du *« tout ou rien »*, d'un grand bouleversement chaotique. Il ne suffit pas de changer les hommes pour transformer les constantes sociologiques nationales et modifier les pesanteurs économiques internationales. Le parti socialiste avait dû, en 1978, présenter un programme social-collectiviste, parce qu'un programme social-démocrate n'aurait offert que ce qui existait déjà.

Il risque de commettre la même erreur tactique, en 1981, avec un candidat à la présidence de tous les Français qui ne pourra être crédible que s'il réussit d'abord à devenir le président de tous ses partisans.

L'alternance nécessaire, qui doit permettre *« à ces hommes et à ces femmes écartés des responsabilités, récusés parce que d'opinions différentes »* de participer aux affaires publiques, ne passe plus par le choix entre deux possibilités violemment antinomiques, et le sens du parti n'est pas toujours le meilleur moyen d'acquérir le sens de l'Etat.

Au moment, où notre pays subit les assauts d'un second choc pétrolier et d'une concurrence extérieure de plus en plus agressive, n'est-il pas temps que la France devenue une réelle social-démocratie puisse être dirigée par une union de tous ces démocrates-sociaux que constituent la majorité des députés U.D.F. et R.P.R. et la majorité des électeurs actuels du parti socialiste ?

(1) *Le Monde* daté 10-11 août 1980.

(*) Député des Yvelines (U.D.F.).

L'alternance

par GABRIEL PERONNET (*)

LA France n'a pas connu, à part le timide essai de 1974, de véritable alternance depuis 1958, quels que soient la volonté et les efforts — ce que personne ne peut mettre en doute — du président de la République.

La faute en est d'une part à la pesanteur conservatrice de la majorité, d'autre part au scepticisme — ce scepticisme « dénigrant et stérile » comme l'appelait Pasteur — de l'opposition.

Il est bien évident que, dans le système actuel, il ne peut y avoir d'alternance sans le parti socialiste. Or celui-ci ne peut assumer, seul, cette alternance. Quelle que soit l'ampleur du « rassemblement populaire autour du parti socialiste » qu'appelle de ses vœux François Mitterrand, il ne peut, à lui seul, constituer une majorité.

Personne, en France, ne peut prétendre au pouvoir sans partage.

D'aucuns ne conçoivent l'alternance que dans l'alternative. Il n'y a pas, disent-ils, d'acceptation réelle de l'alternance sans acceptation de l'alternative. Mais où situent-ils présentement l'alternative :

— Dans la résurrection d'une union de la gauche défunte et enterrée par ses propres protagonistes ?

— Dans un nouveau programme commun dont l'expérience a prouvé qu'il n'était qu'une vue de l'esprit ?

— Dans un gouvernement socialo-communiste où tout séparerait les partenaires, aussi bien dans le domaine de la politique intérieure que dans celui de la politique étrangère, et que les communistes n'accepteraient que dans la mesure où ils le domineraient ?

Où en serions-nous maintenant si un tel gouvernement avait été amené au pouvoir en 1978 ?

En dehors d'une alliance — dont plus personne ne semble vouloir — avec un parti communiste de plus en plus renfermé sur lui-même, où est l'alternative pour le parti socialiste ?

Nous ne sommes plus en 1972. Tant que le parti socialiste poursuivra la chimère d'arriver au pouvoir avec le parti communiste et grâce à lui, il est perdu d'avance et se condamne à s'enfermer pour longtemps dans une opposition de plus en plus virulente, sectaire, inefficace.

L'alternance implique donc, qu'on le veuille ou non, la participation du parti socialiste aux affaires de l'Etat. Mais alors, avec qui ? Aujourd'hui — ou dans quelques mois, une fois passées les élections présidentielles, — avec tous ceux, ils sont nombreux, qui souhaitent, qui espèrent voir les socialistes partager les responsabilités gouvernementales après vingt-deux ans d'absence. Le parti socialiste n'est pas le seul à vouloir le changement, mais le changement ne peut se faire sans le parti socialiste. Il lui faut donc s'allier à ceux qui, au sein d'autres formations ou en dehors d'elles, estiment comme les socialistes et avec eux que *« l'alternance implique non seulement un remplacement des équipes, mais une volonté, un effort, un projet vers des rapports économiques, sociaux, culturels, humains différents »*, comme l'a écrit Laurent Fabius. Mais n'est-ce pas le langage maintes fois exprimé avec conviction par le président de la République ?

Qui, mieux que les socialistes, peut en participant à l'alternance contribuer à faire avancer ces grands idéaux que sont le progrès social, la justice, la dignité de l'homme ?

« Aller vers l'idéal en comprenant le réel », disait déjà Jaurès.

Mais il ne suffit pas de dénoncer le mal. Il faut lui trouver un remède. Sans nul doute, le retour au scrutin proportionnel, seul système susceptible de mettre fin à la cassure de la France en deux blocs hostiles, serait de nature à favoriser l'alternance.

Réélu en 1981, Valéry Giscard d'Estaing sera-t-il le premier président de la Ve République à réaliser l'alternance ?

Je le souhaite pour la démocratie, je le souhaite pour mon pays.

(*) Ancien ministre, député de l'Allier, président d'honneur du parti radical-socialiste.

EUROPE

LA CRISE POLITIQUE EN POLOGNE

La prolongation des grèves en Pologne et la détérioration de la situation économique qu'elles entraînent amènent plusieurs gouvernements occidentaux à envisager de fournir à Varsovie une aide financière et matérielle exceptionnelle.

A Bonn, le chancelier Schmidt, qui s'est montré pessimiste sur l'évolution de la situation internationale, a indiqué jeudi 28 août que le président Carter s'était prononcé pour une aide occidentale en faveur de la Pologne dans une lettre écrite mardi au chef du gouvernement de Bonn. M. Schmidt a déclaré qu'il était « entièrement d'accord » avec M. Carter sur ce point. Rappelant qu'un consortium bancaire ouest-allemand avait décidé récemment de fournir un crédit de 1,2 milliard de marks (environ 2,8 milliards de francs) à Varsovie, il a remarqué qu'une telle assistance était indispensable « pour des raisons politiques ».

Du côté américain, on confirme que le gouvernement polonais a officiellement demandé aux Etats-Unis pour l'an prochain une augmentation de 22 % des crédits pour l'achat de céréales et de produits alimentaires. Cette requête a été présentée lundi 25 août à M. Bergland, secrétaire à l'agriculture, par M. Spasowski, ambassadeur de Pologne à Washington. L'acceptation de cette demande porterait les crédits annuels américains de 550 millions de dollars à 670 millions de dollars.

Le gouvernement américain, qui souhaite examiner les désirs de Varsovie sans donner l'impression à Moscou de s'ingérer dans la crise pour en tirer profit, subit la pression de différentes associations de citoyens des Etats-Unis d'origine polonaise. Au cours d'une réunion en début de semaine au département d'Etat, les dirigeants de ces organisations ont soumis aux responsables américains un mémorandum destiné à « établir immédiatement un programme de forte assistance économique à la Pologne ». Outre l'augmentation des crédits pour l'achat de céréales, ce document préconise un nouveau calendrier pour le paiement de la dette polonaise, un plan alimentaire d'urgence et un doublement du quota du volume de la pêche autorisé dans les eaux riveraines de l'Alaska. On se contente officiellement à Washington d'indiquer que ces propositions sont à l'étude.

Plusieurs organisations syndicales ont pris position au cours des dernières vingt-quatre heures sur les événements de Pologne. La Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), qui a son siège à Prague, à la suite de la visite d'une délégation à Varsovie, « appelle les travailleurs du monde à être vigilants devant les attaques actuelles qui frappent la Pologne ». En revanche, la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) estime qu'elle pourrait offrir ses bons offices pour aider à la réalisation concrète des réformes promises aux grévistes afin qu'elles se fassent dans l'esprit des conventions de l'Organisation internationale du travail. Enfin, une délégation de la Confédération unitaire des syndicats italiens a quitté Rome jeudi pour Varsovie afin d'apporter aux travailleurs polonais « la solidarité du mouvement syndical italien » et insister sur la nécessité de maintenir l' « esprit d'ouverture et de négociation ».

En Europe de l'Est, où se poursuivent les préparatifs des prochaines manœuvres en R.D.A. — les observateurs notent le retard ou la lenteur des troupes polonaises à se mettre en place, — les milieux officiels manifestent une inquiétude grandissante devant l'évolution de la situation en Pologne. L'agence de presse est-allemande A.N. souligne les dangers que représentent les « éléments antisocialistes de moins en moins cachés » et indique que de nombreuses réunions se sont tenues au niveau local au sein du parti polonais pour débattre de cette menace.

A Bucarest, « Scinteia », l'organe du P.C. roumain, condamne par avance une éventuelle intervention extérieure dans les affaires polonaises. Le journal affirme le « droit souverain et inaliénable du peuple polonais de résoudre lui-même, sans intervention extérieure, les problèmes intérieurs qui se posent ». L'organe du P.C. souligne cependant que le règlement de ce qu'il appelle les « problèmes sociaux-économiques » de ce pays « réclame un travail inlassable, un esprit d'ordre, le renforcement de la discipline et l'union étroite des efforts du peuple entier». « Les interruptions de travail et les grèves ne peuvent que compliquer les problèmes », estime « Scinteia ».

A Paris, treize dissidents soviétiques en exil apportent, dans une déclaration, « leur soutien plein et entier aux ouvriers polonais en grève ». « Nous espéron et croyons que la lutte aujourd'hui des Polonais sera demain celle des peuples d'Union soviétique », écrivent-ils. Parmi les signataires figurent l'ancien général Piotr Grigorenko, Léonid Pliouchtch, C. Lubarsky, D'autre part, Vladimir Borissov et Victor Fainberg, membres de l'Union interprofessionnelle des travailleurs libres (S.M.O.T.), organisation illégale fondée en U.R.S.S., saluent « la lutte héroïque » des ouvriers polonais pour les droits syndicaux et les libertés démocratiques.

Un commentateur dénonce « les éléments anti-socialistes »

(Suite de la première page.)

Dans la soirée, M. Jankowski, le nouveau président du Conseil central des syndicats, a annoncé à la télévision que la majorité des revendications des grévistes avaient été acceptées, mais que la Pologne *« doit préserver l'unité des syndicats. » « Une rapide compréhension est absolument nécessaire comme le sont de profondes réformes »*, a-t-il dit.

La confusion a été accrue par des tractations de coulisses sur un appel que le M.K.S. voulait lancer d'abord avec la commission Jagielski, puis seul, par la radio à toutes les entreprises de Pologne, afin qu'elles ne se mettent pas en grève, de façon à ne pas *« pousser le pays à la limite de l'effondrement »*. Dans cet appel, le M.K.S. déclarait notamment : *« Nous ne sommes pas pour l'extension des grèves qui risquent de pousser le pays à la limite de l'effondrement, n'entreprenez pas de nouvelles grèves. »* Il a ajouté que si de nouvelles grèves devaient se produire, cela constituerait un *« danger »* pour le pays. Le comité inter-entreprises *« remerciait »* les travailleurs qui lui ont manifesté leur solidarité et précisait que, parmi ses vingt et une revendications, celle qui est la plus importante concerne les *« syndicats indépendants »*. M. Walesa a expliqué qu'il *« n'est pas bon que la Pologne soit terrorisée. Les gens doivent manger. Si nous n'obtenons pas de résultats d'ici trois ou quatre jours, alors, que les grèves s'étendent ! »* En fin de compte, devant le risque de donner l'impression que le véritable pouvoir s'était déplacé de Varsovie à Gdansk, les autorités ont refusé de céder l'antenne au M.K.S., fût-ce pour une bonne cause. La réunion M.K.S.-commission Jagielski du soir fut annulée et ajournée à vendredi.

Dans la capitale, où le bureau politique, tantôt au complet, tantôt constitué en état-major de crise, continue à siéger pratiquement sans discontinuer, les rumeurs persistantes sur la démission de M. Gierek, le premier secrétaire, ont provoqué un démenti catégorique de source autorisée : un changement à ce niveau, rappelait-on, ne peut intervenir qu'à l'occasion d'une session du comité central.

« Eléments antisocialistes et groupes extrémistes »

Dans les milieux proches de la direction politique, on laissait entendre qu'une démission du premier secrétaire, outre qu'elle risquerait de n'avoir aucun effet sur la crise, pourrait donner l'impression que le pouvoir central a perdu le contrôle de la situation. Dès lors, estimait-on, M. Gierek n'a d'autre choix que de rester en fonctions jusqu'au retour du pays à une situation normale Mais les rumeurs sur son remplacement par le nouvel homme fort du bureau politique, M. Olszowski, continuaient à courir de plus belle.

La réflexion la plus inquiétante de la journée est venue du directeur de l'agence officielle Interpress, M. Miroslaw Wojciechowski, dont les interventions en cas de crise sont habituellement dictées par le bureau politique. Devant un groupe de journalistes étrangers triés sur le volet, il a dénoncé *« l'escalade »* à laquelle se livrent en Pologne *« les éléments anti-socialistes et les groupes extrémistes »*. Il a décrit a situation comme *« très grave et de nature à provoquer une situation anormale dans tout le pays »* : le nombre d'entreprises en grève augmente de jour en jour, le nombre de celles qui sont contraintes d'arrêter le travail par manque de matières premières augmente dans les mêmes proportions. *« Cette situation ne peut durer »*, a-t-il ajouté.

La commission gouvernementale chargée d'examiner les revendications des grévistes de Gdansk, a-t-il poursuivi, est allée *« très loin »* dans les concessions, sans parvenir à aucun résultat visible.

Enfin, à Varsovie, Mme Anka Kowalska, porte-parole du KOR (Comité d'autodéfense sociale - dissident) a lancé dans la soirée de jeudi un appel à la presse internationale en faveur de ses camarades emprisonnés depuis neuf et dix jours dans des conditions qu'elle a décrites comme *« épouvantables »*. Mme Kowalska a indiqué que huit membres du KOR, appréhendés il y a neuf jours pour les uns et dix jours pour d'autres, sont encore sous les verrous. Il s'agit de MM. Andrzej Bulc, Miroslaw Chojnacki, Ludwig Dorn, Wieslaw Kecik, Sergiusz Kowalski, Jacek Kuron, Jan Litynski et Adam Michnik. Les autorités ne prennent même plus la peine de les relâcher à l'expiration du délai légal de garde à vue de quarante-huit heures pour les arrêter de nouveau aussitôt, mais les transfèrent directement d'un commissariat à un autre.

La situation a été fort bien résumée par M. Rakowski, rédacteur en chef de *Polityka*, qui définissait ainsi à la télévision les deux possibilités : *« le chaos et l'auto-destruction ou un renouveau en profondeur, sérieux et sincère, de tous les domaines de la vie où sont apparues de nombreuses déformations »*. Et d'ajouter que le pouvoir ne peut pas procéder *« à genoux »* aux *« importantes corrections du système »*.

Sur Antenne 2 le 1er septembre
L'ÉTÉ POLONAIS

Une émission « Question de temps » sur l'« été polonais » sera diffusée sur Antenne 2, le lundi 1er septembre, à 20 h. 35, en remplacement du magazine « Cartes sur table ». Celui-ci aura lieu, le lundi 8 septembre, avec M. Michel Debré pour invité.

Le « Question de temps » de lundi prochain comportera une enquête sur la vie quotidienne en Pologne (essentiellement à Varsovie), réalisée sur place par une équipe d'Antenne 2. D'autre part, un reportage sur le pèlerinage de Czestochowa, où se rendent, chaque année, des milliers de Polonais et qui a été tourné en 1979, par Henri de Turenne, sera également présenté au cours de cette émission. Enfin, celle-ci comptera, aussi, des interviews diffusés en duplex de Varsovie, de Moscou et de Washington.

● *Le parti communiste marxiste-léniniste*, qui apporte son « *appui total à la lutte des travailleurs polonais pour les libertés démocratiques* », considère que « *le combat* [qu'ils mènent] *est dirigé contre un pouvoir étranger au socialisme, un pouvoir qui n'est pas celui de la classe ouvrière, mais qui s'exerce contre la classe ouvrière* ». Le P.C.M.L. affirme : « *La solidarité internationale s'impose aussi bien pour soutenir la classe ouvrière dans ses revendications démocratiques que pour prévenir une éventuelle intervention de l'U.R.S.S. contre ces revendications. En luttant pour ces libertés, la classe ouvrière polonaise lutte aussi pour l'indépendance de la Pologne.* »

● *Les comités communistes pour l'autogestion (trotskistes)* soulignent que « *la lutte des travailleurs polonais constitue un formidable encouragement pour tous ceux qui luttent à l'Est ou à l'Ouest pour un socialisme authentique démocratique, autogestionnaire, et qui y voient la seule réponse à la double crise des blocs capitalistes et bureaucratiques, qui risquent de précipiter le monde dans la guerre* ». Les C.C.A. indiquent qu'ils prendront « *les initiatives nécessaires pour que se constitue en France un large mouvement unitaire d'information et de solidarité avec la lutte des travailleurs polonais* ».

● *Le syndicat C.G.T. des correcteurs de Paris et de la région parisienne*, dans un télégramme à l'ambassade de Pologne en France, « *affirme son soutien résolu aux travailleurs polonais en grève, notamment pour l'obtention de syndicats libres ; il demande la libération de Jacek Kuron et des membres du KOR emprisonnés* ».

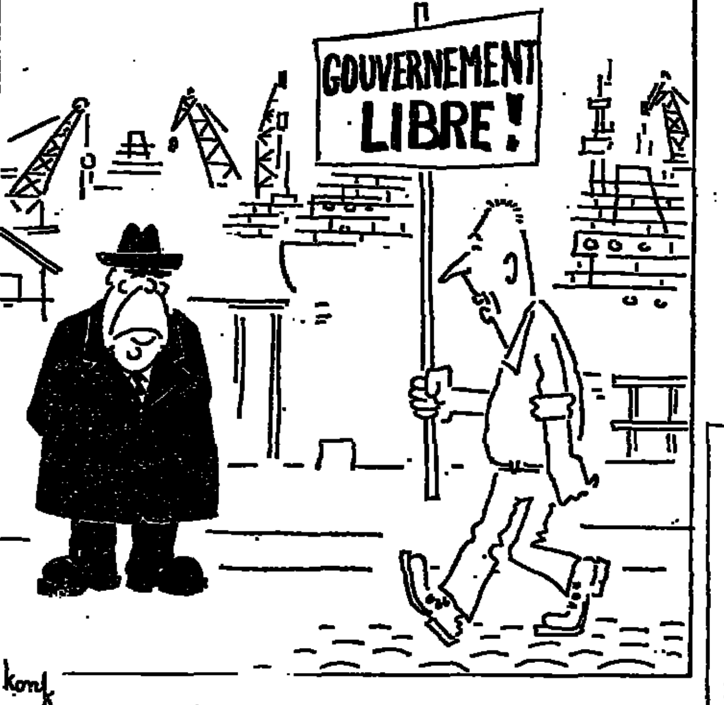
● *D'importants retards* allant jusqu'à vingt-quatre heures perturbent, depuis plusieurs jours, l'activité des aéroports de Moscou qui accueillent le trafic intérieur à l'Union soviétique. Officiellement, les autorités mettent ce chaos sur le compte du mauvais temps. Les observateurs militaires occidentaux n'excluent pas, pour leur part, que des appareils de l'Aeroflot, la compagnie aérienne soviétique aient pu être réquisitionnés pour le transport de soldats devant participer aux manœuvres en R.D.A. — *(A.F.P.)*

TÉMOIGNAGE

Sur la voie du « printemps de Prague » ?

par PAVEL TIGRID (*)

Sur les vingt et une revendications du *comité inter-entreprises* de Gdansk, six sont expressément politiques : elles portent notamment sur la reconnaissance de syndicats libres, le respect de la liberté d'expression, de publication et d'impression, la libération de tous les prisonniers politiques, la suppression des privilèges de l'appareil du parti. Des exigences identiques avaient été formulées pendant le « printemps de Prague » et avaient été jugées inacceptables, voire inadmissibles non seulement par les *« durs »* de Prague et de Moscou, mais aussi par les communistes réformistes modérés. L'un des griefs essentiels du Kremlin fut la suppression de la censure par Dubcek. Ce fut, d'ailleurs, la seule concession réellement appliquée, mais elle constitua l'une des causes (ou *plutôt* des prétextes) de l'intervention militaire.



(Dessin de KONK.)

Obtenir des résultats partiels

Douze ans plus tard, en Pologne, les revendications politiques sont tout autant inacceptables, voire inadmissibles, non seulement pour Moscou mais aussi pour Gierek. La raison en est simple. Prenons comme exemple une seule des exigences, fondamentale il est vrai, des grévistes polonais dans la formulation de leur porte-parole, Lech Walesa : *« Nous voulons des syndicats libres, c'est-à-dire un contre-pouvoir. »* Dans un régime qui se maintient en accaparant le pouvoir, un tel contre-pouvoir n'a jamais été et ne sera jamais accepté ; ce serait le début de la fin. un tel contre-pouvoir mènerait logiquement et inexorablement (le « printemps de Prague » l'a démontré) à un régime d'une autre structure (même avec le maintien de la socialisation des biens de production), radicalement différent de celui dont il est né sans que pour autant le cordon ombilical qui les relie puisse être tranché. Non seulement parce que les chars soviétiques se seraient mis en mouvement, mais parce que l'on trancherait ainsi l'artère vitale par laquelle l'establishment au pouvoir pompe le pouvoir exclusif indispensable à sa survie.

Cela ne signifie pas pour autant que les Polonais devraient renoncer à formuler des revendications politiques. Bien au contraire, s'ils ne le faisaient pas, leur bataille serait perdue d'avance parce qu'une réforme sociale et économique, valable et durable, n'est pas possible sans une réforme politique en profondeur et, partant, sans des changements de la structure du régime (cela aussi est une des expériences du « printemps de Prague »). Est-ce alors un cercle vicieux ? Dans une certaine mesure, assurément — mais, en même temps, il faut constater une différence essentielle, historique, entre le « printemps de Prague » 1968 et l'été polonais de 1980 : à la tête de la révolte polonaise il n'y a ni des représentants de l'establishment qui voudraient améliorer un régime qui a fait faillite, ni des communistes réformistes romantiques, même pas des intellectuels qu'il est aisé de réduire au silence, mais des ouvriers dans leurs usines, des centaines de milliers d'entre eux. Et à leurs côtés, invités par eux, des intellectuels-experts.

C'est une coalition qui inspire le respect, que l'on ne saurait ignorer ou sous-estimer à condition qu'elle tienne, qu'elle croisse et qu'elle se renforce. Lénine ne se trompait pas à cet égard et, à Varsovie comme à Moscou, on le comprend aussi. C'est pourquoi la révolte polonaise est moins menacée par les chars que par la tactique du *« salami »* de l'establishment : fatiguer les ouvriers par des négociations interminables, briser leur unité, les allécher par des promesses qui ne seront pas tenues en fin de compte.

Pour l'essentiel, les ouvriers ont bien fait d'élever des revendications optimales, ils pourront toujours en rabattre. Car si un régime post-stalinien ne peut être changé dans ses structures, on peut obtenir des résultats partiels qui, du moins pour un certain temps, rendront la vie de l'homme plus supportable, plus juste et plus digne.

(*) Journaliste et écrivain d'origine tchèque (*Printemps de Prague*, le Seuil, *Amère révolution*, Albin Michel).

Union soviétique

Le prêtre orthodoxe Gleb Yakounine a été condamné à cinq ans de camp

Moscou (A.F.P.). — Le Père Gleb Yakounine, fondateur du « Comité chrétien pour la défense des croyants », a été condamné jeudi 28 août à cinq ans de camp à régime sévère suivis de cinq ans d'assignation à résidence pour « activités antisoviétiques ».

Ordonné prêtre en 1962, à l'âge de vingt-sept ans, le Père Yakounine est devenu très vite l'un des chefs de file de la dissidence au sein de l'Eglise orthodoxe. En 1965, il dénonce, dans une lettre au patriarche Alexis, la collaboration d'une partie du clergé avec les autorités pendant les persécutions religieuses de l'époque khrouchtchévienne. Cette lettre lui vaut d'être interdit l'année suivante, et il servait depuis 1966 comme chantre et lecteur dans diverses églises de la région de Moscou. En 1975, il rédige avec un laïc, M. Lev Regelson, une lettre à l'assemblée œcuménique des Eglises, à Nairobi, dans laquelle il appelle les chrétiens à s'unir pour la défense de *« leurs frères persécutés »*. En 1976, il fonde, avec l'archidiacre Haibouline et M. Viktor Kapitantchouk, le « comité chrétien pour la défense des croyants », qui, depuis quatre ans, informe l'opinion publique et les journalistes occidentaux à Moscou des procès intentés pour des motifs religieux aux orthodoxes, aux catholiques lituaniens, aux adventistes du septième jour ou aux baptistes. Depuis l'arrestation du Père Yakounine, en novembre 1979, celle du physicien Lev Regelson en décembre et de celle de M. Kapitantchouk, quelques mois plus tard, le comité n'a plus guère d'activités.

Ni les journalistes occidentaux ni les amis du prêtre dissident n'ont pu assister au procès. L'agence Tass a annoncé le verdict jeudi et affirmé que des *« preuves irréfutables des liaisons criminelles de Yakounine avec les centres subversifs de l'étranger »* ont été présentées au tribunal. Le département d'Etat américain s'est vivement élevé, dès jeudi, contre la condamnation. « *Nous déplorons ce procès, qui revient à une persécution religieuse, ainsi que la condamnation du pope* », a notamment déclaré son porte-parole.

D'autre part, une peine de quatre ans de camp suivie de cinq ans d'assignation à résidence a été requise jeudi à Moscou contre la dissidente Tatiana Velikanova, dont le procès devrait s'achever ce vendredi. Mme Velikanova est également accusée de *« diffusion de calomnies antisoviétiques »*. On lui reproche en particulier sa participation à la *Chronique des événements en cours*, journal clandestin qui, depuis plus de douze ans, donne des informations sur les arrestations et les procès de dissidents.

A Alma-Ata

M. LEONID BREJNEV DÉNONCE LA POLITIQUE « EXTRÊMEMENT DANGEREUSE » DES ÉTATS-UNIS

Moscou (A.P.). — Dans un discours télévisé prononcé à Alma-Ata, M. Brejnev a dénoncé, vendredi 29 août, la politique « extrêmement dangereuse » des Etats-Unis et a mis l'Occident au défi d'imiter les initiatives soviétiques en matière de désarmement.

Il a également déclaré que l'Union soviétique « ne sera jamais isolée » par des embargos ou des boycottages. Ses récentes rencontres avec des dirigeants français et ouest-allemands en sont la preuve, a-t-il dit.

M. Brejnev a encore déclaré que la pression américaine sur l'Iran est « inacceptable », que l'Union soviétique est disposée à développer des relations « importantes et fructueuses » avec le Japon, mais que des forces « extérieures » poussent Tokyo à une militarisation et que la politique chinoise reste hostile à l'égard de l'Union soviétique, en dépit de certains changements intérieurs en Chine.

M. Brejnev, rentré récemment de vacances en Crimée, semblait en bonne santé.

EUROPE

Italie

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT DE BOLOGNE

Les vingt-huit mandats d'arrêt lancés par le parquet visent des extrémistes néo-fascistes de premier plan

De notre correspondant

Rome. — L'enquête sur l'attentat de la gare de Bologne, qui fit quatre-vingt-quatre morts le 2 août dernier, semble être arrivée à un tournant. Les magistrats instructeurs de la capiatle émilienne ont lancé, jeudi 28 août à l'aube, vingt-huit mandats d'arrêt contre des extrémistes néo-fascistes de premier plan (nos dernières éditions du 29 août). Plus d'une quinzaine d'arrestations ont, d'ores et déjà, été effectuées, essentiellement en Emilie-Romagne, mais surtout à Rome et dans le Latium. Certaines de ces inculpations visent des présumés terroristes déjà emprisonnés pour d'autres délits. Tous ces mandats d'arrêt portent les accusations de *« participation à association subversise et constitution de bande armée »*, ainsi que celle d'avoir reconstitué le groupe terroriste « noir », Ordine Nuovo, dissous en 1973. Mais certains des inculpés sont aussi explicitement accusés de « participation à la conception et l'organisation exécutive du massacre de la gare de Bologne », attentat qui, selon le communiqué des magistrats, s'intègre totalement dans le programme et le projet de l'organisation terroriste néo-fasciste qu'ils pensent avoir démantelé.

C'est la première fois depuis le début de l'enquête que des inculpations font explicitement référence à l'attentat du 2 août. Est-ce l'indice que les enquêteurs sont enfin sur la bonne piste ?

L'hypothèse des magistrats bolognais s'appuie, pour une part, sur les enquêtes effectuées à Rome par le substitut du procureur, M. Mario Amato, abattu le 23 juin dernier par les NAR (Noyaux armés révolutionnaires). Le groupe terroriste Ordine Nuovo, fondé en 1056 pa rClemente Graziani (en fuite depuis six ans) et Pino Rauti (passé désormais au M.S.I., le parti officiel néo-fasciste), avait été dissous en 1973 pour le rôle joué dans la « stratégie de la tension », et notamment les attentats à la bombe des années 1969-1974. Après diverses tentatives avortées, comme celle d'Ordine Nuovo, ce groupe se serait reconstitué définitivement dès 1977. Les différents sigles depuis adoptés par le terrorisme noir — NAR, M.R.P. (Mouvement révolutionnaire populaire), Terza Posizione ou COP (Communauté organique du peuple) — ne seraient que les divers aspects d'une seule et même organisation terroriste « néo-nazie et néo-fasciste ».

Les NAR étaient apparus à Rome en mars 1978, lors de l'attaque d'une armurerie, qui coûta la vie à l'un de leurs fondateurs, M. Francesco Anselmi. Depuis, ils ont commis dans la capitale italienne six assassinats et une dizaine d'attentats, en s'inspirant des méthodes du « terrorisme sélectif » des Brigades rouges. Ils ont abattu, en 1979 et 1980, un jeune communiste devant une section de son parti, un policier devant l'ambassade du Liban, un électricien confondu avec un « avocat délateur », un jeune autonome chez lui, sous les yeux de ses parents, un policier de garde devant un lycée et le juge Mario Amato. Le groupe M.R.P. signa des attentats à la bombe (cent victimes) sur des cibles « symboliques », comme la mairie de Rome ou la prison de la capitale italienne, en 1979.

L'identité des personnes arrêtées n'est pas encore rendue publique, car l'opération est toujours en cours. Mais des indiscrétions amplement rapportées par la presse nomment parmi elles MM. Paolo Signorelli, Aldo Semerari et probablement Claudio Mutti, tous trois connus de longue date comme des leaders et des idéologues de l'extrême droite, dite « révolutionnaire ». M. Paolo Signorelli, 42 ans, professeur d'histoire et de philosophie au lycée De Santis à Rome, avait déjà été arrêté deux fois en 1979. La première, le 11 janvier, pour détention d'arme (une hache), la seconde, le 7 juin, sur mandat du substitut Mario Amato, pour sa participation au NAR.

Il avait été relâché les deux fois faute de preuves suffisantes. Longtemps membre de l'aile dure du M.S.I., il en avait été exclu en 1976. Au côté de M. Aldo Semerari, un médecin légiste du tribunal de Rome, il animait la revue *Terza Posizione*, un journal de l'extrême droite néo-fasciste, qui n'hésite pas à reprendre le vocabulaire et les formules de l'extrémisme de gauche, et même tend la main aux « autonomes » au nom de « la lutte commune contre le régime ».

Des indiscrétions

M. Semerari avait été, pour sa part, déjà éclaboussé dans les enquêtes autour du groupe M.R.P. M. Claudio Mutti, 34 ans, professeur de lettres à l'université de Parme, spécialiste de langues orientales, avait été arrêté en 1974 pour des attentats revendiqués par le groupe *Ordine Nuovo* et accusé de reconstitution du parti fasciste. Il est considéré comme l'un des proches de M. Franco Freda, l'un des condamnés pour l'attentat de la banque de l'agriculture à Milan, qui fit seize morts le 12 décembre 1969. Chez lui, au cours d'une perquisition en 1974, avait été trouvée une lettre de M. Gianni Giannettini (l'agent du S.I.T., le service secret italien, condamné, lui aussi, pour l'attentat de Milan) lui fixant des rendez-vous à Paris.

Dès le lendemain de l'attentat de Bologne, magistrats, forces de l'ordre et même président du conseil avaient aussitôt accusé l'extrême droite néo-fasciste et les NAR. Deux coups de téléphone, en effet, avaient revendiqué le massacre en leur nom. Mais, par deux autres coups de téléphone et même par un tract qu'ils ont fait distribuer à Venise, ils ont nié leur participation à l'affaire.

Quels éléments ont pu recueillir en un mois les enquêteurs pour justifier leurs accusations ? Ils restent très prudents : *« Ces arrestations sont un point de départ de l'enquête pas un point d'arrivée »*, ont-ils affirmé dans une conférence de presse, jeudi 28 août, à Bologne. Les pistes de M. Marco Affatigato, arrêté à Nice le 6 août dernier, tout comme celle de l'ex-inspecteur des renseignements généraux français, M. Paul-Louis Durand, avaient été jugées « périphériques » par les enquêteurs. Elles n'en avaient pas moins amené à l'arrestation à Bologne d'un jeune néo-fasciste de dix-sept ans, M. Luca de Orazi (*le Monde* du 15 août), considéré comme l'un des membres de cette nouvelle organisation terroriste. Des magistrats ont affirmé que *« c'est l'élargissement de cette dernière enquête »* qui a donné les éléments d'accusation nécessaires aux vingt-huit mandats d'arrêt émis jeudi.

(Intérim.)

Turquie

Le parti pro-islamique dépose une motion de censure contre le gouvernement qu'il soutient

De notre correspondant

Ankara. — La motion de censure contre M. Erkmen, ministre des affaires étrangères, a été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, qui en discutera le 2 septembre. Les élus du parti républicain, représentant l'opposition, ont en l'occurrence soutenu ce texte déposé par le Parti du salut national (pro-islamique), qui, lui, appartient à la coalition gouvernementale mais juge la diplomatie de M. Erkmen trop complaisante vis-à-vis des pays occidentaux, de la Grèce et d'Israël, avec qui le P.S.N. voudrait rompre les relations. Ankara a d'ailleurs annoncé la fermeture de ses consulats à Jérusalem (lire page 5 l'article de Francis Cornu).

Accoutumé depuis longtemps à des volte-face spectaculaires, le Parti du salut national avait soutenu *« à contre-cœur »* le cabinet Demirel en lui votant la confiance en juillet (*le Monde* du 4 juillet). Mais il avait auparavant discuté avec M. Ecevit la formation d'une autre coalition. A-t-il, cette fois, décidé d'en finir avec M. Demirel ?

Un démenti de M. Demirel

C'est dans ce climat qu'est intervenu le quotidien *Hurriyet* (centre), à très fort tirage, qui, depuis trois jours, a publié des photocopies de documents émanant de la police allemande à l'encontre de M. Erbakan, leader du Parti du salut national, et d'un de ses amis. Un ancien député de cette formation, M. Halit Kahraman, arrêté en mars 1979 en Allemagne fédérale avec 3 kilos et demi d'héroïne, les aurait dénoncés comme ses principaux pourvoyeurs, qui lui auraient promis 20 000 marks de commission.

Le Parti du salut national a immédiatement accusé le gouvernement d'avoir été à l'origine de la fuite des documents diplomatiques et policiers allemands. *Hurriyet* en avait cependant déjà parlé en mars 1979, et l'hebdomadaire *Stern*, en octobre dernier, avait cité les noms de MM. Erbakan et Adak, en relation avec la condamnation à sept ans de prison de l'ex-député par le tribunal de Duisburg. A l'époque, le gouvernement Ecevit, alors au pouvoir, avait cru utile d'indiquer qu'aucune démarche n'avait été faite par les autorités ouest-allemandes.

Selon *Hurriyet*, c'est en juillet 1979 que Bonn demanda l'ouverture d'une enquête à propos de MM. Erbakan et Adak.

Mais le 28 août, le leader du Parti du salut national a repris une telle démarche à son compte en saisissant le procureur de la République d'Ankara et le ministère de la justice, se disant prêt à déposer sans s'abriter derrière l'immunité parlementaire. Il a accusé ses « rivaux politiques » de la calomnier.

Le premier ministre, M. Demirel, a démenti être à l'origine de la fuite des documents secrets. Le quotidien *Tercuman*, proche du pouvoir, indique ce 29 août que le procureur général de Duisburg confirme qu'en 1979 il demanda à Ankara, par la voie diplomatique, l'ouverture d'une enquête contre MM. Erbakan et Adak.

Simultanément, on fait état de reprises de contacts discrets entre les dirigeants du Parti du salut national et ceux du parti républicain du peuple, qui pourraient déboucher sur la formation d'un nouveau gouvernement. Quant au terrorisme, il a fait de nouvelles victimes : dix-sept pour la seule journée du 28 août.

ARTUN UNSAL.

AFRIQUE

LA FAMINE EN OUGANDA

L'aide étrangère a permis d'assurer pour six mois le ravitaillement des populations

De notre envoyée spéciale

Kampala. — *« Pourquoi vous préoccupez-vous du Karamoja ? » « Où est-ce ? » « C'est de la folie d'aller là-bas. »* A Kampala, on se soucie fort peu de la province du Nord-Est, traditionnellement abandonnée à elle-même.

Que l'on meure de faim à une journée de route de la capitale ne préoccupe pas outre mesure les étudiants de Maherere, dont on pourrait apparemment attendre mieux que l'indifférence des autres Ougandais. La famine n'est pas évoquée, fût-ce en une ligne, dans les deux hebdomadaires de langue anglaise, *The Citizen* et *weekly Topic* qui préfèrent consacrer leur « une » aux promesses électorales de leurs candidats respectifs.

Grâce à l'intervention tardive, ais assive de ultiples organisations internationales, les Karaojong seblent pouvoir échapper au pire pour au moins six mois. On dispose, en effet, aujourd'hui d'assez de nourriture, de médicaments, d'argent pour sauver le Karamoja à court terme, l'ONU qui a repris ses convois de vivres, espère en acheminer 500 tonnes par semaine ce qui serait suffisant puisque les besoins de la population de la région sont évalués à 1 800 ou 2 000 tonnes par mois. Encore faut-il que cette nourriture soit bien acheminée dans tous les centres de distribution, ce qui exige une coordination et un minimum d'organisation dans la distribution des secours. L'absence d'un gouvernement responsable qui devrait normalement assurer cette coordination, permet le développement d'une sorte de « guerre de la charité » qui entrave une action efficace et rapide.

Aux côtés de l'ONU et de ses organisations annexes PNUD-H.C.R., PAM, UNICEF, des organisations humanitaires françaises, Médecins du monde, Médecins sans frontières, Ordre de Malte, A.I.C.F., Croix-Rouge, Hôpital sans frontières, des organisations privées telles Save the Children Fund et l'OXFAM (britannique), CARE (américain), la Church of Uganda (protestante) travaillent, en effet, dans le Karamoja en ordre dispersé (1).

La répartition des tâches

Certaines de ces associations, qui font toutes œuvre utile, restent jalouses de leurs prérogatives et hésitent à mettre en commun leurs ressources. Elles refusent, par exemple, de révéler au PAM le contenu de leurs envois de vivres si bien que des centres de distribution croulent sous les boîtes de biscuits protéinés mais manquent totalement de farine ou de lait. A Kaabong, trois infirmières, d'une organisation britannique, se sont opposées à l'arrivée immédiate d'un médecin français préférant attendre *« quelqu'un de la maison »*. Il est *vrai* que les Britanniques ne voient pas toujours d'un bon œil l'*« intrusion »* française, notamment militaire sur une ancienne terre de la Couronne. Londres avait pourtant refusé d'accéder aux demandes de l'ONU de fournir un hélicoptère pour surveiller l'acheminement des convois de vivres.

Pour leur part, les organisations humanitaires françaises se sont réunis dernièrement à Kampala pour se répartir les tâches et étudier la meilleur utilisation possible des hélicoptères PUMA de l'armée. C'est ainsi que Médecins du monde et l'Ordre de Malte, qui travaille ensemble, vont concentrer leurs efforts sur le Sud-Ouest de la province où opèrent déjà dix-sept personnes, tandis que Médecins sans frontières restera dans le Nord à Katido, où l'on n'en trouve encore que deux, et à Katakwi, près de Soroti.

Les organisations d'aide sont cependant conscientes de leur insuffisance. Les demandes adressées à Paris, qui en dehors de l'aide militaire ponctuelle décidée personnellement par le chef de l'Etat, a consacré 3 millions de francs aux besoins immédiats du Karamoja, on tquelquefois été surprenantes. Ainsi, à Kampala, l'envoi de trois cent mille doses de vaccins (rougeole-B.C.G., poliomyélite) n'était pas utile, les médecins présents sur place n'étant guère en mesure d'organiser une telle campagne de prévention. De même, l'installation à grands frais de l'hôpital sans frontières pour lequel le gouvernement a versé 1 million, ne semble pas constituer une priorité dans une telle situation. La salle de radiologie, installée dans une cellule désaffectée de Namalu, rendrait jaloux bien des directeurs d'établissements africains, mais n'était pas indispensable. L'aide humanitaire du gouvernement, coordonnée sur place par l'ambassadeur de France qui n'avait jamais, avant une visite éclair en hélicoptère à Namalu, visité le Karomoja, aurait sans doute gagné à être mieux préparée. La mission de M. Leclerc, responsable au Quai d'Orsay de l'*« Opération Ouganda »*, permettra peut-être l'organisation à plus long terme d'une véritable coopération franco-ougandaise pour sauver le Karomoja. On comprendrait mal en tout cas que l'action française, spectaculaire et massive, s'arrête aussi soudainement qu'elle a commencé.

Sur le plan de l'efficacité, selon le coordonnateur de l'ordre de Malte, on manque surtout de bénévoles acceptant de gérer, durant au moins six mois, les centres de distribution de vivres où il n'est pas toujours nécessaire d'immobiliser un médecin. Il est en effet indispensable de décentraliser au maximum ces centres pour éviter de trop grands déplacements de population. L'A.I.C.F. se propose de lancer un appel aux bonnes volontés.

L'effort de la C.E.E.

La courte durée du séjour (d'un mois à deux mois et demi) du personnel de santé qui travaille sur place rend difficile d'autre part la restauration à long terme des structures médicales existantes. De très nombreux petits dispensaires existent dans les campagnes, et il suffirait de réinstaller et de payer les assistants locaux pour les remettre en marche. Ces infirmiers, souvent bien formés, ont pour la plupart, faute de salaire, abandonné leur poste et vendu les stocks de médicaments pour subsister.

Si les razzias de troupeaux qui se sont toujours pratiquées dans ces régions plus ou moins incontrôlées ont pris des proportions catastrophiques, c'est bien évidemment à cause des séquelles de la guerre qui ont transformé les pillards traditionnels armés de lances en grandes compagnies équipées d'un matériel meurtrier. Les raids dans le Karamoja donnent lieu à un trafic fructueux avec le Kenya et le Soudan auquel participent jusqu'à des ministres ougandais.

En l'absence d'une volonté politique à Kampala, le sauvetage du Karamoja passe aussi par l'action des missionnaires établis depuis de longues années dans cette région qu'ils connaissent bien et dont beaucoup parlent la langue. Ceux-ci voient pourtant avec réticence déverser gratuitement une aide massive qui pourrait *« clochardiser »* à jamais les populations. C'est pour cette raison qu'ils exigeaient, au début de la famine, quelques shillings symboliques contre toute remise de nourriture. Certaines organisations humanitaires ne l'ont pas compris.

La C.E.E. qui a fourni un million de houes aux paysans ougandais, dont quarante-cinq mille dans le Karamoja, connaît pour sa part l'importance d'une participation des paysans. Ainsi chaque houe est-elle vendue 35 shillings, prix tolérable, et l'argent récolté par la banque d'Ouganda doit servir à financer d'autres projets agricoles. La C.E.E., qui est intervenue dès le mois de mars dans le Karamoja, a fourni un effort considérable pour venir en aide à ces populations, et avait accordé au lendemain de la chute d'Amin Dada une aide immédiate à court terme de 110 millions de francs.

Tous les experts internationaux sont en effet conscients du fait que l'épreuve du Karamoja n'est que l'un des aspects de la tragédie d'um pays à la dérive, et que toute solution partielle, si généreuse soit-elle, ne peut être qu'un palliatif.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) P.N.U.D. : Programme des Nations unies pour le développement ; H.C.R. : Haut Commissariat des réfugiés ; PAM : Programme alimentaire mondial ; Médecins du monde, 22, rue de Condé, 75006 Paris ; Médecins sans frontières, 161, boulevard Lefebvre, 75015 Paris ; Ordre de Malte, 4, avenue Marceau, 75008 Paris ; A.I.C.F. (Association internationale contre la faim), 13, rue d'Uzès, 75002 Paris ; Croix-Rouge, 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris.

Éthiopie

ADDIS-ABEBA DÉMENT LA « PRÉTENDUE INCURSION » DE SES FORCES EN SOMALIE

Le ministère éthiopien des affaires étrangères, cité par l'agence Tass, a catégoriquement démenti, le jeudi 28 août, les *« allégations de la propagande somalienne sur la prétendue incursion de troupes éthiopiennes en territoire somalien »* (*le Monde* du 29 août). Addis-Abeba dénonce les *« provocations systématiques de la Somalie contre l'Ethiopie et l'installation de bases américaines en territoire somalien »*.

A Mogadiscio, le président Syaad Barre a félicité les forces armées somaliennes pour le *« courage »* dont elles ont fait preuve en repoussant *« l'invasion éthiopienne »*. Selon l'agence de presse somalienne Sonna, il y a eu, au cours des combats, au moins quatre-vingt-dix morts et soixante-dix blessés du côté éthiopien, vingt morts et trente blessés du côté somalien.

D'autre part, M. John Trattner, porte-parole du département d'Etat, a indiqué, le jeudi 28 août, à Washington, que les *« escarmouches »* qui ont eu lieu dans le nord-ouest de la Somalie avaient pris fin, et que le gouvernement somalien *« semble comprendre la nécessité d'une solution politique et non militaire au conflit de l'Ogaden »*.

Selon le *Washington Post*, dans un article reproduit par *l'International Herald Tribune* du 29 août, la C.I.A. aurait informé la commission des affaires étrangères de la chambre des représentants américains du maintien en Ogaden d'éléments de l'armée régulière somalienne — de trois cents à mille hommes — qui serviraient comme *« volontaires »* dans les rangs du mouvement de libération de la province. Sur la base de ces informations, le Congrès, redoutant que les Etats-Unis soient entraînés dans le conflit, pourrait hésiter à ratifier l'accord récemment paraphé par Washington et Mogadiscio et mettant à la disposition de l'armée américaine, en échange de crédits militaires, l'ancienne base soviétique de Berbera.

Namibie

● *Trente-sept guérilleros et un membre des forces armées sud-africaines* ont été tués, cette semaine, dans le nord de la Namibie, a annoncé, le jeudi 28 août, un porte-parole militaire sud-africain. Selon les statistiques officielles sud-africaines, ces morts portent à sept cent dix les pertes de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) depuis le début de l'année. Pendant la même période, selon ces sources, 72 militaires sud-africains ont été tués dans le nord de la Namibie. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Haïti

Un million deux cent mille personnes sont menacées de famine

Genève *(A.F.P.)*. — Un nouvel « Ouganda » menace Haïti, si la population du sud et du sud-est de l'île n'est pas assistée d'ici à la nouvelle récolte de fin d'année, a déclaré, jeudi 28 août à Genève, M. Jean-Claude Marty, délégué de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. M. Marty rentrait d'Haïti, dont la partie méridionale a été dévastée le 6 août par le cyclone Allen.

Selon M. Marty, un million deux cent mille personnes sont menacées de famine après la destruction totale des récoltes du sud de l'île. Le cyclone a fait, selon les estimations du gouvernement de Port-au-Prince, 400 millions de dollars de dégâts et tué deux cent cinquante personnes.

Les populations sinistrées, a encore dit le délégué de la Croix-Rouge, ont pu subsister, jusqu'à présent, grâce au fait que les cultures vivrières étaient presque arrivées à maturité lorsqu'elles ont été détruites (à 80 %), de sorte que les Haïtiens se sont, dans un premier temps, nourris des débris tombés au sol. L'aide internationale a pris la relève pour assurer l'essentiel jusqu'à la fin du mois de septembre. Mais, a indiqué M. Marty, la question de survie se posera ensuite, en attendant la récolte de fin d'année, pour un million deux cent mille personnes qui souffrent déjà de malnutrition chronique.

De plus, a conclu le délégué de la Croix Rouge, à l'anéantissement des cultures vivrières s'ajoute la destruction à 50 % des cultures d'exportation, en particulier du café, dont la reconstitution des plants demandera des années.

● *Le Club des droits socialistes de l'homme* organisera un hommage « aux mères de la place de Mai et à toutes les vicitmes des dictatures latino-américaines » le vendredi 10 octobre au Palais des congrès, à Paris.

● *Quelques milliers de manifestants se sont rassemblés* jeudi 28 août à proximité de l'ambassade de Bolivie à Paris à l'appel du parti communiste français, pour dénoncer « les crimes de la junte militaire bolivienne ». M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central, a dénoncé « le silence du gouvernement français sur la situation actuelle en Bolivie ».

Brésil

SELON LE GOUVERNEMENT

Les attentats d'extrême droite visent à enrayer le processus d'ouverture politique

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Une foule évaluée à dix mille personnes a participé jeudi 28 août, à Rio, aux obsèques de la secrétaire de l'ordre des avocats du Brésil, Lyda Monteiro, tuée la veille par l'explosion d'une bombe dans son bureau (*le Monde* du 29 août).

Sous les pancartes et bannières des diverses formations politiques de l'opposition, des syndicats, du comité brésilien de l'amnistie, de l'union des étudiants du Brésil, la foule a défilé pendant quatre heures entre le siège de l'ordre des avocats et le cimetière de Sao-Joao-Baptista sur un parcours de 6 kilomètres. Les participants chantaient l'hymne national et scandaient des slogans comme *« o povo unido jamais sera vencido »* (le peuple uni ne sera jamais vaincu).

Le cercueil de Lyda Monteiro était recouvert du drapeau national. Parmi les personnalités politiques qui ont assisté à l'enterrement, on remarquait M. Leonel Brizola, président du parti démocrate travailliste et M. Hercules Correia, du parti communiste.

Tandis que se déroulaient les obsèques, une autre bombe était découverte dans l'immeuble de l'association de la presse brésilienne. L'engin a pu être désamorcé à temps.

A Sao-Paulo, deux engins de faible puissance ont explosé, jeudi, dans le jardin d'un immeuble résidentiel et dans un temple protestant, sans faire de dégâts. D'autre part, plusieurs bureaux ont été évacués à la suite d'alertes à la bombe. Le chef de la sûreté de Sao-Paulo a dû lancer un appel à la population pour qu'elle garde son calme. Déjà revendiqués, mercredi, par l'organisation d'extrême droite Phalange-Patrie nouvelle, les attentats à la bombe de Rio l'ont été également, jeudi, par une autre organisation d'extrême droite, qui avait fait parler d'elle il y a plusieurs mois : l'Avant-Garde de chasse aux communistes.

Selon le général Golbery, chef du cabinet civil de la présidence, *« les attentats visent à déstabiliser le gouvernement et à miner sa volonté d'ouverture politique »*.

« Le gouvernement n'a pas connaissance du rôle éventuel d'organisations para-militaires dans ces attentats », a dit le général. Il a ajouté que : *« Dans le cas contraire, le gouvernement aurait pris des mesures pour dissoudre ce genre d'organisations et enquêter sur leur responsabilité. »*



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

La Turquie ferme ses deux consulats généraux à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Les conséquences de l'adoption par Israël de la loi sur la réunification de Jérusalem ne se limitent plus au seul départ des ambassades installées dans la ville sainte. Alors que la Colombie annonçait à son tour le transfert de son ambassade à Tel-Aviv (1), la Turquie a décidé le jeudi 28 août de fermer ses deux consulats généraux à Jérusalem. Comme la plupart des pays, dont la France, qui disposaient d'une représentation consulaire à Jérusalem avant l'indépendance d'Israël et le partage de fait de la ville, la Turquie avait un consulat général dans le secteur israélien, et dans le secteur arabe administré jusqu'en 1967 par la Jordanie.

L'annonce de la mesure prise par le gouvernement d'Ankara a été accueillie avec consternation en Israël, parce que non seulement c'est la première fois que des consulats ferment leur porte depuis la relance du débat sur le statut de Jérusalem, mais aussi et surtout parce que la Turquie est le seul pays du monde islamique (avec l'Egypte maintenant) qui entretient des relations officielles avec l'Etat juif. A ce sujet les Israéliens soulignent ce vendredi que la Turquie conserve à Tel-Aviv une mission (en anglais *legation*) diplomatique, dirigée par un chargé d'affaires. La Turquie n'a jamais eu d'ambassade en Israël.

Après le vote de la Knesset le 30 juillet, le gouvernement Demirel avait rappelé à Ankara *« pour consultation »* son chargé d'affaires en poste à Tel-Aviv.

Autre effet de la vague de protestations internationales contre la politique israélienne, la Suisse, selon des sources israéliennes, aurait ajourné la conclusion d'un accord avec Israël concernant le régime de versement des pensions de retraite entre les deux pays, parce que ce document devait être signé à Jérusalem. L'ambassade de la Confédération helvétique est installée, comme la plupart des autres représentations diplomatiques, à Tel-Aviv.

FRANCIS CORNU.

(1) Sur les treize pays qui avaient le siège de leur ambassade à Jérusalem, seuls trois d'entre eux (la Bolivie, le Guatemala et la République Dominicaine) n'ont pas encore pris de décision (*le Monde* du 28 août).

Liban

LES ÉTATS-UNIS CONDAMNENT A NOUVEAU LES RAIDS ISRAÉLIENS DANS LE SUD

Les Etats-Unis ont condamné, jeudi 28 août, le nouveau raid lancé mercredi soir par les forces israéliennes au Sud-Liban. Le porte-parole du département d'Etat, M. John Trattner, a déclaré que *« toutes les parties concernées devraient immédiatement mettre fin à leurs initiatives militaires, qui ne font qu'aggraver le cycle de la violence »*.

Cette mise en garde intervient au lendemain de la déclaration de M. Moshé Arens, le président de la commission parlementaire de la défense, qui a affirmé dans une interview à la radio de l'armée qu'*« Israël ne pourra pas supporter longtemps encore l'existence d'un mini-Etat palestinien au Sud-Liban, dont la seule raison d'être est de nous faire la guerre »*.

Jordanie

M. MOUDAR BADRANE PRÉSIDE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Le roi Hussein de Jordanie a changé de gouvernement le jeudi 28 août. Il avait maintenu en fonction pendant deux mois celui du chérif Abdel Hamid Charaf, après la mort subite de ce dernier le 3 juillet 1980. Il s'était contenté alors de nommer un nouveau premier ministre « intérimaire » en la personne de M. Kassem Rimawi, qui a présenté jeudi sa démission.

Le nouveau cabinet, qui comprend vingt et un ministres, dont sept d'origine palestinienne, est présidé par M. Moudar Badrane, qui, avant d'être remplacé par M. Charaf, avait battu tous les records de longévité en demeurant à son poste plus de trois ans d'affilée (juillet 1976 - octobre 1979).

Aucune modification de la politique jordanienne, en particulier étrangère dite de « refus positif » (des accords de Camp David) n'est attendue. Dans ses directives au nouveau gouvernement, le roi Hussein insiste sur deux points : encourager l'Europe à persévérer dans la voie *« estimable et bienvenue »* où elle est engagée vis-à-vis de la crise du Proche-Orient, et préparer le prochain sommet arabe, qui doit, pour la première fois, se tenir à Amman, en novembre.

Le souverain jordanien a sans doute voulu disposer à ses côtés, pour cette occasion, d'un homme ayant l'expérience du pouvoir, de l'organisation et de la sécurité (M. Badrane a été directeur des renseignements généraux jordaniens de 1968 à 1970).

Dans sa réponse à l'adresse royale, M. Badrane, tout en reprenant les mêmes thèmes, a, de plus, souligné la nécessité *« de respecter les préceptes de l'islam sans fanatisme ni extrémisme »*.

LUCIEN GEORGE.

[Les principaux nouveaux ministres sont, à part le chef du gouvernement, M. Moudar Badrane, qui assume également le poste de la défense, MM. Marwan El Kassem (affaires étrangères), Salem Massaadeh (finances) et Suleiman Araar (intérieur).]

Iran

Amnesty International lance un appel pour que cessent les exécutions et les arrestations arbitraires

L'organisation humanitaire Amnesty International a publié, le vendredi 29 août, un appel au nouveau premier ministre iranien, M. Mohamed Ali Radjai, afin que soit mis un terme « aux exécutions et aux arrestations dont sont victimes des personnes en raison de leur origine ou de leurs convictions ».

Dans la lettre adressée à M. Radjai le 19 août, Amnesty International *« exprime sa profonde inquiétude devant les violations répétées des droits de l'homme commises depuis la révolution et particulièrement devant le grand nombre d'exécutions qui ont eu lieu. Le droit à un procès juste et équitable a constamment été dénié aux personnes déférées devant les tribunaux révolutionnaires islamiques »*.

A la lettre d'Amnesty International était joint un volumineux rapport sur les problèmes de la législation et des droits de l'homme en Iran. Ce rapport, fondé sur les constatations d'une mission qui s'est rendue en Iran en 1979 et sur l'étude de centaines de procès, conclut que de nombreuses personnes ont été exécutées sans avoir eu droit à un procès juste et équitable. Le rapport avait été adressé, avant publication, aux autorités iraniennes en janvier dernier, mais l'organisation n'a, à ce jour, reçu aucune réponse aux différentes questions soulevées.

La lettre au premier ministre exprime également l'inquiétude d'Amnesty International *« devant le nombre croissant d'arrestations de personnes considérées comme des opposants par les autorités iraniennes et parmi lesquelles figurent même des membres du Parlement. Dans de nombreux cas les personnes arrêtées avaient été des opposants actifs au régime du chah et certains avaient été emprisonnés en raison de leurs convictions politiques.*

» Les arrestations de membres des communautés bahaï, juive et, plus récemment, chrétienne, semblent remettre en question l'esprit de tolérance religieuse qui était censé régner après la révolution et que reflétait la nouvelle Constitution iranienne. Certains membres de ces communautés ont dû subir une longue détention sans inculpation ni procès et d'autres ont été condamnés à mort », affirme encore Amnesty International avant d'indiquer qu'*« elle accueillerait avec satisfaction toute possibilité de s'entretenir de ses préoccupations avec le premier ministre iranien ou avec les représentants diplomatiques de son pays.*

M. Dom Mintoff, premier ministre de Malte expulse les cinquante conseillers militaires libyens

« Malte considère l'attitude libyenne comme celle d'un ennemi et, dans une première étape, tous les militaires libyens servant dans le pays seront expulsés car ils représentent un danger pour la liberté de l'île», a annoncé, mercredi soir 27 août, un communiqué du ministère maltais des affaires étrangères. Les conseillers libyens, au nombre d'une cinquantaine, entraînaient les Maltais à l'utilisation et à l'entretien d'hélicoptères. Ainsi prend fin la lune de miel qui avait commencé en 1974 entre Tripoli et La Valette et qui avait atteint son point culminant en 1978.

Quelques années après l'indépendance de Malte, en 1964, le premier ministre travailliste, M. Dom Mintoff, qui venait d'être porté au pouvoir, avait décidé d'affranchir l'île de l'emprise britannique et de celle de l'OTAN pour en faire un *« pont entre l'Europe et l'Afrique »*. Il avait, entre autres, amorcé un rapprochement avec la Libye voisine. En 1975, à l'occasion d'une visite officielle à La Valette, le colonel Kadhafi proposa une *« exploitation en commun des eaux »* du plateau continental entre les deux pays. Deux ans plus tard, les choses demeurant dans le vague, M. Dom Mintoff demande que le *« partage à l'amiable »* soit confirmé par la Cour internationale de La Haye.

En attendant, Malte interrompt, en signe de bonne volonté, les recherches pétrolières effectuées par trois compagnies, Elf-Aquitaine, Texaco et Amoco. Le colonel Kadhafi faisant la sourde oreille, M. Dom Mintoff se rend à Tripoli en octobre 1978 ; l'habile colonel le renvoie aux comités populaires qui posent toutes sortes de conditions, notamment la propagation de l'islam et l'enseignement de l'arabe dans l'île et l'octroi de bases à la Libye. Le premier ministre maltais accepte certaines conditions mais se rend compte que la grogne commence à se faire entendre dans la population maltaise.

Il y a trois mois, en mai, il retourne à Tripoli, où le colonel Kadhafi ne le reçoit pas, mais le renvoie cette fois au numéro deux, le commandant Jalloud. Dans l'intervalle, la Libye avait promis de verser, en cinq ans, quelque 40 millions de livres pour compenser le manque à gagner de l'île, qui avait obtenu en 1979 le retrait définitif des forces de la Grande-Bretagne et de l'OTAN. Il semble toutefois que les promesses libyennes ne se soient pas concrétisées. Constatant la mauvaise volonté de Tripoli sur toute la ligne, M. Dom Mintoff passe à la contre-offensive début juillet : il ferme la Voix de l'amitié et de la solidarité, poste libyen émettant à partir de Malte depuis 1974, et, par le biais de l'ENI, demande à la Texaco de reprendre la prospection pétrolière.

Entre-temps, le 6 juillet, un attentat avait détruit les locaux de la Libyan Airlines et ceux du centre culturel libyen. Il est revendiqué, dans un communiqué adressé à *Jeune Afrique*, par le Fronte nazionalista maltese, qui affirme *« vouloir dénoncer les activités expansionnistes et annexionnistes de Kadhafi à Malte »*.

La Libye riposte et exerce des pressions. Le 25 août, l'Office national des hydrocarbures (ENI) publie à Rome un communiqué annonçant qu'une semaine plus tôt, deux unités de la marine libyenne, dont un sous-marin, ont menacé la plate-forme pétrolière Saipem II, installée sur le banc de Medina, au sud de l'île de Malte. Les Libyens affirmant que les recherches étaient effectuées dans leurs eaux territoriales, l'ENI et la Texaco précisent avoir suspendu provisoirement leurs travaux. C'est dans ce contexte que M. Dom Mintoff a fait expulser les militaires libyens.

PAUL BALTA.

ASIE

Chine

M. DengXiaoping insiste sur une meilleure utilisation des compétences pour réaliser les «quatre modernisations»

M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre, a insisté, jeudi 28 août, devant la Conférence politique consultative du peuple chinois, sur la nécessité d'utiliser au mieux les compétences afin de réaliser les « quatre modernisations ». Il faut, a-t-il dit, « améliorer progressivement la vie matérielle et culturelle des Chinois », tout en renforçant une situation politique « caractérisée par la stabilité, l'unité et le dynamisme ».

Une assemblée de barbes blanches

De notre correspondant

Pékin. — La Conférence politique consultative du peuple chinois est un des hauts lieux politiques de la nouvelle Chine. C'est cette assemblée qui adopta en 1949 la première charte de la République populaire, elle est encore censée incarner l'union de tous les patriotes de Chine et, si le rôle directeur du parti communiste y est expressément reconnu, elle demeure le lieu où se retrouvent — par désignation ou cooptation — les représentants des diverses familles spirituelles constituant cette vaste nation.

Trente ans après la fondation du régime cette assemblée a sensiblement vieilli. Plusieurs membres de son présidium doivent être assistés pour gagner leurs places et le poids des ans pèse visiblement sur une partie de cet aréopage.

Çà et là, un peu isolés parmi les crânes chauves et les barbes blanches, quelques silhouettes plus jeunes : un effort a été accompli pour sélectionner dans de nouvelles générations les représentants des minorités nationales.

La plupart sont en costumes traditionnels et se repèrent de loin. Mais un examen attentif des rangs des délégués révèle aussi des diversités plus subtiles. Si le bloc vert des militaire en uniforme se distingue aisément, il faut y regarder de plus près pour reconnaître à leurs vêtements, leur coiffure les représentants des Chinois d'outre-mer — principalement de Hongkong et Macao — invités à siéger sous les vastes plafonds du Palais du peuple.

Un rôle de vedette, en cette séance inaugurale, est dévolu à M. Deng Xiaoping, président du comité permanent de la conférence. L'homme fort du régime sourit à la ronde, fume cigarette sur cigarette, évite — volontairement ou par nature — tout effet oratoire et prononce un bref discours d'ouverture du style le plus classique. Il y est question de la *« démocratie socialiste »*, mais aussi de *« la pensée de Mao Tsé-toung »*, de la modernisation du pays comme de la lutte contre *« l'hégémonisme »* et — inévitablement — du *« retour de Taiwan à la mère patrie »*.

Le bilan d'une année d'intersession est dressé par un vétéran des premières étapes de la révolution chinoise, M. Xu Deheng. Les annuaires américains les mieux documentés lui donnent plus de quatre-vingt-cinq ans, et rappellent qu'il étudia à Paris et à Londres dans les années 20. S'il n'a jamais milité les armes à la main, M. Xu Deheng incarne assez bien, comme « intellectuel de gauche », l'esprit dans lequel se réunissait jeudi la Conférence politique consultative.

Dans une Chine qui a relégué la révolution culturelle au rang des cauchemars, la force rénovée du mandarinat est telle que la caution d'une assemblée aussi vénérable que peu engagée, dénuée de toute initiative politique comme l'est la Conférence consultative, contribue à sa manière à l'établissement d'un équilibre au sein des organes du pouvoir.

ALAIN JACOB.

Thaïlande

Bangkok rouvre sa frontière avec le Laos

De notre correspondant

Bangkok. — La Thaïlande a annoncé, le jeudi 28 août, la réouverture de sa frontière avec le Laos et la levée partielle du blocus économique imposé depuis deux mois à ce pays sans débouchés maritimes à la suite d'un incident naval survenu sur le Mékong (*le Monde* du 17 juillet).

La décision de mettre un terme aux représailles imposées unilatéralement par les Thaïlandais a été prise par le Conseil national de sécurité réuni en présence du premier ministre, le général Prem Tinsulanond. Elle a été justifiée, de façon particulièrement vague, par *« des actions jugées satisfaisantes »* du gouvernement de Vientiane. Cependant, aucun détail n'a été fourni à ce sujet et le premier ministre lui-même a paru infirmer l'explication officielle en déclarant que la levée du blocus avait été décidée *« pour le peuple laotien et non pas pour le gouvernement »* communiste.

En effet, le geste de Bangkok ne paraît pas être l'aboutissement d'une nouvelle négociation ni de concessions majeures de la part de Vientiane. En juillet, après l'échec d'une tentative négociée entre les deux parties, les dirigeants thaïlandais, et le premier ministre en particulier, avaient adopté une position intransigeante, exigeant que la partie laotienne reconnaisse ses torts, présente ses excuses et paie les dommages subis en échange d'une réouverture de la frontière au commerce international. Ces conditions avaient paru d'autant plus inacceptables aux Laotiens qu'ils rejetaient sur Bangkok toute la responsabilité des incidents.

Le caractère volontairement flou de la déclaration officielle thaïlandaise, intervenant après une nette réduction de la tension frontalière, et, parallèlement, à un apaisement des propagandes antagonistes, permet de trouver une issue apparemment satisfaisante pour tous, puisqu'elle a reçu la sanction des militaires du Conseil national de sécurité. La partie laotienne devrait être satisfaite, sur le fond et dans la forme, de cette volonté de conciliation qui doit se traduire, ce vendredi, par la réouverture du point de passage frontalier de Nong-Khai par où transitent 80 % du commerce international du Laos.

Le blocus affectait également les projets de coopération et d'aide internationale, notamment des Nations unies, avec le Laos. On souligne, dans les milieux diplomatiques de Bangkok, que sa levée intervient à deux semaines de l'ouverture de la session de l'Assemblée générale des Nations unies au cours de laquelle les pays de l'ASEAN (1), solidaires de la politique thaïlandaise, vont s'efforcer de rallier le plus grand nombre de voix pour maintenir la légalité internationale du régime déchu des Khmers rouges et pour s'opposer à l'offensive diplomatique de Hanoï et de ses alliés en vue d'entériner le fait accompli vietnamien au Cambodge.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

Inde

Mme GANDHI SE PROPOSE DE MODIFIER LA CONSTITUTION POUR FAIRE FACE AUX TROUBLES RELIGIEUX ET ETHNIQUES

Le gouvernement de Mme Indira Gandhi a décidé mercredi 27 août de présenter au Parlement un projet de modification de la Constitution autorisant le pouvoir central à prendre des mesures d'exception pour faire face aux troubles ethniques et religieux qui se poursuivent dans plusieurs régions du pays.

Cet amendement prévoit que New-Delhi peut déclarer *« zone troublée »* n'importe quelle partie du pays, que le gouvernement local soit d'accord ou non. Le pouvoir central pourra envoyer dans ces secteurs des forces armées et mettre en place des tribunaux spéciaux chargés de juger les fauteurs de troubles.

Ce nouvel amendement devrait être promulgué sans difficultés, le parti de Mme Gandhi, le Congrès-Indira, disposant d'une majorité des deux-tiers à l'Assemblée. En vertu de la Constitution actuelle, qui avait été amendée en 1977 par le gouvernement précédent du Janata, seuls les gouvernements des Etats de l'Union peuvent décréter l'état d'urgence sur le plan local ; le gouvernement central ne peut exercer cette prérogative qu'en cas de rébellion armée ou de péril extérieur.

L'initiative de Mme Gandhi est considérée par l'opposition comme une atteinte aux droits constitutionnels des Etats de l'Union. L'opposition s'inquiète de mesures qui rappellent en partie la législation d'exception adoptée par Mme Gandhi pendant l'état d'urgence qu'elle avait imposé en 1975. — *(U.P.I., Reuter.)*

OCÉANIE

Vanuatu

CHEF DE LA RÉBELLION DE L'ILE D'ESPIRITU SANTO

M. Jimmy Stevens aurait décidé de déposer les armes

On annonce de source officielle à Port-Vila que le chef des rebelles du Vemarana dans l'île d'Espiritu-Santo, M. Jimmy Stevens, a déclaré jeudi 28 août à des représentants du gouvernement central qu'il avait décidé de déposer les armes ce vendredi. M. Stevens avait rencontré ces représentants à Luganville, la principale localité de Santo, pour négocier sa reddition ; il est ensuite rentré dans son quartier général du village de Vanafo — qui serait encerclé par le contingent de soldats de Papouasie — Nouvelle-Guinée — pour informer ses partisans.

Si cette reddition a effectivement lieu, elle devrait mettre fin à la tension qui se poursuit depuis des mois à Santo et qui s'était accentuée avec l'incendie mercredi près de Luganville d'une usine de traitement de la noix de coco par les séparatistes. Cette destruction a causé un dommage considérable à l'économie de l'île. En dehors de Santo, la situation tend à se normaliser dans le reste de l'archipel. Le flux des rapatriés vers Nouméa s'est réduit à quelques personnes et les prisons se vident progressivement à Port-Vila et à Luganville.

D'autre part, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a protesté jeudi auprès de la France au sujet d'émissions de Radio-Nouméa. M. Paulius Matane, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a remis au chargé d'affaires français, M. Jean-Paul Schricke, une note dénonçant l'utilisation de cette radio *« comme arme de propagande dans le but de créer un sentiment anti-papou en Nouvelle-Calédonie »*. Ce texte dénonce les accusations d'*« atrocités »* qui, selon Radio-Nouméa, auraient été commises par les parachutistes papous à Santo, ainsi que la présence dans cette île de *« ressortissants français engagés dans des activités subversives »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PROCES DE TROIS ANCIENS NAZIS, qui auraient participé à la déportation de dizaines de milliers de juifs polonais vers les camps de la mort entre 1942 et 1944, s'est ouvert le 28 août à Hambourg. Il s'agit de Ernest Benesch, soixante-dix-huit ans, Walter Stegemann, soixante-quatorze ans, et Ludwig Schroeder, soixante-sept ans, qui risquent une peine maximum de quinze ans de prison. D'autre part, un ancien journaliste, M. Werner Edgar Geiss, a été condamné le 28 août à Stade, en Basse-Saxe, à quinze mois de prison ferme pour avoir distribué lors du procès de l'ancien chef de la Gestapo parisienne, Kurt Lischka, en février, des tracts réfutant l'existence de chambres à gaz sous le régime hitlérien. — *(A.F.P., UPI.)*

Espagne

● UNE DIZAINE DE VILLAGES proches de Séville se trouvaient totalement paralysés, jeudi, par une grève générale dont le but est de protester contre l'indifférence du gouvernement face au chômage en Andalousie. La grève déclenchée à l'initiative du Syndicat ouvrier de la campagne (S.O.C.), a été suivie par les ouvriers agricoles, les travailleurs des usines de la région, les commerçants et les employés.

Pérou

● MINEURS ET EMPLOYES DE BANQUE EN GREVE. — Seize mille mineurs de Cuajone, la plus grande mine de cuivre du Pérou, exploitée par la compagnie américaine Southern, ont entamé jeudi 28 août une grève. Par ailleurs, vingt-cinq mille employés de banque devaient débrayer ce vendredi dans tout le pays pour une durée indéterminée.

Tchad

● M. GISCARD D'ESTAING a reçu à déjeuner, le jeudi 28 août, M. Senghor, chef de l'Etat sénégalais, avec lequel il s'est notamment entretenu de la question tchadienne. A l'issue de cette rencontre, M. Senghor a déclaré que les chefs d'Etat africains, ayant échoué dans leurs efforts pour mettre sur pied une force neutre dans le cadre de l'O.U.A. avaient dû se tourner vers les Nations unies. *« Je pense qu'au mois de septembre, on mettra en place une force des Nations unies*, a-t-il précisé, *ce qui permettra d'arriver à faire respecter le cessez-le-feu au Tchad. »*

société

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Les suppressions de formations universitaires

Au milieu de juillet, le ministère des universités publiait la liste des universités habilitées à délivrer à la prochaine rentrée des diplômes nationaux de second cycle (licence et maîtrise) et de troisième cycle (diplôme d'études approfondies — D.E.A. — et doctorat). Les enseignants présents dans leurs établissements constataient alors que les suppressions avaient été *nombreuses, atteignant même* le chiffre de 64 % pour les D.E.A. dans le domaine des sciences sociales (« le Monde du 16 juillet). Cette nouvelle répartition des formations universitaires, décidée souvent à l'encontre des avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), a suscité de nombreuses réactions.

Des universitaires se montrent inquiets *devant la disparition d'enseignement dont* ils ont la responsabilité. Ils s'étonnent des raisons qui ont motivé ces suppressions, alors que beaucoup de ces formations de troisième cycle permettaient à des étudiants de mieux s'insérer dans la vie active.

Nous publions les extraits les plus significatifs du courrier que nous avons reçu.

M. Jean-Louis Clerc, professeur à l'université de Nancy-I et membre du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) témoigne des débats qui ont eu lieu dans cette instance. Selon lui, cet échange ne laissait pas présager de telles décisions du ministère :

(...) Le ministre a affirmé avoir tenu compte des avis donnés par le Conseil national. Mais alors pourquoi avoir refusé aux universités le droit de délivrer le diplôme de docteur-ingénieur ? Il faut savoir que le Conseil national s'était prononcé sur ce point de façon très positive. Circonstance aggravante, il l'avait fait après avoir entendu le rapport (favorable pour l'essentiel) d'un des dirigeants du ministère. Autant en emporte le vent !

Le ministre affirme que l'Etat *ne doit pas entretenir de formations ayant des effectifs d'étudiants insuffisants.* Mais il y a bien au moins une université ayant un nombre d'étudiants en droit important à qui ont été supprimées licence et maîtrise. On a alors prétexté qu'il s'agissait d'une petite université. Inversement, voici une demande de création d'un diplôme d'études approfondies d'histoire dans une petite université n'ayant dans la discipline ni étudiants, ni enseignants en nombre suffisant : un notable d'extrême droite en a vanté le charme, et cela a sans doute suffi pour que le diplôme soit habilité.

Le ministre affirme qu'elle a fait un bilan attentif de ce qui existait dans les universités et qu'elle a retenu les formations fonctionnant correctement. Pourquoi alors avoir sabré dans les diplômes d'études supérieures spécialisées de sciences ? C'est pourtant là souvent que beaucoup des idées neuves de ces dernières années se sont fait jour dans l'enseignement, là aussi que se réalisent des stages prometteurs pour un rapprochement avec les professions. Il n'en a pas été tenu compte.

« Incohérences »

Doit-on parler d'incohérences de la part du ministère ? Non, répond M. Michel Voir, assistant à l'université de Grenoble-II, qui ajoute :

Incohérences, si l'on juge de l'extérieur et séparément les mesures du gouvernement (car on a un peu trop tendance à faire porter le chapeau à Mme Saunier-Seïté) ; incohérences, si l'on rapporte les actes au discours officiel. Redoutable cohérence, au contraire, si l'on rapporte à la stratégie qui les commande toutes les mesures prises depuis trois ans : qu'il s'agisse de la mise en place du comité technique paritaire (condamné par le Conseil d'Etat, mais confirmé par le Parlement), des nouveaux C.S.C.U. (avec renforcement de la représentation du corps professoral, augmentation de la proportion des membres nommés), des décrets du 20 septembre 1978 (sur les assistants) et du 9 août 1979 (sur les carrières universitaires), de la récente loi sur les conseils d'université ou des récents refus d'habilitations.

De quoi s'agit-il en effet ? De justifier d'abord une politique d'austérité et de regression (en francs constants, depuis 1976, les budgets des universités n'ont fait que décroître — surtout lorsqu'elles ne sont pas réputées « bien pensantes » : — diminution supérieure à 35 % pour Grenoble III) : sous couvert de qualité, on supprimera de nombreuses formations (et pas au hasard !), on mettra en place une « carte universitaire », toujours gardée secrète — alors que le Parlement aurait dû en débattre en 1978 — qui implique le « redéploiement » des moyens budgétaires et humains. Pour mener à bien cette tâche, il est préférable de disposer d'instances élues qui ne soient pas trop contestataires, où les amis de la majorité dominent.

Et l'on fera d'une pierre deux coups : on videra en même temps petit à petit la loi d'orientation de sa substance, à la grande satisfaction de la majorité, des mandarins rétablis dans leurs prérogatives, de tous ceux qui n'ont pas oublié la grande peur de 1968 — bref, on mettra au pas l'université et l'on fera des économies !

« Colère »

Le résultat de ces décisions c'est la disparition de nouvelles formations, comme l'explique M. Robert Herin, professeur à l'université de Caen :

(...) Le diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), « diplôme des sciences et techniques régionales et de l'aménagement », connu depuis dix ans sous le sigle DISTRA, disparaît. Ce diplôme, créé comme diplôme d'université en 1972, a pourtant fait les preuves de son intérêt :

— Une formation pluridisciplinaire axée sur l'aménagement régional rassemble à l'origine des enseignements de droit, sciences économiques, géographie. Au fil des années y ont été adjointes les participations d'architectes et urbanistes, de sociologues, d'un spécialiste des arts plastiques, etc. Progressivement s'est formée une équipe enseignante cohérente, animée du souci de faciliter l'insertion des étudiants dans la vie active et de donner de l'Université l'image non déformée de ses aptitudes à intervenir efficacement dans le développement économique, social et culturel de la région.

— De 1972 à 1978 une quarantaine d'étudiants ont suivi les enseignements du DISTRA. Les stages ont permis d'établir des *collaborations* avec *nombre d'organismes* régionaux (chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, mission régionale, etc.). Les étudiants ont trouvé des emplois dans ces organismes, dans les directions départementales de l'équipement, offices du tourisme, préfectures, mairies, SAFER, *cabinets* d'architectes, etc. Bilan hautement positif, qui contredit l'idée couramment émise que l'Université forme des chômeurs diplômés.

— Depuis 1977, dans le cadre des actions de formation continue de l'université de Caen, le DISTRA a été le support de trois cycles successifs de formation : une première promotion de géomètres-experts de Normandie (vingt-cinq participants) ; une *promotion de spécialistes régionaux* des organismes d'aménagement intervenant en Normandie (quinze participants) ; une deuxième promotion de géomètres-experts de Normandie (dix-huit participants). Les deux dernières formations sont en cours. (...)

Face à cet idéal d'universitaires qui croyaient encore à leur métier et qui ont fait l'effort constant d'adapter leur enseignement et leurs recherches à l'évolution de la région et des perspectives d'emploi pour les étudiants formés par l'université, la politique ministérielle a pour effet de démanteler l'université au mépris des résultats obtenus, des liens créés et des efforts accumulés.

Que l'on ne s'étonne pas que la stupeur, le découragement des universitaires fassent bientôt place à la colère. »

Pour M. Jean Simon, professeur à l'université de Toulouse-II, tous les efforts prodigués dans le domaine des sciences de l'éducation se trouvent détruits par des refus d'habitation :

(...) Je donenrai quelques exemples : Toulouse-II perd sa maîtrise, mais conserve un D.E.A. intitulé « Psychologie et sciences de l'éducation » et Bordeaux-II garde sa maîtrise, mais n'a pas de D.E.A. ; Caen n'a plus de maîtrise *mais pourra décerner un* doctorat de troisième cycle. Le rayonnement de nos universités n'est pas illusoire. Si je prends le seul cas de Toulouse-II je peux prouver que, parmi mes anciens étudiants étrangers, un nombre non négligeable enseignent dans des universités (en Côte-d'Ivoire, en Iran, au Canada, en Algérie. (...)

Agitation

Posons-nous la question de savoir si les étudiants et les enseignants s'opposeront à ce nouveau coup de force. Certes, il y aura probablement de l'agitation, mais ce gouvernement en a vu d'autres, d'une part, et d'autre part, beaucoup de mes collègues hésiteraient, en pleine période pré-électorale, à participer à des mouvements « durs » et donc, à encourager des mouvements « *durs* » chez les étudiants. Cependant, à Toulouse, où les étudiants en psychologie et en sciences de l'éducation représentent plus du quart de l'effectif total de l'université Toulouse-II, on peut s'attendre à une agitation assez virulenet (on a supprimé aussi l'habilitation pour le D.E.S.S. de psychologie clinique).

Mme le ministre des universités n'aime pas Toulouse-II — pourtant bien calme si on la compare, en cette année 1980, à quelques autres universités. Elle vient d'y supprimer quatre enseignements déjà donnés : licence de littérature comparée, licence et maîtrise de sciences du langage, maîtrise d'aménagement (enseignements nouveaux : en quelque sorte « tolérés ») ; à ces enseignements *s'ajoutent des enseignements* anciens d'art, ceux de sciences de l'éducation, et enfin, la maîtrise d'italien ; sur quarante propositions de renouvellement ou de création, treize refus : en troisième cycle : sur quatorze propositions, sept refus (...) ».

Mme Madeleine Barthélemy-Madaule, professeur à l'université d'Amiens, répond à l'accusation selon laquelle de jeunes universités ne disposent pas de moyens de travail et de documentation pour accueillir des enseignements de troisième cycle.

(...) « Amiens est pourvue d'une bibliothèque municipale, qui a les dimensions et les richesses anciennes d'une grande bibliothèque ; d'une bibliothèque universitaire où l'on trouve une très bonne documentation moderne, qui offre un local comme il n'en existe aucun autre en France. Amiens a fait une convention avec le centre culturel des Fontaines, qui met à la disposition de ses chercheurs son incomparable bibliothèque, et avec qui nous avons équipé une salle de congrès pourvue d'écouteurs pour traductions simultanées. Je suis sûre *des efforts parallèles que font* les autres universités mises en cause (...). »

LA LISTE DES HABILITATIONS PUBLIÉE DANS « LE MONDE »

« Le Monde » a publié entre le 30 juillet et le 27 août la liste des universités habilitées à délivrer des diplômes nationaux de second et de troisième cycles. Nous avons tenté de signaler les suppressions et les créations dans les principales disciplines ou l'absence d'informations officielles sur cet aspect précis du problème. Cette nouvelle carte universitaire a été publiée par disciplines dans nos éditions datées :

SCIENCES HUMAINES : deuxième cycle : 30 juillet ; troisième cycle : 30 juillet.

MATHEMATIQUES INFORMATIQUE : deuxième et troisième cycles : 31 juillet.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE : deuxième et troisième cycles : 1er août.

LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES : deuxième cycle : 2 août ; troisième cycle : 5 août.

SCIENCES DE LA TERRE : deuxième et troisième cycles : 6 août.

CHIMIE : deuxième et troisième cycles : 7 août.

SCIENCES DE LA VIE : deuxième cycle : 8 août ; troisième cycle : 9 août.

LANGUES VIVANTES : deuxième cycle : 12 août ; troisième cycle : 13 août.

DROIT ET SCIENCE POLITIQUE : deuxième cycle : 14 août ; troisième cycle : 19 août.

GESTION : troisième cycle : 21 août.

SCIENCES ECONOMIQUES : deuxième cycle : 14 août ; troisième cycle : 21 août.

PHYSIQUE : deuxième et troisième cycles : 22 août.

SCIENCES DE L'INGENIEUR : deuxième cycle : 23 août ; troisième cycle : 26 août.

PHARMACIE : troisième cycle : 27 août.

Trois diplômes rétablis à l'université de Picardie

De notre correspondant

Amiens. — Trois des douze diplômes d'études approfondies (D.E.A.) ou diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) de l'université de Picardie, qui *n'avaient pas été* habilités au mois de juillet dernier par le ministère des universités (*le Monde* du 8 août), sont rétablis. Dans une lettre à M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, informe le candidat aux prochaines élections sénatoriales de l'Aisne que l'université de Picardie est habilitée à délivrer le D.E.S.S. d'études rurales et agro-alimentaires « *sous réserve que le contenu des enseignements soit revu* ». Le D.E.A. de littérature française et comparée devra comprendre une option d'études médiévales. Enfin, le droit des affaires, objet d'une demande d'habilitation, est délivré ; un D.E.S.S. est assuré *dans le cadre de la formation* à l'administration des entreprises maintenues à Amiens. « *Cette formation,* écrit le ministre, *est plus exhaustive et répond mieux aux attentes des étudiants.* »

M. Raymond Maillet, président (*communiste*) du conseil régional de Picardie, se félicite « *du rétablissement de ces trois diplômes du troisième cycle* ». « *La Picardie,* souligne-t-il, *retrouve ainsi une partie du potentiel de recherche scientifique nécessaire au développement de son université. Je suis persuadé que les réactions et les démarches qu'on suscité l'annonce des mesures ministérielles du mois de juillet ne sont pas pour rien dans cette première réunion.* »

M. Maillet rappelle que le bureau du conseil régional et du comité économique et social de Picardie se réuniront en commun le vendredi 5 septembre pour débattre des problèmes universitaires de la région.

[Mme Saunier-Seïté avait répondu au mois de juillet à M. Max Lejeune (M.D.S.), sénateur, maire d'Abbeville, qui s'inquiétait de la suppression de douze diplômes de troisième cycle, qu'elle avait dû mettre fin à ces formations « pour des raisons qualitatives plus que quantitatives ».]

MICHEL CURIE.

Vincennes trop vite démolie...

Les voix du bon sens n'ont *pas été entendues* : non seulement les bâtiments libérés par l'université à Vincennes, construits pour durer, ne seront pas utilisés par d'autres, mais la démolition précipitée et désordonnée d'édifices démontables et en grande partie récupérables confirme l'« inacceptable gaspillage » que certains craignaient (« le Monde » du 5 août).

Portes, cloisons, toitures en aluminium percées, charpentes métalliques tordues, panneaux de *façade éventrés, forment* sur le terrain gardé par des vigiles et des chiens, un magma enchevêtré. Le démolisseur ne pourrait récupérer éventuellement que des matériaux bruts, ce qui explique le coût élevé du devis (2 millions de francs).

Pourtant, le procédé de construction industrialisée utilisé à Vincennes et ailleurs, bien connu à l'étranger, fut salué à l'époque *comme une réussite.* Il permettait notamment le déboulonnage des quelque huit cents panneaux de façade. Pourtant, l'étude et la diffusion de ces techniques alimentent d'interminables colloques à la direction de l'architecture... muette dans cette affaire.

M. Jean Prouvé, l'un des pionniers universellement reconnus de l'architecture métallique, et qui présida le jury du Centre Beaubourg, *nous a confié son* indignation : « *Les bâtiments auraient parfaitement pu être démontés et servir à construire des maisons. Je suis scandalisé. Les Français n'aiment pas la construction métallique.* »

Tandis que se préparait ce « coup de force », un texte était signé par les anciens employés de Geep-Industries, l'entreprise qui *construisit, en 1968,* Vincennes en trois mois.

Evoquant l'acte de « *vandalisme administratif* » auquel ils refusaient de croire, les anciens de Geep-Industries estimaient que la Ville de Paris aurait tout intérêt à récupérer les bâtiments dont la valeu actuelle dépasse 100 millions de francs.

« *Nous aussi, nous avons financé la faculté de Vincennes* », écrivait de son côté *Ouest-France* le 21 août, estimant que cette « *réalisation exemplaire* » voulue par le gouvernement du général de Gaulle, pourrait accueillir des petits provinciaux *en « classes de Paris, comme il y a des classes de neige ou de mer* ».

Après le début de la démolition, l'ancien président de l'université, M. Pierre Merlin, a déclaré que « *le scandale financier s'ajoutait à celui de la démolition* ».

De son côté, la section de Paris-VIII et de l'UNEF (ex-Renouveau), dénonce le « *gâchis du bois de Vincennes* » (...) *le gouvernement et la mairie de Paris décidant de détruire des locaux qui ont coûté plus cher que le Parc des Princes* », et s'inquiète des conditions d'accueil à Saint-Denis.

POLICE

CRÉATION D'UN CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La protection des citoyens à l'heure de l'électronique

L'enquête sur l'enlèvement à Confolens (Charente) de M. Michel Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F., le 28 juin dernier, a permis à la police de tester l'efficacité de gadgets perfectionnés qui l'ont mise sur la piste des ravisseurs. On se refuse sependant au ministère de l'intérieur, pour des raisons évidentes, de dévoiler les caractéristiques de ces équipements, premiers *éléments de la panoplie des « nouveaux policiers »* qui devrait voir le jour dans les mois à venir, à la suite de la création d'un Centre d'études et de recherches pour la police nationale.

Le souci qu'a le gouvernement de la sécurité des Français a conduit le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, à mettre sur pied un plan de modernisation technique de la police. C'est ce qu'indique un récent *Bulletin du ministère de l'intérieur.* Lors du conseil des ministres du 4 juin, M. Bonnet avait annoncé, dans le cadre du plan pluriannuel d'équipement, dont 1980 constitue la première année d'application, la création d'un Centre d'études et de recherches pour la police nationale. C'est maintenant officiellement chose faite (*Journal officiel* du 11 juillet).

Au ministère de l'intérieur, on fait cependant remarquer qu'il ne s'agit pas d'une création *ex nihilo,* mais au contraire d'une amélioration normale des équipements et des méthodes de la police, et des conditions de travail des policiers.

Un tel Centre d'études s'est pourtant révélé nécessaire pour deux raisons : les criminels perfectionnent constamment leurs techniques ; d'autre part, le progrès technique étant de plus en plus rapide, il s'agit de choisir *les matériels les plus* opérationnels.

La gestion automatisée des patrouilles, rendue possible par l'utilisation de l'électronique, permettra de suivre constamment la position des voitures de police sur le terrain. L'électronique servira également à l'automatisation des empreintes digitales et leur mise en mémoire, ce qui supprimera la recherche fastidieuse et la comparaison entre des milliers de fiches. Enfin, par comparaison des sons et des fréquences, l'électronique permettra l'identification des voix.

Ce Centre d'études comprend un « conseil d'orientation » présidé par le ministre et composé du directeur général de la police nationale, M. Lambert, du préfet de police de Paris, M. Pierre Somveille, des préfets de police délégués à Lyon, *Lille* et Marseille, MM. Jean Chevance, Alex Gobin et Raymond Jaffrezou, et des directeurs et chefs des services centraux de la police nationale.

Des groupes de réflexion seront chargés d'examiner les méthodes et les besoins dans chaque direction de service actif (police judiciaire, renseignements généraux, polices urbaines, *surveillance du territoire*). *Enfin,* une mission de recherche effectuera les études pour satisfaire ces besoins. D'autre part, le budget de 1980 et ceux des années à venir tiendront compte des matériels les plus vétustes à remplacer — voitures, armement, radio — et de la rénovation de certains commissariats.

CHRISTIAN COLCOMBET.

CARNET

Décès

— Coutances, Belgrade, Caen.

M. Bozidar Bojovic, son époux,
Marko Bojovic, son fils,
M. et Mme Georges Lemière et leurs enfants,
ses sœur, beau-frère, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bozidar BOJOVIC,
née Thérèse Pillevesse,

survenu à l'âge de cinquante ans.

Ses obsèques ont été célébrées en la cathédrale de Coutances, le jeudi 28 août 1980.

34, rue Gambetta,
50200 Coutances.

— Mme Hubert Chanal et ses enfants Bruno, Sylvie, Isabelle, à Dardilly,
Tous les parents, alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Hubert CHANAL,

survenu accidentellement en montagne, le 20 août 1980, dans sa quarante-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu à La Clusaz, le samedi 23 août 1980.

Mme Chanal,
17, chemin du Bois-de-Serres,
69570 Dardilly.

— M. et Mme Claude Dignat,
Mme et M. Jean Grossin, ambassadeur de France au Malawi,
Mlle Sylvie Grossin,
M. et Mme Gustave Puybertier,
M. Jules Puybertier,
Mme Paul Moysset,
Les familles alliées,
ont la grande peine d'annoncer le décès, survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 8 août 1980, à Radès (Tunisie), du

docteur Marcel DIGNAT,
médecin commandant de réserve,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille des blessés,

leur père, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère et frère.

L'inhumation aura lieu le 6 septembre 1980, dans le caveau familial, à Portet-sur-Garonne (31500).

54, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Ambassade de France,
Lilongwe (Malawi), B.P. 30 054.
Consulat général de France,
Tananarive B.P. 897.
15, rue Rémusat, 75016 Paris.
21, rue du Chioula à l'Union,
(31240).
170, rue de Périole,
31500 Toulouse.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri FELDMAN,

survenu le 28 août 1980.

De la part de :
Mme Henri Feldman,
M. et Mme Serge Feldman et leurs enfants,
Mme Chulsinger et ses enfants.

Les obsèques auront lieu le samedi 30 août 1980.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 16 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
2 bis, passage de Clichy,
75018 Paris.

— Mlle Violaine Galbert-Chartier,
Mme Jacques Chartier,
M. Alain-René Chartier,
font part du rappel à Dieu de

Mme Skat GALBERT-CHARTIER

survenu le 27 août 1980, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 septembre 1980, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

37, avenue Bugeaud,
75116 Paris.

— Le président et les membres du conseil d'administration,
Le directeur général et l'équipe de direction,
Le président de la commission médicale consultative et les membres du corps médical,
Ses collaborateurs du service de médecine interne (Purpan),
Le personnel du Centre hospitalier régional de Toulouse,
ont le très grand regret de faire part du décès du

professeur Jacques LAPORTE,
chef de service.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de son époux,

M. Jacques Le MEEC,
Mme Le Meec et ses enfants,
ainsi que toute la famille,
prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

Erratum

— Médéa, Casablanca, Paris.
Dans l'avis de décès de
M. Jean-Louis FREDJ,
paru dans le numéro daté 28 août, il fallait lire
de la part de
Mme Jean-Louis Fredj, son épouse.

DÉFENSE

● *La marine nationale* a adopté le *missile Exocet MM-40* pour l'équipement de certains de ses bâtiments de surface. Conçu par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le *MM-40,* qui vole à très basse altitude au-dessus de la mer, porte sa charge de destruction à environ 70 kilomètres de distance. La marine française, ainsi que de nombreuses flottes étrangères était déjà équipée du missile surface-surface MM-38, dont la portée est inférieure au MM-40.

JUSTICE

UN HOMME «CASSÉ» PAR LA PRISON

Dix-sept mois de détention pour un viol non commis

Blaye (Gironde). — M. Jean-Claude Grégoire, vingt-neuf ans, accusé du viol d'une femme âgé de quatre-vingt-onze ans, aujourd'hui décédée, pensionnaire d'une maison de retraite dont il était directeur, a été acquitté au mois de juin par la cour d'assises de Charente-Maritime, après des débats à huis clos et douze minutes de délibération. Il était resté dix-sept mois en détention provisoire. Revenu à Blaye, sa ville natale, il demande à la justice, « un dédommagement, pas une réparation, car rien ne pourra, jamais remplacer ces mois de liberté perdue ».

De notre envoyée spéciale

Il avait à peine vingt-huit ans, et la vie « *un peu stupide* », dit-il maintenant, des jeunes gens qui veulent faire croire à une belle réussite sociale. Directeur d'une maison de retraite à Saint-Jean-d'Angle (Charente-Maritime), il possédait plusieurs voitures, des chevaux et des chiens qui effrayaient tout le village. Il était marié depuis dix ans à une fort jolie femme avec laquelle il ne s'entendait plus. Ils avaient trois enfants.

En deux jours, entre le 21 et le 23 janvier 1979, cette image de réussite, façade de l'échec d'un couple, s'est effondrée. Mme Christiane Grégoire et son mari se sont violemment querellés. Mme Grégoire a quitté la maison familiale. Peu après, une pensionnaire, Mme Marie Gaillard, quatre-vingt-onze ans, s'est plainte, affirmant avoir subi des sévices sexuels. Elle portait des traces de coups sur le visage et des médecins ont constaté le viol. Aveugle, Mme Gaillard n'avait pu voir son agresseur. Elle désignait pourtant aux gendarmes le directeur, M. Grégoire, avant de varier dans ses déclarations au cours de l'instruction.

Le 23 janvier 1979, M. Grégoire était convoqué à la gendarmerie et arrêté pour viol. Déféré au parquet de Rochefort, il était présenté à M. Daniel Duchemin, juge d'instruction, qui l'inculpait et le plaçait sous mandat de dépôt. Ecroué à la maison d'arrêt de Saintes, M. Grégoire allait rester en détention pendant les dix-sept mois d'une instruction « *longue et difficile* », selon le magistrat, « *insuffisante et de parti pris* », pour M. Grégoire.

Par deux fois, ses avocats, Mes Serge Renauleaud, de Rochefort, et Pierre-Claude Lavialle, de Périgueux, déposaient des demandes de mise en liberté, qui étaient refusées par le juge d'instruction, puis par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers. « *Le magistrat instructeur était persuadé de la culpabilité de mon client*, indique Me Renauleaud. *Au départ, il semblait y avoir, en effet, des éléments de preuves matérielles, en particulier les lunettes de M. Grégoire et une culotte, censée appartenir à Mme Gaillard, retrouvées sur les lieux de l'agression. Ce n'est qu'après treize mois d'instruction qu'on a ouvert ce scellé pour le présenter à une ancienne employée de la maison de retraite. Celle-ci a affirmé que cette culotte n'appartenait pas à Mme Gaillard.* »

Pour M. Grégoire, toute cette affaire est « *une machination* », à laquelle son épouse ne serait pas étrangère. « *Sans le problème du couple, il n'y aurait pas eu d'affaire Grégoire* », souligne son avocat. Pendant la détention provisoire de M. Grégoire, son entreprise, en liquidation de biens, a été vendue, ainsi que les voitures et les chevaux, « *très au-dessous de leur valeur* », estime leur ancien propriétaire. Il est poursuivi pour banqueroute simple, et son épouse — placée en détention provisoire pendant quatre mois, — pour banqueroute frauduleuse, détournement d'actifs — elle a vendu des chevaux et des meubles en dépit de la liquidation de biens, — vol, abus de confiance.

Le jeune homme jovial et un peu trop corpulent, entré en prison en janvier 1979, est devenu sec et nerveux, très affecté par ses dix-sept mois de détention, au cours desquels il a perdu 40 kilos.

Le huis clos ordonné par le président des assises fait dire aujourd'hui à M. Grégoire, déclaré non coupable au terme des débats : « *J'ai été privé d'un débat public et d'une reconnaissance publique de mon innocence. La justice ne doit pas être rendue ainsi, en cachette.* » « Cassé » par la prison, « *une chose inimaginable, dure, trop dure, même pour les coupables, car elle est destructrice et inutile, elle ne répare rien* », il rêve d'une nouvelle vie, où il pourrait « *repartir de zéro* » : trouver un travail, reprendre avec lui ses trois enfants — deux garçons et une fille, dont l'aîné a dix ans, et qui sont chez leurs grands-parents. Mais pour l'heure, il « *tourne en rond* », à Blaye, chez son jeune frère, essayant en vain de retrouver son calme. Il ne veut « *plus parler de cette histoire* », mais toujours, au détour de la conversation, revient, comme s'il lui fallait encore se justifier, cette phrase : « *Certainement, je ne suis pas un violeur. Et surtout pas d'une vieille dame.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

Dans une interview au « Quotidien de Paris »

PAUL TOUVIER DÉCLARE QU'IL EST « HEUREUX D'AVOIR VÉCU CE QU'IL A VÉCU ».

Le Quotidien de Paris publie depuis une semaine un long entretien du milicien Paul Touvier au cours duquel celui-ci raconte ses activités avant et pendant la guerre ainsi que la manière dont il a vécu après la Libération en se cachant. Paul Touvier avait été condamné deux fois à mort par contumace : le 10 septembre 1946, par la cour de justice de Lyon, et le 4 mars 1947, par la cour de justice de Chambéry. Le 23 novembre 1971, Georges Pompidou l'avait fait bénéficier d'une grâce concernant la confiscation de ses biens et son interdiction de séjour. Depuis, six plaintes ont été déposées contre lui pour crimes contre l'humanité. Le dossier a été confié à un juge d'instruction, M. Louis Chavanac, sans réquisitions précises. Le magistrat a entendu les plaignants et le dossier a été à nouveau transmis au parquet où il se trouve actuellement. Paul Touvier n'a pas été entendu par le magistrat instructeur.

Dans son interview au *Quotidien de Paris*, Paul Touvier indique qu'il a refusé «*de reprendre du service*» lors de la guerre d'Algérie malgré les propositions qui lui auraient été faites pour lutter contre les partisans de l'Algérie française. Paul Touvier explique ce refus par ses convictions politiques. Le milicien indique qu'en dépit d'une vie passée à se cacher, il est «*quand même heureux d'avoir vécu ce qu'il a vécu*». Le journal *l'Humanité*, dans son édition du 28 août, proteste contre «*l'opération à laquelle se livre* le Quotidien de Paris *qui, trente-six ans jour pour jour après la Libération, nous invite à passer l'éponge*». De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, interrogé lundi 25 août par Antenne 2 à propos de «*la résurgence de l'extrême droite* », avait déclaré «*qu'il ne fallait pas grossir ce danger*»

Mme DISSARD A NOUVEAU ÉCROUÉE

Mme Laure Dissard, une femme d'affaires impliquée dans maintes escroqueries depuis la Libération et écrouée à de multiples reprises (*le Monde* du 3 mars 1977), a été une nouvelle fois, à soixante-dix ans, placée sous mandat de dépôt, le jeudi 28 août, par M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpée de tentative d'escroquerie. Se faisant appeler « Mme Duffin », elle avait fait croire à ses prêteurs à de vastes projets immobiliers, basés sur des immeubles dont elle n'était pas propriétaire et sur des revenus tout à fait illusoires.

● *Un restaurateur de Palerme* (Sicile), M. Carmelo Ianni, âgé de cinquante ans, a été assassiné jeudi 28 août au cours d'un règlement de comptes qui paraît être lié au démantèlement du réseau de trafiquants de drogue (*le Monde* des 28 et 29 août). Les enquêteurs ont établi que l'établissement de la victime avait été fréquenté notamment par le Français André Bousquet, considéré comme le «chimiste», qui raffinait l'héroïne aux environs de Palerme. Les policiers considèrent que ce meurtre est une mesure d'intimidation à l'égard de ceux qui savent quelque chose dans cette affaire. — (*A.F.P.*)

Faits et jugements

HUIT CENT SOIXANTE EXÉCUTIONS CAPITALES DANS LE MONDE EN 1979

Caracas. — *Au moins huit cent soixante personnes ont été exécutées en 1979 dans le monde, a déclaré, mercredi 27 août, à Caracas, un dirigeant d'Amnesty International. La peine de mort est toujours en vigueur dans cent dix-sept pays et des exécutions capitales ont eu lieu dans soixante pays ces cinq dernières années, a précisé l'organisation devant le sixième congrès des Nations unies sur la prévention des délits et le traitement de la délinquance réuni à Caracas. Amnesty International souligne qu'un certain nombre de personnes exécutées ont commis des délits n'ayant pas entraîné mort d'homme, notamment l'escroquerie, le vol, l'adultère ou la prostitution. Amnesty International a également dénoncé le fait que l'application de la peine de mort soit généralisée contre les opposants politiques.* — (A.F.P.).

Hold-up et poursuite dans le XVe arrondissement de Paris.

Une fusillade, qui n'a pas fait de victime, s'est produite jeudi 28 août vers 15 heures dans le 15e arrondissement de Paris entre un car de police-secours et un groupe de sept jeunes gens qui venaient de commettre un hold-up dans une agence du Crédit Lyonnais, 68, rue Bosquet à Paris (7e).

Trois des jeunes gens, âgés d'une vingtaine d'années, armés et le visage dissimulé par des foulards noirs, s'étaient fait remettre la caisse. Le butin est estimé à 170 000 francs. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'une voiture munie d'une fausse plaque d'immatriculation. Alerté par des témoins, un car de police-secours en patrouille les prenait aussitôt en chasse. Mais une autre voiture, avec à son bord quatre personnes dont deux jeunes filles, vint soudain s'intercaler entre le premier véhicule et le car de police. La poursuite a néanmoins continué tandis que les deux voitures réussissaient à prendre de l'avance.

C'est à ce moment que le second véhicule a stoppé, que l'un de ses occupants en est descendu et a tiré une rafale de pistolet mitrailleur en direction du car, dont le pare-brise volait en éclats. Les enquêteurs ont retrouvé par la suite vingt-trois douilles de 9 mm, et des impacts de balles ont été relevés sur les façades des immeubles voisins.

Le nombre des malfaiteurs, le fait qu'ils ont pris le temps de s'arrêter pour tirer, et la présence de jeunes femmes parmi eux, laissent penser aux policiers qu'il s'agit peut-être non de gangsters, mais de militants extrémistes. Ce fut le cas lors d'un hold-up meurtrier commis le 30 mai dernier (*le Monde* daté 1er-2 et 3 juin) après lequel une jeune femme avait été arrêtée. L'enquête a été confiée à la sixième brigade territoriale.

Un proxénète fait la grève de la faim depuis cinquante-six jours.

Marseille. — Un détenu de nationalité portugaise, M. Manuel Fernandes-Pereira, trente et un ans, condamné le 1er juillet dernier à quatre ans d'emprisonnement pour proxénétisme aggravé, observe la grève de la faim depuis cinquante-six jours à prison des Baumettes, à Marseille. M. Fernandes-Pereira, qui proteste de son innocence, a interjeté appel du jugement devant la cour d'appel. Selon son avocat, Me Patrick Arnoux, il a maigri de 15 kilos et a dû être hospitalisé il y a un mois à la prison-hôpital des Baumettes, où il est alimenté de force. M. Fernandes-Pereira avait été expulsé de France en 1977 pour une condamnation antérieure, mais il était revenu clandestinement vivre à Marseille avec sa compagne, dont il a eu deux enfants. Il avait été poursuivi pour proxénétisme à la suite d'une plainte d'une prostituée d'origine nord-africaine et avait été condamné en même temps que six autres coïnculpés. — (*Corresp. rég.*)

● *Cinq statues volées dans une église de Meurthe-et-Moselle.* — Après s'être introduits dans l'église de Ugny en descellant un vitrail, des voleurs ont emporté cinq statues du seizième et du dix-huitième siècles. Les enquêteurs ont communiqué aux postes frontières voisins les photos des œuvres dérobées.

AÉRONAUTIQUE

Paris-New-York en 1930

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU VOL HISTORIQUE DE COSTES ET BELLONTE.

Les 1er et 2 septembre 1930, les aviateurs Costes et Bellonte reliaient pour la première fois, à bord de leur monomoteur «Point d'interrogation», Paris à New-York. Voici les cérémonies commémoratives de cette performance :

LUNDI 1er SEPTEMBRE

A l'aérogare du Bourget : 10 h 30. Maurice Bellonte et ses amis s'inclineront devant le monument élevé à la mémoire de Lindbergh et de Nungesser et Coli ;

Dans le hall du Musée de l'air du Bourget : 11 h. Ouverture de l'exposition du cinquantenaire «Costes et Bellonte» ;

Sur la piste d'honneur du Bourget (devant le «Point d'interrogation» et le « Concorde ») : 11 h 30. Allocation de Maurice Bellonte ; allocution de M. Raymond Barre, premier ministre.

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

Départ de Maurice Bellonte pour New-York en Concorde. Réception au City-Hall (la mairie de New-York), pèlerinage à Amytiville, lieu de l'atterrissage, où se situait Curtiss Field, réception au Wing Club de New-York en présence des aviateurs américains.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

Réception de Maurice Bellonte à l'ambassade de France à Washington ; visite du Musée de l'air et de l'espace.

SAMEDI 6

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Meeting aérien du souvenir à Saint-Valéry-en-Caux.

● *Un timbre spécial* émis par les P.T.T. est mis en vente anticipée à l'hôtel de ville du Bourget (65, avenue de la Division-Leclerc) les 30 et 31 août. Une exposition philatélique de poste aérienne se tiendra dans le hall de l'hôtel de ville du Bourget les 30 et 31 août et 1er septembre. MM. Bellonte et Jubert (graveur du timbre) signeront les différents souvenirs.

● *Une exposition photographique et philatélique* est organisée dans la salle des sports de Méru (ville dont Bellonte est originaire) les 13 et 14 septembre, avec notamment la maquette du « Point d'interrogation ». Un bureau temporaire fonctionnera pendant ces deux jours. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean Bettler, 47, rue Paul-Vaillant-Couturier, à Méru, dans l'Oise.

L'ARMÉE DE L'AIR BRITANNIQUE ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ D'ACHETER UNE CENTAINE D'AIRBUS

Londres (*A.F.P.*). — L'Airbus pourrait avoir un nouveau client important, peut-être pour plus d'une centaine d'appareils : la Royal Air Force (l'armée de l'air britannique).

L'air vice marshal (général de division aérienne) David Harcourt Smith, chef adjoint de l'état-major de l'air, a révélé, jeudi 28 août à Londres, que la Royal Air Force étudie la possibilité de remplacer ses gros avions de transport et de reconnaissance maritime par des versions de l'Airbus. Actuellement, elle est dotée d'appareils de divers types : Hercules américains pour le transport de gros matériel ; Viscount VC-10 pour le transport de troupes ; bombardiers Victor pour les avions-citernes ravitaillant les appareils en vol et Comet-Nimrod pour la reconnaissance maritime.

L'Airbus permettrait de standardiser ce matériel et d'en faciliter l'entretien grâce à l'adoption à la base d'une cellule unique. Une telle standardisation est déjà en cours de réalisation, malgré de très importantes difficultés financières, pour les avions de combat grâce au biréacteur à flèche variable Tornado, appareil polyvalent qui prend la relève de quatre types d'avions : les bombardiers Vulcan, les intercepteurs Lightning et Phantom et les avions d'attaque au sol Buccaneer.

[Le chef adjoint de l'état-major de l'air britannique n'a pas précisé quel type de réacteur serait installé à bord de la version militaire de l'Airbus. On sait que Rolls-Royce est en mesure de propulser un Airbus avec ses réacteurs RB-211 au cas où un client, sous influence anglaise, s'intéresserait à un tel programme. Néanmoins, l'Airbus devra subir des modifications.]

● *La compagnie aérienne de Taiwan*, China Airlines, a passé commande de trois exemplaires de l'Airbus européen A-300, qui lui seront livrés à compter de 1981. A ce jour, et non compris le contrat de China Airlines, le consortium Airbus-Industrie a vendu ferme deux cent soixante et onze Airbus A-300 et A-310, et il a reçu cent cinquante options.

SPORTS

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FLUSHING-MEADOW

Gerulaitis victime d'un artilleur

De notre envoyé spécial

New-York. — *Près du tiers des têtes de série éliminées au tournoi messieurs avant même la fin du deuxième tour : cette fois la grande explication a commencé dans la fournaise de Flushing-Meadow, bousculant quelque peu la hiérarchie au prix de farouches empoignades. Après Gene Meyer et José-Luis Clerc, trois nouvelles têtes de série sont en effet tombées, jeudi 28 août : Peter Fleming (n° 9) a été « exécuté » en une heure et trois sets (6-4, 6-2, 6-0), par le Sud-Africain Johan Kriek, auquel la surface synthétique continue de réussir (il fut quart de finaliste ces deux dernières années), Eddie Dibbs (n° 8) inlassable balayeur de fond de court a cédé en cinq sets au beau feu d'attaque de l'Indien Vijay Amritraj, et surtout Vitas Gerulaitis (n° 5), ici chez lui, n'a pas pu venir à bout du Californien Hank Pfister, vainqueur « en force » d'un match nocturne, qui a tenu en haleine trois heures durant près de dix mille spectateurs.*

Côté français, Yannick Noah s'est débarrassé non sans mal de l'Américain Bruce Manson, se qualifiant ainsi pour le troisième tour. Pascal Portes et Thierry Tulasne devaient jouer, quant à eux, ce vendredi, leur second match du tournoi contre Tim Wilkinson et Mike Grant.

Crinière en bataille et tête basse, Vitas Gerulaitis a vite ramassé ses bagages, traversé le court à grands pas et disparu, rageur. La foule, debout, acclamait son tombeur. C'était trop. Lui, un habitué des finales — ici même l'an dernier, au Master's en janvier, et à Roland-Garros en juin, — lui un homme du gotha, grand seigneur au *Who's Who* du tenir mondial, collectionneur de Rolls et favori du prince (Borg, bien sûr) ; lui, donc, défait par un plébéien, un de ces gagne-petit (simple question d'échelle) toujours avides, au gré des tournois, d'épingler n « haut de gamme » à leur tableau de chasse.

Oui, il rageait, le New-Yorkais, abattu par le feu incessant d'un artilleur qui l'avait pilonné trois heures durant de coups droits tout simples, tout plats, mais tous rasants et souvent meurtriers. Un peu frustes, mais tellement efficaces ! Hank Pfister, vingt-sept ans, tassé sur sa chaise, e—ténué, savourait son exploit.

Gerulaitis, long à se mettre en jambes, mal réglé et mal inspiré, avait laissé filer le premier set sans trop s'inquiéter. Mais voilà que, loin de lever le pied ou de mollir du bras, en face, le Californien se sent des ailes, venant cueillir au filet, régulier comme un métronome, ce qu'il reste en retour de sa canonnade. Le New-Yorkais devient fébrile et perd son service d'entrée dans un deuxième set très vite cople conforme du précédent.

Pfister, lui-même surpris peut-être, sent que sa chance passe là. Au troisième set il lui faudra finir en force ou renoncer ; c'est le blitz ou l'usure fatale. Il maintient sa pression, frappe et allonge son deuxième service et se jette aussitôt sur le filet... en pâture aux lobes et aux court passing-shots de Gerulaitis qui, réveillé, a retrouvé son touché de balles et son intelligence du jeu. Coupé dans son élan, cloué sur place par les subtilités du New-Yorkais, Pfister s'essouffle, ses volées se font moins tranchantes et ses coups droits volent loin des lignes. Gerulaitis, fringant, assure le troisième et le quatrième set sans coup férir.

Personne alors ne donnait cher d'un Pfister émoussé.

Par deux fois pourtant, il prend le service de son adversaire. Simple sursaut d'énergie ? Gerulaitis, il est vrai, les lui reprendra sans tarder en quatre balles sèches. Le géant ploie, crie de fatigue en voyant les passing-shots lui fuser sous le ventre. Mais il ne change rien, sert et monte, monte encore et frappe comme un sourd. Les échanges se font âpres. Pfister ne cède pas. Son dernier refuge : le tie-break pour faire parler la poudre qui lui reste. Et cela ne manque pas : à deux reprises, le Californien sert mieux et retourne mieux que le New-yorkais. Deux petites balles ; moins de 30 secondes ; après trois heures de combat, Gerulaitis est tombé.

Peut-être aurait-il dû suivre en préambule et en guise de mise en train, dans la chaleur torride de l'après-midi — il fit jusqu'à 40° au fond du grand central, — la petite leçon de chose de son ami Borg qui affrontait lui aussi un canonnier. Sans s'inquiéter, concédant un seul set, le troisième sur le coup de chaud, et John Sadri, gueule d'ange sur pectoraux de culturiste, est retourné à sa Charlotte, au fin fond de sa Caroline natale, l'âme en paix et le devoir accompli.

Il n'y croyait pas : qui donc lui en voudra ? Ce n'est pas le premier — ni le dernier — à entrer sur le court aux côtés du Suédois, billet de retour dans la poche. Car Mister Borg lui, ne laisse pas filer un set. Il ne laisse pas filer une balle.

DOMINIQUE POUCHIN.

RESULTATS

MESSIEURS

Deuxième tour. — Noah (Fr.) b. Manson (Austr.), 6-7, 7-6, 6-0, 6-2 ; Pfister (E.-U.) b. Gerulaitis (E.-U.), 6-3, 6-2, 3-6, 1-6, 7-6 ; Borg (Suède) b. Sadri (E.-U.), 7-5, 6-2, 2-6, 6-0 ; Amritraj (Inde) b. Dibbs (E.-U.), 7-5, 0-6, 4-6, 6-2, 6-1 ; Tanner (E.-U.) b. Arias (E.-U.), 6-3, 6-3, 6-0 ; Kriek (Afr. Sud) b. Fleming (E.-U.), 6-4, 6-2, 6-0 ; Fibak (Pol.) b. Feigl (Autr.), 6-4, 26-6, 6-3, 4-6, 6-3 ; Vilas (Arg.) b. Hayes (E.-U.), 6-2, 6-4, 6-4, etc.

DAMES

Deuxième tour. — Austin (E.-U.) b. Casals (E.-U.), 6-0, 6-0 ; Shiver (E.-U.) b. Blount (E.-U.), 6-1, 6-2 ; Jordan (E.-U.) b. Walsh (E.-U.), 6-1, 6-4 ; Evert-Lloyd (E.-U.) b. Louie (E.-U.), 6-3, 6-1 ; Wade (G.-B.) b. Casablanca (Arg.), 4-6, 6-3, 7-5 ; Madruga (Arg.) b. Jones (E.-U.), 6-3, 6-3 ; Russell (E.-U.) b. Marsikova (Tch.), 6-2, 6-3, etc.

VOILE

Dans la Coupe de l'America

LE DÉBUT DU MATCH « FRANCE-III » - « AUSTRALIA » EST RETARDÉ D'UN JOUR

Le comité de course de la Coupe de l'America a accepté le jeudi 28 août à Newport (Rhode-Island) de reporter d'un jour le début du match qui doit opposer en finale des challengers *France-III* et *Australia*. La première régate devrait donc avoir lieu samedi 30 août. C'est à la demande du propriétaire de *France - III*, M. Marcel Bich, que ce report a été accordé, le barreur du bateau français, M. Bruno Troublé, ayant appris le décès de son père. Le bateau vainqueur de quatre régates affrontera pour la Coupe de l'America le champion des 12 mètres américain qui sera soit *Freedom* soit *Clipper*.

RELIGION

La lutte du Conseil œcuménique des Eglises contre le racisme

UN EFFORT FINANCIER ACCRU

(De notre correspondante.)

Genève. — Le Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) dont le siège est à Genève, a fait connaître le 28 août sa décision d'accorder une aide accrue aux organisations de victimes du racisme, principalement en Afrique australe et dans certains pays occidentaux.

Un fonds spécial a recueilli à cet effet une somme record de 775 500 dollars dont 200 000 au profit de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) et 150 000 pour le Congrès national africain (ANC). Le C.Œ.E. a précisé que l'Afrique du Sud demeure «*un point d'action prioritaire*» dans le cadre de la lutte menée par ses Eglises membres contre le racisme. Cependant, d'autres «*organisations d'opprimés raciaux*» ont bénéficié de son aide et ainsi, en ce qui concerne la France, l'Association des Marocains en France a reçu 15 000 dollars, la Maison des travailleurs immigrés 10 000, l'Association des travailleurs haïtiens 15 000 et l'Union générale des travailleurs sénégalais 12 500. En outre le Mouvement anti-apartheid français, responsable de la campagne anti-outspan, a obtenu 5 000 dollars. Le fonds spécial a encore fourni son aide à divers groupements anti-racistes notamment en Australie, au Canada, dans les Caraïbes, aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni.

Selon les critères qui réglementent les opérations de ce fonds, les dons qu'il distribue constituent l'expression d'un engagement «*au service de la justice économique, sociale et politique*». Ils devront être utilisés dans un but humanitaire. En fait, la somme dont bénéficie la SWAPO sera consacrée à couvrir le coût de ses émissions radio et ses frais administratifs et juridiques, notamment le fonctionnement de ses bureaux en Angola, au Botswana, en Tanzanie et en Zambie. L'aide accordée à l'A.N.C. servira à financer «*ses efforts de mobilisation contre les Bantoustans*» ainsi que ses publications.

ISABELLE VICHNIAC.

Le Monde

culture

CINÉMA

LA MOSTRA DE VENISE

Sauver le passé pour l'avenir

La Mostra de Venise, après le succès de 1979, a rouvert ses portes le jeudi 28 août, toujours sous la direction du cinéaste Carlo Lizzani. Des trois films projetés, le plus remarqué venait d'Algérie, « les Enfants du vent », de Brahim Tsaki : ouvrage pratiquement muet, qui a beaucoup touché la critique et le public. Mais la présentation de films nouveaux, en et hors compétition, n'est que l'aspect le plus voyant d'une manifestation assez complexe et aux ambitions élevées.

On repart à zéro ou presque. Ouvriers, peintres, artisans en tous genres, s'affairent encore à donner le dernier coup de pinceau, ou de marteau, au vieux palais du Lido, qui n'a guère changé depuis l'époque fasciste. Heureusement, on ne s'est pas contenté de ces badigeonnages de circonstance : c'est à une réflexion sur le cinéma en général, son avenir mais aussi son passé, que le cinéaste Carlo Lizzani, directeur du cinéma à la biennale de Venise depuis deux ans, et ses collaborateurs, nous convient.

Le phénomène le moins voyant mais le plus riche de sens est cette lutte pour la sauvegarde du patrimoine cinématographique mondial. Nous aurons d'abord la présentation de la version originale reconstituée, d'une durée de quatre heures trente, du *Ludwig*, de Luchino Visconti (1972) ; également la version originale, telle que l'avait voulue le metteur en scène, de la *Lolita*, de Stanley Kubrick (1962), soit deux heures trente ; un remontage, par la Cinémathèque française, à partir de chutes de films et de repères multiples, de *Vertiges*, de Marcel L'Herbier (1926), effectué avec la collaboration du metteur en scène.

Plus riche de sens encore, plus capital pour l'avenir du septième art, la Mostra de Venise a décidé de donner tout l'écho qu'elle méritait à l'initiative du metteur en scène américain, Martin Scorsese, en vue de sauver les films en couleur de la destruction complète. Scorsese reprend et amplifie les termes de sa lettre du 5 avril dernier à des cinéastes, techniciens et journalistes du monde entier, où il déplorait la négligence criminelle des fabricants de pellicules, qui sacrifient au désir du gain immédiat la stabilité des couleurs, appelées à s'effacer progressivement dans l'espace d'une vingtaine d'années. Déjà, des films sont irrémédiablement endommagés et ne retrouveront jamais leur éclat premier. Henri Langlois, il y a une quinzaine d'années, nous faisait part de cette même angoisse.

Martin Scorsese demande à tous les amis du cinéma, comme à l'Etat, de se mettre à la tâche, que les parlementaires soient saisis de la question le plus tôt possible. L'automne prochain, à Los Angeles, une nouvelle réunion poursuivra le travail commencé à Venise. Une liste de requêtes précises sera adressée à la firme Eastman Kodak, principal fournisseur de pellicules couleur, indique le cinéaste dans le catalogue de la Mostra. Mais il se refuse à jeter le blâme sur les seuls industriels. Nous sommes tous responsables, dit-il en substance, dans la mesure où nous n'avons jamais encore vraiment posé le problème : « *Le cinéma doit être conservé comme le patrimoine de l'humanité. Non seulement les films projetés dans les salles, mais aussi les prises de vues à caractère anthropologique et historique, la vidéo, parce qu'elles enregistrent, reflètent et modèlent l'histoire. Nos successeurs prendront connaissance et jugeront le passé à partir de ces documents réels. Ils doivent être conservés intacts.* »

Ce genre de préoccupation définit assez bien le Festival de Venise aujourd'hui. Cesare Zavattini y a fait écho à sa façon, devant les caméras de télévision, à l'occasion d'une table ronde sur la Mostra en cours : « *Je pense que le cinéma a beaucoup influencé, oui beaucoup mais bien moins qu'il aurait dû et pu le faire notre mode de comportement et le type de société agressive et cynique où nous vivons.* »

L'échec de Venise dans les années 70, sa disparition progressive vers 1976-1977, puis sa renaissance en 1979, son retour en majeur cette année, renvoient aux bonnes questions, aux questions de fond : quels films, pour quel public, dans quel format ? Nous assistons à une mutation radicale du cinéma que nous avons connu par le passé, avec, si on pousse à l'absurde, une certaine forme de raisonnement, une double menace : d'un côté, écrit Carlo Lizzani dans son introduction au catalogue de la Mostra, « *une industrie du spectacle qui produirait un seul film que nous devrions tous voir* », et de l'autre, « *autant de millions de micro-messages qui, par radar, sonderaient et toucheraient, un par un, chacun des quatre milliards d'habitants de la planète* ».

Dans l'immédiat, la Mostra de Venise a rétabli les prix qu'elle avait supprimés après la contestation de 1968-1969, mais les a répartis en trois catégories : premières œuvres, la compétition officielle, l'Atelier vénitien (*le Monde* daté du 13 août). Par ce biais, la Mostra rassemble sur un pied d'égalité et couronne des œuvres très diverses, qui, à Cannes, se retrouvent souvent sacrifiées dans les manifestations parallèles.

Pour ceux qui ont suivi Venise dans les années creuses de la décennie écoulée, c'est bien, nous semble-t-il, la même réflexion qui se développe et s'amplifie, le même effort qui se poursuit : à Venise, contrairement à Cannes, et même si le mot inquiète, le cinéma est d'abord un phénomène de culture, au sens fort, l'avant-goût d'une autre forme de société, d'autres formes de rapports humains.

LOUIS MARCORELLES.

LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE A MONTRÉAL

Un trait d'union entre les États-Unis et l'Europe

Depuis le vendredi 22 août se tient, à Montréal, pour la quatrième fois, le Festival des films du monde. Né de la passion et de l'obstination de son directeur, M. Serge Losique, admirateur fervent d'Henri Langlois et fondateur d'un conservatoire d'art cinématographique à l'université de Concordia, ce festival connut dans ses premières années, et récemment encore, des moments difficiles. Il y eut contestation de la part de certains cinéastes québécois et conflit personnel entre M. Losique et le ministre des affaires culturelles, M. Denis Vaugeois. Mais le succès aidant, car succès il y a, ces difficultés semblent, aujourd'hui, aplanies, et M. Losique envisage l'avenir avec sérénité.

Pourquoi Montréal et pourquoi ce festival ? Parce que, répond M. Serge Losique, il n'existait pas de grandes manifestations cinématographiques sur le continent nord-américain, et parce que, tant d'un point de vue géographique que culturel, Montréal constitue un trait d'union idéal entre les Etats-Unis et l'Europe. Le principe admis, restait à imposer le festival sur le plan international et sur le plan national. La richesse de la programmation de cette année et l'accueil populaire réservé aux films prouvent que nous sommes sur la bonne voie.

Une centaine de films en provenance de vingt-neuf pays répartis entre la compétition officielle, la section hros-concours, une sélection de films américains et latino-américains, des hommages divers (Hitchcock, Olmi, la Maison Gaumont) et des rétrospectives, constituent, de fait, un programme copieux. Impossible de tout voir, et d'ailleurs beaucoup de films nous étaient déjà connus. Mais en se limitant aux inédits de la compétition officielle, on peut d'ores et déjà affirmer que c'est à un festival d'une très honorable qualité moyenne que nous assistons.

L'événement de ces premières journées fut naturellement la présentation de l'avant-dernier film de Robert Altman, *Health*. Le dernier, *Popeye*, sortira en décembre. Il s'agit d'une pochade, d'une sorte d'impromptu tourné en moins de six semaines, où l'on retrouve la quintessence du meilleur Altman, sa verve, sa fantaisie, sa férocité, et ce plaisir de filmer que dans ses bons jours il sait si bien faire partager. Film totalement éclaté selon la manière de l'auteur depuis *Nashville* et *Mariage* et où une profusion de gags, de sketches et d'intrigues disparates viennent se greffer sur un argument linéaire.

Une fable d'Altman

Le décor, une de ces conventions dont raffolent les américains. L'objet de celle-ci est d'élire la présidente d'un mouvement de santé depuis longtemps récupéré par l'industrie diététique. Deux candidates sont en présence. La présidente sortante, Laureen Bacall, prétend avoir 83 ans et être parvenue à cet âge grâce à une hygiène alimentaire et sexuelle très sévère. Un peu gâteuse, malgré les apparences, elle tombe fréquemment en léthargie. Sa principale concurrente, Glenda Jackson, est une végétarienne intégriste dont le puritanisme touche au fanatisme. La Maison Blanche a envoyé en observatrice Carol Burnett, grande bringue déboussolée par une déception conjugale. Tandis que chacun pérore devant les caméras de la télévision, le spectacle est assuré par les représentants des maisons de commerce qui s'*ébattent*, *déguisés* en fruits, en légumes, ou en vitamines, et par une troupe de girls au bord de l'épuisement.

Altman s'en donne à cœur joie. D'emblée, nous sommes plongés dans un monde loufoque, grotesque, où les faux suicides succèdent aux faux changements de sexe, et où la vanité, la sottise et l'esprit de lucre mènent la danse. Très rapidement d'ailleurs, la fable politique perce sous la farce écologique et dans le tohubohu de son film, c'est à d'autres conventions et à d'autres présidents qu'Altman nous amène irrésistiblement à penser. Tout cela est parfois un peu gros, un peu longuet, mais on s'amuse franchement. Les dialogues sont drôles, et les comédiens, surtout Glenda Jackson et Caroll Burnett, superbement dirigés. Comédie bouffe, commedia dell'arte à l'américaine, revue de chansonniers, canular d'étudiants, *Health* appartient un peu à tous les genres, sauf au genre ennuyeux.

Deux frères s'aimaient d'amour tendre. Une femme les sépare et les voue au malheur. Inspiré d'une nouvelle de Jorge Luis Borges, le film du Brésilien Carlos Hugo Christensen est brutal, lapidaire, évident au point de paraître simpliste. Poésie des grands espaces et des grands silences, machisme et combats de coqs, manquent le style et le mystère borgésiens.

Rien à dire du film argentin d'Alejandro Doria, *Los Miedos* (une femme enceinte rêve qu'elle fuit une ville atteinte par la peste), sinon qu'il collectionne les poncifs et les *plus détestables numéros d'acteurs*. Plus curieux, en revanche, est le film russe de Valeri Roubintchik, *la Chasse sauvage du roi Stakh*, qui se déroule en Bielorussie à la fin du siècle dernier, et qui raconte l'histoire d'un fantôme vengeur. Totalement en marge de la production soviétique courante, ce film provincial vaut surtout par l'insolite beauté de ses images. Cocteau aurait aimé ce nain annonciateur de mort et ces mannequins de paille parés comme des chevaliers.

Surprise chinoise

Mérite une mention particulière le film japonais de Yoji Yamada, *le Cri du printemps*. L'histoire est banale : un homme, recherché par la police pour un crime méritant le pardon, se réfugie dans une ferme que dirige une jolie veuve. Mais une justesse de ton, un accord des personnages avec les forces de la nature, une noblesse des sentiments font de Yamada un disciple éloigné d'Ozu. Et puis signalons un très beau film hongrois de Janos Rozsa, *les Parents du dimanche*, fort courageux, qui aborde sans concession ni complaisance le problème de la délinquence juvénile. Nous n'oublierons pas le portrait de Juli, seize ans, la fugueuse qui rêve de tendresse et de liberté, et que l'on croit irrécupérable parce qu'elle est privée de l'une et de l'autre. Une mise en scène personnelle, une comédienne admirable — Julianna Nyako, — une émotion toujours contenue : le film de Rozsa devrait figurer au palmarès.

Pour terminer, une surprise. Elle nous vient de Chine populaire. A Cannes, en 1979, nous avions vu dans la section *Un certain regard*, un film chinois datant des années 60 et récemment libéré par le gouvernement. C'était une aimable bluette sans signification politique ou culturelle.

Il en va différemment du film présenté à Montréal et baptisé en anglais *Anxious to return*. Situé pendant la guerre de résistance contre le Japon, le scénario raconte l'odyssée d'un combattant qui, séparé de son unité, cherche désespérément à la rejoindre. Chemin faisant, il affronte d'innombrables épreuves qui prennent parfois — et c'est ce qui est intéressant — la forme de tentations.

Tentations de la richesse quand Wei le soldat devient l'ami d'un prospecteur, ou tentation du désespoir quand il est fait prisonnier par les Japonais, tentation de la félicité amoureuse quand il est recueilli et soigné par une jeune femme qui s'éprend de lui.

Nous voici loin des stéréotypes habituels. Certes, chaque fois, Wei surmonte la tentation mais ces victoires sur lui-même, il les remporte à titre personnel, en patriote et en soldat conscient de ses devoirs, bref, en homme libre. La phraséologie politique et révolutionnaire est quasiment absente du film. On y trouve en revanche des scènes d'action dignes d'un western et d'une façon générale, une vivacité de narration qui prouve que le réalisateur Li Jun connaît le cinéma américain. Malgré des naïvetés qui font sourire et de très contestables coquetteries esthétiques, *Anxious to return* marque un virage, une étape, un départ vers autre chose. Si c'est réellement un printemps artistique que ce film annonce, le cinéma chinois pourrait dans quelques années nous étonner bien davantage. »

JEAN DE BARONCELLI.

La mort de Tex Avery

(Suite de la première page.)

Le public français découvrit, dans les années 50, ces dessins animés, compléments de programmes en première partie (il ne réalisa jamais de long métrage). Les enfants d'aujourd'hui ont appris à le connaître par la télévision et l'ont spontanément adopté.

Né le 26 février 1908, au Texas, Frederick Bean Avery, surnommé « *Tex* » à cause de son accent d'origine, débuta dans le « *cartoon* » vers 1930, chez Walter Lantz qui produisait pour Universal, la série des aventures d'Oswald le lapin. Il apprit, là, son métier, par étapes successives. Mais son originalité, son style, ne s'affirmèrent qu'à partir de 1935, après son entrée dans le petit studio de Léon Schlesinger, qui produisait les *Looney Tunes* et les *Merry Melodies* distribuées par Warner Bros, et avait besoin d'un réalisateur chargé de la supervision de ses activités. Tex Avery fut installé dans un bungalow, Termite Terrace, à la tête d'une jeune équipe appelée, grâce à lui, à un brillant avenir : Robert Cannon (qui participa plus tard à la fondation de la U.P.A. et du dessin animé stylisé façon *Mr Magoo*), Chuck Jones (l'inventeur de l'oiseau *Bip, Bip* et du coyote famélique), Frite Freleng (qui devait être le père de la *Panthèse rose*), Robert Clampett (qui créa le chat Sylvester et le canari Tweety Pie, devenus, en français, Gros Minet et Titi), Frank Tashlin, futur cinéaste de comédies loufoques, et William Hanna (*Tom et Jerry*).

Un rythme effréné

Face à la toute puissance de Walt Disney, le studio Schlesinger, sous l'impulsion de Tex Avery, allait introduire, dans le dessin animé, un esprit nouveau bousculant les conformismes, raillant l'anthropomorphisme, chahutant les tabous du sexe et de la violence. Le bestiaire de Tex Avery comprenait alors Porky Pig, le cochon bégayeur, Daffy Duck, l'affreux canard, Egghead, qui devint le chasseur Elmer Fudd et le lièvre Bugs Bunny, fameux rongeur aux tours pendables, faisant la nique aux gentils lapins des « *Sillies symphonies* » disneyennes. Tous ses personnages étaient marqués par un graphisme caricatural, et un comportement délirant.

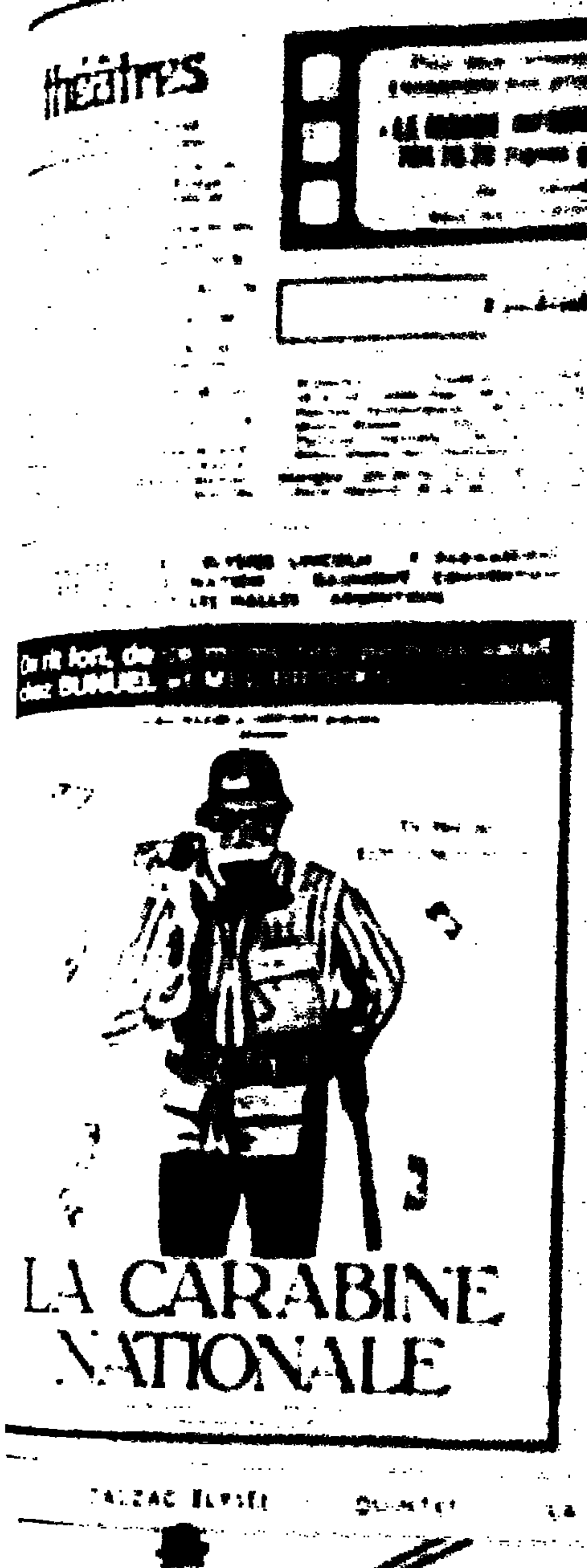
Tex Avery quitta Schlesinger en 1941, pour entrer l'année suivante (il avait trente-quatre ans), chez Fred Quimby, à la M.G.M. Il y resta douze ans et ce fut sa période la plus brillante, la plus inventive. Fred Quimby surveillait les scénarios et limitait la longueur des films, pour raisons budgétaires. Tex Avery tourna ces contraintes en faveur de son univers. Ses dessins animés, qui ne duraient que huit à dix minutes au plus, furent une succession de gags en avalanche, sur un rythme effréné, avec des éclats superbes de folie ravageuse, de *nonsense*, et l'utilisation expressionniste de la couleur. Chaque cartoon devait être « *plus fou que le précédent* ». En 1942, *The Blitz Wolf*, parodie énorme des *Trois Petits Cochons*, de Disney, faisait d'Hitler un loup guerrier et hystérique, vaincu par l'union des porcelets et son effarante bêtise. Cet *Hitler* devint le loup érotomane salivant de désir sexuel devant les filles pulpeuses. Le monde dément de Tex Avery (tournant en dérision les contes de fées pour enfants tel *le Petit Chaperon rouge*) s'enrichit de l'écureuil Screwy Squirrel, du chien sympathique Droopy, du bouledogue Spike, méchant comme la gale, et autres personnages bagarreurs et loufoques, parfois, laids et convulsifs, changeant de dimensions, taillés en pièces, volant en éclats, renaissant de leurs débris pour recommencer des aventures insensées, émaillées d'un érotisme faisant un pied-de-nez à la « *décence* » alors codifiée, et d'une violence explosive et libératrice.

La crise du cinéma hollywoodien obligea la M.G.M. à fermer, en 1955, son studio d'animation. Tex Avery revint, un temps, chez Walter Lantz, à Universal, puis fonda, en 1960, sa propre maison de production *Cascade Pictures of California* où il se consacra au film publicitaire. Il se retira plus tard dans un ranch. Il avait été le précurseur du dessin animé moderne mais il était resté unique.

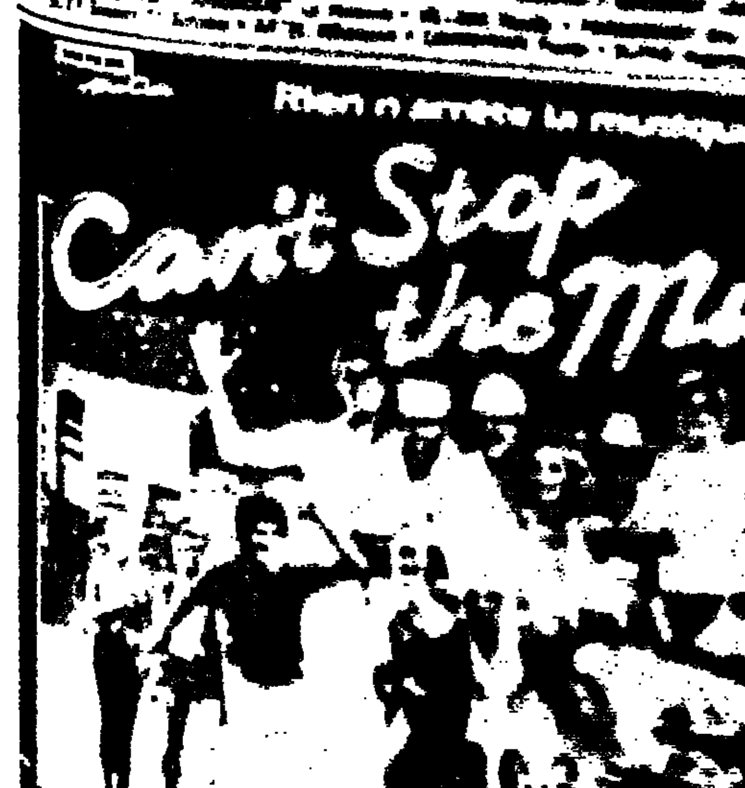
Célébré par Robert Benayoun et la revue *Positif* de 1954 à 1963, entré à la télévision française, en 1973, grâce à Pierre Tchernia et Claude-Jean Philippe Tex Avery avait reçu l'hommage du *Cinéma de minuit* de FR-3, les 6 et 13 janvier 1980, avec deux programmes étonnants. Nous avions signalé à cette occasion — mais il faut le redire — le numéro spécial de *Fantasmagorie* (revue du film d'animation) : *Tex Avery, la folie du cartoon*, l'étude la plus complète qui lui ait été consacrée en France.

JACQUES SICLIER.

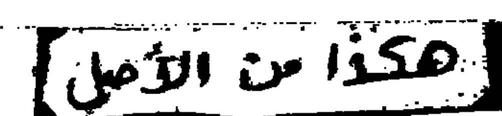
■ Le deuxième concours international de harpe Marie-Antoinette-Cazala, organisé à Gargilesse (Indre), a été remporté par Rumie Yamahata (Japon).











SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Asteile-Théâtre du XIX° (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Conciergerie (633-61-77), 21 h. : la Rose et le Fer.
Essalon (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 30 : Molly Bloom. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean. — Salle Gabriel, 20 h. 45 : les Deux Suisses ; 22 h. 30 : les Frères ennemis.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de Poche (598-92-97), 20 h. 30 : le Premier.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : l'Avare.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Montells

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 29 août

Les cafés-théâtres

Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bestringue.
Cafessalon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud sept ; 21 h. 30 : Ch. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

La danse

Mairie du IV° (278-60-56), 21 h. : Ballets historiques du Marais.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Ta bouche
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Cent ans d'opérette.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Shalom Israël 80.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Magie and Co.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : J.-L. Tupin, M. Clément (Haendel, Bach, Vivaldi, Villa-Lobos).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Battefield, M. Gaudry, A. Jean-Marie.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 45 : Los Salseros.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Mico Nissim Groupe.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Musique ouverte.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : E. Lelann, B. Maury, A. Cullaz, E. Dervieu.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : G. Marais, J. Cohen et U. Monthana.

XV° Festival estival de Paris

(329-37-57)

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique du Brabant, dir. K. Koto (Ravel).
Salle Gaveau, 18 h. 30 : Trio Fischer (Beethoven, Berg, Schumann, Brahms).













SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Araignées, de F. Lang ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : Nana, de J. Renoir ; 21 h. : Mickey one, d'A. Penn.

Beaubourg (278-35-57), 15 h., Le patrimoine cinématographique français : le Voyage au Congo, de M. Allégret ; 17 h. : Variétés, d'E.-A. Dupont ; 19 h. : La chance d'être femme, d'A. Blasetti.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BIENVENUE, MR CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v. ang.) : Cinoche, 6e (633-10-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. sp., Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (F.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
FRENCH POSTCARDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE VAIS CRAQUER (F.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (F.) : Gaumont Richelieu, 3e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (F.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NEW YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ODO TOUM (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROSY LA BOURRASQUE (Fr.-It., v.f.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.f.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les festivals

FRANÇOIS TRUFFAUT, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Domicile conjugal.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Femme au portrait.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit.
W. C. FIELDS (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Folies olympiques.
ROCKY REGGAE MOVIES (v.o.), Trois Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Jubilee - Bob Marley Live.
FILMS SOVIETIQUES (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Cinq soirées ; 20 h. : Partition inachevée pour piano mécanique ; 22 h. : l'Esclave de l'amour.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), 18 h. : l'An 01 ; 21 h. 45 : le Locataire.
GRAND-PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I, 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson. — II, 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; 0 h. 30 : Kiss contre les fantômes.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 18 h. 5 : American Graffiti ; 20 h. 5 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 20 + sam., 0 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 0 h. 10 : les Diables. — II, 18 h. 15 + sam., 0 h. 25 : If ; 20 h. 10 : Marathon Man ; 22 h. 15 : Love.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 18 h. 20 : le Troisième Homme ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Raisins de la colère.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Persona.
L'INDE, REVE ET REALITE (v.o.), *Action République, 11e (805-51-33)* : Autobiographie d'une princesse.
FRISSON (v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-18) : la Fille de Frankenstein. — Trois Haussmann, 9e (770-47-55) (v.o.) : le Cercle infernal.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o./v.f.) : Cul-de-sac ; Répulsion ; El Topo ; la Malédiction ; Damien.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE, Le Seine, 5e (325-95-99) (v.o.) : A Bigger Splash.

Les séances spéciales

ACCATONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 05.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (327-57-47), 20 h.
CARRIE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
LES GARÇONS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 10, sf D.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LILY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.
LE TAMBOUR (All.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 21 h. 45.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ANTHRACITE, film français d'Edouard Niermans. — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Nation, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (651-99-75).

LA BANQUIERE, film français de Francis Girod. — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA NUIT, UN RODEUR, film australien de Jim Sharman (*). — Movies-Les Halles, 1er (236-71-72), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic, 14e (542-67-42).

LE BAR DU TELEPHONE, film français de Claude Barrois. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Elysées, 8e (720-71-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TONNERRE ROUGE, film canadien de Claude Fournier. — Action Christine, 6e (325-85-78).

LES GUERRIERS DE LA NUIT, film américain de Walter Hill (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CAN'T STOP THE MUSIC, film américain de Nancy Walker. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-58-93), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CARABINE NATIONALE, film espagnol de Luis Berlanga. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-11), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33, Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES DOIGTS DU DIABLE, film américain d'Alfredo Zacharias (*). — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PRESSE

Au Canada

La concentration de la presse entraîne le sabordage de deux grands quotidiens

De notre correspondant

Montréal. — Le phénomène de concentration de la presse écrite a fait deux nouvelles victimes cette semaine, avec l'annonce, coup sur coup, de la fermeture de deux des plus prestigieux quotidiens anglais du Canada. Tard dans la soirée du mardi 26 août, les trois cent soixante-quinze employés du *Ottawa Journal* (65 000 exemplaires) apprenaient qu'ils étaient en train de fabriquer la dernière édition de leur quotidien, fondé en 1885. Moins de vingt-quatre heures plus tard c'était au tour du *Winnipeg Tribune* (100 000 exemplaires) de suspendre sa parution et de licencier ses trois cent soixante-dix employés.

Dans les deux cas, les propriétaires ont évoqué *« les difficultés financières chroniques »* dans leurs publications, mais il semble évident pour tout le monde que les deux grands groupes de presse (Thomson Newspapers et Southam Press) qui se disputaient le marché au Canada viennent en fait de signer une trêve en menant une opération concertée en vue de créer de véritables monopoles régionaux. Dans la capitale fédérale, le groupe Thomson interrompt la publication de son titre, *The Ottawa Journal*, pour laisser le champ libre au titre du groupe Southam Press, *The Ottawa Citizen*, qui devient ainsi l'unique quotidien anglais dans une ville où, jusqu'en 1977, trois titres se faisaient concurrence. Dans la capitale du Manitoba, c'est exactement l'inverse qui se produit : avec la fermeture du *Winnipeg Tribune* (Southam Press), le quotidien du groupe Thomson, le *Winnipeg Free Press* se trouve maintenant en situation de monopole. Enfin Thomson Newspapers laisse les marchés de Montréal (*The Gazette*) et de Vancouver à Southam Press qui, dans cette dernière ville, détient les deux quotidiens le *Sun* et le *Province* et qui en échange abandonne à son concurrent la capitale de Colombie-Britannique, Victoria, où les deux titres viennent d'être fusionnés.

La disparition soudaine du *Winnipeg Tribune* et du *Ottawa Journal* a fait l'effet d'une véritable bombe dans les milieux journalistiques et politiques qui connaissaient pourtant la situation difficile des deux titres mais n'osaient pas croire à une opération de ce genre. On n'hésite pas à parler du 27 août 1980 comme du « mercredi noir » de la presse canadienne. Le gouvernement fédéral, qui n'a guère réagi dans le passé aux nombreux signes annonçant une concentration de plus en plus poussée de la presse écrite, a montré cette fois-ci son inquiétude et envisage d'ouvrir une enquête pour vérifier si les deux groupes n'ont pas commis une infraction à la loi anti-trust. Le gouvernement dispose cependant de moyens extrêmement limités pour intervenir dans ce domaine. La législation sur les *monopoles, qui date de 1910*, est totalement désuète et de plus il sera très difficile de prouver que la restructuration en cours dans la presse va à l'encontre des intérêts de la collectivité. Les autorités préféreront sans doute verser une allocation à quelques centaines de chômeurs supplémentaires plutôt que venir en aide financièrement à des journaux en difficulté.

L'introduction de nouveaux procédés

Southam Press et Thomson Newspapers détiennent maintenant à eux deux plus de la moitié des quotidiens publiés au Canada anglais et douze des quatorze plus grands titres. Avec 1 300 000 exemplaires par jour, le groupe Southam Press occupe la première place, suivi de près par son concurrent qui, en janvier dernier, a absorbé le groupe FP Publication (huit titres dont le prestigieux *Globe and Mail* de Toronto qui, avec environ 300 000 exemplaires, est le seul quotidien à diffusion nationale). Les deux plus grands journaux de Toronto, le *Star* et le *Sun* n'ont pas encore été touchés par le phénomène de concentration, qui s'est accéléré au cours des derniers mois en raison de l'introduction de nouveaux procédés technologiques très coûteux. En décembre 1978, le quotidien français *Montréal-Matin* avait cessé de paraître suivi, en septembre 1979, du *Montréal-Star* que le groupe Thomson venait d'acheter pour mieux le liquider.

Les activités de Thomson-Newspapers dont le siège est à Toronto ont particulièrement retenu l'attention en raison de l'importance des intérêts que détient cette société dans la presse des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. M. Kenneth Thomson, fils de lord Thomson of Fleet qui lui a légué son titre et son empire financier, détient environ cent cinquante quotidiens et hebdomadaires dans ces trois pays, dont le *Times* de Londres. Son père, qui débuta avec une station de radio dans une petite ville minière de l'Ontario, fut un des rares Canadiens à siéger à la Chambre des lords à Londres. Parallèlement à leurs activités dans le domaine de la presse, les Thomson ont investi dans le pétrole en mer du Nord et dans les magasins à succursales multiples (Compagnie de la baie d'Hudson, Simpsons). Au Canada, le groupe contrôle environ six cents magasins qui sont, de loin, les principaux acheteurs de publicité dans la presse. C'est une arme redoutable qui a déjà permis d'éliminer des concurrents moins solides et qui pourrait menacer la qualité de l'information.

BERTRAND DE LA GRANGE.

PROTOCOLE D'ACCORD AU « QUOTIDIEN DE LA RÉUNION »

(De notre correspondant.)

Saint-Denis. — Au *Quotidien de la Réunion*, après les deux jours de grève du personnel technique (*le Monde*, 23 août), puis une reprise du travail, un protocole d'accord a été signé le 26 août entre la direction de l'entreprise et la section C.F.D.T. Le texte prévoit une augmentation des salaires de 5 % au 1er août et de 6 % au 1er novembre, ainsi que leur révision chaque année au 1er janvier sur la base de l'indice INSEE Réunion. Une prime de fin d'année de 1 400 *francs sera accordée en* 1980 et sera augmentée annuellement de 500 francs jusqu'à l'obtention du treizième mois. Les horaires seront réaménagés pour respecter la semaine de quarante heures. Des stages pour la formation continue des employés seront effectués en fonction des besoins de l'entreprise et après consultation des délégués du personnel.

Enfin, la direction de la Société anonyme de fabrication et d'impression, qui compose et imprime le quotidien, s'est engagée à établir un dialogue avec les délégués du personnel et à leur communiquer progressivement les informations sur la marche et le développement de l'entreprise. — H. B.

UNE NOUVELLE REVUE : « MÉDIAS »

La revue *Médias*, nouvelle publication mensuelle, publie son premier numéro au début de septembre, à 20 000 exemplaires. Edité par Les Temps Médias S.A.R.L., société à capital familial groupée autour de M. Fuc· Delafon (auteur du livre « Ça c'est l'affiche »), *Medias* se veut « le journal des moyens de communication » et offre 132 pages (format newsmagazine).

Le premier numéro comporte notamment un article sur *« Les cent millions de bénéfices du « Point »*, une analyse de l'impact d'*« Apostrophes »* et de son audience, ainsi qu'une étude du phénomène *« Now ! le banco insensé de Jimmy Goldsmith »*.

« Médias » n'est vendu que par abonnements : 308 francs par an, ou 28 francs dans ses bureaux, 18, boulevard Montmartre, 75009 Paris, tél. 246-18-18.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRESSE

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



VU DE CHEZ EUX

Derrière le miroir

par FRANÇOIS GROSS (*)

QUEL jardin d'Eden. Sur les quais de Matreux, dans les salons u sur les terrasses de quelqu vénérable caravansérail avc vue sur le Léman, des pets vieillards proprets, rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, échangent leurs impressions. La France n'ést plus pour eux ce qu'elle éta, chaque année ils reviennen. salués par des concierges qi ont déjà vu mourir l'Empire titannique. Pour ces chers vieux messieurs descendus du T.E.E. la Suisse est un pays d'ordre de discipline. On y travaille ferme. On y respecte encore 'es « vraies valeurs ». On y respre l'aisance à pleins poumons comme l'air des montagnes. C'st un plaisir d'être servi par n personnel (généralement étanger) qui respecte l'hôte, e rencontrer des vendeurs et vendeuses avenants. Tout et facile dans ce pays de Coagne où l'on vient « ranger » en argent dans des banques aulessus de tout soupçon. Ainsi la voient-ils, cette Suisse qi fait des envieux.

On ne repouse pas l'image. Avec le Cervir. les résidences de Crans-Montna, les vitrines de la Bahnhoztrasse, le chocolat et les montres de précision, elle forne le volet de droite du tripyque. La Suisse n'est pas que cela.

Un étranger à lesprit plus critique — ur Fançais par exemple — ne vera à Zurich comme à Genève que les temples du recel. Une classe ouvrière, prise au piège de la « paix du travail », assure docilement la sécuré d'un capitalisme antédilrien. L'hypocrisie est à caque coin de rue, protitant c malheur des autres pour s'enraisser. Conservateurs, voire ractionnaires, les Suisses endcmis par leur confort excess sont promis à un dur réveil quand les réalités sonneront la diane. Assis sur leur magot, ils ont peur et glissent leur tête sous l'aile d'une défense nationale aussi démesurée que démodée.

Fermons le volet de gauche. Ces clichés n'enferment pas davantage le pays que les pieuses images d'Epinal ne disaient la France.

On ne peut certes exiger du voyageur, surtout quand il est touriste, qu'il cherche la difficulté. Et Dieu que la Suisse doit être compliquée pour un visiteur ! Si, de surcroît, l'on vient d'une République une et indivisible, on sera facilement tenté de crier « pouce ! » devant cet étrange puzzle. Trois langues officielles et quatre nationales ; deux confessions dominantes ; vingt-six cantons (qui n'ont rien de commun avec la circonscription française du même nom) accrochés à ce qui leur reste d'une souveraineté jalouse et, plus encore, à leurs particularismes. Le Suisse évolue à son aise dans ce labyrinthe. Même s'il n'en comprend pas les tours et détours, il vit dans l'environnement de ces différences. Oserait-il souhaiter qu'au-delà de la façade des banques, des industries horlogère et alimentaire, l'étranger se penche un instant sur cette mécanique de précision ? Serait-il présomptueux de croire que l'on ne porterait pas atteinte aux vacances les plus paresseuses en se posant la question : comment font-ils pour vivre ensemble ?

Alors, le libéralisme douillet cher à André Siegfried ? Alors, la suave ploutocratie bancaire, pas chère du tout à... ? Cela existe, a existé, existera. Mais une femme n'est pas son corset ; la Suisse n'est pas sa gangue.

(*) Rédacteur en chef de la *Liberté*, à Fribourg.

Vacances européennes : nous avons continué dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 23 août avec la Yougoslavie un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposons chaque semaine à nos lecteurs des formules originales de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et des préjugés. La semaine prochaine : le Portugal.

En Suisse, le métier d'hôtelier est aussi un art

L'IMAGE de la Suisse, c'est bien connu, est souvent faite de stéréotypes. Il en est d'agaçants, mais il en est aussi de flatteurs. Cliché pour cliché, on serait tenté de dire que parmi les bienfaits que la Confédération a apportés au monde, il en existe un au moins aussi précieux que le secret bancaire, aussi savoureux que le chocolat, aussi sympathique que la démocratie directe et dont le fonctionnement ne le cède en rien à la plus fine horlogerie : le bon vieil hôtel traditionnel. Certes, la Suisse offre aux touristes du monde entier qui la visitent bien d'autres formules d'hébergement. Du palace international à l'auberge de jeunesse, de la chambre chez l'habitant au terrain de camping, du motel au chalet. En témoignent les chiffres publiés chaque année par l'Office du tourisme, les derniers en date faisant état — on admirera la précision toute helvétique — de 1 063 882 lits et places de couchage disponibles. Pas un de moins.

Mais c'est avec l'hôtel traditionnel, « *simple mais confortable* », vous dit-on, que la fameuse qualité suisse trouve sa meilleure expression. Simple ? Il faut s'entendre : on y est reçu avec cette gentillesse bonhomme à laquelle les Suisses excellent, sans chichis, sans cette déférence appuyée jusqu'à l'excès qui, ailleurs, embarrasse l'hôte de passage plus qu'elle ne le comble. La taille du bâtiment, son architecture, sa façade fleurie et ses petits balcons de bois évoquent plus la grande maison de famille que le palace et c'est très bien ainsi. Mais pour le reste, les innombrables Hôtel du glacier, Pension du lac et autres Chalet Bellevue qui parsèment la Confédération offrent à leurs clients tous les services des grands établissements hôteliers. Le téléphone fonctionne impeccablement, la télévision aussi, les salles de bains sont étincelantes (et l'eau chaude y est vraiment chaude) et, à la réception, on parle facilement quatre ou cinq langues : français, italien, allemand, bien sûr, mais aussi l'anglais et souvent l'espagnol. Et il n'est pas rare que l'hôtel dispose d'une piscine couverte, voire d'un sauna.

C'est le cas par exemple du Schweizerhof de Grindelwald. On parvient à cette petite station de l'Oberland bernois par un petit train à crémaillère qui, d'Interlaken, met une quarantaine de minutes pour escalader quelque 16 kilomètres. Vitesse moyenne qui ne le met certes pas en concurrence avec le T.G.V., mais qui laisse le temps d'admirer un paysage qui le mérite bien. Arrivé en gare — celle-ci, on s'en doute, ressemble plus à un gros jouet de bois peint qu'à Saint-Lazare... ou à Zurich-Hauptbahnhof — on regrette que le trajet soit si court.



(Dessin de PLANTU.)

Sitôt installé à l'hôtel on a, il est vrai, la ressource de poursuivre l'ascension ferroviaire jusqu'à la gare la plus haute d'Europe : celle qui est installée sur la Jungfrau, à plus de 3 000 mètres, là où conduisent, avec un changement, deux autres petits trains qui valent, à eux seuls, le voyage. Un voyage qui permet, si le temps est dégagé, de découvrir de haut le spectacle de la vallée et un fabuleux cortège de sommets enneigés en toutes saisons.

Mais, paradoxalement, c'est sans doute du balcon de l'hôtel que le face-à-face avec la montagne est le plus spectaculaire. On sait déjà ce qu'est une excursion en altitude. Tandis qu'un solide petit déjeuner pris à la paresseuse devant un panorama qui embrasse un glacier, deux chutes d'eau, le vert tendre de l'alpage constellé de chalets fleuris et encapuchonné de neiges éternelles où s'effilochent les nuages, procure à l'estivant fraîchement débarqué quelques sensations rares et neuves.

Une grande maison tranquille

Plus de bois que de pierres, dirait-on, dans cette grande maison tranquille où le silence sent l'encaustique et où, retour d'excursion, ou simplement d'une promenade « en ville », on a plaisir à déposer son sac et ses préoccupations pour écouter passer les heures.

Même sérénité le soir dans la salle de restaurant. Le personnel, affable et polyglotte, s'affaire sans ostentation. Les dîneurs, messieurs graves en cravate ou jeunes couples en col roulé, conversent au ralenti sans élever la voix. Après, quelques noctambules impénitents iront faire une petite promenade digestive jusque vers... 9 heures du soir. D'autres jouent aux cartes, aux échecs ou au scrabble dans une atmosphère qui évoque certes plus la soirée familiale au coin du feu que la fièvre d'un tripot de Macao ! Ici, comme dans presque toute la Suisse, on mange — fort bien — et on se couche tôt. Amateurs de vie noctambule et de médianoches s'abstenir ! Il y a d'autres endroits pour cela et ce n'est pas du tout le genre de la maison.

Curieusement, c'est aussi le cas au Tessin, cette Suisse italophone et par tant d'aspects italienne si souvent méconnue des touristes français et qui déploie dans le sud du pays la splendeur de ses grands lacs dans un climat de Riviera. A Lugano, au restaurant de l'Hôtel du lac, aussi admirablement situé que son nom peut le laisser espérer, il nous faudra par exemple prévenir la réception pour qu'un dîner puisse encore être servi à 20 h 30. « *Il faut que je garde quelqu'un en cuisine, n'est-ce pas ?* », s'excuse la directrice avec un sourire. Mais les poissons péchés le matin même dans ces eaux limpides et montagneuses et le petit vin clair du pays savourés devant la baie qui s'allume peu à peu de mille feux à mesure que tombe la nuit méritent qu'on se donne cette peine si l'on ne peut vraiment ce jour-là dîner à 19 heures, comme tout le monde.

Là encore, on retrouve cette qualité hôtelière suisse qui est, au fond, l'art de donner aux hôtes de passage, sans avoir l'air d'y toucher, tout ce qu'ils peuvent espérer — accueil, prestations, confort, sites — et de ne les laisser insatisfaits en rien. « *On dit volontiers chez vous que la Suisse est chère,* explique M. Eugenio Foglia, directeur de l'Office du tourisme de Lugano. *C'est sans doute vrai globalement en raison du cours de notre franc, mais si vous établissez le véritable rapport qualité-prix, vous vous apercevrez que la Suisse est très compétitive.* »

Ici, la clientèle paraît plus jeune, à l'instar de l'établissement, et un petit peu plus remuante. La douceur du soir, il est vrai, incite davantage à sortir que l'air vif de la haute montagne. L'Italie est toute proche, de l'autre côté des trois grands lacs (lacs de Côme, Majeur, et lac de Lugano), que traverse la frontière. Cela se voit à l'architecture et à la végétation. Cela se sent aux fumets tous méridionaux qui s'échappent des cuisines. Et cela s'entend, bien sûr, puisqu'on y parle l'italien et, de ce fait, plus facilement le français que l'allemand.

Et pourtant, indubitablement, on est bien en Suisse. L'heure des repas et, d'une manière plus générale, le rythme de vie, la prospérité manifeste, l'absolue netteté des rues et de tout lieu public et privé, viennent, parmi d'autres signes, le rappeler à qui croirait, en ayant franchi le long tunnel du Saint-Gothard, avoir passé la frontière. Sans doute y a-t-il dans l'air un rien de nonchalance que n'explique pas seulement le soleil et qui, au long des paisibles traversées sur le lac, des flâneries sur la promenade qui borde la côte, ou encore des séances de bronzage sur la terrasse de l'hôtel, incite les vacanciers à une autre forme de paresse que celle qui peut parfois les tenter en montagne.

Un déjeuner sous les arbres dans l'un des petits restaurants de verdure qui se cachent au-dessus de Lugano. Un café enfin italien après la « tisane » clairette que l'on baptise également de ce nom dans les pays germaniques. Une promenade dans les jardins et les salons de l'extraordinaire villa Favorita, qui abrite, au bord du lac, la collection Thyssen - Bornemisza (surtout si on a la chance de la visiter en compagnie de son jeune et disert conservateur, M. Simon de Pury) : voilà qui se savoure tranquillement, sans hâte, au cœur d'un paysage qui invite à l'épicurisme.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Cette nonchalance est le privilège du touriste. Celui-ci ne doit pas l'oublier en regagnant son port d'attache, autrement dit son hôtel. Ici aussi, tout est organisé pour lui faciliter la vie — et pour qu'il ne se rende pas trop compte des efforts qui lui sont consacrés. « *Simple mais confortable* », l'hôtellerie moyenne en Suisse ? Oui, mais si le confort est un métier, la simplicité, elle, est parfois tout un art. Ces hôteliers ne sont pas seulement des professionnels consciencieux, ce sont aussi un peu, à leur façon, des artistes.

BERNARD BRIGOULEIX.

AVANT LE DÉPART

TRANSPORTS

● *Avion.* — Le tarif normal en classe touriste entre Paris et Genève (aller-retour) s'élève à 1 200 F et, entre Paris et Zurich, à 1 330 F. Les compagnies Air France et Swissair proposent un tarif « excursion » sur certains vols qui ramène le prix du vol Paris-Genève (aller-retour) à 600 F.

★ Air-France (535-61-61), Swissair (581-11-40).

● *Train.* — Les prix (aller-retour) du transport ferroviaire sont les suivants : Paris-Genève : 476 F en première classe et 315 F en seconde ; Paris-Lausanne : 424 F et 283 F ; Lyon-Genève : 144 F et 96 F ; Lyon-Lausanne : 213 F et 141 F.

A noter que les enfants de six à seize ans acquittent en Suisse le demi-tarif.

La formule de « la carte de vacances » permet une libre circulation sur l'ensemble du réseau ferré helvétique, sur les bateaux et sur les lignes d'autocars postaux. Elle coûte, en deuxième classe, 231 F pour quatre jours, 308 F pour huit jours, 379 F pour quinze jours et 561 F pour un mois.

★ Toutes agences de voyage, S.N.C.F. (261-50-50).

● *Auto.* — Le réseau autoroutier est totalement gratuit. Prix du litre de super : de 2,75 F à 3 F.

LOGEMENT

● *Hôtels.* — Une personne paiera, pour une nuit avec petit déjeuner, de 50 F à 75 F dans un établissement économique et de 200 F à 300 F dans un hôtel de luxe.

● *Auberges historiques et châteaux-hôtels.* — Le cadre historique et les fastes d'autrefois coûtent en moyenne de 90 F à 150 F pour une personne, une nuit avec le petit déjeuner.

● *A la ferme.* — Les agents de voyage vendent des forfaits d'une semaine à la ferme avec petit déjeuner à partir de 340 F pour une personne. En traitant directement avec l'habitant, on obtient des prix nettement moins élevés. Une nuit sans petit déjeuner : de 22 F à 30 F.

★ F.F.V.T. Vacances Voyages (208-20-15), Interhome (355-44-25).

A FAIRE

Au pays de la nature efficacement protégée, on visitera avec intérêt l'exposition d'horticulture et de paysagisme qui se tient à Bâle, jusqu'au 12 octobre, sur 46 hectares.

Ceux qui ont déjà fait connaissance avec les « écomusées » français compareront avec profit ces réalisations avec le musée en plein air de l'habitat rural helvétique situé à Ballenberg, près du lac de Wyssen, et ouvert jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Les amateurs de vacances à thème, d'activités et de cours consulteront les six opuscules édités par l'Office national suisse du tourisme : du dessin aux sports nautiques en passant par la randonnée, le golf et le cyclisme, ces ouvrages fournissent des exemples détaillés de séjours organisés. Ainsi, quatorze jours peuvent être consacrés à des cours (trois heures par jour) de hatha-yoga ou de raja-yoga (455 F) à Casiano. Ou encore sept jours en selle à travers le Jura avec hébergement et pension complète dans des auberges de campagne ou en dortoir (2 227 F). Et aussi sept jours pour pêcher dans le Heidsee (demi-pension et permis de pêche : à partir de 683 F).

A LIRE

● *Guide bleu* : 115 F environ.

● *Guide Nagel* : 115 F environ.

● *La Suisse d'aujourd'hui*, éd. Jeune Afrique : 78 F environ.

● *La Suisse, petite planète*, Louis-Albert Zbinden : 20 F environ.

★ Office national suisse du tourisme. Agence officielle des chemins de fer fédéraux suisses. 11 bis, rue Scribe. 75009 Paris. Tél. : 742-45-45. Du lundi au vendredi, de 9 h. à 18 h.

DÉBAT A CHAMONIX

Réserve ou remonte-pentes ?

LES alpages du plateau de Carlaveyron, l'un des « belvédères » proche de Chamonix d'où l'on admire le mont Blanc seront-ils livrés aux remontées mécaniques de M. Schnebelen ou conservés à l'état de réserve naturelle ? Les élus de la vallée de Chamonix ont entre les mains, depuis quelques semaines, un dossier bien embarrassant.

Un groupe de scientifiques, dont le professeur Alfred Kastler, prix Nobel de physique, M. Philippe Traynard, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble et M. Jacques Dupin, ingénieur physicien, a présenté, au mois d'avril 1980, un projet de réserve naturelle afin de préserver un « *site d'une incomparable richesse écologique* » qui s'étend sur une superficie de 1 100 hectares entre 1 450 mètres et 2 525 mètres d'altitude et que se partagent les communes des Houches et de Chamonix.

Les promoteurs du projet de réserve, soutenus par le Club alpin français, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) et plusieurs associations de défense de l'environnement, souhaitent que ce vaste ensemble demeure vierge de tout équipement. Facilement accessible pendant l'été, assez peu pentus, parsemés de marécages et d'une centaine de petits lacs, les plateaux de Carlaveyron et du plan de la Cry constituent un superbe belvédère face à la chaîne du Mont-Blanc. Ce domaine prolonge l'extrémité sud de la réserve naturelle des Aiguilles-Rouges créée en 1974 et qui a jusqu'ici préservé une partie importante des pentes surplombant la vallée de Chamonix.

Fort de son expérience d'exploitant de remontées mécaniques et de promoteur immobilier, acquise notamment à Tignes et à Val-d'Isère, M. Pierre Schnebelen propose, au contraire, de transformer le site en « usine à ski ». Son plan est ambitieux : il prévoit l'ouverture d'un « stade de neige » desservi par une trentaine de remontées mécaniques à fort débit. Un téléphérique transportant quatre mille cinq cents personnes à l'heure hisserait les skieurs depuis la vallée jusqu'aux pistes. Les équipements de Carlaveyron devraient « absorber » soixante mille skieurs/heure, soit davantage que les réseaux existant actuellement dans les stations de Val-d'Isère ou de Tignes. Selon M. Schnebelen, « *le problème des terrains est déjà réglé* ». Les alpages de Carlaveyron ont été rachetés à des propriétaires privés et les communes des Houches et de Chamonix sont disposées à donner leur accord pour que les remontées mécaniques et les pistes de ski traversent les territoires qu'elles possèdent.

Des immeubles derrière le stade de neige ?

« *Les fils et les câbles n'enlaidissent pas trop les paysages* », estime le maire de Chamonix, M. Christian Couttet, qui rappelle que, depuis plusieurs dizaines d'années les habitants de la capitale de l'alpinisme réclament l'aménagement du domaine de Carlaveyron.

Le projet de stade de neige intervient à un moment crucial dans le développement de la haute vallée de l'Arve. Pendant une quinzaine d'années, on a, en effet, construit des milliers de « lits » entre les Houches et le village du Tour. La vallée compte désormais 50 000 lits, mais le nombre des remontées mécaniques et leur débit n'ont pas été sensiblement augmentés (*le Monde* du 4 avril 1979). Aucune nouvelle installation importante n'a été construite entre 1974 et 1979. Chaque hiver de longues files de skieurs attendent au bas des remontées mécaniques saturées de Chamonix. Pour beaucoup, M. Pierre Schenebelen apparaît donc comme le sauveur de la station malgré la petite guerre qui l'oppose depuis *trois* ans à la municipalité de Tignes (Savoie) au sujet des remontées mécaniques.

En revanche, le promoteur fait figure de destructeur aux yeux de ceux qui prônent un tourisme écologique. M. Schnebelen a beau assurer qu'il n'édifiera pas un lit supplémentaire dans la vallée de Chamonix, il n'a guère convaincu. On fait remarquer que son opération ne pourra être rentable que si elle est accompagnée, comme d'habitude, par un important programme immobilier.

Au ministère de l'environnement, on ne semble pas, *a priori*, opposé au projet de stade de neige sur le site de Carlaveyron. Celui-ci sera cependant examiné avec une extrême vigilance dans le cadre de la procédure dite des unités touristiques nouvelles. Toutefois, les responsables de la direction de la protection de la nature affirment qu'on ne transformera pas Chamonix en un « super-Val-d'Isère » et que, dans ce « *sanctuaire de renommée mondiale* », on ne rétablira pas l'équilibre remontées mécaniques-hébergement au détriment de la seule nature.

CLAUDE FRANCILLON.

STAGES

A l'enclume

A côté des puys de la Taupe, de la Vache et de *Lassolas, Vulcain a toujours* un pied-à-terre. Pour sa part, à Rouillas-Bas, sur les bords du lac d'Aydat près de Clermont-Ferrand, Anne-Marie Roux est à demeure. Comment ne pas être fille de ce pays d'ailleurs, lorsqu'on porte le même prénom que celui de l'héroïne de *Gaspard des Montagnes*, d'Henri Pourrat. Anne-Marie Roux est forgeron et professeur en la matière.

Tout a commencé en 1872 lorsque le grand-père Roux s'est installé dans le village : il y avait là deux bâtiments distincts, de part et d'autre d'une petite cour en bordure de route. A gauche, la forge ; en face, la maison dont la salle commune faisait office d'auberge ou de lieu de réunion. Anne-Marie explique : « *Mon grand-père était forgeron, ma grand-mère aubergiste. La maison disposait d'une grande cuisine, ma grand-mère y faisait ses repas, et les clients de mon grand-père, en attendant que leur travail soit terminé, venaient s'y asseoir avec une chopine de vin.*

Ses parents décédés, Anne-Marie hérite de la maison et de l'atelier : « *A ce moment-là,* précise-t-elle, *les congés n'étaient pas organisés comme aujourd'hui. On ne parlait pas encore de villages de vacances ni de maisons familiales, mais j'ai senti qu'il y avait un besoin notamment pour des mères de famille qui avaient envie de se détendre. De plus, je pensais que j'aurais des comptes à rendre de l'héritage reçu et que l'auberge fermée depuis longtemps pouvait retrouver son ancienne vocation, car je ne suis qu'un maillon de la chaîne, mes ancêtres ont peiné dans cette maison, elle avait un rôle à jouer, alors je me suis lancée dans l'hôtellerie à caractère familial, en partant de zéro.* »

A côté de l'auberge, la forge, éteinte depuis trente ans, servait alors de débarras. Anne-Marie se faisait un peu de mauvais sang : « *Cette forge, cette enclume muette, c'était comme une écharde dans mon pied. Je cherchais ce que je pourrais en faire.* » L'atelier allait-il revivre, la tuyère pouvait-elle être réanimée et l'enclume chanter de nouveau ? Sans doute, mais qui forgerait ? Anne-Marie confie : « *J'ai abandonné le restaurant, j'ai gardé les chambres d'hôtes, j'ai ouvert les portes de la forge et j'ai nettoyé. Tous les outils ancestraux étaient là, tout était resté intact, tout pouvait ressusciter.* »

Dans un premier temps, Anne-Marie n'entrevoit pas de solution : « *Une femme ouvrant une forge, cela pouvait faire sourire, et puis, finalement, je me suis dit : après tout, pourquoi pas moi ? Vous comprenez, ce foyer éteint à côté de nos volcans à moitié endormis. Alors je me suis lancée dans une nouvelle aventure, j'ai repris moi-même les outils. A cinquante-cinq ans, ouvrir une forge, moi qui n'avais jamais fait ça ! J'avais peur qu'on me prenne pour une folle. Au début, je n'étais pas trop fière, puis j'ai fait un stage et ça a marché.* »

L'intérêt des premiers mois cèdera la place, chez Anne-Marie Roux, à la passion pour cette nouvelle activité : « *J'ai recherché les vieilles méthodes. Je forge comme mon grand-père. Les curieux ont commencé à venir ; parfois, il y avait trente personnes dans l'atelier.*

Voilà comment, depuis quatre ans, chaque matin, du lundi au vendredi, ainsi que le samedi après-midi, ceux qui le désirent peuvent, eux aussi, s'initier au travail de la forge, l'initiation pouvant déboucher sur des créations personnelles pour les plus assidus sous l'œil d'Anne-Marie, qui ne manque pas de prodiguer ses conseils aux néophytes.

A Rouillas-Bas, le travail à la forge est conçu et proposé en saison comme une animation et une activité de loisir pour les estivants. Hors saison, à partir de la mi-septembre, Anne-Marie Roux n'ouvre sa forge que les lundi et samedi après-midi.

En Auvergne, où tant de forges de campagne ont fermé, Anne-Marie Roux en a ouvert une : voilà qui mérite déjà l'attention. Mieux, dans son souci de retrouver des techniques anciennes, de les maintenir, de les transmettre, Anne-Marie Roux estime qu'il y a là une forme d'action culturelle à mener, parallèlement à la préservation d'un métier ancien — un universitaire allemand intéressé n'est-il pas resté une semaine chez Anne-Marie Roux pour y apprendre, avec succès, une technique particulière de soudure que les forgerons pratiquaient aux siècles passés.

Si le téléphone sonne à l'auberge aux heures d'atelier, Anne-Marie fait répondre : « *Il n'y a personne à l'hôtel, pendant deux heures je suis forgeron.* » Difficile de ne pas trouver Anne-Marie Roux à Rouillas-Bas, son auberge est à l'enseigne : La Forge fleurie.

CHRISTIAN LASSALAS.

★ Maison d'Auvergne, 53, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 225-17-[illegible].

Café-théâtre à la Sainte-Baume

PIERRE-GEORGES est, dit-on, dominicain. A la Sainte-Baume, il est le « Père éternel » en blue-jean régnant fraternellement sur un stage où souffle l'esprit de la chanson : la deuxième Semaine internationale du café-théâtre et de la chanson. Dans cette haute vallée provençale où, d'après la légende, les saintes Maries sont venues, le reste de leur vie, confier à une grotte de la falaise leurs regrets de la perte du Seigneur, cent trois stagiaires se sont réunis voici quelques semaines autour d'une moderne passion, ont fait entendre un autre chant.

Il y avait là des gens du métier et des « touristes » de la chanson, des professeurs en rupture de belles lettres et des étudiants poètes, des intellectuels chantants et un paysan musicien vendéen, un employé de banque et une pharmacienne ; une majorité de jeunes et quelques anciens au verbe toujours alerte ; un peu plus de provinciaux que de Parisiens et nettement plus de femmes que d'hommes,

Pendant six jours, douze ateliers (obligatoirement le même chaque matin, tournants dans la soirée) ont ouvert aux stagiaires quelques-unes des arcanes de la création musicale, gestuelle ou poétique : on y a travaillé le texte avec Jacques Bertin, la composition musicale et l'arrangement avec Didier Levallet, le corps et le mot avec Gilles Elbaz, le burlesque avec Reiner Wettler, la voix avec Annick Nozati, la guitare avec Jean-Luc Sitruk, le mime avec Pinok et Matho, les expressions multiples d'un événement avec Jean Signé. Michèle Bernard proposait « chansons sans étiquette » et Eve Griliquez, productrice de « libre parcours variétés », illustrait « poésie présente, chants profonds ». Enfin Renée Mayoud animait un atelier pour les enfants.

Le temps libre du début de l'après-midi était réservé à des auditions, à un « tremplin » : chacun pouvait y présenter textes, compositions, chansons; lire, interpréter, chanter. Un public complice et critique vit ainsi des amateurs chevronnés, des novices prometteurs, des plouls et des couacs, des illuminés frôlant le psychodrame, des « n'importe-qui » éblouis de leur audace et de leurs premières créations, la qualité allant croissant au cours de la semaine.

Ensuite, et toujours sur le temps libre, presque tous les stagiaires se retrouvaient pour une heure de chorale animée par Philippe Caillard.

Le soir, enfin, spectacles, au pluriel car il y en avait deux ! Chacun des animateurs redevenait vedette et se succédèrent tours de chant, mimes, récitals poétiques...

Ce n'était plus de la consommation mais de la boulimie, plus de la production mais du stakhanovisme, plus de la passion mais de la déraison, car à l'apéritif ou après le spectacle, guitares et chansons, accordéons et danses étaient encore de la partie.

Au bilan, côté stagiaires comme côté animateurs, des interrogations sur le rythme et la surconsommation, sur la durée et la forme des ateliers : spécialiser davantage ou ouvrir plus largement ? Etre ou ne pas être vedette ?

Mais au total, une réussite pour une deuxième année et qui témoigne de la vitalité de la nouvelle chanson française.

MICHEL LECOINTE.

★ Centre international de la Sainte-Baume, Plan-d'Aups, 83640 Saint-Zacharie. Tél. : (42) 04-50-19.

CORRESPONDANCE

Mise au point d'un G.O.

« Le Club, c'est une drogue... On ne peut plus rien faire d'autre. » Autrefois « G.O. » au Club Méditerranée, Jean-Pierre, dont nous racontions l'histoire dans notre supplément du 2 août, précise à ce propos :

Ce qu'a représenté pour moi le Club Méditerranée ne peut être qualifié de « drogue », que si l'on donne à ce mot un sens qui n'est pas habituellement le sien. Il s'agit bien davantage d'une « aventure », et c'est cela qui constitue l'attrait de la vie de G.O. au Club Méditerranée. Mon départ n'a pas modifié cette image du Club, qui reste pour moi une référence indiscutable que je n'ai jamais mise en cause.

Par ailleurs, les propos qui m'ont été prêtés sur Airtour-Euro 7 ont été mal interprétés, puisqu'ils ne s'appliquaient pas à cette entreprise en particulier, mais concernaient l'ensemble du tourisme confronté, ainsi que la presse s'en est faite l'écho depuis plusieurs mois, à des difficultés dues entre autres à la crise économique actuelle, à l'augmentation des tarifs aériens consécutive aux augmentations du carburant et à la proportion plus grande des Français partant en vacances en France et n'utilisant donc plus les services des tours-opérators.

Comment peut-on en effet imaginer que je puisse à longueur de journée proposer des produits auxquels je ne crois pas alors que j'ai participé à l'élaboration de certains produits Airtour-Euro 7, puisque j'ai été détaché par ma société durant près de deux ans à l'étranger pour les mettre en place et qu'ensuite j'ai eu la joie d'accepter la proposition de la direction générale d'être délégué commercial, donc d'avoir la charge de commercialiser ces produits ? De plus, cette promotion me donnait l'occasion de parler de ce que j'aime en restant dans ma profession, compte tenu de l'évolution de ma vie familiale, et j'en suis très heureux.

Vous voyez donc qu'on peut encore faire quelque chose après le Club.

VACANCES ET HISTOIRE

Échec aux camisards en Vivarais

Chaque année, au premier dimanche de septembre, sous les châtaigniers du Mas Soubeyran (Gard), maison natale du chef camisard Roland, le rassemblement des protestants français, au nombre de 15 000 à 20 000, commémore les assemblées du Désert aux temps de la persécution.

C'EST probablement le 4 mars 1703, à Ganges, que les rebelles huguenots prirent le nom de « camisards », en même temps que les chemises (camisos) que leur tendait généreusement une population entièrement gagnée à leur cause. Las ! dès le surlendemain, ce beau linge était ensanglanté par la défaite de Roland devant le maréchal de Montrevel, à Pompignan.

L'aventure camisarde avait commencé au pont de Monvert, dans la nuit du 24 au 25 juillet 1702, quand l'abbé du Cheyla, tortionnaire des Cévennes, était tombé, percé d'autant de coups qu'il y avait d'assistants : cinquante-trois. La répression commença aussitôt. Elle conduisit ignoblement les troupes royales au « grand bruslement des Cévennes », anéantissant 470 villages. 25 000 hommes, commandés successivement par Broglie, Montrevel et Villard, s'y heurtèrent aux camisards, qui ne furent jamais plus de 1 500 à 1 800, mais indéfiniment renouvelés. Certains experts estiment même à 60 000 le chiffre global des effectifs qui, avec l'appoint des supplétifs, furent mobilisés contre eux.

Quoi qu'il en soit, sur les cinq cent vingt-sept jours que dura la guerre, plus de trois cents se passèrent en affrontements directs avec les troupes royales. On a dit que la mobilité des camisards annonçait celle des généraux de 1793 qui gagnaient les batailles avec les jambes de leurs soldats.

Leurs convictions religieuses leur tenant lieu d'idéologie, les camisards furent aussi les initiateurs de la guerre révolutionnaire décrite par les théoriciens modernes. D'autant plus que l'active complicité de la population décuplait leur redoutable fluidité et l'imprévu de leur action. Par exemple, la cavalerie d'Antoine Morel, dit « Catinat », recrutée en Camargue, fut constamment supérieure à celle du roi. Quant à Cavalier, connaissant admirablement le terrain, il eut l'intelligence de se constituer, dans les grottes d'Euzet, des magasins généraux qui lui permirent de se refaire, aussi longtemps qu'ils ne furent pas dénoncés. Y opéraient, avec ou sans anesthésie au sac de sable, les chirurgiens Tavant et Chabrier.

Dans ces conditions, si les camisards perdirent les batailles de Vagnas (10 février 1703), de la Tour-de-Billot (30 avril 1703), de Nages (17 avril 1704), ils gagnèrent celles du Mas-Rouge (24 décembre 1702), de Sauve (17 janvier 1703), du Devois-de-Martignargues (15 mars 1704) et du Plan-de-Fontmort (12 mai 1704), sans compter les innombrables embuscades où les troupes régulières laissaient des morts sans savoir d'où venaient les coups. Bien souvent, contre Cavalier notamment, brigadiers et maréchaux se crurent en présence d'un général expérimenté, expressément venu de l'étranger.

Au cadran de l'Histoire

Mais le point crucial de la guerre des Camisards fut Vagnas. Vainqueur à 8 heures du matin, Cavalier, qui voulait franchir l'Ardèche, pour porter cette guerre en Vivarais, était irrémédiablement battu à 5 heures du soir. Dans ses *Mémoires*, écrits longtemps après, il laisse planer sur cette journée un doute que le commandant Blachères dissipe avec la minutie d'un homme de terrain. A lire Cavalier, on croirait qu'il s'agit de deux journées consécutives. Or il s'agit bien du même 10 février 1703, vécu dans un pays couvert de neige où tous les cours d'eau sont en crue. Chargés de couvrir le Vivarais, les royaux venus du Nord traversent la rivière de nuit, malgré les ordres reçus. Trompés par un huguenot de rencontre, ils attaquent Cavalier, et sont défaits en moins de trente minutes. Il n'est pas 9 heures du matin. Au lieu de poursuivre l'ennemi l'épée dans les reins, de lui prendre sa « fotte » et de rejoindre les 500 hommes qui l'attendent en Vivarais, Cavalier perd un temps précieux. Surpris vers 15 heures par le brigadier Julien, il ne lui échappe que par miracle, laissant 400 morts sur le terrain, tandis que son adjoint, Ravanel, ramène 300 hommes au prix des pires difficultés.

Seul le recul éclaire l'impact de cette bataille, avant que la défaite de Nages et la perte de ses magasins d'Euzet ne contraignent Cavalier à la négociation. Il y est en position de vaincu. Pourtant le roi, engagé à fond dans la guerre de Succession d'Espagne, est si pressé de conclure que Villard posera des conditions relativement modérées. Bien plus, après cette soumission, il ne tentera pas moins de onze fois de gagner à son tour Roland, avant que ce jeune chef ne soit tué et ses émissaires roués vifs. Il est vrai que, entre-temps, Roland lui a enlevé 25 000 écus, de la poudre et du plomb, et tué plus de 120 hommes au Plan-de-Fontmort.

De quel poids eût donc pesé, autour du tapis vert, le soulèvement du Vivarais ?

En vain les camisards avaient-ils attendu le débarquement des alliés, dont la promesse avait fait illusion à Roland. Il ne se produisit que beaucoup trop tard, en 1710, après qu'ils eurent déposé les armes. Mais il obligea le maréchal duc de Noailles à réduire sa pression sur le Lampurdan. Un an auparavant, Abraham Mazel et un nommé Justet avaient tenté de soulever le Vivarais. Le terrible hiver de 1709 s'y prêtait, les soldats du roi désertant de plus en plus. L'empressement intempestif de deux prophétesses fit tout rater. En fait, l'heure fatidique n'avait sonné qu'une fois au cadran de l'histoire le 10 février 1703, mais on n'avait pas voulu l'entendre. La neige l'avait étouffée.

ANDRÉ SÉVERAC.



LE MONDE DES LOISIRS

A l'endume

Hippisme

Dix kilos pour gagner un million

VINGT M francs d'amende à l'entraîneur Olivier Doul quinze jours de suspension au jockey Alain Lequeux : c'est l'épilogue de l'enquête des commissaires de la Société d'encouragement sur les cours contradictoires de la pouliche Gold Eyes (1). Cette fois, les commissaires ne se sont pas limités à une police de garde champêtre ou de dame contractuelle en mal de contravention. Olivier Douleb, qui a conduit la carrière de chevaux comme Nedtki, Kilijaro, Irish Playboy (vainqueur, voilà un mois, du prix Robert Papin), est un des entraîneurs les plus en vue de la nouvelle génération. Alain Lequeux est le jockey vedette du millésime 1980. Il devance de sept victoires et plus au classement annuel ses suivants les plus directs — Saint-Martin, Gibert, Freddy Head, — et, sans la suspension qui le frappe, il aurait eu toutes chances de remporter à la fin de la saison le Challenge de la cravache d'or.

L'affaire Gold Eyes est l'aboutissement d'une forme de stratégie hippique qui s'était faite plus rare après la grande purge du prix Bride abattue, mais que depuis quelques mois on voyait se profiler à nouveau. Elle consiste à faire courir un cheval en dessous de sa valeur, et elle à plusieurs reprises pour faire baisser son poids dans un handicap.

Gold Eyes avait, l'an passé, effectué une assez bonne carrière, se classant notamment cinquième dans la Poule d'essai des pouliches. Mais elle n'était pas tout à fait de la « pointure » classique ou semi-classique, la seule qui intéressait sa propriétaire de l'époque. Celle-ci décidait donc de la vendre. Bonne affaire par contre pour un amateur de handicaps : Gold Eyes avait assez de qualités et assez de compétence pour en gagner un presque au jour choisi. A condition toutefois de faire oublier aux handicapeurs ses meilleures performances.

Apparemment était le premier objectif de la pouliche. A partir du moment où elle changeait de casaque, elle courait plusieurs fois obscurément. L'explication donnée maintenant par la défense est qu'elle avait le cœur fatigué et par conséquent besoin d'un traitement et d'une remise en confiance. Les handicapeurs qui ne peuvent juger que sur ce qu'ils voient, se laissaient convaincre, de course en course, d'une baisse de qualité de la pouliche. Ils la baissaient progressivement dans leur échelle de poids. On arrivait ainsi au prix de Franceville, le 16 août à Deauville. Le poids attribué à la pouliche était alors de 58,5 kilos. Un poids normal pour la Gold Eyes des derniers mois, mais très favorable pour l'ex-bonne Gold Eyes de la Poule d'essai. Un connaisseur pouvait conclure, à l'examen de la liste des partants, que celle-ci ne contenait aucun concurrent ayant suivi une semblable approche et dont une soudaine et identique résurrection pouvait bousculer les pronostics. C'était le jour « J ». Gold Eyes gagnait facilement.

Le communiqué de la Société d'encouragement annonçant les sanctions contre Douleb et Lequeux constate que ce jour-là elle coûtait « dix kilos de mieux que dans ses trois premières tentatives de l'année ». En d'autres termes — un kilo équivalant, dans les rapports théoriques poids-distance, à une longueur, — Gold Eyes avait couru dans ses trois premières courses de l'année dix longueurs en dessous des possibilités manifestées le 16 août.

Comme par hasard, ce jour-là, 300 000 francs environ avaient été joués sur ses chances, au lieu de 20 000 francs lors de sa tentative précédente le 8 juillet à Compiègne, dans une course en apparence plus facile.

Un coup de caveçon

Tels sont les faits patents, objectifs. Pour les interpréter, il faut bien les raccorder à certaines rumeurs. Selon celles-ci, un propriétaire ayant des rapports avec l'écurie, mais qui ne serait pas le propriétaire de Gold Eyes, aurait éparpillé un gros pari sur les chances de la pouliche le 16 août chez des bookmakers allemands. Il aurait ainsi gagné plus de 1 million de francs. Ce sont les bookmakers allemands qui auraient joué la plus large part des 300 000 francs engagés au P.M.U. le 16 août sur les chances de la pouliche. Car, à la façon d'assureurs se couvrant partiellement auprès d'une caisse de réassurance, ils se seraient garantis par des paris — cette fois non dissimulés — en France auprès du P.M.U.

Scénario difficile à contrôler mais qui ne peut, au moins dans l'essentiel, qu'être proche de la vérité, à moins d'échapper à toute logique.

Que des bookmakers d'outre-Rhin aient perdu 400 000 francs ou 500 000 francs (selon l'importance de leurs paris de couverture), il n'y a pas là de quoi pleurer dans les chaumières. Mais dans les trois courses où, selon le communiqué de la Société d'encouragement, Gold Eyes s'est promenée dix longueurs en retard de ses possibilités, un peu de l'argent qui fait vivre les courses, celui du public, s'était en confiance porté sur elle. On ne peut qu'approuver les commissaires de l'avoir — malheureusement a posteriori — mieux défendu que les responsables de la carrière de la pouliche.

Quelques propriétaires nouveaux venus aux courses où la régression des grandes écuries (le plus souvent sous la pression fiscale) a laissé des vides tentants, seraient facilement enclins à transformer le fameux « petit bois » des comptes rendus de Longchamp en forêt de Bondy. Puisse le coup de caveçon de l'affaire Gold Eyes les remettre, comme on dit à Vincennes, « dans les allures ».

Certes, ce n'est pas le propriétaire qui aurait été au centre de l'affaire que les commissaires ont pénalisé. Il s'agit de sanctions professionnelles et le code des courses les prévoit à l'encontre de l'entraîneur et du jockey responsables professionnels du comportement des chevaux, non des propriétaires qui sont des clients. Mais personne ne s'est mépris. A commencer par le propriétaire dont il s'agit et qui, pour manifester sa mauvaise humeur, s'est abstenu de paraître à la vente des yearlings, alors qu'il avait été les deux années précédentes un acheteur important. Le propriétaire arabe Mahmoud Fustok, autre gros acheteur, dont l'entraîneur a été sanctionné, lui, pour une affaire de doping (1), s'est aussi ostensiblement détourné des ventes. Quelques autres enchérisseurs de marque, comme les Américains Hunt et Sangster s'étant également abstenus pour des raisons diverses, on a enregistré dans les premières séances, samedi et dimanche passé, moins d'emballement spectaculaire que les deux années précédentes. Mais le record de Deauville qui était de 1 700 000 francs a cependant été battu par une fille de Riverman et de l'excellente Prudente Miss, adjugée 1 800 000 francs. D'une façon générale, le marché s'est révélé solide avec une moyenne qui, en dépit des gros acheteurs des années précédentes, approchera celle que l'on avait enregistrée alors.

Les perspectives à moyen terme sont pourtant médiocres. Les jeux dont les recettes plafonnent : 3 % seulement d'augmentation, bien moins que la dérive monétaire entre août 1979 et août 1980. Une raison de plus de rassurer le public, et par conséquent — pour les commissaires — d'ouvrir l'œil.

LOUIS DENIEL.

(1) *Le Monde* du 23 août.

Philatélie

N° 1652

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

(Suite.)

Pour fêter la trente-cinquième année de notre chronique philatélique nous avions le 26 juillet, proposé à nos lecteurs de répondre à un questionnaire destiné à mieux les connaître. Nous adresserons, comme nous l'avions promis, un souvenir philatélique aux 950 lecteurs qui nous ont répondu.

Parmi ceux-ci 389 sont domiciliés en région parisienne, 554 dans les autres régions et 27 à l'étranger. 329 sont abonnés et les autres lisent le Monde *au numéro.*

Ils totalisent 11 648 années de lecture de notre chronique philatélique, soit en moyenne 12 ans chacun. Enfin 64 % lisent notre mensuel le Monde des philatélistes *au numéro ou comme abonnés.*

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont pris la peine de nous répondre, nous permettant de mieux apprécier l'intérêt qu'ils prennent à notre chronique.

A. V.

Calendrier des manifestations avec bureau temporaires

⊙ 64000 Pau, du 4 au 15 septembre. — Foire exposition. Petit cachet.

⊙ 02260 La Capelle, les 6 et 7 septembre. — 13e foire internationale aux fromages. Petit cachet.

⊙ 03200 Vichy (centre culturel Valéry-Larbaud), les 6 et 7 septembre. — Expos. intern. de l'Académie d'études postales.

⊙ 71000 Mâcon (mairie), le 7 septembre. — Fête de la Vigne et du Vin mâconnais.

⊙ 17300 Rochefort (base aérienne 721), le 14 septembre. — Journée « Portes ouvertes ».

MONACO : Suite de la seconde tranche du programme 1980

Le 16 août dernier, nous avons publié le début de la seconde tranche du programme 1980, aujourd'hui nous donnons la suite.

3°) Série « Princes et Princesses » (suite) de la galerie d'art du palais princier, deux valeurs, 8,00 F :

4,00 F, Prince Albert-Ier, né en 1848, prince régnant de 1889 à 1922, peint par L. Bonnat ;

4,00 F, Princesse Alice, épouse d'Albert-Ier (1857-1925), peint par L. Maeterlinck.

Formats 36×48 mm. Gravures de Slania. Imprimés en taille-douce six couleurs, par feuilles de dix figurines.

4°) Timbre « Croix-Rouge monégasque » :

6,00 F, Oiseau au soleil, composition allégorique, par Pierrette Lambert.

Format 48×36 mm. Gravure de Claude Haley. Impression taille-douce six couleurs, par feuilles de dix timbres.

5°) Emissions groupées, cinq timbres, 7,80 F :



1,30 F, VIIe Festival international du cirque, Monaco ; « Sous la fragilité d'un chapiteau, dans le rond de la lumière magique ».

Format 36×26 mm. Maquette d'Odette Baillais, gravé par Jacques Combet. Impression taille-douce. Feuille de trente timbres.



1,10 F et 2,30 F, timbres de Noël (enfants et crèche).

Formats 36×26 mm. Maquette et gravure de Pierre Forget. Imprimés en taille-douce par feuilles de trente figurines.

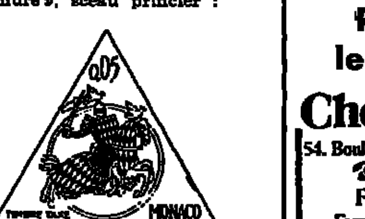
— Concours international de bouquets à Monte-Carlo en 1981 :

1,30 F, rose « Princesse Stéphanie de Monaco », création Meilland, Cap d'Antibes ;

1,80 F, Ikebana, dessin de Pierrette Lambert.

Formats 26×36 mm. Imprimés en héliogravure par feuilles de trente timbres.

6°) Série timbres-taxe, « Chevalier en armure », sceau princier :



0,05 F, rouge et brun-gris ;
0,10 F, saumon clair et rouge ;
0,15 F, violet et rouge ;
0,20 F, vert clair et rouge ;
0,30 F, bleu et rouge ;
0,40 F, brun pâle et rouge ;
0,50 F, lilas et rouge ;
1,00 F, noir et bleu.

Formats triangulaires de 40 mm. Dessin et gravure de Pierre Gandon. Imprimés en taille-douce. Feuilles de quinze timbres, soit par (cinq) rangées de trois timbres séparés par deux armoiries stylisées de Monaco.

• Nous observons une certaine escalade inflationniste aussi bien en nombre qu'en valeur ; celle-ci, certes, n'aura pas l'avantage de dégager une atmosphère de propagande en faveur des timbres de la principauté.

• Les abonnés aux émissions recevront les timbres énumérés dans cette seconde tranche de l'année, dès le 6 novembre prochain.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Embarquement pour les Philippines

ASIATIQUES géographiquement, espagnoles depuis 1564, ces sept mille îles entre Chine et Malaisie ont naturellement une cuisine tout influencée. Originale, moins dépaysante peut-être pour nous, savoureuse et mal connue puisque Paris n'en connaît qu'une ambassade. Mais quelle ambassade !

Nora, sa fée du logis dont on se demande si elle est plus charmante que mystérieuse ou le contraire, se partage entre ses quatre restaurants de Manille (dont trois français) et ces *Isles Philippines* (17, rue Laplace, 5e, tél. : 633-18-59).

Si vous avez l'occasion de commander à l'avance, alors régalez-vous de la marinade de dorade grillée (comme aux îles Polillo), de la langue de veau en croûte ou des poulets aux épices avec des nouilles de Manille. Autrement, pour commencer, tâtez de l'empanadita (tarte au poulet), des kuhol bicol (escargots au lait de noix de coco), de l'alimango (chair de crabe crémée), le tout avec l'inévitable bol de riz.

Puis goûtez les gambas dans une sauce à base de corail de petits crabes et citron : exquise. L'adobo (de porc et poulet marinés), plat principal des îles. Celui des grandes fêtes, porc croustillant servi avec une sauce au foie (lechon kawali), un succulent canard mariné aux herbes, aussi, et, enfin, la version philippine du puchero espagnol (grand pot-au-feu).

Bien d'autres mets encore et jusqu'aux desserts, un gâteau de fromage blanc, un autre de bananes, un pie aux « racines mauves » (patates douces), la mousse au nangaka (le fruit du jacquier), de la noix de coco confite...

Dans un décor ravissant avec (si le temps le permet, on ne sait jamais !) un petit jardin secret, vous ferez, à quelques pas du Panthéon, le voyage immobile le plus inattendu.

Et vous découvrirez une cuisine très personnalisée sur le berceau de laquelle se sont penchées les cuisines chinoise, malaise, indienne, espagnole, mais en quelque sorte adoucies...

Un menu et la carte, relativement bon marché. Ouvert en août.

LA REYNIERE.

Pardon Linda !

J'ai dit, à Antenne 2, que Deauville-la-Snob ne comptait pas de bons restaurants. J'ai eu tort. J'oubliais le gentil « Saratoga » (dans l'hôtel Beauséjour, 95, rue du Général-Leclerc, tél. 88.24.33), où officie Linda. Ceux qui l'ont connue au « Sully » d'Auteuil (j'en parle dans mes « 200 recettes des meilleurs cuisiniers de France ») savent l'originalité de son petit chèvre en salade, du toast Linda, des filets de sole au safran, etc. Ici, elle y ajoute une mitonnade de lapereau en gelée au riesling (pourquoi pas au cidre ?), des piccatta de lotte, une bouillabaisse normande (rouget, sole, lotte), dont rouille et croûtons ne sont point exclus, des petits poireaux vinaigrette au saumon fumé bien goûteux, un fromage blanc aux herbes et ses desserts habituels, dont la plus sage mousse au chocolat amer.

Les prix ne sont pas donnés (Dame ! on est à Deauville !), mais le rapport qualité-prix est incontestable, et cette cuisine de femme, entre « planches » et casino, réconcilie avec les bains de mer des V.I.P. — L. R.

Jeux

échecs N° 880

UNE MORTELLE IMPRUDENCE

Championnat de Yougoslavie
(Août 1980)
Blancs : VELIMIROVIC
Noirs : TRINGOV
Défense sicilienne. Attaque Keres.

1. é4	ç5	16. Dg4! (l)	Ff8
2. Cf3	d6	17. Cd2	Dç7
3. d4	ç×d4	18. Th4! (m)	Fg7
4. C×d4	Cf6	19. Dh3	Cç6
5. Cç3	é6	20. Th7!	Ta-ç8 (n)
6. g4 (a)	a6 (b)	21. T×g7+	R×g7
7. g5	Cf-d7	22. Dh6+	Rg8
8. Fé3 (ç)	b5 (d)	23. Ré2! (o)	d5 (p)
9. Fg2 (é)	Fb7 (f)	24. f4! (q)	Cf8 (r)
10. Dh5! (g)	g6	25. Th1	Ch7
11. Dé2 (h)	Fé7 (i)	26. D×h7+	Rf8
12. h4	b4	27. Cf5! (s)	
13. Cb1	0-0 (j)		abandon.
14. h5! (k)	Té8		
15. h×g6	h×g6		

NOTES

a) L'« attaque Keres-Panov » demeure une des armes les plus dangereuses dont disposent les Blancs dans le « système » de Scheveningue ». Il est clair qu'en délogeant le C-R Noir via g4-g5 de son poste défensif naturel, les Blancs obtiennent rapidement une supériorité spatiale tout en se donnant la possibilité d'opérations sur l'aile — R.

b) La parade *6..., h6* ne résout pas tous les problèmes des Noirs ; par exemple, 7. g5, h×g5 ; 8. F×g5, Cç6 ; 9. Dd2, Fd7 ; 10. 0-0-0, Db6 ; 11. Cd-b5!, 0-0-0 ; 12. Ca4, Da5 ; 13. D×a5, C×a5 ; 14. C×a7+ ou 9..., Db6 ; 10. Cb3, a6 ; 11. 0-0-0, Fd7 ; 12. Fé3, Dç7 ; 13. f4, b5 ; 14. Fg2, Ta-ç8 avec avantage aux Blancs en raison de la situation du R noir (Stein-Krogius, 23e Championnat de l'U.R.S.S.) ou 9..., a6 ; 10. 0-0-0, Fd7 ; 11. f4, Fé7 ; 12. h4, Dç7 ; 13. Fé2, 0-0-0 ; 14. h5 et les Noirs ont beaucoup de peine à se dégager (Karpov - Smith, San-Antonio, 1972). *6..., d5* est faible : 7. é×d5, C×d5 ; 8. Fb5+, Fd7 ; 9. C×d5, é×d5 ; 10. Dé2+ ; de même, *si 6..., é5* ; 7. Fb5+, Fd7 ; 8. F×d7+, D×d7 ; 9. Cf5. Enfin, *6..., Cç6* ne semble pas satisfaisant : 7. g5, Cf-d7 ; 8. Fé3, Fé7 ; 9. h4, a6 ; 10. Dd2, 0-0 ; 11. f4, C×d4 ; 12. F×d4, b5 ; 13. a3, Fb7 ; 14. 0-0-0, é5 ; 15. Fé3, é×f4 ; 16. F×f4, Cd7-é5 ; 17. Cd5. Reste le coup du texte, *6..., a6.*

ç) D'autres idées sont 8. h4 ; 8. Tg1 et 8. Fg2.

d) Ou 8..., Fé7 ; 9. Dd2, Dç7 ; 10. f4! ou 8..., Cç6.

é) 9. a3 est souvent joué. Smyslov innova contre Vogt (Leningrad, 1977) par 9. a4 et obtint une bonne partie après 9..., b4 ; 10. Ca2, Fb7 ; 11. Fg2, Cç5 ; 12. C×b4, C×é4 ; 13. Dg4! Des complications peu nettes surgissent de 9. f4, Fb7 ; 10. f5, b4 ; 11. f×é6, b×ç3 ; 12. é×d7+, R×d7.

f) 9..., b4 est peut-être à considérer.

g) Beaucoup plus fort que 10. a4 et que 10. 0-0. La menace directe 11. C×é6 oblige les Noirs à affaiblir l'aile - R.

h) Et non 11. Dh3, Cç5 ; 12. 0-0-0, Cb-d7 ; 13. é5, d5 ; 14. b4, Ca5! (Murei - Yudovic, U.R.S.S., 1969).

i) Après 11..., Fg7 le pion d6 serait vulnérable.

j) Les Noirs doivent penser à leur développement et ne pas attaquer sur l'aile - D avec la D seule : si 13..., Da5 ; 14. f4, D×a2 ; 15. f5. Le petit roque offre cependant au R noir un abri douteux. 13..., Dç7 paraît plus sain.

k) Sans craindre 14..., F×g5 à cause de 15. h×g6, F×é3+? ; 16. D×é3, h×g6 ; 17. Dh6 et les Noirs peuvent abandonner ni 15..., h×g6 ; 16. f4, Ff6 ; 17. é5 ou 16. f4, Fé7 ; 17. Dg4.

l) Menace entre autres possibilités 17. C×é6.

m) Une manœuvre décisive. Devant la T, la D ne menacerait que Dh7+ ; or il s'agit avant tout de mettre la D derrière la T de façon à supprimer via Th7 le seul défenseur du R, le FR, lequel devra, sur g7, parer le mat sur h8.

n) Si 20..., C×d4 ; 21. T×g7+, R×g7 ; 22. Dh6+, Rg8 ; 23. F×d4, é5 ; 24. 0-0-0 ; Ta-ç8 ; 25. ç4 et 26. Th1 ou bien 24. Ré2 et si 20..., F×d4 ; 21. F×d4, C×d4 ; 22. Th8+ suivi du mat. Les Noirs espèrent 21. 0-0-0 afin de répondre 21..., C×d4 en menaçant mat sur ç2 mais il est trop tard.

o) Libérant la T-D.

p) Si 23..., C×d4+ ; 24. F×d4, é5 ; 25. Th1. Les Noirs tentent de parer 24. Th1 par 24..., Dé5.

q) Le dernier verrou.

r) Il n'y a plus de défense.

s) Menace 28. Dg7 mat ; 28. Dh8 mat et 28. Fç5+ suivi du mat. Finalement, il apparaît que 13..., 0-0 était une imprudence mortelle, après la sortie de la D. blanche (10. Dh5!) et 12. h4.

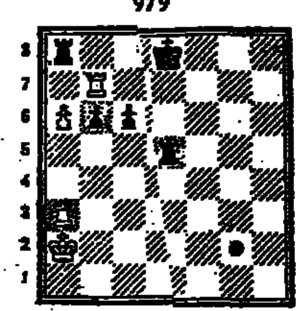
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 879

A. Kuriatnikov, 1973

(Blancs : Rd2, Tf5, Fh7, Cf3, Pb2 et h6. Noirs : Ra4, Fd8, Ca5, Pa2 et b4.)

1. Cd4, b1=D (si 1..., Cç4+ ; 2. Ré2, a1=D ; 3. b3+, Ra3 ; 4. Cç2+) 2. T×a5+!, F×a5 (si 2..., R×a5 ; 3. Cb3+) ; 3. b3+, Ra3 ; 4. Cç2+, R×b3 ; 5. C×a1+ (et non 5. Fg8+, Ra4! ; 6. C×a1, b3+ ; 7. Rç1, Fd2+!), Rb2 ; 6. Fg8, b3+! ; 7. Rd3, R×a1 ; 8. h7, Fç3! ; 9. R×ç3, b2 ; 10. Fa2!, R×a2 ; 11. h8=D! (et non 11. h8=T b1=C+!), b1=D ; 12. Da8 mat.

ÉTUDE
L. KATZNELSON
979



BLANCS (4) : Rç2, Ta3 et b7, Pa6.
NOIRS (5) : R, Ta8 et é5, Pb6 et ç6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 877

LA RUSE OU LA TECHNIQUE

Cette donne, publiée par l'Italien Ciccelli, est analogue à celle où l'Autrichien Schneider avait réussi un chelem alors qu'il manquait as-roi dans une couleur adjacente ! Les douze levées avaient été réalisées grâce à une ruse qui aurait été également valable ici. Mais il y a aussi une solution contre toute défense.

	♠ V 2 ♥ A 5 3 2 ♦ V 10 4 ♣ A 5 4 3	
♠ 3 ♥ D 8 7 2 ♦ R 9 8 6 ♣ V 10 9 6	N O E S	♠ 9 8 6 5 ♥ V 10 9 ♦ A 7 5 2 ♣ 8 7
	♠ A R D 10 7 4 ♥ R 6 ♦ D 3 ♣ R D 2	

Ouest ayant entamé le valet de trèfle, *Comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Si Sud suppose que les trèfles ne sont pas partagés 3-3, le seul espoir de trouver une douzième levée est de faire un squeeze. Mais comment rectifier le compte ?

Dorothy Truscott, pour réussir un chelem analogue, avait donné (comme Schneider) un coup à blanc dans la couleur où il lui manquait as-roi ! Ici, le même stratagème pourrait réussir. Le déclarant prend l'entame avec l'as de trèfle et joue immédiatement *le valet de carreau* du mort ! Est laisse passer (en espérant que Ouest a la dame), et Ouest, après avoir pris avec le roi de carreau, rejoue trèfle sans se douter, évidemment, que Est peut avoir l'as de carreau. Alors, après roi et dame de trèfle, le roi de cœur et les piques, *les deux adversaires sont squeezés* sur le sixième pique.

	♥ A 5 ♣ 5	
♥ D 8 ♣ 10		♥ V 10 ♦ A
	♠ 7 ♥ 6 ♦ D	

Cependant, comme dans la donne de Dorothy, la « fausse impasse » à carreau n'est pas non plus nécessaire car *il est possible de squeezer Ouest sans « rectifier le compte » :* Sud donne quatre coups d'atout, et Ouest est obligé de garder ses trèfles et ses cœurs (sinon Sud affranchirait le quatrième cœur de Nord en coupant). Il doit donc « sécher » le roi de carreau, mais, sur le cinquième pique, il ne peut plus rien faire ! En effet, s'il jette le roi de carreau, Sud garde le valet de carreau sec au mort et joue le 3 de carreau de sa main pour libérer la dame, la défense ne faisant que l'as de carreau...

UNE PROTECTION CACHÉE

Cette donne a été jouée au cours du championnat du monde de 1963 dans le match entre l'Italie et l'Argentine. Il fallait faire preuve de beaucoup d'imagination pour réussir le chelem à la table.

	♠ R 4 ♥ 8 5 3 2 ♦ D 8 6 ♣ A V 7 3	
♠ 2 ♥ 10 9 7 ♦ V 10 7 5 ♣ 10 9 8 6 2	N O E S	♠ 10 8 6 3 ♥ V 6 4 ♦ R 9 ♣ R D 5 4
	♠ A D V 9 7 5 ♥ A R D ♦ A 4 3 2 ♣ —	

Ouest ayant entamé le 10 de cœur, *comment Pabis Ticci, en Sud, doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

En enchères naturelles, les annonces pourraient être les suivantes. Sud donneur et N.-S. vulnérables.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passe	3 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♣	passe
4 ♦	passe	4 ♠	passe
5 ♠	passe	6 ♠	passe

L'annonce de « 5 ♠ » demandait à Nord de déclarer le chelem si son soutien à « 4 ♠ » n'était pas une simple « préférence », mais un « fit » normal.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 127

L'IMPORTANCE DE L'UNITÉ

Tournoi international de Paramaribo
(Janvier 1980)
Blancs : J. SANIRSAD (Suriname)
Noirs : R. NORDEN (Suriname)
Ouverture : Raphaël.

1. 32-28	18-22	25. 47-42	10-14
2. 37-32	12-18	26. 33-28 (m)	22×33
3. 41-37	7-12	27. 39×28	17-22!! (n)
4. 46-41	1-7 (a)	28. 28×17	12×21
5. 34-30 (b)	20-25! (c)	29. 23×3	14-19 (o)
6. 30-24	19×30	30. 26×17	19×46!!
7. 35×24	14-20! (d)	31. 29-24 (p)	11×22
8. 39-34 (e)	20×29	32. 3-8	20×29
9. 34×23	18×29	33. 8×17 (q)	46-23! (r)
10. 33×24	22×33	34. 40-35	23-29!
11. 38×29	16-21	35. 28-32! (s)	27×38
12. 31-26 (f)	13-18	36. 17-33 (t)	29-24
13. 42-38	9-13	37. 33×47	6-11
14. 38-33 (g)	11-16	38. 47×20	15×24
15. 32-28! (h)	10-14	39. 36-31	24-29
16. 44-39 (i)	14-20	40. 31-27	11-17
17. 43-38	18-22	41. 44-40 (u)	29-33
18. 48-43	13-18	42. 49-43	5-10
19. 37-32	21-27	43. 43-39	33×44
20. 32×21	16×27	44. 40×49	10-14
21. 50-44 (j)	3-9		Abandon (v)
22. 40-34	4-10		
23. 45-40	9-13		
24. 28-23 (k)	7-11 (l)		

NOTES

a) Début hollandais que le dissident soviétique Kouperman, G.M.I. et ex-champion du monde, adopta plusieurs fois dans ses matches mondiaux (Deslauriers (Canada)-Kouperman, 1957, Van Dijk - Kouperman, 1959).

b) Jusqu'en 1978, la continuation considérée comme la plus forte était 5.31-26. Toutefois, la partie Malisj-Gendlerman, au championnat d'Europe 1978, conduisit les experts à réfuter cette appréciation. Partie Malisj-Gendlerman après 31-26 au cinquième temps : 5... (19-23) ; 6. 28×19 (14×23) ; 7. 32-28 (23×32) ; 8. 37×28 (16-21) ; 9. 38-32 (11-16) ; 10. 41-37 (21-27) ; 11. 32×21 (16×27) ; 12. 37-31 (10-14) ; 13. 43-38 (5-10) ; 14. 49-43 [avantage aux Noirs, les Blancs ne pouvant faire disparaître ultérieurement le pion taquin à 27 en raison de l'absence d'un pion à 49 : pas de formation d'échange] (20-24!) ; 15. 34-29 [et non 15. 42-37? (27-32!) ; 16. 38×27 (24-29) ; 17. 33×24* (22×33) ; 18. 39×28 (17-22) ; 19. 28×17 (12×41!), N!] (14-19) ; 16. 29×20 (15×24) ; 17. 40-34 (10-14) ; 18. 34-30 (4-10) ; 19. 45-40 (10-15) ; 20. 30-25 (7-11) ; 21. 47-41 (11-16!) [la situation des Blancs devient tendue] ; 22. 50-45 (6-11), avantage positionnel aux Noirs qui remportèrent cette partie.

L'ex-champion du monde, Sijbrands, démontre cependant que 22... (16-21!) est plus fort que 22... (6-11) et, à l'analyse, il parvient au gain : 23. 42-37* [après 22... (16-21), 42-37 est forcé. 39-34 livrant le coup de dame, de même que 40-34 ou 41-37. Si, après (16-21), 41-37?, les Noirs dament par (27-32) 38×16 (14-20) 25×23 (18×47), N+] (6-11!) [écartant le coup de dame à 49 : (27-32?) 38×16 (14-20) 25×23 (18×49) 37-32!, etc., B+1] ; 24. 48-42 (2-7!) ; 25. 37-32* [à noter que les Blancs ont toujours leur aile droite paralysée] (18-23!) ; 26. 41-37*, mais laissant la combinaison imparable 26... (24-29) ; 27. 33×24 (22×33) ; 28. 38×16 (27×49) ; 29. 16×27 (49×16) sans craindre 30. 42-38 (16×30!) ; 31. 25×34 prend la dame mais les Noirs dameraient une seconde fois 31... (19×50), N+.

c) Prenant les Blancs à contre-temps.

d) Maintenant l'initiative en mettant les Blancs en difficulté.

e) Sans doute meilleur que 8. 33-29 (22 × 33) ; 9. 39 × 28 (18-22) accentuerait le désavantage positionnel des Blancs.

f) Pour ne pas se laisser enchaîner par (21-26).

g) Priorité est donnée à la défense du pion à 24.

h) Pour renforcer la défense du pion à 24 tout en esquivant 15. ... (21-27) ; 16. 32×21 (16×27), pionnage qui eût été lourd de menaces.

i) Un combattant courageux qui refuse la facilité qui s'offrait à lui ; le deux pour deux, 16. 24-20 (15×24) ; 17. 29×9 (3×14).

j) Sur 21. 47-42 (4-9) est à considérer car interdit 22. 40-35 ? sanctionné par 22. ... (18-23) ; 23. 28×19 j. (27-32) ; 24. 38×18 (12×34) [rupture de ligne] ; 35. 39×30 (20×47), dame et +.

j1) 23. 29×18 (12×32) et, pour les Blancs, la perte du pion paraît inévitable.

k) Confirme son tempérament d'attaquant en accentuant la poussée au centre.

l) Et non 24. ... (13-19 ?) ; 25. 24×13 (8×28) ; 26. 29-24 (20×29) ; 27. 34×21, B + 1.

m) Témérité. Ce nouveau coup offensif, fautif, va provoquer la tempête sous forme de saignée réciproque au cours de laquelle, après les rafles, chaque camp va posséder une dame ; mais les Noirs auront un point de plus et donc un avantage appréciable : c'est l'importance de l'unité.

n) Les Noirs vont damer à... 46.

o) Le temps de repos.

p) L'amorce de la réplique pour réduire l'infériorité numérique.

q) Les Noirs ont donc un pion de plus et, avec leur dame, contrôlent la grande diagonale (5 à 46). La nulle doit alors être recherchée par les Blancs.

r) Attaque des pions en l'air (sans appui).

s) Le seul. Ce sacrifice est la première phase du gambit.

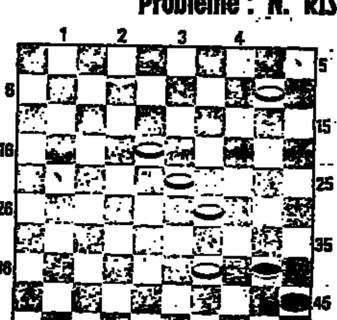
t) L'attaque, ou deuxième phase du gambit.

u) Et non 41. 44-39 ? (29-34 !) ; 42. 39×30 (25×34), pion taquin à 34 : à la valeur du pion à 35 (pion à la bande) et du pion à 49.

modifié pour s'opposer au passage à dame.

v) Une position avantageuse compense parfois une infériorité numérique à un pion. Dans cette finale, avec un pion en moins depuis le trente-troisième temps, les Blancs ont acquis une position ne leur laissant aucune possibilité de contre-jeu pour arracher la nulle. L'importance de l'unité (le fait d'avoir un pion de moins, et pour l'adversaire un pion de plus) a pris tout son sens dans cette partie qui permet à Norden de se hisser à la huitième place de ce tournoi remporté par le joueur Piet Roozenburg (G.M.I. hollandais, ex-champion du monde) avec 17 points, devant Kouperman, 16 points, etc.

Problème : N. RISO (Marseille, 152)



Les Blancs jouent et gagnent en trois temps.

● SOLUTION COMPLÈTE : 29-24!! [une première subtilité qui fera chercher bien des solutionnistes] (45-50*) 39-33!! [gain par un coup turc renversé] (50×29) [la prise majoritaire est prioritaire et il ne faut enlever les pièces qu'après la rafle] 28×45!!. - Une petite fin de partie de collection de ce maître problémiste.

● Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissances des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels), les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 108

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III				■								
IV			■							■		
V					■				■			
VI							■					
VII											■	
VIII				■								
IX					■					■		
X								■				
XI												

Horizontalement :

I. A-t-il vraiment acquis des préjugés conservateurs ? — II. Poulet ? Avec la raquette. — III. Machin ; De quoi nous accabler. — IV. Note ; On ne vous souhaite pas cette coiffeuse ; En main. — V. Etable ; C'est fini avant d'avoir commencé ; Trois sur six. — VI. Ces arbres tropicaux sont des anonas ici bien secoués par le vent ; Féminines par excellence. — VII. Populaire en Suisse. — VIII. C'est la blancheur même ; Appréciée ou redoutée. — IX. C'est fâcheux pour la majesté lorsqu'elle est ainsi précédée ; Energies atomiques ; Brillant. — X. Ça use, ça use ; On y met un peu tout. — XI. Femme de jugement.

Verticalement :

1. Un anneau les marquait chaque année à Venise. — 2. Au violon. — 3. Octavie le fut pour Agrippine ; Pour chanter « Dodo Mimi » ? — 4. Fourre-tout comptable ; Collabo ; Direction. — 5. Salé, fumé et en désordre ; Gourde ; Voyelles. — 6. Mise en scène. — 7. A sa geste ; N'est pas commun seulement chez des frères siamois. — 8. Suit un postulat. — 9. Tout au début du dictionnaire ; Prévenue. — 10. Personnel ; Met fin à la conversation ; Personnel. — 11. Sans doute sera-t-elle persuadée de gré ou de force ; Sans exception. — 12. Etait-ce un trafic d'esclaves ?

SOLUTION DU N° 107

Horizontalement :

I. Faux-semblant. — II. Ans ; Utiliser. — III. Nota ; Etama. — IV. Frites ; S.O. ; Cn. — V. Renom ; Mendès. — VI. Exonérés ; Erg. — VII. Livarot ; Hcir. — VIII. Uq ; Libanaise. — IX. Cubes ; Lundis. — X. Heu ; Enlisées. — XI. Escargotière.

Verticalement :

1. Fanfreluche. — 2. Anorexiques. — 3. Ustinov ; Buc. — 4. Atonale. — 5. Su ; Emeriser. — 6. Etés ; Rob ; Ng. — 7. Mit ; Métallo. — 8. Blasés ; Nuit. — 9. Limon ; Hansi. — 10. Asa ; Décidée. — 11. Ne ; Cerisier. — 12 Transgresse.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)
N° 108

Horizontalement :

1. AEGNRSUU. — 2. EEINRTU. — 3. DEIORRU. — 4. AEEGMNS (+ 5). — 5. BCEEGIR. — 6. ADEIRTV (+ 3). — 7. AAAHIKN. — 8. CEIIUVX. — 9. EEENTTV. — 10. ABCELRUU. — 11. AEEHILP. — 12. AEFIINR (+ 2). — 13. AILOPST (+ 1). — 14. DEEFNRU (+ 1). — 15. AEEEFLR. — 16. AAEISTY.

Verticalement :

17. AGIRSUU. — 18. EFIILPPZ. — 19. EINRSUV. — 20. CEEEELLU. — 21. EENRRTU. — 22. ABDEIRR (+ 1). — 23. AGHINRU. — 24. EEIMOTV (+ 1). — 25. AEEIIKNS. — 26. ACDEGIRS. — 27. AEFIIRSTT. — 28. EENORTUV (+ 2). — 29. ACEETUX (+ 1). — 30. EEELSTU.

(★) Jeu déposé

SOLUTION DU N° 107

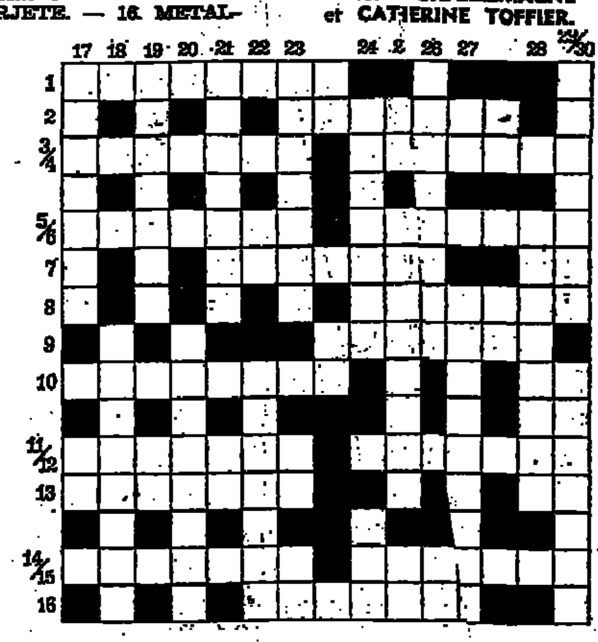
Horizontalement :

1. FENUGREC. — 2. RALLUME (ALLUMER). — 3. RAIFORT. — 4. CREOSOTE. — 5. TOUCHAU. — 6. EDENIQUE. — 7. MASSORE (MORASSE). — 8. GENEPIS (PEIGNES). — 9. ETATISA (SAIETTE). — 10. ULMAIRE (MIAULER). — 11. AFFREUX. — 12. ENLAIDI. — 13. BRASSAIS. — 14. TERYLENE.

Verticalement :

15. FORJETE. — 16. METALLO. — 17. AEROSTAT. — 18. STERLET (LETTRES). — 19. GOUACHE. — 20. OISEUSE. — 21. MIRADORS (DORMIRAS, MORDRAIS). — 22. PRESSING. — 23. AZOIQUE. — 24. EFFRENE. — 25. PLEIADE (LAPIDEE, PELIADE, PLAIDEE). — 26. CORONER (CROONER). — 27. ANTHESE (ETHANES, HANTEES). — 28. SURISSE (RESSUIS, REUSSIS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



هكذا من الأصل

Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage

de Poirot-Delpech

X. — Les justes

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Au moment de quitter l'Algérie, où il n'a pu régler une affaire de famille, le docteur Rieux tombe par hasard sur des petits Algériens expulsés de France, et qui risquent leur vie pour y rentrer clandestinement.

Vendredi 29 août.

C'est « Rose de sable » qui a ouvert la porte. Rieux a été pris par la main et conduit en silence vers une grande pièce faiblement éclairée. Une fois assis par terre, il a deviné autour de lui plusieurs corps d'adolescents assoupis. Les silhouettes de trois ou quatre adultes se découpent devant les fenêtres ouvertes sur la baie d'Alger. Au scintillement des cargos mouillés en rade se mêle, zigzagant, le fourneau d'une pipe.

La veille, Rieux s'est endormi en serrant dans son poing l'adresse confiée par « Rose de sable ». Au matin, c'était décidé : il retarderait son retour en France, sous prétexte de surprendre M. Kheddad au ministère de la culture, et il irait voir le soir, où étaient recueillis les jeunes rescapés du port. Pour ne pas s'avouer sa curiosité émue, il s'inventait un « devoir d'abandon au hasard », dont les surprises de ces jours derniers, après tant d'années sans histoire, lui semblaient des signes du destin.

الغريب

Le fumeur de pipe ayant l'air de présider la réunion, Rieux se fait la réflexion que les croqueurs de bouffardes du monde entier ont le chic pour asservir les auditoires à leurs remugles, et aux généralités lambines qui vont avec. Une nouvelle preuve lui en est donnée à l'instant. Le fourneau rougeoie :

« Dans Lumières et barbelés, *qui a dépassé les vingt-huit mille exemplaires, j'en restais, comment dire ?, au soupçon nietzschéen envers nos systèmes de pensée. Avec* le Front de l'irrationnel, *à paraître pour les fêtes, j'irai, comment dire ?, beaucoup plus loin. La télé l'a bien senti, qui m'a déjà invité avant de m'avoir lu... »*

La pipe crépite :

« Moi qui ai été communiste et maoïste, je dis en connaissance de cause que la seule menace contre l'homme vient du marxisme, qui s'entête à nier l'évidence de sa mort pourtant annoncée par tous les médias... Le combattre avec ses armes, ainsi que le raisonnement sur les réalités économiques, c'est entrer dans son jeu criminel. Ce qu'il faut, c'est lui opposer les refus de la politique et les besoins d'inexplicable qui montent un peu partout, autour du pape, de l'islam... »

Le fourneau trace des croix dans l'espace.

« Ce qu'attendent de vous mes amis du Vatican, c'est que vous dressiez ces appétits de sacré contre le collectivisme porteur de goulag. »

La pipe rosit de bonheur :

« ... De Monseigneur Lefèbvre aux Frères musulmans ! »

Un coopérant gaucho-barbu se lève comme un diable, va vers le fumeur :

« Quand tu as fini de vendre ton anticommunisme à l'édition bourgeoise et aux intégristes romains c'est bien toi, oui ou merde, qui travailles dans un cabinet ministériel ?

— Je l'attendais, celle-là, se tapote la pipe. *Il est tellement plus facile de critiquer le prince que de le conseiller !*

— Alors explique-nous comment un des derniers Etats de droit, comme vous dites, adapte froidement le statut juridique de ses immigrés à la situation de l'emploi ? »

Une voix chantante, en retrait, prolonge la question :

« ... Et les réduit, quoi, Bon Dieu, faut le dire, à leur force de travail ?

— Le voilà bien le marxisme attardé !, crachote la pipe. *Si les hommes comme vous perdent à ce point l'esprit de résistance au mal absolu, c'en est fait, comment dire ?, de notre civilisation ! »*

La voix chantante enchaîne :

« Prenez les petits expulsés que nous recueillons ici par dizaines. Est-ce digne d'un Etat de droit et de liberté de laisser sa police les renvoyer ici, sans instruction ni appel, pour le seul crime de refléter ses propres carences ? Des dangers pour l'ordre public, dites-vous ? J'en serais devenu un moi-même, voyez-vous, si on m'avait donné aussi peu de chances au départ...

— Vous n'allez tout de même pas vous comparer à ces petits voyous ?

— Et je rougis parfois, insiste la voix douce, *de n'être pas, comme eux, une menace pour votre ordre inique ! »*

Le fumeur cure sa pipe, la bourre, la rallume, et, alléguant un rendez-vous à l'ambassade, gagne la sortie.

« Soit, concède-t-il, *il y a eu quelques décisions malencontreuses, c'est inévitable ; mais ce sont toujours les mêmes cas que citent les bonnes âmes, avec un plaisir ambigu que nous connaissons bien... »*

Il serre sous le bras les dossiers qu'on lui a remis.

« Je ferai le nécessaire, promet-il. *Car nous sommes sérieux, nous ! Nous agissons, au lieu d'ameuter les journaux ! »*

الغريب

Rieux s'y perd, entre cet ancien marxiste qui en appelle au ciel et ces spiritualistes accrochés à la religion des faits. A Paris, les milieux scientifiques qu'il fréquente ne suivent guère les débats d'idées à la mode. Le coopérant gaucho-barbu lui explique que leur collectif d'aide aux expulsés a accepté de recevoir le penseur officiel à pipe parce qu'il se recommandait, dans sa croisade pour les V.S.O.P. (les Valeurs Suprêmes de l'Occident en Péril) d'un haut dignitaire de la Curie.

Rieux n'a retenu des propos du visiteur que le propos final : *« Nous, nous sommes sérieux. »* Le ministre amant d'Anne-Sophie répétait la même expression le jour où il a consenti à dîner en concubin chez les Rieux. C'était en 1977, peu avant les élections législatives. Il craignait pour la majorité, et œuvrait à élargir sa base ouvrière. A l'époque, il s'occupait plus ou moins des immigrés. « Un marchepied », disait-il. Il a démontré à table que les étrangers acceptant moins bien les tâches pénibles, les bas salaires, les contrats limités, l'absence de promotion et de vie syndicale — a-t-on idée ! — la seule solution « sé-rieuse » serait de les « précariser », en mettant en concurrence les jeunes paysans de l'Ouest, les manœuvres des DOM-TOM, ou encore en rendant leur expulsion plus facile, donc mieux « dissuasive ». Rieux rapproche ces paroles des mesures qu'il découvre aujourd'hui. Il se souvient que le ministre s'appuyait sur une enquête de son ministère auprès des chefs d'entreprise. Le « lien » qui lui manquait, à Mansourah, entre la richesse des uns et la pauvreté des autres éclatait tout à coup.

Le barbu saute sur l'occasion.

« Tu peux nous filer le rapport ? Ça nous servira dans les instances en cours. Car nous voulons épuiser les voies juridiques. Elles obligent le pouvoir à prendre de nouveaux textes qui démentent son libéralisme de façade... Qu'est-ce que tu peux faire d'autre ? »

Pour le rapport, Rieux verra Anne-Sophie en rentrant. Comme autre coup de main à la cause émigrée, il ne voit pas. Il est tout surpris qu'on le mette à contribution, sans même lui demander ce qu'il fait là, et qu'on le tutoie d'emblée. Il n'a pas milité depuis vingt-trois ans, lorsque, à Alger déjà et dans une clandestinité comparable, des chrétiens lui signalaient des cas de sévices à transmettre à une commission de juristes parisiens. En 1968, il a été découragé de suivre le mouvement le jour où ses étudiants ont voté contre la recherche des groupes sanguins, jugée « policière », et pour l'allocation d'un microscope aux fils d'ouvriers... Les désillusions de ses amis engagés l'ont conforté dans son attitude de bûcheur apolitique. La recherche à plein temps lui épargne le reniement de ces anciens révolutionnaires, devenus pour la plupart marchands de cliniques ou consultants à nœuds papillon et reliures au mètre. Il les plaint d'avoir à répondre au rituel : *« Combien vous dois-je, docteur ? »* un *« 200 francs »* nerveux. D'une certaine façon, il s'est gardé disponible pour le désintéressement. Il prend goût à l'ardeur dont ces inconnus débordent, et le créditent.

« Je peux joindre le ministre de l'intérieur, propose-t-il, comme pour payer son entrée.

— Inutile, coupe le barbu. *L'archevêque d'ici lui a écrit ; le ministre l'a assuré de ses sentiments chrétiens, mais il n'est revenu sur rien. »*

L'homme à la voix chantante n'est pas si catégorique. Il jette une couverture sur « Rose de sable » et Ali, qui se sont endormis dans des coussins. Il demande à Rieux d'agir quand même auprès du ministre à leur intention.

« Ces deux-là en valent la peine, j'en réponds. Ils ont chuté parce que la délinquance est devenu leur patrie, et l'exil, voyez-vous, leur royaume... Mais il y a en eux, leur vie clandestine le prouve, une exigence qui, dans le bien ou le mal selon les chances que nous leur donnerons, peut faire, je dirais, des ravages... »

الغريب

Chute, exigence, bien, mal, ravages : ces mots ont sonné familiers aux oreilles de Rieux, sans qu'il se rappelle sur le moment à quel passé ils se rattachaient. En redescendant vers son hôtel, cela lui revient. L'homme à la voix chantante ne peut être qu'un prêtre.

Depuis l'âge de vingt ans, Rieux a perdu le contact avec la religion de son enfance. *« La communication a été coupée »,* plaisante-t-il. Comme beaucoup d'anciens croyants, il a jugé suicidaire l'évolution de l'Eglise, sans chercher à la comprendre. Il a ironisé sur l'erreur de marketing qu'elle aurait commise en préférant au dogme et au rite immuables recherchés par la clientèle potentielle les *aléas* des sciences humaines. Il voyait mal ce qu'avait gagné le clergé à troquer la soutane pour des hélancas de marlous et des complets de receveurs de la R.A.T.P...

Ce soir, il trouve touchants ce vocabulaire d'âme et la raideur ingénue qu'il recèle. Il se souvient d'un aumônier parti en souriant pour la déportation, des abbés Barthez, Bérenguer et Scotto rencontrés ici même pendant la guerre d'Algérie, et qui témoignaient dangereusement contre la violence. Des noms de *Justes* lui reviennent en mémoire : Michelet, Mandouze, Clavel, Germaine Tillon. Par-delà Mauriac, Bernanos.

Sauvent-ils l'essentiel ? Sont-ce eux, le sel de la terre ? Rieux ne saurait le dire. Mais que des individus opposent obstinément certains principes aux habiles sans chercher leur *intérêt* ni celui d'une cause : quel luxe anachronique ! Quel rafraîchissement !

Demain :

MON VIEUX CHRISTIAN

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 août à 0 heure et le samedi 30 août à 24 heures :

Un front froid venant de l'Atlantique abordera la Bretagne vendredi 29 août après-midi et traversera ensuite la plus grande partie de la France.

Samedi 30 août, une zone de temps couvert et pluvieux concernera en fin de nuit et le matin les régions s'étendant de l'Aquitaine au Bassin parisien. Les pluies parfois accompagnées d'orages se décaleront ensuite vers l'Est, à travers les Pyrénées, le Massif Central, la Bourgogne et l'Alsace. Elles atteindront les Alpes ainsi que le Midi méditerranéen, où le Mistral s'établira après leur passage. Cette zone de temps couvert et pluvieux sera suivi d'un ciel variable avec alternance d'éclaircies et de nuages.

Le vendredi 29 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,2 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

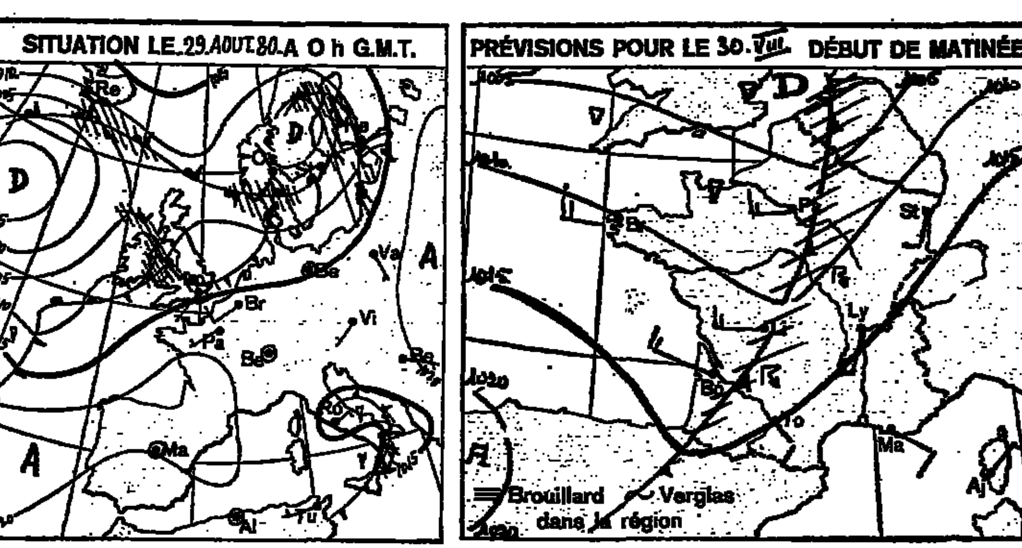
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 août ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 24 et 15 ; Bourges, 23 et 17 ; Brest, 20 et 16 ; Caen, 21 et 15 ; Cherbourg, 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 24 et 12 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 23 et 16 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 24 et 14 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 24 et 14 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 18 ; Pau, 25 et 13 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 22 et 17 ; Strasbourg, 22 et 14 ; Tours, 26 et 18 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 17 degrés ; Amsterdam, 20 et 16 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 28 et 16 ; Bonn, 26 et 14 ; Bruxelles, 23 et 15 ; Le Caire, 34 et 22 ; Iles Canaries, 26 et 22 ; Copenhague, 20 et 15 ; Genève, 20 et 1. ; Lisbonne, 32 et 22 ; Londres, 23 et 16 ; Madrid, 32 et 17 ; Moscou, 14 et 6 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 32 et 21 ; Palma-de-Majorque, 31 et 1. ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 14 et 2 ; Téhéran, 34 et 25.

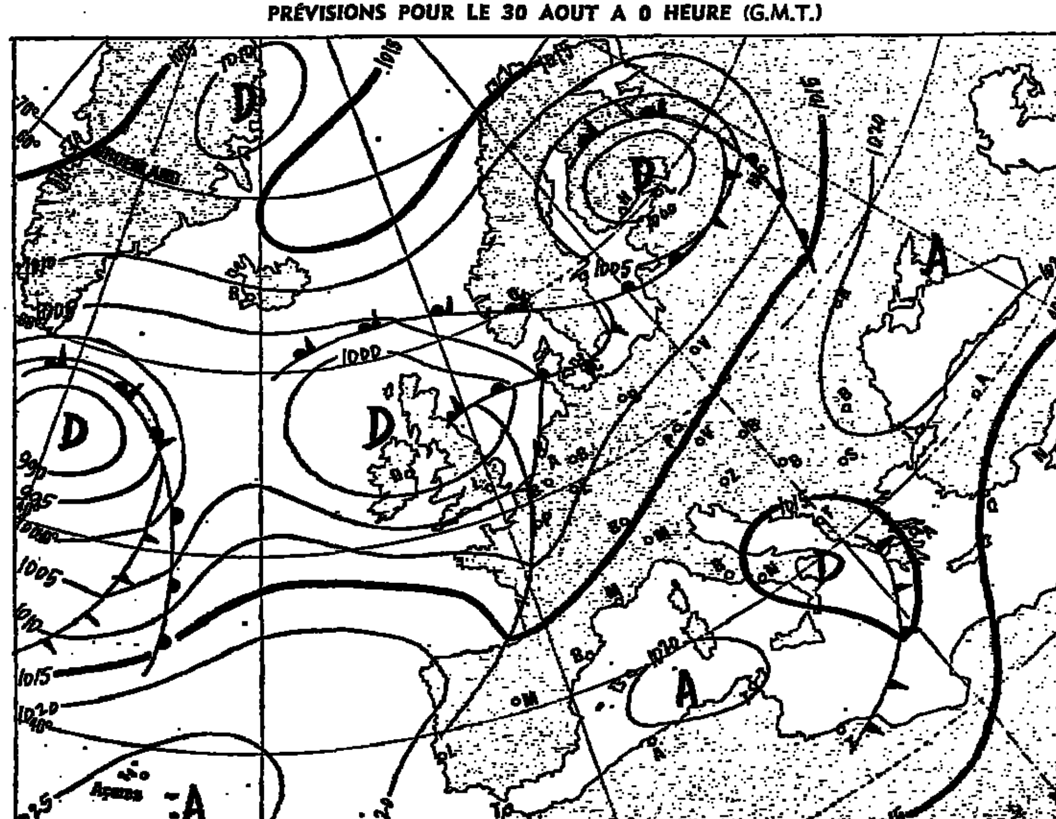
PROBABILITÉS POUR LE DIMANCHE 31 AOUT

Des Alpes à la Côte d'Azur, temps très nuageux avec quelques ondées à caractère orageux. Apparition d'éclaircies en cours de journée. Languedoc, Provence et vallée du Rhône, ensoleillés avec un mistral modéré. Dans le Sud-Ouest, le Massif Central et la région lyonnaise, beau temps passagèrement nuageux avec quelques bancs de brouillard en début de journée. Dans la moitié nord du pays, éclaircies et passages nuageux successifs et la tendance est à l'amélioration malgré un risque d'averses près de la Manche et de la frontière belge. Les températures seront, dans l'ensemble, plutôt inférieures à la normale.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 août 1980 :

UN DECRET

● Etendant à la collectivité territoriale de Mayotte la compétence du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA).

UNE CIRCULAIRE

● Du ministre de la justice donnant connaissance d'une lettre du ministre des affaires étrangères relative à la caducité de la convention franco-vietnamienne du 15 septembre 1954 et de ses annexes.

UN AVIS

● Aux exportateurs relatif au tarif des prélèvements et des taxes applicable aux exportations vers les pays tiers.

BREF

CIRCULATION

CYCLISTES DANS LES RUES LE 31 AOUT. — Le Mouvement de défense de la bicyclette (M.D.B.) invite les cyclistes à « sortir leurs vélos et à rouler en ville », le dimanche 31 août, en fin de journée. Le M.D.B. demande aux cyclistes d'aller sur les lieux, où se concentrent les automobilistes, « afin d'inciter ceux qui rentrent de vacances et qui retrouveront les embouteillages habituels à prendre la résolution de laisser autant que possible leur voiture et à utiliser souvent le vélo pour leurs propres déplacements ».

LOTO

TIRAGE N° 35

DU 27 AOUT 1980

18 — 24 — 31 — 36 — 45 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 28

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	18	728 173,80 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	54	83 115,80 F
5 BONS NUMEROS	3 586	3 755,80 F
4 BONS NUMEROS	138 517	97,20 F
3 BONS NUMEROS	2 051 057	9,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 3 SEPTEMBRE 1980

VALIDATION JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE 1980 APRES-MIDI

JOURS D'ÉTÉ

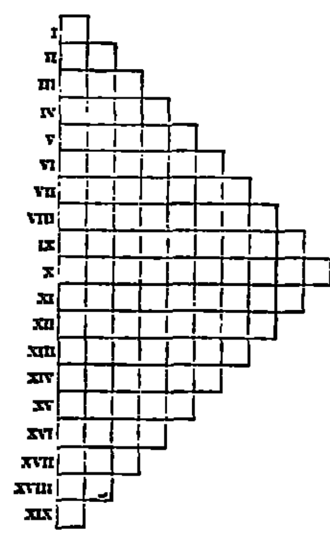
JEUX

Problème n° 27

«Les logogriphes croissants et décroissants»

Le « *logogriphe* » (du grec *logos*, « discours », et *griphos*, « filet, piège ») est une sorte d'énigme où il faut deviner, à l'aide de définitions plus ou moins ambiguës, le mot principal ainsi que divers autres mots obtenus en retranchant une ou plusieurs lettres. Rappelons que, dans l' « *anagramme* » les mots à retrouver comportent *toutes* les lettres du mot initial.

En France, on fait remonter le logogriphe à l'époque de Charlemagne. Ce divertissement fut fort à la mode aux dix-septième et dix-huitième siècles, ainsi qu'à la fin du dix-neuvième siècle.



En 1727, *le Mercure de France* commença à insérer dans ses colonnes des logogriphes. Ce jeu connut un tel succès que dès lors il fut régulièrement présenté, au même titre que la charade et que l'énigme. En 1758, *le Mercure* publia une sorte de traité où le logogriphe était présenté en détail. Cet écrit fut attribué au mathématicien La Condamine. Le logogriphe est un des jeux étudiés dans le recueil publié en 1850 par Hilaire le gai : *Un million d'énigmes, charades et logogriphes*.

Le logogriphe a des membres et des organes : en effet, le mot total s'appelle le *corps* ; la première lettre, la *tête* ou *chef* ; la seconde lettre, le *cou* ; la lettre du milieu, le *cœur* ; la dernière lettre, la *queue* ; enfin, chaque lettre est nommée *pied*. Ce langage particulier est suivi dans l'exposé classique des définitions :

« Je brille avec *six pieds*, avec cinq je couvre. »

(*Réponse* : étoile, toile. — A noter que, fréquemment, le logogriphe, comme ici, était réduit à un vers.)

« D'un Dieu cruel, par moi seul [triomphant,
Je suis avec *mon chef* l'instru- [ment et l'organe ;
Sans *ma tête*, je suis l'enfant
Qui menace le plus de devenir [un âne. »

(*Réponse* : canon, ânon.)

∴

Le logogriphe, de nos jours, a été repris sous le nom de « mots croissants », « mots décroissants » selon que l'on part d'une lettre, à laquelle on ajoute à chaque fois une autre lettre, ou bien d'un mot duquel on retranche successivement une des lettres qui le composent.

La grille du présent jeu est constituée d'un logogriphe croissant, de I à IX inclus, puis d'un second logogriphe, décroissant, repartant avec d'autres lettres en X, pour revenir en XIX à la lettre du départ du I.

DEFINITIONS

1) *Logogriphe croissant.*

I. Bout de terrain symbolisé. — II. Bref roulement. — III. En quelque sorte l'épaule de Rossinante. — IV. Papillon qui ne sort pas la nuit. — V. Flaques. — VI. Ont des hauts et des bas dans leur vie quotidienne. — VII. Unies. — VIII. Parfumées au vinaigre, entre autres. — IX. Habituées au roulis.

2) *Logogriphe décroissant.*

X. Allumait les réverbères. — XI. Amuser, sans être drôle pour autant. — XII. Projecteur magique. — XIII. Succède en variant. — IV. Vif. — XV. Barbe qu'on ne rase pas. — XVI. Point chaud. — XVII. Ne coule pas avec le navire. — XVIII. Divinité qui, sans être au hit-parade, arbore un disque d'or. — XIX. Préposition.

J.-P. COLIGNON.

Solution du problème n° 26

« L'acrostiche cornélien »

I. Claquoir. — II. Empuanti. — III. Pleutre. — IV. Noé. — V. EP (épée) ; Lapié. — VI. Synérèse. — VII. Tannerie. — VIII. Deviser. — IX. Paginera. — X. Aulerces. — XI. Sor (l'expression « coquin de sort » ne semble pas avoir de rapport avec ce musicien !) ; Ours. — XII. Eventré. — XIII. Dartreux. — XIV. Ars [-en-Ré] (alors que Jean-Baptiste Marie Vianney, le « curé d'Ars », vécut à Ars-sur-Formans, dans l'Ain). — XV. Ut ; Lilas. — XVI. Jayadeva. — XVII. Obi ; Isis. — XVIII. Utahs (dits aussi « Utes » ; cf. « L'Utah, c'est moi ! »...) ; No. — XIX. Rabâcher. — XX. Dériveur. — XXI. Honniras. — XXII. Urfé ; Onc. — XXIII. Ios ; Este.

Les lignes verticales 1, 4 et 6 donnaient : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'envie et la haine ont persécuté les héros », texte de deux vers d'*Agésilas*. Pierre Corneille écrivit en 1667 cette tragédie en vers libres et croisés, que Boileau jugea cruellement dans une épigramme :

J'ai vu l'Agésilas
Hélas !

J.-P. C.

Les mots croisés sont en page 14, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 AOUT

« Quartier de l'Horloge et les automates en action », 11 h., métro Rambuteau, Mme Oswald.

« La Salpêtrière », 15 h., boulevard de l'Hôpital, Mme Garnier-Ahlberg.

« De l'hôtel de Sully à la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, hall gauche, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Approche de l'art).

« Notre-Dame », 15 h., devant la grille, à droite du parvis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'islam », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Mme Hauller).

« L'étrange univers de la Dame à la licorne », 15 h., musée de Cluny (Histoire et Archeologie).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Le vieux Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise, Mme Camus.

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« Cimetière de Passy », 15 h., 2, rue du Commandant-Schloessing (Mme Fleuriot).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hauller.

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., grille (Histoire et Archéologie).

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., parvis, portail central (Lutèce-Visites).

« Vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Les synagogues de la rue des Rosiers : le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux-Paris).

DIMANCHE 31 AOUT

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Arc de triomphe et son quartier », 15 h., entrée du souterrain, Mme Zujovic.

« Le château de Maison-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

VIE QUOTIDIENNE

VOLS DE VÊTEMENT : LES RESTAURATEURS RESPONSABLES. — Une jeune femme avait passé la nuit de la Saint-Sylvestre dans un restaurant. Elle avait déposé sa veste en peau de loup dans une pièce faisant office de vestiaire. Sur le point de partir, elle constata la disparition de son vêtement.

Saisis de l'affaire, les juges (cour d'appel de Besançon, ch. civ. du 28 février 1978) estimèrent qu'il appartenait au directeur de l'établissement d'indemniser sa cliente. Les magistrats reprochèrent au commerçant d'avoir négligé de prendre les mesures de surveillance nécessaires. La victime du vol n'avait commis aucune faute en déposant sa veste sans attirer l'attention des employés du restaurant sur la valeur de l'objet. Elle obtint un dédommagement de 5 000 F.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 5 Série : « les Impressionnistes ».
Sisley et Pissarro, émission de M.-P. Fouchet.

19 h Caméra au poing.
Sauvez les primates

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.

20 h 30 Téléfilm : « la Grotte aux Loups ».
Réal. B. Toublanc-Michel. Avec C. Jade, A. Claessens, M. Cassagne...
Le jeune facteur d'un petit village furassien découvre les corps d'une femme inconnue et d'un jeune garçon dans une caverne perdue, la grotte aux Loups. Les cadavres ont disparu quand arrivent les gendarmes. Soupçonné d'avoir menti, le facteur, bravant l'hostilité du village, décide de se charger de l'enquête

22 h Les idées et les hommes.
Gandhi, l'apôtre de la non-violence.
Une émission proposée par Denis Huisman et Marie-Agnès Malfray, avec des interviews de lord Mountbatten, Lanza Del Vasto, René Habachi, professeur de philosophie, et M. Philippe Lavastine, écrivain. Réalisateur : J.-C. Lubtchansky.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Félix le chat ; Satanas et Diabolo ; Le navet d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 30 Feuilleton : « Fortunata et Jacinta ».
D'après B. Perez Galdos, réal. M. Camus. Avec A. Belen, M. Pardo, M.L. Ponte, O. Torres, M. Martin...

21 h 35 Magazine : Ah ! Vous écrivez.
De B. Pivot.
Avec le professeur J. Bernard (« Mon beau navire »), Mme V. Forrester (« la Violence du calme »).

22 h 40 Journal.

23 h 5 Ciné-club : « la Fiancée de l'Amérique ».
L'histoire de Mary Pickford. Montage de documents et extraits de films, réal. J. Edwards (1977).
Mary Pickford est morte l'an dernier, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Elle fut la première super-star du cinéma américain et demeura, pendant vingt-trois ans, la reine incontestée d'Hollywood. A ne pas manquer, ne serait-ce que pour les extraits de ses films tournés entre 1912 et 1933, dont la Ruée vers l'or, Sinbad le marin *et* Papa longues jambes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek ; Titres en poche : classique.

20 h Les Jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les gros et les petits.
Emission de J.-M. Cavada et Michel Thoulouze, réalisé par Cl. Pavard.
Le tiers-monde et sa bataille pour son développement : la lutte des grands de l'industrie qui imposent leurs projets gigantesques face à des réalisations plus modestes élaborées localement avec la participation des autochtones. Le sujet mérite attention.

21 h 30 Soirée polonaise :
Jumelées depuis plus de deux ans, les stations de FR 3 Nord-Picardie et la radio-télévision de Katowice, en Pologne, présentent d'une part « le Chotz du maître de chapelle », conte comique en un acte de J. Haydn, interprété par l'Opéra de Varsovie et enregistré durant le Festival de Lille ; d'autre part « le Ballet de Maria Liblie », une production de la télévision de Katowice illustrant le ballet contemporain polonais.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Sons : Au fil des eaux.

19 h. 30, Le Conte de Zonig et Merlin (5e partie).

20 h., La comédie musicale la mort du genre.

21 h., A contre-courant du fantastique français : Frénétiques et romantiques.

22 h. 30, Les chemins de la connaissance : Les nombres et l'inconscient (rédif.).

23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, feuilleton de L. Sobrynski (rédif.).

23 h. 50, New-nuits.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Concert (Cycle d'échanges franco-allemands) : « Hamlet » ouverture de concert (N. Gade) ; « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » (Grieg) ; « Symphonie n° 0 en ré mineur » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, dir. Lukas Vis, avec S. Skaja, piano.

22 h. 15, Les Nuits d'été ; 23 h. 5, Vieilles cires : œuvres de Chausson, Debussy, Ravel, et Fanner ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes.

Samedi 30 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Série : « Qu'est-ce qui fait courir papa ».
Le combat de boxe.

13 h Journal.

13 h 30 Le monde de l'accordéon.

13 h 50 Au plaisir du samedi.
En direct de Flarans (Gers) ; La petite maison dans la prairie : le raton laveur ; 14 h. 40, Maya l'abeille ; 15 h. 20, Les évasions célèbres : Latude ; 16 h. 40, Le magazine de l'aventure : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 18 h., Temps X.

19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.

20 h 30 Variétés : Numéro un.
Jane Manson.

21 h 50 Série : « Starsky et Hutch ».
La photo.

22 h 40 Série : « C'est arrivé à Hollywood ».
Recettes à succès.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal des sourds et des malentendants.

12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
La poule au riz. (Rediffusion.)

12 h 45 Samedi et demi.

13 h 35 Document : la France vue du ciel.
La Bourgogne et la Franche-Comté.

14 h Les jeux du stade.
Cyclisme sur route ; tir à l'arc ; équitation ; football.

18 h 15 Moi aussi, je parle français.
L'Ouest canadien

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : « Fortunata et Jacinta ».
D'après B. Perez-Galdos, réal. M. Camus. Avec A. Belen, M. Martin, M. Pardo...

21 h 35 Antenne à... Jean Le Poulain.
Réal. J. Samyn.

22 h 35 Variétés : Rythme sur l'A 2.
Avec J. Dieval, D. Snell, A. Sarkis.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Pillages : la fleur ; Les chauves-souris.

20 h Les jeux.

20 h 30 Gaby Morlay parmi nous.
Une émission de Valérie Moroy, réalisée par Jacques Nahum, déjà diffusée sur la deuxième chaîne en 1969.
Gaby Morlay est morte le 4 juillet 1964. On la retrouve, ce soir, à travers des interviews (notamment de J.-J. Gautier, Mme Simone, Michel Simon et André Luguet), des extraits de ses films (Jim la Houlette, le Voile bleu, les Amants du pont Saint-Jean, Papa, Maman, la Bonne et moi, *etc.) et des rôles qu'elle a interprétés au théâtre* (Lorsque l'enfant paraît).

21 h 55 Journal.

22 h 15 Aspects du court métrage français : « Luger ».
Réalisation : Georges Bensoussan.
La vie clandestine et misérable, en France, d'un ancien SS des années 40, que la passion pathologique pour les armes à feu conduira à sa propre destruction.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Colportage : A Marques des Landes.
8 h., L'envers de la lettre.
9 h. 7, Portrait d'un Québec en attente : L'art vivant.
11 h. 2, La musique prend la parole : Les concertos pour piano de Rachmaninov (concerto numéro 1).
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Les matières premières stratégiques.
16 h. 20, Livre d'or : Musique traditionnelle des pays celtiques.
17 h. 30, Par les routes d'eau, de lumière et de terre : Saint-Omer.
19 h. 25, Sons : Au fil des eaux (les canotiers).
19 h. 30, Radio-Canada présente : Lettre du Québec.
20 h., Le Théâtre de la Foire : « le Temple de l'ennui » ; « le Jugement de Iris ».
21 h., A contre-courant du fantastique français : Le retour aux sources ou la confusion des genres.
22 h. 30, Le prophète de Taos ou « D. H. Lawrence et le Nouveau-Mexique ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Des origines à J.-S. Bach : « Carmina Burana », par le Clemencic Consort et des œuvres de Janequin, Arbeau, Marenzio, Gabrieli, Farina, Purcell et Bach ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, « De Bach à Beethoven » : œuvres de Bach, Pascha, Haydn, Rameau, Haëndel, Mozart et Beethoven.

11 h. 30, Concert : œuvres de Respighi, Haydn, Vivaldi, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, avec M. Bauer, violon (concert du 13 mai 1977 au Grand Auditorium de Radio-France dans le cadre du cycle baroque et classique) ; 13 h. 5, Jazz : diffusion de disques enregistrés en concerts publics, avec les grands orchestres de L. Bellson, G. Wilson, W. Herman, D. Ellis, S. Kenton et Duke Ellington.

14 h., De Beethoven à aujourd'hui : œuvres de Beethoven, Schubert, Berlioz, Sibélius, Brahms, Janacek, Debussy, Ravel, Stravinski, J. Strauss, Webern, L. Foss.

17 h. 30, Concert : « Ouverture en sol majeur », « Concerto pour deux pianos et orchestre en mi bémol majeur » et « Symphonie n° 38 en ré majeur », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Krine, avec Ch. Ivaldi, piano, G. Pludermacher, piano (concert du 30 mai 1978 au Grand Auditorium de Radio-France dans le cadre du cycle baroque et classique) ; 19 h. 5, Kiosque-soir.

19 h. 30, Estival de Salzbourg 1980 (en direct du Grosses Festspielhaus) : « Symphonie n° 2 » (Penderecki) ; « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur » (Beethoven), par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Z. Mehta.

22 h., Les Nuits d'été : Fauré, œuvres de jeunesse ; 23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? G.-F. Haendel, par Yvan Alexandre ; 1 h., Le dernier concert : l'Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant (le 13 mai 1980 au Théâtre des Bouffes du Nord).

Dimanche 31 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée dans la paroisse de Saint-Lupicin (Jura). Prédicateur : Père Robert Jorens.

12 h La bonne conduite.

12 h 30 Sport : cyclisme.
En Eurovision : Championnat du monde de cyclisme sur route (et à 14 h. et 15 h. 35).

13 h Journal.

13 h 15 Variétés : Country music.
Avec : E. Mitchell, L. Green, J. Grimble.

14 h 30 Variétés : Mosaïque.
Avec : S. Vartan, M. Fugain, P. Bacoux, la Bande à Basil et B. Paya.

15 h 30 Tiercé à Deauville.

17 h 50 L'énergie, c'est nous.
La voiture de demain.

18 h 5 Documentaire : Les mystères du bacchuber.
Réal. T. Nolin (redif.).

18 h 30 Série : « le Temps des as ».

19 h 25 Les animaux du monde.
Afrique : forêt ou désert ?

20 h Journal.

20 h 30 Cinéma : « le Maestro ».
Film français de C. Vital (1977). Avec J. Lefebvre, S. Desmarets, D. Ceccaldi, C. Cartier, G. Grad, G. Lauvray, M. Galabru.
Une femme de tête cherche à marier sa plus jeune fille à un pianiste virtuose, quelque peu ivrogne. Or celui-ci devient l'amant de la fille aînée, qui vit avec son meilleur ami
Nouvelle adaptation des Vignes du seigneur, *célèbre comédie de boulevard, ici complètement démantibulée. Un produit très médiocre.*

21 h 55 Arcana.
Fragments d'un voyage à Vienne.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Sport : cyclisme.
Championnat du monde sur route.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : « Embarquement immédiat ».
La mode.

14 h 10 Jeu : Les descendants.

15 h Alain Decaux raconte.
La tragédie de Ciano.
Le comte Galeazzo Ciano fut le gendre de Mussolini. Il vota contre son beau-père, le Duce, lors d'une réunion capitale, le 23 juillet 1943, du Grand conseil fasciste. Les conséquences dramatiques pour Ciano de ce vote négatif.

16 h 5 Feuilleton : « César Birotteau ».
D'H. de Balzac, mise en scène R. Lucot. (Rediffusion.)

17 h 35 Magazine : Voir.
Proposé par A. Pujol, J.-P. Bertrand et J.-G. Cornu.

18 h 30 Les Muppets.
Avec Leslie Uggams.

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeux sans frontière.
En Belgique, à Diest.

22 h Les grands pèlerinages du monde.
Le pèlerinage de Czestochowa, en Pologne. La République démocratique allemande.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : « la Flèche noire » (2e épisode).
Réalisation : Peter Croft.

20 h 30 Série : « Les merveilles de la mer ».
« Barracuda ». Une émission de F. Rossif.
Pour être l'un des plus beaux habitants des profondeurs marines, le barracuda n'en reste pas moins l'un des plus meurtriers et des plus dangereux de la faune des mers du Sud.

20 h 55 Série : Télé-tests.
Un divertissement de J. Frappat et C. Villers.

21 h 50 Journal.

22 h 10 Court métrage.
« Toute la mémoire du monde », d'A. Resnais.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle A. Dovjenko) : « Ivan ».
Film soviétique d'A. Dovjenko (1932), avec P. Massokha, K. Bondarevsky, S. Chkourat, S. Chagaida, D. Goloubinsky. (V.O. sous-titrée. N.)
Un paysan, venu travailler à la construction d'un barrage sur le Dniepr, s'enthousiasme pour le travail collectif et devient un vrai ouvrier communiste.
Toujours un style de poète pour un film exaltant les réalisations du régime soviétique. Une symphonie du travail et des paysages.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique enregistrée.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux : Des cassettes pour les chrétiens.
7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale : Nietzsche.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Fédération française du droit de l'homme.
10 h. Messe à l'abbaye de la Grande Trappe de Soligny.
11 h., Regards sur la musique : Bataclan, opérette d'Offenbach.
12 h. 5, Hobby affaires.
12 h. 40, Disques rares... d'E. Dohnanyi
14 h., Magazine « France-Culture 1975-1980 ».
16 h. 5, Libre parcours récital : A. Meunier, violoncelle ; A. Planès, piano (Beethoven).
19 h. 15, Culture européenne : Le nouvel expansionnisme européen.
20 h., Festival de Bayreuth : Le Vaisseau fantôme, de R. Wagner, avec M. Salminen, L. Balslev, S. Estes, R. Schunk, A. Schlemm, D. Kuebler et les chœurs et orchestre du festival, dir. D. Russel-Davies.

FRANCE-MUSIQUE

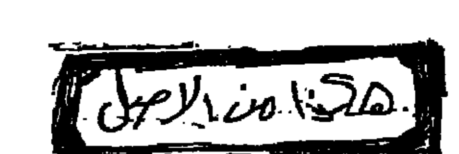
7 h. 2, Réveil-matin : œuvres de Milan, A. de la Halle, Cererols et anonymes ; 9 h. 5, œuvres de Bach, Mozart, Haydn, Frédéric II, Bach, Busoni ; 10 h., Extraits d'un concert de musique byzantine donné le 11 mars 1979 par l'Ensemble vocal du chantre Th. Vassilios.

11 h., Festival de Salzbourg : Mozart matinée (en direct de l'O.R.T.F.) : « Symphonie n° 29 », « Concerto pour piano et orchestre n° 19 » et « Symphonie n° 35 en ré majeur », par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm, avec M. Pollini, piano ; 13 h. 5, Jazz : jazz vocal avec B. Holiday, E. Fitzgerald, C. McRae, J. Rushing...

14 h., œuvres de Beethoven, Brahms, Schubert, Liszt, Strauss ; Concert : « Les Vêpres de la Vierge », de Monteverdi, par l'Escolania de Montserrat, dir. I. Segarra.

18 h., Festival de Salzbourg 1980 : « L'Enlèvement au Sérail », de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. Lorin Maazel, avec I. Cotrubas, J. Blegen, P. Schreier, N. Orth, M. Talvela et Hoffmann.

22 h. 30, Les Nuits d'été : Equivalences, œuvres de Buxtehude, Pachelbel et J.-S. Bach, avec G. Litaize à l'orgue ; 23 h., Saturnales : œuvres de Debussy, Schmitt, Ravel et Duparc.



Le Monde

économie

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

• Le blocus est levé dans de nombreux ports • Les négociations sont à nouveau interrompues

Calme après la tempête : dans la journée du jeudi 28 août, les blocus ont été levés dans plusieurs ports où le trafic reprenait normalement. C'était le cas à Dunkerque, à Calais, à Dieppe, à Cherbourg, à Granville, à Saint-Malo et à Sète.

Encore sous le coup des interventions musclées de la marine nationale, les marins-pêcheurs de Port-en-Bessin ont décidé, à l'issue de leur assemblée générale du jeudi 28 août, de poursuivre leur action revendicative et ont envisagé, avec les représentants de tous les ports de la Manche, un nouveau blocus du port d'Antifer. Cette nouvelle action se ferait avec les artisans pêcheurs, de Bretagne et de la façade Atlantique, et pourrait « réunir une flotte de plusieurs milliers de chalutiers. Les ports de Fos et d'Antifer libérés, il ne reste désormais sous blocus que ceux de Saint-Nazaire et de Donges qui n'est pas alimenté depuis une quinzaine de jours. L'importance de l'approvisionnement de Donges est double : 10 millions de tonnes de trafic par an, mais surtout il est le point de départ du pipeline qui alimente les forces européennes de l'OTAN.

Conflit dans le conflit, les mareyeurs et transporteurs ont repris ce vendredi matin le blocus de Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français.

Parmi les gestes de solidarité, on retiendra la décision de la Fédération des syndicats maritimes C.G.T., qui appelle les marins de commerce à observer un arrêt de travail de vingt-quatre heures le 3 septembre.

Les négociations qui se déroulaient jeudi à Paris, à propos de la pêche industrielle à Boulogne, n'ont pu aboutir à un accord, mais une nouvelle rencontre est prévue le 2 septembre. Ce vendredi, une réunion devait se tenir au comité central des pêches maritimes où les collaborateurs de M. Le Theule devaient détailler, pour les professionnels, les mesures prises par le ministre le 26 août.

LA RENCONTRE ENTRE SYNDICATS, ARMATEURS ET POUVOIRS PUBLICS

Une mission exploratoire va se rendre sur place

Tant que les discussions ne sont pas rompues, tout espoir n'est pas perdu. C'est concrètement le seul motif de satisfaction que pouvaient avoir, jeudi 28 août au soir, responsables syndicaux des marins-pêcheurs, armateurs de Boulogne-sur-Mer et fonctionnaires de la marine marchande à la sortie de la deuxième réunion de la commission nationale de conciliation.

Autour de M. François Essig, directeur général de la marine marchande, et d'un représentant du ministère du travail, six délégués des armateurs, trois de la C.F.D.T., trois de la C.G.T., ont tenté, comme le prévoit la réglementation du travail maritime, de concilier les points de vue des parties engagées dans le conflit. Sans succès, malgré quatre heures et demie de réunion plénière et une heure trente de suspension de séance permettant des contacts informels et discrets.

M. Essig, écartant toute nouvelle aide de l'Etat aux armateurs ou des facilités dans l'application des mesures annoncées au mois d'avril, le patronat n'a guère modifié ses propositions initiales. Certes, les armateurs ont accepté de ne réduire les équipages que de trois marins au lieu de quatre, mais il faut se souvenir qu'il y a une semaine ils avaient envisagé une réduction de deux membres. Certes, maintenant le patronat de la pêche ne parle d'une réduction du nombre des salariés en fonction du coût du carburant que pour les seuls officiers : mais puisque, pour éviter des licenciements, les marins devront à tour de rôle rester à terre, ils perdront nécessairement une partie de leur part sur les revenus de la pêche...

Les syndicats ne pouvaient accepter de telles propositions. La C.F.D.T. expliqua : « *Les armateurs ont essayé de nous faire avaliser une baisse des effectifs ; nous ne sommes pas entrés dans ce jeu* ». Elle renouvela sa proposition : « *Faites partir tous les chalutiers avec vingt-deux hommes, comme le prévoit la convention collective et, pendant ce temps, nous négocierons sa modification.* » Refus des armateurs car, « *dans ces conditions, la moitié d'entre nous devraient déposer leur bilan* ». Mais pour la C.F.D.T. : « *On ne négocie pas un traité de paix en pleine guerre, il faut d'abord signer un armistice.* »

La C.G.T. a été encore plus nette : « *Pas possible d'arriver à un accord à Boulogne*, dit-elle, *si d'abord il n'y a pas une négociation nationale sur la pêche et une réduction du coût du carburant.* »

Dans ces conditions, que peut donner le nouveau rendez-vous pris pour le mardi 2 septembre ? D'ici là, syndicats et armateurs doivent débattre de l'aménagement des conditions de travail à bord des chalutiers, mais le délai est bien court pour un aussi vaste sujet. Surtout M. Jean de Rango, chef du service des gens de la mer à la direction générale de la marine marchande, doit se rendre à Boulogne-sur-Mer pour tenter de rapprocher les points de vue. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour envoyer cette mission ?

L'optimisme — modéré — de M. Essig et des armateurs est-il justifié ? Les syndicats, eux, ne sont guère optimistes. Et M. Guy Lengagne, maire socialiste de Boulogne-sur-Mer, se déclare, lui, « *triste et inquiet* ».

Parmi les partis politiques, seul le P.R. se félicite « *de la fermeté du premier ministre, du ministre de l'intérieur, du ministre des transports* » dans le conflit de la pêche. M. Jacques Blanc, son secrétaire général, député U.D.F. de la Lozère, a souhaité, le 28 août, que « *le bon sens l'emporte, que la concertation aboutisse et que les Français, une fois de plus, jugent le mépris avec lequel le P.C. et la C.G.T. traitent des libertés* ».

Le R.P.R. continue à critiquer l'attitude du gouvernement et de M. Le Theule, qui, pourtant, appartient au parti gaulliste. M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, a estimé que les propositions gouvernementales « *mettent une rustine sur une chambre à air percée, alors qu'il faut changer la roue* ». Il a proposé l'élaboration d'une loi d'orientation maritime, et l'institution d'une conférence annuelle.

Th. B.

ASSURANCES ET « BATAILLES NAVALES »

Les propriétaires des bateaux de pêche qui ont été endommagés lors des « batailles navales » de Fos et d'Antifer le 26 août ne sont pas couverts, pour les dégâts qu'ont subis leurs embarcations par les contrats d'assurance. Au Centre de documentation et d'information de l'assurance on précise en effet que les patrons pêcheurs de Port-en-Bessin, notamment, savaient à quoi ils s'exposaient et avaient été prévenus que le blocus du chenal d'Antifer était illégal. Ils ont donc pris un risque volontaire en affrontant la marine nationale. Il n'y a pas eu « accident » au sens strict du terme. De même, explique-t-on, si un automobiliste provoque délibérément un acident, il ne sera pas couvert par sa compagnie d'assurance.

Les seuls contrats d'assurance qui pourraient jouer, ajoute-t-on, sont ceux qui couvriraient des marchandises éventuellement transportées ou embarquées à bord des chalutiers et qui risqueraient de se trouver avariées ou endommagées.

● PRECISIONS. — Dans l'article intitulé « L'axe Pologne-Boulogne » (*le Monde* du 29 août), il fallait lire : « *Sur cent quatre-vingt-seize chalutiers de la flotille industrielle... trente-six, pas moins, ont été fabriqués à Gdansk et à Gdynia, dont dix-sept en 1972 et en 1973.* » D'autre part, on note que la ville de Boulogne-sur-Mer est jumelée avec celle de Gdansk.

A Boulogne-sur-Mer paralysé par les camions des mareyeurs

Le « blocus du blocus »

De notre correspondant

Lille. — Peu de commentaires, ce vendredi matin 29 août, à Boulogne-sur-Mer sur les débats de la commission nationale de conciliation de jeudi. Une partie des délégués des syndicats de marins est rentrée dans la nuit ; une partie se trouve toujours à Paris pour participer au comité central de pêche. C'est samedi matin à 10 heures que les marins devaient tenir une assemblée générale.

Les propositions des armateurs (dix-neuf hommes au lieu des dix-huit exigés alors que, actuellement, il y en a vingt-deux à bord) ne sont pas apparues comme une nouveauté : cette proposition avait été faite auparavant et refusée. En fait, on en revient toujours au point de départ qui a provoqué l'éclatement du conflit il y a maintenant plus d'un mois : l'application de la convention collective aussi bien pour le nombre d'hommes à bord que pour les salaires.

Le maire de Boulogne, M. Guy Langagne, dans une ville à nouveau bloquée vendredi matin, à la fois par la mer (des chalutiers sont dans le port) et par la terre (les camions des industries annexes bloquent à nouveau les routes) vient de lancer un nouvel appel au calme (1), mais estime que les armateurs n'ont pas fait, à Paris, l'effort qu'ils étaient seuls en mesure de faire pour débloquer la situation. Dans les syndicat de marins, on fait en effet valoir que si les mareyeurs-saleurs et autres entrepreneurs annexes sont gênés par le conflit, et contraints au chômage technique, les armateurs ne voient peut-être pas d'un mauvais œil une flottille au port à la période la plus creuse de l'année.

Quoi qu'il en soit, la situation de paralysie totale à Boulogne ne peut pas durer, et on ne peut pas continuer à jouer au « blocus du blocus ». C'est vraiment un jeu trop dangereux. La petite lueur est peut-être la venue d'un envoyé de M. Essig, le directeur de la marine marchande, qui sur place à Boulogne pourrait dans les jours qui viennent multiplier les contacts et trouver les bases d'un compromis qui soit acceptable par tous. Les marins, en tout cas, après un conflit aussi dur, ne veulent pas reprendre la mer sans obtenir un minimum de garanties pour l'avenir.

GEORGES SUEUR.

(1) M. Pierre Ramoleux, président de la chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer, a lui aussi lancé un appel au calme et à la solidarité « pour que le conflit cesse tout de suite ».

● *Les grossistes en marée de Rungis* redoutent une tension des cours du poisson au début de septembre, notamment sur les poissons fins. Cependant, les professionnels estiment que le prix des espèces ordinaires devrait rester abordable, le mois de septembre étant généralement calme.

La direction du marché de Rungis vient de s'engager à fournir une information régulière pour signaler aux consommateurs les achats les plus intéressants. Le niveau des importations est resté très important : 140 tonnes jeudi 28 août sur un total de 290 tonnes (soit 48,3 %) alors qu'habituellement les livraisons étrangères représentent le tiers des arrivages.

Les gouvernements des Neuf ignorent nos propositions

affirment les experts de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — Le conflit de la pêche française n'a pas encore suscité de réactions officielles de la part des instances communautaires. La commission européenne est en vacances au mois d'août. M. Gundelach, le commissaire responsable de ce secteur, ne sera à Bruxelles qu'au début de la semaine prochaine. Pourtant les experts européens « de permanence » sont agacés par les attaques de tous bords qui sont lancées à l'encontre des institutions communautaires. Persuadés que la commission est le bouc émissaire, voire l'alibi d'un contentieux avant tout national, ils rappellent d'emblée le rôle de Bruxelles qui est de faire des propositions et de surveiller la bonne exécution des décisions du conseil des ministres de la C.E.E. Autrement dit l'Europe des Neuf ce sont d'abord et principalement les Etats membres.

Sur le problème, immédiat, de la réduction du prix du gazole, la lettre de la commission relative à l'incompatibilité de l'aide du gouvernement français par rapport aux règles de concurrence inscrites dans le traité de Rome a été envoyée à Paris dès le 22 juillet, c'est-à-dire avant le début du conflit. Les experts bruxellois rappellent ensuite que, en 1974, après le premier choc pétrolier la commission avait accepté des aides nationales de ce type pour une période de deux ans au maximum. A l'époque, les capitales européennes étaient favorables à l'opération. Tous les gouvernements avaient accordé un abattement sur le prix du carburant à l'exclusion de l'Allemagne, qui avait épongé une partie des dettes des entreprises : ce qui, pour Bruxelles, revenait au même.

Seules la France et l'Italie consentent des ristournes sur le carburant

Actuellement la situation est tout autre. Seules la France et l'Italie consentent des ristournes. Même si la commission avait voulu répéter l'opération de 1974, s'empresse-t-on d'ajouter, après le second choc pétrolier, elle allait au devant d'un échec car la majorité des Etats membres, notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Danemark, se prononcent farouchement en faveur de la vérité des prix en matière d'énergie. Et pourtant, la commission a accepté que l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas accordent des aides au gazole... pour les productions agricoles sous serre. Deux poids deux mesures ?

Quant au fonctionnement du marché du poisson, la Commission n'est pas non plus exempte de tout reproche. Il est vrai que l'organisation commune a été décidée par les Neuf et qu'elle comporte une lacune grave en matière d'importation. Le « prix de référence » en vigueur est théorique, en ce sens que, contrairement au règlement du marché commun agricole, il ne pénalise pas automatiquement les importations qui entrent dans la C.E.E. à bas prix. La commission aurait pourtant la possibilité, alors, de fermer les frontières (elle ne l'a fait qu'en de rares occasions).

La concurrence des pays tiers a conduit toutefois les organisations de producteurs, en Allemagne et au Royaume-Uni, à fixer des « prix de retrait » (prix d'achat du poisson invendu transformé en farine pour l'alimentation du bétail) plus élevé que ceux qui sont permis par le budget communautaire.

Mais cette initiative a pour effet de favoriser les importations car il ne sert à rien d'avoir des prix garantis à un niveau élevé si les importations peuvent s'effectuer à des cours très bas. Si l'on relève trop les prix des productions nationales, les consommateurs se détourneront vers les espèces importées. Le résultat de cette politique est l'accroissement constant des achats de la C.E.E. ces dernières années : 687 000 tonnes en 1973 et 1 million 40 000 tonnes en 1979.

Troisième point : la réglementation de la pêche dans la zone communautaire des 200 milles. Les Neuf n'ont pas discuté sérieusement, lors de leur réunion du 21 juillet dernier à Luxembourg, les propositions de la commission portant sur la répartition des quotas de capture par espèce et par état membre. Les experts européens se montrent particulièrement amers sur ce point : « *On veut nous rendre responsable de cet échec alors que nombre de gouvernements ne veulent pas consentir les sacrifices nécessaires, à savoir une réduction des prises pour tout le monde.* »

Le Royaume-Uni et le Danemark ne sont pas les seuls visés dans ces propos. La France l'est aussi, à propos de laquelle on laisse entendre à Bruxelles que, finalement, la « pêche sauvage » qui s'exerce actuellement va dans le sens d'une amélioration de la situation des armements français. Paris est suspecté aussi de ne pas vouloir accepter de solution sur l'affaire délicate des « droits historiques » reconnus aux pêcheurs français au large des côtes britanniques. Il s'agirait là, en effet, d'un précédent, que le gouvernement de Madrid pourrait faire valoir pour ses pêcheurs exerçant leur activité dans le golfe de Gascogne, lorsque l'Espagne sera membre du Marché commun.

Enfin, à propos des aides à la modernisation des flottilles européennes de la C.E.E., Bruxelles rappelle que, dès 1976, avait été présenté aux Neuf un plan de 760 millions de francs sur cinq ans, que le conseil des ministres de la C.E.E. avait rejeté. Le 18 juillet dernier, la commission a présenté un nouveau programme quinquennal (2 milliards de francs), qui reprend le projet initial et le complète sur les points suivants : aides à la pêche expérimentale, à la constitution d'entreprises communes avec les pays tiers, au développement de l'aquaculture, à la recherche, et à la sécurité et aux conditions de travail.

MARCEL SCOTTO.

TOURISME

SUPPRESSION DE L'AIDE AUX PORTS DE PLAISANCE

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a déclaré, le 28 août, au cours d'une émission d'Antenne 2, que le gouvernement avait décidé de ne plus accorder d'aide aux ports de plaisance.

La contribution de l'Etat à la construction pouvait atteindre 20 à 50 % du montant des travaux. Les nouveaux ports seront donc à la seule charge des collectivités locales ou des établissements publics régionaux. En effet, les promoteurs privés sont très réservés à l'égard de ces équipements, qu'il leur est interdit, depuis 1979, de rentabiliser par le moyen d'une opération de promotion immobilière.

AGRICULTURE

La récolte de céréales dans la C.E.E. devrait atteindre un niveau record

A la lumière des résultats observés à la fin du mois d'août, 1980 devrait être une année de croissance record pour l'agriculture française, a indiqué mercredi 27 août, M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture. Le volume de la production agricole devrait progresser de 4,6 %, augmentation d'autant plus remarquable qu'elle suit deux années (1978 et 1979) de forte produciton.

Ces bons résultats s'expliquent essentiellement par le niveau record de la production de céréales, qui devrait progresser de 7 % par rapport à l'an passé, et par l'« explosion » de la production de protéagineux et d'oléagineux (+ 90 % par rapport à l'an passé). Le secteur du sucre connaît également une situation très favorable, compte tenu du niveau élevé des cours mondiaux. Le ministre de l'agriculture s'est également félicité de l'évolution du commerce extérieur agricole qui, au rythme actuel, devrait dégager un excédent de 15 milliards de francs en 1980.

M. Méhaignerie a *toutefois* reconnu que, outre les crises conjoncturelles (viande de porc, de mouton), deux problèmes importants restaient à régler au cours des prochaines semaines. D'une part, le maintien du revenu des agriculteurs qui, en dépit des bonnes récoltes, ne devrait guère progresser cette année, du fait du décalage existant entre le rythme de hausse des prix agricoles (moins de 10 % en moyenne) et celui des produits nécessaires aux agriculteurs pour faire fonctionner leurs exploitations (+ 13 à 14 % en moyenne). Ce problème devrait être examiné au cours de la prochaine conférence annuelle.

D'autre part, M. Méhaignerie n'a pas caché que l'importance du volume de la production, notamment de céréales, ne serait pas sans poser un problème de financement au niveau communautaire. En effet, une partie de la production céréalière devra être exportée, mais, les cours mondiaux restant inférieurs de 25 à 30 % aux cours communautaires, ces exportations devront être subventionnées — par des « restitutions » — par la C.E.E. Comme l'explique ci-dessous notre correspondant à Bruxelles, le problème devrait être surtout aigu pour le budget 1981, compte tenu de l'importance des récoltes prévues dans les autres pays de la Communauté.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européenne). — Selon les prévisions fournies par les Etats membres, la récolte de blé de la C.E.E. atteindra cette année un niveau record : autour de 46 millions de tonnes contre 42,5 millions en 1979 et en 1978 et à peine 36 millions en 1977. Cette forte augmentation est surtout le fait de la production française, qui devrait enregistrer un accroissement de près de 4 millions de tonnes par rapport à l'année dernière pour atteindre environ 23 millions de tonnes au cours de la campagne actuelle. Les autres producteurs importants de la Communauté (Allemagne et Royaume-Uni) ne dépasseraient guère leurs performances de 1979, tandis que l'Italie et le Danemark accuseraient une légère baisse.

Les experts communautaires estiment qu'ils pourraient boucler l'exercice 1980 sans trop de difficultés avec les crédits inscrits au budget de la C.E.E. pour cette année. Ils expliquent ce relatif optimisme en avançant essentiellement deux raisons. La première concerne les exportations pour lesquelles des certificats ont été délivrés depuis le 1er juillet pour 1,3 million de tonnes, dont 200 000 tonnes à destination des pays de l'Est. Selon Bruxelles, il faut deux à trois mois à partir de la vente effective avant que le négociant n'encaisse les aides à l'exportation (300 francs la tonne actuellement). Ce délai doit permettre de reporter le paiement d'une bonne partie des restitutions en 1981.

La seconde porte sur les achats publics. Compte tenu d'une manière générale de la mauvaise qualité des blés récoltés, on estime, dans les milieux communautaires, que les organismes nationaux d'intervention pourraient « *déclasser* » certaines productions, qui, de ce fait, seront payées au prix garanti fixé pour les céréales fourragères, et non pas à celui — très attractif — consenti pour les blés panifiables. Pour les trois derniers mois de la campagne précédente (c'est-à-dire depuis le 1er mai), et le premier trimestre de celle en cours (à savoir jusqu'au 31 octobre), les instances communautaires ont autorisé les états membres à procéder à des achats publics. Au 31 juillet, 3 millions de tonnes avaient été portées à l'intervention dont 850 000 tonnes en France et 870 000 tonnes en Allemagne.

Afin d'éviter une trop forte augmentation du budget 1981 dans le secteur des céréales — ce que la Commission européenne se refuse à envisager en raison des difficultés soulevées par le Parlement européen au sujet des dépenses agricoles des Neuf, — on souhaite à Bruxelles éviter les abus que pourrait engendrer le système actuel de garanties.

Certains experts européens estiment déjà que le prix garanti pour le blé panifiable est trop élevé par rapport à la qualité exigée. Aussi, ajoutent-ils, faut-il au moins que les organismes d'intervention nationaux appliquent strictement la réglementation communautaire en refusant de payer au prix fort des productions de qualité médiocre.

Même si cette condition était remplie, il n'est pas sûr qu'une hausse substantielle des dépenses pour le soutien du marché céréalier soit évitée, d'autant que la production d'orge des Neuf devrait également augmenter sensiblement cette année : 40 millions de tonnes contre 38 millions en 1979.

Etant données ces prévisions de récolte, les achats publics pour l'orge pourraient s'accroître de façon significative (160 000 tonnes pour la campagne précédente). A titre d'exemple, on cite, à Bruxelles, le cas des producteurs irlandais et britanniques qui porteraient, pour la première fois, des quantités importantes à l'intervention.

M. S.

SOCIAL

« C'EST UN CRIME CONTRE LA NATION D'ACHETER DE LA HOUILLE A L'ÉTRANGER ET DE METTRE LES MINEURS AU CHOMAGE » déclare M. Séguy aux grévistes du puits de Destival (Gard)

De notre correspondant

Nîmes. — Les observateurs n'ont pas manqué de remarquer que ce même jeudi 28 août, où M. Séguy était accueilli avec enthousiasme par les mineurs cévenols de Ladrecht, le préfet du Gard faisait publier une mise en garde, rappelant *« le caractère illégal et dangereux des visites souterraines des houillères des Cévennes par des personnes étrangères à la mine »*. Coïncidence...

L'avertissement préfectoral a contribué à accentuer le caractère symbolique de la venue du secrétaire général de la C. G. T. chez les mineurs gardois, en grève depuis le 5 mai pour s'opposer à la fermeture du puits de Destival et réclamer l'exploitation du gisement de Ladrecht, « interdite » par la construction d'un « mur ». C'est du reste dans une galerie du puits de Destival, à 800 mètres sous terre, que la C.G.T. avait choisi d'organiser, jeudi, la conférence de presse de son dirigeant, ce qui a donné aux déclarations de M. Séguy une résonance particulière et a conforté « les gueules noires » dans leur détermination.

M. André Giraud, ministre de l'industrie, n'avait pas dédaigné, lui non plus, de dramatiser la situation en adressant à M. Séguy un télégramme dans lequel il attirait son attention sur *« la responsabilité très grave »* que porterait la C.G.T., si elle provoquait ou encourageait la destruction du barrage de sécurité conduisant à Ladrecht, initiative *« susceptible de mettre en cause la vie des ouvriers mineurs »*.

M. Séguy n'a pas suivi M. Giraud sur ce terrain. Dans son esprit, Ladrecht n'est pas une menace, mais une promesse de prospérité. Il a répondu au ministre en lui demandant de le recevoir, dans les meilleurs délais, à la tête d'une délégation de la C.G.T.

A la faveur des vacances, les visites des touristes ont été nombreuses à Destival. Les ventes du charbon extrait par les grévistes ont été si importantes que des difficultés de livraison sont nées. Le soutien de la population a permis aux grévistes de se constituer un « trésor de guerre » non négligeable.

« *Ceux qui supputent,* a dit M. Séguy, *sur la possibilité de voir les mineurs de Destival renoncer et se décourager font de faux calculs. Les mineurs sont décidés à imposer Destival. La France va acheter la houille à l'étranger et met ses mineurs au chômage ; c'est un crime contre la nation ; nous ne le laisserons pas s'accomplir.* »

Plus tard, au cours d'une réunion publique tenue devant la mairie d'Alès, le secrétaire général de la C.G.T. a annoncé qu'une *« marche sur Paris »* des mineurs venus de tous les bassins houillers de France serait organisée le 26 octobre prochain. « *Nous utiliserons tous les moyens en notre pouvoir,* a-t-il assuré, *pour exploiter le charbon français.* »

PRÈS DE QUATRE MOIS DE GRÈVE CHEZ LES POSEURS DE LA SOCIÉTÉ DESQUENNE ET GIRAL

Les O.S. du rail

Voilà presque quatre mois que le conflit déclenché par les poseurs de voies de l'entreprise Desquenne et Giral spécialisée dans la pose et l'entretien des réseaux ferrés a éclaté. C'est en effet le 8 mai que le mouvement de grève a commencé à Noyen (Sarthe) sur le chantier de la voie Le Mans-Angers. Le 2 juin, il s'est étendu à tous les autres lieux de travaux de cette société, et notamment à celui du (T.G.V. train à grande vitesse) dont Desquenne et Giral assure une partie de la pose des voies. Aujourd'hui, l'impasse est totale après l'échec de la commission de conciliation qui s'est réunie le 6 août (« le Monde » du 9 août). On se demande en tout cas ce qui pourrait débloquer la situation dans ce qui reste l'un des plus durs conflits du travail de l'été.

La semaine dernière, le 21 août, une grève de vingt-quatre heures a été organisée.

Le jour même, du matériel a été endommagé sur le chantier du T.G.V. à Etivey (Yonne) et la voie a été obstruée par des pierres et des traverses. La direction de Desquenne et Giral, qui chiffre les dégâts à 200 000 francs, a porté plainte, ainsi que la S.N.C.F. Au cours de la nuit du 21 au 22 août, des rails ont été déplacés et des aiguillages déboulonnés à la gare de Sarry sur l'embranchement du T.G.V. vers Dijon, mais il n'y a eu aucun dégât.

Dans la nuit du 23 au 24 août, vers 3 h. 45, un engin explosif a été lancé à 3 mètres des tentes où campent les ouvriers grévistes près de Santigny (Yonne). *Une de ces tentes a été criblée d'éclats*, et un poseur de voies, M. Abdelhamid Hattab, fut blessé au pied et hospitalisé à Avallon.

De notre envoyé spécial

Santigny (Yonne). — Ils sont quarante-trois, tous travailleurs immigrés *et* tous maghrébins installés dans quatre grandes tentes sur une colline au lieudit la Croix-de-l'Hente, près de Santigny. Ils sont arrivés vers la fin juillet. Le terrain a été prêté par le maire, les tentes fournies par le parti communiste. Un campement de fortune, au sommet d'une colline où l'on voit à 200 mètres à peine la ligne du T.G.V. gardée par les forces de l'ordre. Un escadron de gendarmes mobiles plus des gardiens départementaux (pour les renseignements, précise le commandant qui sont destinés, toujours selon le même commandant, à *« empêcher les contacts entre les grévistes et les non-grévistes »*.

Certains sont venus de Noyen, d'autres de Chambéry, la plupart travaillaient sur la ligne du T.G.V. Tour à tour les autres chantiers ont fermé ; alors ils se sont retrouvés sur le dernier gros secteur encore en activité devenu depuis un symbole (1). Véritable abcès de fixation d'un conflit qui s'enlise. Santigny, lieu de cristallisation d'une grève aux multiples péripéties de ces poseurs de voies que M. Guy Fernandez, membre communiste du Parlement européen, a qualifiés de *« serfs du Moyen Age »*. D'un côté les constructeurs d'un moyen de transport moderne et sophistiqué, de l'autre les poseurs de voies, pour la plupart immigrés, les O.S. du rail (2). Ils font partie de ce que l'on appelle la « suite rapide » c'est-à-dire qu'ils voyagent à travers la France, allant d'un chantier à l'autre, d'un baraquement à l'autre pour renouveler les voies de chemin de fer. Toujours dehors, par tous les temps, sans foyer, sans famille, ce sont des immigrés parmi les immigrés. *« C'est dur, très dur,* raconte un Algérien. *Certes sur les gros chantiers où il y a du matériel on force moins, mais pour les petits où l'on porte beaucoup de choses, il faut être solide. Et puis, il faut faire attention aux rapides qui passent à 2 mètres. On travaille souvent la nuit, les accidents sont plus fréquents qu'on ne le croie. Le T.G.V., ce n'est rien à côté.*

Il ajoute : *« Nous sommes toute l'année à la disposition de la société, on n'est ni plus ni moins que du matériel. »*

La grève a commencé par des débrayages d'une heure, puis de deux, puis de trois, jusqu'à cinq heures par jour, dans la Sarthe. Cent vingt-huit sur deux cents ouvriers de la « suite rapide » avaient cessé le travail, la direction n'a pas voulu céder. M. Jean-Louis Giral, P.-D. G. de l'entreprise, explique que cette forme d'action était *« illégale, car un chantier c'est une chaîne, et dès qu'un petit nombre cesse le travail tout se bloque »*. Les revendications sont précises : amélioration des conditions d'hébergement, d'hygiène et de sécurité, augmentation des salaires, harmonisation et revalorisation des indemnités de déplacement (*le Monde* du 2 août). *« Nous voulons n'être que deux par bungalow. Nous voulons de l'eau chaude pour nous laver. Nous voulons un réfectoire pour ne pas manger sous la pluie et pouvoir chauffer nos gamelles. Nous défendons notre dignité. C'est anormal également que le temps de trajet ne soit pas payé, qu'on soit obligé de changer de chantier pendant le week-end »*, s'exclame un délégué du personnel.

Les poseurs de voies insistent pour montrer leurs feuilles de paie. Les salaires oscillent entre 2 450 francs et 2 700 francs. La C.G.T. réclame 3 000 francs pour la province et 3 200 francs pour Paris. M. Alain Vassard, secrétaire général de l'union départementale de l'Yonne, se demande pourquoi, *« bien que le lot attribué à Desquenne et Giral soit payé de la même façon que celui attribué à d'autres sociétés sur la ligne du T.G.V. et alors que le travail est le même, les ouvriers de Desquenne et Giral sont moins bien rémunérés »*. M. Giral conteste ces chiffres, affirmant qu'il faut y ajouter les frais de déplacement et précise qu'il a lancé, il y a quelque temps, l'idée d'un projet de création d'une quarantaine de bases fixes sur le réseau ferré national permettant d'héberger décemment les ouvriers du rail.

« Patron de droit divin »

Président de la commission sociale de la fédération patronale des travaux publics, M. Jean-Louis Giral, quarante-six ans, ne se veut pas *« un patron social »*, mais il estime être dans son droit. *« Vous savez,* dit-il, *actuellement la loi n'est pas favorable aux patrons. Si je suis dans mes torts, les tribunaux me condamneront. »* Numéro un en France dans la pose et l'entretien des voies, l'entreprise Desquenne et Giral, qui travaille pour environ 80 % avec la S.N.C.F. et la R.A.T.P., affronte pour la première fois un conflit d'envergure. M. Giral estime, pour sa part, *« que tout cela est politique et que la C.G.T. avait envie d'accrocher son entreprise après deux autres grèves en 1975 et 1977, qui s'étaient soldées par des échecs »*. De son côté, la C.G.T. qualifie M. Giral de *« patron de droit divin »* et lui reproche d'avoir attendu près de deux mois pour commencer à négocier. *« Faux,* dit M. Giral, *j'ai fait des propositions le 12 mai. Il y a eu une réunion le 27 mai. »*

Alors que la grève touche la majorité de l'entreprise au mois de juin (quatre cents grévistes, selon la direction, six cents, selon la C.G.T.), quatre délégués du personnel sont licenciés et les incidents se multiplient. Le 12 juin à Oissel (Seine-Maritime) un mécanicien de la société, surpris par des grévistes, tire un coup de feu en l'air pour se dégager. Le lendemain, les grévistes qui se rendent au siège social, aux Mureaux (Yvelines), trouvent derrière les grilles entourant les bâtiments des vigiles et des chiens policiers. Le 18 juin à Clichy, un chef d'entreprise au volant de sa voiture veut forcer le passage et blesse un gréviste au pied. Mais il n'y aura pas d'affrontements entre grévistes et non-grévistes. Les forces de l'ordre interviennent pourtant à plusieurs reprises pour dégager les locaux occupés. Une vingtaine de constats d'huissier sont dressés sur les lieux du conflit. La justice est saisie à huit reprises. Vers la fin du mois de juin, la direction décide de recruter cent cinquante personnes pour pouvoir poursuivre les travaux sur ses chantiers. Parmi eux, une soixantaine de Ceylanais, des réfugiés d'Asie du sud-est, des Africains, des Haïtiens. Interrogés, la plupart d'entre eux ignoraient qu'il y avait une grève dans l'entreprise. Quelques-uns comprennent les revendications et les estiment légitimes. D'autres s'en fichent. Tel ce réfugié afghan qui déclare : *« Ils* (les grévistes) *ont des droits vis-à-vis de l'entreprise. Pas envers nous. »* Ou ce jeune Français de Troyes, embauché fin juin, qui veut donner sa démission car il en a ras-le-bol du manque d'organisation et des petits chefs et qui dit, à propos des grévistes, *« chacun ses problèmes »*. Sur les cent cinquante il n'en resterait plus que quatre-vingts selon la direction, certains ayant été remerciés, d'autres ayant renoncé, trouvant le travail trop dur. D'après leurs camarades, plusieurs d'entre eux seraient partis parce qu'ils n'avaient pas obtenu ce qu'on leur avait promis.

La direction affirme que pour ceux qui restent ils ont tous des contrats de travail. Les nouveaux arrivés font cependant remarquer qu'ils n'ont signé qu'une feuille d'embauche et n'ont pas passé de visite médicale. *Quoi qu'il en soit, le travail continue,* mais au ralenti. Le climat est à la morosité. Il n'y a plus d'équipe de nuit, et la pose des voies a pris deux mois de retard par rapport au calendrier prévu. Les chantiers de Chambéry et de la Sarthe n'ont pu être terminés. M. Jean-Louis Giral estime à 20 millions de francs sur un chiffre d'affaires annuel de 150 millions de francs la perte de l'entreprise. Les travaux d'entretien courant ont été confiés à d'autres sociétés. Des renouvellements de voies plus importants, comme à Metz, ont échappé, en grande partie, à Desquenne et Giral, et d'autres sont compromis si le conflit persiste. Et comment pourrait-il cesser ?

Toutes les négociations ont achoppé sur les licenciements. Lors de la réunion de la commission nationale de conciliation, le 6 août, alors qu'un terrain d'entente semblait avoir été trouvé, M. Giral a refusé de reconsidérer plus d'une dizaine de licenciements sur les quarante et un annoncés parmi lesquels onze délégués ou militants syndicaux C.G.T. Pour la centrale, qui est le seul syndicat ouvrier représenté, *« c'est une façon de dire que les patrons ne veulent pas négocier »*. Mais M. Giral est intransigeant. Pas question de réintégrer les meneurs, *« ceux qui se sont fait remarquer »*, comme il dit. Et il ajoute : *« Je ne veux pas transformer un conflit ouvert en un conflit à l'intérieur de l'entreprise. »* Comment en sortir ? M. Giral, qui est membre de la commission sociale et de l'assemblée permanente du C.N.P.F., affirme que ses propositions sont toujours valables. La C.G.T. a demandé une réunion de la commission paritaire du Syndicat national des entrepreneurs de travaux de voies ferrées, dont M. Giral ne fait plus partie depuis trois ans. Les négociations vont-elles, enfin, redémarrer ?

Le climat est loin d'être à l'apaisement, malgré une certaine usure due à la longévité de cette bataille du rail digne d'un conflit du dix-neuvième siècle. Manifestement, la direction de l'entreprise compte sur un pourrissement et clame qu'il n'y a guère plus de deux cents grévistes, alors que la C.G.T. avance encore le chiffre de six cents.

Les militants C.G.T. y croient encore et déclarent vouloir continuer la lutte. Au campement de la Croix-de-l'Hente, les travailleurs immigrés se sont installés dans une situation précaire, à la merci des tracasseries policières, des provocateurs et des lanceurs de bombes. Ils n'ont pu rallier tous leurs camarades travaillant sur la ligne du T.G.V. mais ils croient qu'enfin leur condition va changer et qu'ils ne se seront pas battus quatre mois pour rien.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) La grève sur la ligne du T.G.V. touche uniquement la société Desquenne et Giral et pas les autres sous-traitants.

(2) On estime à environ huit mille le nombre des poseurs de voies en France. Dans l'entreprise Desquenne et Giral, qui compte neuf cent cinquante employés, il y a près de six cents travailleurs immigrés.

ÉTRANGER

LA SESSION DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT

Le représentant du Koweït critique la politique des grands pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). — Aux incitations à plus de générosité adressées aux membres de l'OPEP par certains pays industriels et du tiers-monde, comme le Bangladesch, le délégué du Koweït, M. Yaccoub Bishara a, 28 août, répondu sans ambages. « Sans économies sur la consommation et sans découverte de sources alternatives, le monde n'a pas, a-t-il déclaré, le choix. Le prix de l'énergie va continuer d'augmenter ».

« Il y a en dehors de l'OPEP, a-t-il ajouté, des pays producteurs de pétrole (allusion aux Etats-Unis et l'U.R.S.S. notamment) « qui devraient donner l'exemple en produisant les quantités de pétrole dont le monde a besoin. Ils devraient également accorder plus d'assistance aux pays en développement ».

L'intervention du ministre chinois du commerce extérieur a elle montré que la position de Pékin était, tout compte fait, assez proche de celle des pays modérés du groupe des « 77 ». La Chine, qui ne fait pas partie de ce groupe, en suit avec intérêt les activités. Le ministre a demandé la suppression des *« règles et pratiques discriminatoires »* en matière de transferts de technologie et une réfome des institutions financières internationales. Il a également encouragé le tiers-monde à renforcer encore son unité.

Pour sa part, M. Lamine Diop, ministre du commerce du Sénégal, a affirmé que *« l'un des obstacles les plus sérieux à la restructuration de l'économie mondiale est, sans conteste, le mépris culturel qui empêche les pays nantis de percevoir la véritable dimension de la pauvreté du tiers-monde, où la préoccupation majeure et quotidienne de centaines de millions d'hommes et de femmes est tout simplement de survivre »*. C'est pourquoi le Sénégal estime, a-t-il dit, qu'il ne saurait *« y avoir de nouvel ordre culturel mondial »*.

Pendant que se poursuivaient ainsi les interventions en séance plénière, les deux groupes, l'un sur la « stratégie », présidé par M. Naïk (Pakistan) et l'autre sur les *« négociations globales »*, présidé par M. Crnobrnja (Yougoslavie), se sont mis à pied d'œuvre. Ils présenteront, le 2 septembre, leur premier rapport à la commission spéciale de la session extraordinaire placée sous la présidence de M. Michel Dupuy (1), représentant du Canada aux Nations unies, qui fut vice-président de la conférence de Paris sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.).

Au nombre des divergences sur la *« stratégie »*, deux faisaient l'objet de discussions jeudi : le taux de croissance des pays en développement pour la prochaine decennie, et l'estimation de l'aide publique au développement. Il semble qu'il y ait peu de chance de faire accepter par les « 77 » un taux de croissance inférieur à 7 %, qui est jugé *« chimérique »* par certains pays industriels. Cependant, la Banque mondiale a estimé récemment que les économies du tiers-monde progresseraient vraisemblablement à un rythme annuel moyen de l'ordre de 5,4 % au cours des prochaines années. Au reste, ceci dépendra beaucoup du volume des transferts financiers du Nord vers le Sud.

La question de l'aide publique, comme la précédente, divise d'ailleurs les pays industriels. Alors que les « 77 » demandent que l'objectif de 0,7 % du P.N.B. — que les pays industriels, sauf des Etats-Unis, avaient accepté avec des réserves, il y a une dizaine d'années, — soit atteint à une date précise, le délégué de Washington a clairement répondu, jeudi, qu'il n'en était pas question, cette réponse met ainsi plus à l'aise la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale qui, au sein de la Communauté, se font tirer l'oreille à ce sujet. La France se propose, pour sa part, d'atteindre d'ici 1985 les 0,7 %. Son aide comprenant, il est vrai, les crédits aux DOM-TOM.

Cependant, les pays en développement et les pays industriels à économie de marché tentent de se mettre d'accord sur la procédure et l'ordre du jour de la conférence d'ouverture pour les « négociations globales », qui se tiendrait au début de l'année prochaine. Le fait qu'ils ne discutent pas, au stade actuel, du contenu des négociations, limite les risques d'échec de l'actuelle session.

Des formules de compromis circulent à propos, par exemple, de la procédure, portant des prérogatives de l'organe central des négociations et celles des institutions spécialisées introduites pendant et après la prochaine conférence. Il s'agit d'organiser comme la Banque mondiale, le F.M.I., le GATT, où les pays du tiers-monde se sentent en état d'infériorité et estiment que leurs intérêts ne sont pas pris suffisamment en compte. Selon une formule de compromis, l'accord-cadre auquel pourrait parvenir la conférence mondiale constituera pour tous les Etats membres un engagement (sous-entendu du politique), dont la mise en application relèvera des gouvernements, ou des institutions spécialisées de l'ONU, selon leurs compétences et leurs règles de fonctionnement.

Les pays industriels ne veulent pas que l'organe central des négociations ait pouvoir pour modifier les statuts des institutions spécialisées, *c'est-à-dire* l'équilibre politique au sein de celles-ci, tandis que les pays en développement semblent convenir qu'il sera difficile de tenir ces institutions à l'écart des négociations.

Quant à l'ordre du jour, les pays européens malgré les réserves de certains d'entre eux, accepteraient finalement les cinq thèmes proposés par les « 77 » : matières premières, énergie, commerce, développement, monnaie et finances. Dans la mesure où tous ces sujets sont interdépendants, où l'on a accepté d'ores et déjà le principe des *« négociations globales »* et où, de surcroît, on souhaite parler de l'énergie, il ne serait pas réaliste, se dit-on, de chercher à écarter l'un ou l'autre.

L'Europe des Neuf semble s'être en effet donné pour mot d'ordre non seulement d'*« aller aux négociations »*, mais de ne pas rompre le dialogue Nord-Sud pour des questions de procédure ou d'ordre du jour. Dans leurs interventions, les différents ministres des affaires étrangères de la C.E.E., qui ont d'ailleurs tenu un conseil le 27 août à New-York, ont montré qu'ils prenaient au sérieux l'entreprise lancée par les pays en développement.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Et non pas Duffour, comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 29 août.

M. Carter propose la création d'un million d'emplois d'ici à 1982

(Suite de la première page.)

Ce programme comprend une série de mesures, en majorité d'ordre fiscal, propres à relancer les investissements, l'emploi, la productivité et à venir en aide aux industries — surtout la sidérurgie et l'automobile — et aux régions — le nord et l'est industriels — en difficulté.

Le président propose ainsi 27,6 milliards de dollars de réductions d'impôts pour l'année civile 1981, dont 55 % iront aux entreprises et 45 % aux particuliers, et 7 milliards de dollars de subventions et de prêts du gouvernement pour l'année financière 1981 qui commence le 1er octobre. Selon le président, ces programmes, qui ne seront pas soumis au Congrès avant janvier 1981, c'est-à-dire après l'élection présidentielle, devraient permettre la création de cinq cent mille emplois supplémentaires dans les douze mois suivants et d'un million d'emplois de plus en 1982.

Toutefois, M. Carter continue de s'opposer au principe d'une réduction massive d'impôts pour cette année, telle que la préconise M. Reagan. *« Ce n'est pas le moment,* a-t-il dit, *de gagner des voix avec des réductions d'impôts à la va-vite qui ne serviraient qu'à relancer l'inflation. »*

Le président des Etats-Unis a aussi proposé d'augmenter de 600 millions de dollars, dans les deux ans qui viennent, les subventions fédérales à la recherche technologique dans les domaines propres à accroître la productivité industrielle. En outre, 200 millions de dollars seront affectés à la rénovation des lignes de chemins de fer, 600 millions aux autoroutes et aux transports en commun (généralement subventionnés aussi par les autorités locales), 975 millions à l'isolation des immeubles d'habitation, des bureaux et des bâtiments publics.

M. Carter a en outre présenté un plan d'aide aux populations les plus démunies, reflet — un peu pâle — des préoccupations manifestées par le sénateur Kennedy. Des prêts totalisant 1 milliard de dollars en 1981 et 2 milliards de plus en 1982 seront consentis aux régions défavorisées.

Trois mesures devraient se révéler populaires : la prolongation de trente-neuf à cinquante-deux semaines de l'allocation de chômage à plein salaire, une réduction d'impôts de 10 % pour les couples de salariés mariés (les couples non mariés pouvant faire une déclaration séparée de revenus sont souvent favorisés), des crédits d'impôts spéciaux pour les familles déshéritées, dont les prestations sociales sont taxées.

A l'intention des électeurs de M. Reagan, ennemis des ingérences de l'Etat, particulièrement dans le domaine économique, M. Carter a indiqué que seules les entreprises qui feraient la preuve de leur vitalité pourraient prétendre à une aide financière du gouvernement.

Le programme de la Maison Blanche implique au passage l'abandon de la politique d'équilibre budgétaire, annoncé l'année dernière par le président, puisqu'il se traduira par un déficit de 36 milliards de dollars en 1981.

Les propos de M. Carter ont été accueillis avec scepticisme par les milieux d'affaires qui parlent de « bricolage » électoraliste. Chez les démocrates, on vante au contraire le *« réalisme »* et la *« prudence »* du président.

NICOLE BERNHEIM.



Les managers de l'an 2000

(Suite de la première page.)

La contradiction a paru si grande à certains qu'ils n'ont pas craint, dans des scénarios sur l'avenir du travail (5), de séparer carrément les deux objectifs et de prévoir, pra exemple, une société « à deux vitesses », où la population active serait répartie enrte les emplois du secteur prodctiviste intégré an marché mondial et les emplois « plus gratifiant », mais moins rémunérateurs du secteur « informel ».

Ou bien, c'est à travers l'individu que passerait la coupure, chacun partageant ses activités entre le travail organisé et les activités autonomes productives ou non, qui prendraient une place croissante dans la définition des niveaux et des modes de vie.

M. Edmond Maire vient de prendre parti contre ces formules au nom de l'unité de la classe ouvrière (6). On imagine aussi le casse-tête du dirigeant pour régler au niveau de l'entreprise ces contraintes et ces aspirations. Le groupe de la FNEGE esquisse des amorces de réponses, parmi lesquelles vient en priorité la nécessité du travail dans de « petites unités ». Ce n'est pas un leit-motiv de style : les technologies avancées de la télématique vont permettre de réaliser beaucoup plus aisément cette dispersion des tâches.

Autres suggestions : la création, pour la solution de problèmes variés, de groupes temporaires rassemblant l'ensemble des compétences requises. Ici et là de telles initiatives sont prises, à l'image des *task forces* américaines. Mais les réalisations restent encore trop à l'état d'expériences pilotes. Sur un plan plus général, un certain nombre de patrons se rendent compte, comme les syndicalistes les plus clairvoyants, de la diversification du groupe social « ouvriers », et que le message du chef d'entreprise doit être adapté à chacune des catégories concrètes de salariés : les O.S., les travailleurs immigrés, les ouvriers professionnels, les jeunes, les plus âgés, etc. (7).

Il est, en outre, urgent de combler un fossé : celui qui existe entre la mentalité française et un véritable comportement international. Les blocages sont aussi bien conceptuels, socioculturels qu'humains. Trop souvent l'action de vente à l'étranger n'est encore conçue que comme une suite de « coups » à réaliser en fonction des occasions qu'offrent la conjoncture et les rencontres. S'ajoutent à cette mauvaise stratégie, une attitude encore trop « provincialiste », une absence d'informations économiques facilement accessibles et permettant aux managers d'avoir une vision « active » du monde. Les obstacles que l'éloignement pose à la réussite d'une carrière expliquent en grande partie le fait que les dirigeants ont généralement très peu vécu à l'étranger. Quant à la gestion du personnel expatrié, elle est souvent très mauvaise.

« Donner du sens »

Plus généralement, c'est la revalorisation de la direction du personnel qui est demandée par ceux qui ne veulent voir un peu plus loin que le bout de leur nez. N'est-ce pas cette fonction qui permettra de faire le lien entre les exigences de la concurrence internationale et celles d'une meilleure qualité de la vie ?

Quant au rôle de la direction générale proprement dite, de plus en plus, comme l'écrit le rapporteur de la F.N.E.G.E., elle devra « donner du sens », dans un monde où la discontinuité, les ruptures se substituent au permanent, assurer « la transition, la liaison ». Concernant la prise de décision, l'enquête lancée récemment par le Centre des jeunes dirigeants est significative. Une très légère majorité de chefs d'entreprise (51 %) reconnaissent qu'il faut favoriser la décentralisation des décisions afin d'accroître les responsabilités de chacun et, ainsi, augmenter l'efficacité. Pour 49 % des ouvriers, 27,8 % de la maîtrise et 16,2 % des cadres, les directions des entreprises prennent les décisions sans les soumettre à l'avis de leurs personnels. Seuls, 24,7 % des ouvriers, 54 % de la maîtrise et 67,5 % des cadres ont le sentiment de participer aux décisions qui se prennent dans leurs entreprises et de collaborer à la définition des objectifs.

On est loin de la nouvelle génération de patrons souhaitée par M. Yvon Gattaz (8), celle qui, ayant délégué la technique, tente de le faire également pour la gestion, en conservant pour eux l'animation des hommes, au sens le plus large, c'est-à-dire englobant des questions comme la recherche du personnel, l'évolution des carrières, la modification de l'organigramme en fonction des hommes dont on dispose, le règlement des problèmes sociaux, la circulation de l'information, la formation continue, les relations extérieures.

Poussant plus loin la recherche sur ce thème, M. Dominique Chalvin (9) cherche comment doser l'autorité, l'entente et la négociation (A.E.N.) qui lui paraissent être les trois pôles du pouvoir dans l'entreprise de demain. La méthode est d'abord pour lui un état d'esprit « *Il convient*, écrit-il, *de retrouver le regard naïf et ignorant de l'ethnologue qui débarque chez les indigènes. Pour nous, rien ne va de soi, rien n'est évident. Il faut faire table rase du passé et, en particulier, de ses préjugés, valeurs, opinions.* »

Vaste programme ! Mais il est sûr que les « trucs » de management qui pouvaient faire illusion sur la panoplie du chef d'entreprise il y a encore dix ans ne fonctionnent plus aujourd'hui. La « guerre économique » exige d'autres armes, d'autres remises en cause, et l'évolution de la société oblige à des révisions profondes dans les rapports avec les hommes. Ce n'est plus d'une technique dont a besoin le dirigeant, mais d'une nouvelle culture.

PIERRE DROUIN.

(5) Rapport du groupe de prospective présidé par Mme Françoise Giroud (préparation du VIII[e] Plan). La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.

(6) *Le Monde* du 21 août 1980.

(7) Cf. *C.N.P.F. 80*, juillet-août, n° 415.

(8) *La Fin des patrons*, Robert Laffont, 1980.

(9) *L'Entreprise négociatrice*, édition Dunod, 1980.

Faits et chiffres

Agriculture

● *La Communauté européenne a accordé à l'Italie des aides spéciales afin de résorber ses excédents viticoles*, a annoncé, le 28 août, le ministère italien de l'agriculture. Ces aides, dont le montant total s'élève à 203 milliards de lires (984 millions de francs environ), s'ajoutent aux interventions habituelles de la C.E.E. Elles comprennent une contribution exceptionnelle pour la distillation de 6 millions d'hectolitres de vins, une aide à la distillation de fine de champagne, une aide au stockage de vins de table et enfin une aide à l'exportation vers l'U.R.S.S.

Energie

● *Elf-Aquitaine annonce une baisse du prix des fuels lourds* à partir du 1er septembre. Le fuel n° 2 ordinaire, au Havre, vaudra ainsi 710 F par tonne au lieu de 730 F (— 2,7 %), et les qualités à basse teneur en soufre (B.T.S.) vaudront 861 F au lieu de 876 F (— 1,7 %). Ce mouvement, lié à la détente sur les marchés pétroliers, notamment à Rotterdam, pourrait être suivi par d'autres raffineurs français.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep + ou Dép. —		SIX MOIS Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1680	4,1710	— 25	+ 25	— 60	— 5	— 170	— 70
$ can.	3,5960	3,6020	— 15	+ 15	0	+ 75	+ 35	+ 145
Yen (100)	1,9005	1,9075	— 40	+ 10	— 55	— 5	— 10	+ 60
DM	2,3220	2,3270	+ 30	+ 80	+ 85	+ 140	+ 360	+ 445
Florin	2,1330	2,1380	— 10	+ 25	+ 5	+ 55	+ 90	+ 165
F B (100)	14,4780	14,4950	— 230	+ 20	— 465	— 200	—1000	— 510
F.S.	2,5220	2,5290	+ 80	+ 135	+ 180	+ 235	+ 720	+ 810
L. (1 000)	4,8780	4,8850	— 780	— 580	—1690	—1440	—3930	—3550
£	9,9550	9,9690	— 520	— 380	— 985	— 880	—2070	— 1850

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	9	8 1/2	9	8 1/2	9	8 1/4	8 1/2
$ E.-U.	3	3 1/2	11 1/4	11 1/2	12	12 3/8	12 3/8	12 3/4
Florin	10 1/8	10 5/8	10 3/8	10 7/8	10 3/8	10 7/8	10 3/8	10 7/8
F.B (100)	11	13	12	12 1/2	12	12 1/2	12 3/4	13 1/4
F.S.	3	3 1/2	6	6 1/2	6	6 1/2	5 5/8	6
L. (1 000)	28	35	27	32	28	33	28	31
£	16	17	16 3/8	16 7/8	16 3/8	16 7/8	16	16 1/2
Fr. franc.	12 3/4	13 1/4	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

LE BUREAU D'ÉTUDES GÉNÉRALES
d'une
SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
DE TOUT PREMIER PLAN
A VOCATION INTERNATIONALE
Ventes d'usines dans le monde entier : pétrochimie, métallurgie, cimenterie, papeterie, conserverie..., recherche de
JEUNES INGÉNIEURS
spécialisés en
1) GÉNIE CHIMIQUE
(traitement des eaux)
2) UTILITÉS
Les postes impliquent la participation aux négociations techniques des contrats. Ils sont basés à Paris.
EXCELLENTES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION AU SEIN D'UN TRÈS GRAND GROUPE
Adresser C.V. à CONTESSE Publicité, n° 69.274, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm. DISCRETION TOTALE ASSUREE.

INTERNAT.

Société internationale de fabrication de peintures de protection et de revêtements industriels (Usine aux Pays-Bas) recherche
UN CADRE COMMERCIAL
POSTE : Appui commercial et technique des distributeurs existants en France et en Italie.
30 ans environ. Formation commerciale supérieure. Déplacements fréquents. ITALIEN NECESSAIRE.
Adresser C.V. et photo à : G. LE FLOCH, 512, parc de Cassan - 95290 L'Isle-Adam.

Import. cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes DAKAR rech. Experts Comptables. Stagiaires débutants ou 1 à 2 ans d'expérience dans cabinet d'Audit. Voyage et logement assur. Adresser C.V. et prétentions à : ANDREANI B.P. 459 DAKAR

RÉGIONALES

Un Groupe de Sociétés en pleine expansion recherche pour Nancy CADRE DYNAMIQUE 35 ans, ayant formation administrative, financière et compt. Expér. poste similaire souhait. Adr. C.V. détaillé et photo sous n° 8820, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peint., décorat., coordination ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

proposit. com. capitaux

ARGENTINE INVESTISSEMENTS FONCIERS
Un portefeuille spécialement sélectionné allant de 1 à 10 millions de dollars U.S. De 250 à 250.000 acres (100 à 100.000 ha). Pr obtenir une brochure préliminaire, écrire ou téléph. à : South American Investment Co., Inc., 872 South Riverbend Road SANGER, California 93657 USA. Téléphone : (209) 787-32-34

perdu-trouvé

Collaboratrice du journal a perdu, vendredi 22 août, rue de Clignancourt (18e), chienne cocker golden, 12 ans. FORTE RECOMPENSE Tél. : 285-88-72

animaux

CHIOTS BOXERS à retenir Pères CAC, CAC IB et champion mondial - T. : (98) 40-31-03.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
EVOLUER ds une CARRIERE (tous niveaux) suppose de se bien connaître psychologiquement et d'être formé aux « TECHNIQUES DE COMBAT DE L'EMPLOI » Problèmes professionnels ou personnels résolus par un pychologue expérimenté. Pr rendez-vous, téléphoner au
755-98-15

demandes d'emploi

Couple 35 ans, Médecin généraliste - Infirmière expérimentée aimant responsabilité rech. : Médecine de soins salarié Régions : 95, 60, 27, 76, 77. Sal. : 1.400.000 F et 6.000 F. Écr. T 021768 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Prof. certifiée lettres mod., 5 a. d'enseignement en collège et lycée, cherche à enseigner à Paris et banlieue proche pour rentrée 80 dans institut. privée. Mme Colin, 790-02-43 + 733-75-87.

J.F. 35 ans cherche emploi mi-temps, réception, standard, secrétariat. Anglais. Allemand. T. : 359-03-34, 9 h. 30-18 h. 30.

Dame seule disp. pouvt second. homme d'affaires, industriel, chef d'entrepr. Faire offre sous n° 8881, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09, qui transmettra.

occasions

Pianos droits et à queue, épinettes et clavecins
VENTE EXCEPTIONNELLE AOUT 1980
Avant travaux, liquidation partielle de stocks occasions, exposition ou location vendus, expertisés en l'état, prix sacrifiés, garantie et services assurés. PIANOS MAGNE Téléph. pour renseignements : 522-30-90

MOQUETTE laine et synthétique, remise importante, stock 40.000 m2. 757-19-19

automobiles

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
PRIX 79 SUR MODÈLES
80 DISPONIBLES
M. Gérard au 821-60-21

L'immobilier

appartem. vente

6e arrdt.

PRÈS INSTITUT 60 à 130 m2 dans très bel imm. Aménagements et finitions sur mesures - 325-20-77

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

12e arrdt.

REUILLY-DIDEROT Entr., séj. + salon, 1 chbre, cuis., t cft, balc., chff. central, ascens. 380.000 F - 345-82-72

14e arrdt.

CŒUR MONTPARNASSE EUROVIM PROPRIETAIRE 555-92-72, vend directement 2 gds studios + 1 gd studio av. loggia + 2 gds duplex (ét. él.) dans luxueuse rénovation, asc., interph., vidéo, poutres, chemin. matériaux 1er choix (marbre).

94 Val-de-Marne

CHATEAU-VINCENNES Ds imm. entièrement réhabilité à neuf, PPTAIRE VD STUDIOS et 2 PIECES, tout confort, à partir de 175.000 F - 522-95-20.

NOGENT/MARNE, près R.E.R. Résidentiel, verdure. Vaste séjour sur loggia, 2 chambres, gd hall, cuisine, wc, s. de bains. Box. 760.000 F - 345-82-72.

locations non meublées Offre

Paris

GID LOUE Administrateur de biens 281-33-35/34, 10 à 20 h Appts vides 1-2-3 pièces tt confort Paris-banlieue
9e Le Peletier, 3 p., 50 m2, anc., tt cft, tél., 1.900 + ch.
11e Voltaire, 4 p., 80 m2, réc., tt cft, 2.400 F + charges + Studio réc. tt cft, 900 + ch. + Studio anc. cft, 1.200 + ch.
12e Stud. cft, balc., tél., 800
13e Stud. cft, balc., tél. 800+ch.
17e Pl. Clichy, Stud. 1.000+ch. 2 p. anc. cft, 1.250 + ch.
18e Mairie, Studio réc. tt cft, téléph., 1.000 F + charges
19e Laumière, Studios réc. tt cft, stand., 900 F + charg. + 2 pièces, balc., park., tout confort, 1.350 F + charges + 3 pièces, balcon, park., tout confort, 1.800 F + charges.
BOULOGNE BOIS, réc. 2-3 p., 70 m2, tt cft, balc. sur jardin, 2.400 F + charges.
CACHAN, av. Carnot, 3 pièces, 70 m2, tt conft, balcons, park., téléphone, 1.600 F + charges. Domicile : 257-61-62 ou 89

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 max. - 283-57-02.

appartem. achat

A Neuilly-sous-le-Bois - Je désire acquérir 160 à 250 m2. Ecr. à Pasteyer, l'Antiquaire en immeubles, 7, r. d'Aguesseau, Paris (8e), qui visitera pour moi après le 7 SEPTEMBRE.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. STÉS Prix compétit., délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

VOTRE SIEGE A PARIS de 90 à 300 F par mois CONSTITUTION de SOCIETES G E I C A 56 bis, rue du Louvre, PARIS-2e Tél. 296-41-12 +

Boutiques

INVESTISSEZ Murs de boutiques De 240 à 600.000 F. HAUT RENDEMENT MURINVEST - 538-98-15

fonds de commerce

Vends à PAU, centre ville Agence travail temporaire fonds + murs. Ecrire sous le n° 21.521, à : SOPIC - B.P. 31 67001 Strasbourg Cedex

pavillons

BRY-SUR-MARNE (près RER) Vends maison 5 pièces (séjour + 4 chambres, cellier, garage, atelier. Jardin). Tél. : 372-58-19.

A vendre à Donville-les-Bains, près Granville, pavillon sur sous-sol avec petit jardinet. Cuisine, salon, salle à manger, wc. Au 1er : 2 chbres, salle de bains et débarras. S'adresser à Mme DURIEUX, 8, rue Louis-Cavelier, 61300 L'AIGLES, Téléph. : (33) 24-27-67

propriétés

PÉRIGORD PPTE 23 HA PRAIRIE Bx ombrages, mais. en pierre, depend. Tr. belle vue étendue. Px : 950.000 F. Doc. sur dem. PROPINTER S.A. Maison du Périgord B.P. 33 - 24103 BERGERAC Tél. : (53) 57-53-75

villas

CROISSY-SUR-SEINE Calme, charmante villa, parf. état, séj., 3 ch., cuis., bains, conft. Garage. Jardin 430 m2. PRIX : 750.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

RÉGION DOURDAN (91) 3 p. ,t cft sur s/sol, dép. aménageable, beau parc 2.700 m2. 642-07-09, apr. 20 h., sf week-end

(92) Parc-de-Sceaux - Antony 2, av. de l'Ile-de-France Pptaire vend belle villa 3 nivx. Jdin 750 m2. Bx arbr., pr. RER. 11 p., 3 bns. Gar. Pr. lib. Vis. sam. 30, 12/16 h. T. sr 504-02-52.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Belles villas de 217 et 246 m2 de plain-pied avec double garage et jardin de 1.500 à 2.500 m2.
PRIX FERMES à partir de 1.355.000 F
KAUFMAN & BROAD rue des Deux-Croix Tél. : 045-64-80 Tous les jours de 10 à 20 h sauf le mercredi.

terrains

NESLES-LA-VALLÉE Secteur très résident. proche Parmain - L'Isle-Adam Terrain exception. Très b. vue. Superficie : 4.800 m2, 47 m de façade. Prix : 450.000 F. Téléph. : 961-33-86

FEUCHEROLLES Domaine de la « Pommeraie » 25 km OUEST 3 TERRAINS 1.500 à 1.800 m2, gdes façades, ttes viabilités. Tennis, espaces verts. Entièrement viabilisés. PRIX T.V.A. INCLUSE. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

villégiatures

PROVENCE LUBÉRON Loue, sept. et +, raviss. mas tt confort dans immense parc boisé, 4-6 personnes 557-48-66.

Reprise de l'agenda du Monde le MERCREDI 3 (daté 4) SEPTEMBRE

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

maisons de campagne

L'IMMOBILIÈRE CATRY a sélectionné pour vous dans le GARD
RÉGION TAVEL Bergerie entièrement restaurée comprenant : séjour avec cheminée, 3 chbres, s. de bains. Terrain ombragé attenant de 900 m2. Pour l'électricité, il faut prévoir un groupe ou une éolienne. Prix : 250.000 F av. 50.000 cpt.
DUCHÉ D'UZÈS (15 km) Magnanerie dans charmant petit village rural. Gros œuvre en bon état. (180 m2 habitables possibles à aménager.) Eau, électric. à 20 mètres. Jardin. Verger attenant de 1.200 m2. Prix : 205.000 F av. 40.000 cpt. CATRY - Tél. 16 (66) 22-20-92.

MAISON de CAMPAGNE à 90' de Marseille SUD VENTOUX Grande maison en pierre habitable en partie immédiatement, gros œuvre en bon état, comprenant : cuisine, séjour av. cheminée, 2 chbres, écurie, grenier à foin + grenier amén. cellier + nbreuses dépendances, jardins, potager et agrément + remise en pierre indépendante à restaurer. Eau, électricité, accès goudronné. Idéal retraite, vacances ou résidence second. Prix : 195.000 F. Écrire : CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, sous réf. R. 070. 13001 MARSEILLE, ou téléph. : (90) 89-36-40

La Sté MARCHAND de BIENS la plus importante du SUD DE LA FRANCE
CATRY
ACHÈTE ET VEND des terrains de toutes surfaces constructibles ou non, fermes mas, ruines, propriétés.
ds les départements suivants : B.-DU-RHONE, VAR, VAUCLUSE, ALPES-HAUTE-PROV., HTES-ALPES, GARD, DROME, ISERE, RHONE, LOIRE, AVEYRON, ARDECHE, HAUTE-LOIRE, HERAULT.
PAS DE COMMISSION A PAYER Ecrivez-nous :
CATRY 43, cours Estienne-d'Orves 13001 MARSEILLE Tél. (91) 54-92-93

40 KM DEAUVILLE Maison normande Gros œuvre et couverture entièrement restaurés. 105 m2 sur 3.200 m2 terrain. 270.000 F. Tél. (32) 41-81-88, le vendredi, samedi et dimanche

ALPES-HAUTE-PROVENCE envir. DIGNE, part. vds mais. pierre appar., s/terr. 3.800 m2, 1.000 m. alt., 2 chbres, séj., av. chemin., cuis., s. bns, terras., tél. + 1 niv. amén., site except. 330.000. (93) 39-58-17, ap. 20 h. 30

Part. à Part., 65 km Paris Vexin, village classé, près Magny (95), propriété rurale actuellem. résidence principale, 200 m2 habitables + dépendances, cft, tél. Jdin tout clôturé. Travx en cours. Prix total : 600.000 F. - Ecr. Mme Roller, 4, av. des Verges, 94 Vincennes

AVEYRON SUD Moins de 2 h. de Nîmes Montpellier, Toulouse, 28 KM de SAINT-AFFRIQUE Sublime ferme du 19e siècle en pierre bleue, jardin, prairie de 5.000 m2, 10 pces habitables + combles + grange + écurie + 2 bergeries + four à pain. Vue magnifique. Sanitaires à installer. PRIX SACRIFIE : 450.000 F avec 90.000 F à la réservation.
RARE, 3 GRANGES + BERGERIE en pierre bleue sur 3.000 m2 jardin, prairie en bordure de hameau. Gros œuvre bon état. Eau, électricité. Prix juste : 139.000 F avec 28.000 F à la réservation.
PRES NANT, NID D'AIGLE DANS VILLAGE classé, 3 gdes pces + combles aménageables. Vue magnifique. Eau, électricité. Habitable de suite. Prix : 169.000 F av. 34.000 F à la réservation. CATRY c/o Cab. LALLEMAND, 19, cours Gambetta, 30700 Uzès. Tél. : 16 (66) 22-43-44 (H.B.), ou 22-50-30 (H.R.)

GARD PROXIMITE AUTOROUTE moins de 2 h LYON, MARSEILLE, GRENOBLE PRES D'UZES Jolie maison de village pierre de taille entièr. restaurée, belle cheminée, terrasse panoramiq., habitable de suite, idéal vacances ou résidence principale. Prix sacrifié 320.000 F avec 64.000 F à la réservation.
RARE, AU PIED DU CHATEAU DU XVIIIe SIECLE Deux maisons de village en pierre, cour et terrasse, restaurée en partie, pourrait faire 300 m2, habitable de suite. Prix cassé 350.000 F avec 70.000 F à la réservation. CATRY C/o Cab. LALLEMAND 19, bd Gambetta, 30700 UZES TEL. 16 (66) 22-43-44 ou (66) 22-21-95 H.R.

AIX-EN-PROVENCE MOULIN BORD RIVIÈRE Restauré, comprenant :
1) Une maison de maître, mitoyen, au moulin, en duplex, sur 1 ha (10.000 m2) de jardin arboré. Prix 1.400.000 F.
2) Habitation à aménager en duplex envir. 400 m2 ou restaurant + 3 salles de réception déjà aménagées avec salles de bains et cœur du moulin, rouages, sur petit jardin. Prix 1.150.000 F.
3) Dépendances d'exploitation dans ancienne bergerie avec cour intérieure et jardin, possibilité aménagement en habitation. Prix 550.000 F.
4) Possib. aménagement envir. 15 chbres, salles de bains. Prix à débattre.
Vendus séparément ou en totalité pour 3.200.000 F. Idéal pour copropriété de grand standing ou Hôtellerie sur Relais de campagne. CATRY - Tél. (91) 54-92-93 H.B., (42) 26-73-61 le soir, ou écrire Sté CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille. R. 2501

ARLES VENDS CAUSE DEPART petite maison de caract., plein centre ville, beau séjour, poutres, cheminée, cuis. équipée, 5 chbres, 2 s. d'eau, cave voût., cour, terrasse, chauff. central. Prix 480.000 F. Ph. DRIVET, 10, rue la Rotonde, 13200 Arles Tél. heures repas : (90) 96-44-02

AFFAIRES

Les départs volontaires en pré-retraite dans le groupe sidérurgique Sacilor-Sollac

Les syndicats accueillent avec réserve les propositions de la direction

Metz. — La direction du groupe Sacilor-Sollac a annoncé jeudi à Hagondange une nouvelle vague de suppressions d'emplois. Celle-ci sera de l'ordre de mille quatre cents à mille six cents emplois dans les prochains mois. Cette réduction des effectifs s'ajoute aux huit mille cinq cents emplois dont la suppression a été décidée en 1979 lors du plan de restructuration en cours.

Mais, selon la direction, il ne serait pas nécessaire de recourir à des licenciements. En effet, ce sont mille quatre cents à mille six cents personnes qui pourront prendre leur retraite par anticipation dès l'âge de cinquante ans, comme le prévoit la convention de protection sociale de la sidérurgie signée par les syndicats C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. le *26 juillet 1979. Bien évidemment, pour pouvoir prétendre à cette pré-retraite, le personnel doit faire acte de volontariat. Toujours selon la direction, un sondage au sein de l'entreprise aurait fait apparaître que de nombreux salariés remplissant les conditions requises auraient fait part de leur intention de quitter la société. Ainsi, au total, Sacilor-Solac aura été amené à réduire globalement ses effectifs de dix mille personnes. Au 1er mai 1979, ceux-ci étaient de trente-deux mille deux cent cinquante : aujourd'hui, le groupe ne compte qu'un peu plus de vingt-six mille salariés.*

Ces propositions ont été accueillies avec réserve par les syndicats.

Pour justifier ces nouvelles suppressions d'emploi au cours du comité d'entreprise, réuni le 28 août, M. Jacques Mayoux, P.-D. G. du groupe, a notamment déclaré : « *Sacilor est au cœur d'un grand processus de rénovation. Compte tenu de la situation économique nous avons été amenés à faire un choix. (...) Si la conjoncture avait été normale nous aurions sans doute eu besoin de toutes nos installations pour faire face à la demande, mais aujourd'hui pour ne pas compromettre l'avenir nous devons miser sur de nouvelles installations.* » Pour M. Mayoux le chômage conjoncturel ne pouvait pas apporter une réponse sociale satisfaisante aux évolutions techniques.

En effet, le groupe Sacilor-Solac va anticiper des fermetures d'installations anciennes. *Les secteurs de Jœuf-Homécourt* et d'Hagondange sont les plus touchés. Seront fermées l'usine d'Hagondange au printemps 1981 au plus tard, l'agglomération d'Homécourt, celle de Micheville et les fours de Pits et Slaring de Solac.

Cette accélération du plan de restructuration s'accompagne cependant d'une série d'investissements à Gandrange-Rombas. Au total le plan en cours coûte 1 milliard de francs. Il s'agit *notamment du remplacement de* deux cornues O.L.P. (1), d'une coulée continue, d'un train à fil, etc., etc.

M. Mayoux a enfin annoncé que cette nouvelle réduction des effectifs par le biais de la pré-retraite permettra dans le même temps d'embaucher des jeunes (deux cents, dont cent cinquante issus des C.E.T. Interrogé sur les perspectives de l'entreprise, le

De notre correspondant

P.-D.G. de Sacilor a affirmé : « *Nous pensons qu'en 1980 il n'y aura ni aggravation ni diminution du déficit. En tout cas, ces nouvelles mesures ne cachent pas un autre plan.* »

De leur côté, les syndicats se sont montrés globalement réservés.

La C.G.T., qui est la seule à ne pas avoir signé la convention, note « *qu'une fois de plus, l'avenir de la sidérurgie française se décide autour d'une table dans les cabinets européens* ».

La C.F.D.T., pour sa part, « *refuse de donner sa caution à une telle opération* »

F.O. de son côté fait remarquer « *qu'il y aurait d'autres options que celle de réduire les capacités* » mais précise cependant que la solution retenue « *est humaine et est donc plus favorable que l'application du chômage* ».

La C.F.T.C. note que « *ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une production d'une tonne en six heures* » et estime que la modernisation des installations devient urgente.

Enfin la C.G.C. demande qu'un effort soit fait pour améliorer la production et affirme que le groupe doit favoriser la création d'emplois tertiaires pour compenser la déflation des effectifs.

Comme on peut en juger, les réactions des syndicats sont relativement modérées. A cela trois raisons. La première est qu'ils pressentaient ces nouvelles décisions en raison de la situation que connaît la sidérurgie depuis le début de 1980, la seconde est que la succession des plans de restructuration et des suppressions d'emplois a créé un climat d'accoutumance à la crise dans les usines sidérurgiques, climat qui a engendré une véritable démobilisation de la base.

Troisième raison enfin et non des moindres, la possibilité de partir en pré-retraite dès cinquante ans, accompagnée de garanties salariales non négligeables, est très bien acceptée par la grande majorité des sidérurgistes concernés par cette disposition de *la convention sociale.*

D'ici quelques jours on devrait savoir si les pouvoirs publics donnent officiellement le feu vert à cette nouvelle opération dans laquelle l'Etat est partie prenante sur le plan financier.

J.-C. BOURDIER.

(1) Cornue OLP (oxygène, lance, poudre de chaux) : système qui permet un soufflage de l'oxygène par le four de la cornue.

En Allemagne fédérale

LES ACIÉRIES KLOECKNER NE SUIVRONT QUE PARTIELLEMENT LES RECOMMANDATIONS DE BRUXELLES

Pour faire face aux difficultés conjoncturelles que connaît la sidérurgie européenne, la commission de Bruxelles a demandé aux industriels du Vieux Continent de réduire leur production de 18 % environ, un programme de production étant en outre élaboré firme par firme et produit par produit (« le Monde » du 30 juillet).

Cette recommandation avait été acceptée par tous les sidérurgistes européens, sauf par les Italiens qui posèrent un problème particulier. Aujourd'hui le groupe Kloeckner, troisième producteur d'acier allemand, reprend à son tour une liberté partielle. D'accord pour réduire sa production d'environ 10 %, il n'entend pas, en effet, respecter les accords de répartition par produits.

L'AVENIR DE MANUFRANCE

L'inquiétude grandit à Saint-Étienne

Les trois administrateurs de la Société nouvelle Manufrance ont demandé, jeudi 28 août, à être reçus par M. René Monory afin de lui « *exposer la gravité de la situation de la société* » et pour mettre au point « *les modalités de mise à disposition de l'aide de l'Etat* ».

Le ministre de l'économie avait fait connaître son point de vue sur l'affaire le même jour sur TF 1, déclarant : « *Le conseil d'administration de Manufrance a pratiquement disparu et je ne vois pas comment les pouvoirs publics pourraient verser 150 millions de francs à quelqu'un qui n'existe plus.* »

Ces propos ont provoqué de vives réactions à Saint-Etienne, notamment de la C.F.D.T. qui, après avoir vivement critiqué l'attitude de la MACIF, a dénoncé « *la position écœurante de cynisme* » adoptée par le ministre. « *Seul le gouvernement peut assurer la survie de Manufrance en participant à un plan financier avec des engagements précis et solides [...] et à la restauration de la confiance des banques* ». C'est une analyse similaire que font, chacune de leur côté, la C.G.T. et la C.G.C.

De son côté, M. Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, qui jusqu'à présent n'a pu, faute de recevoir des réponses positives, organiser la réunion de travail qu'il souhaitait voir se dérouler à Saint-Etienne, a renouvelé sa demande d'audience auprès du Président de la République.

Enfin, M. Lucien Pfeiffer, qui avait été chargé par le conseil de la S.N. Manufrance d'une mission d'information, a fait connaître ses conclusions. Pour M. Pfeiffer, la S.N. Manufrance est « maintenue artificiellement en vie à la demande des pouvoirs publics dans l'attente de concours qu'il estime « *hypothétiques* » et qui « *n'auraient permis que de prolonger son existence sans pour autant en faire une entreprise viable par elle-même* ». « *Il est possible et d'un intérêt certain de bâtir de A à Z une autre Manufrance sous forme d'un groupe de sociétés par activités.* »

Toutefois, estime M. Pfeiffer, « *cette construction n'est possible qu'en obtenant d'abord le concours actif des syndicats, puis du personnel, en vue de définir : le projet économique et social, les partenaires de la mise en œuvre, les procédures de prise de décision, le mode de partage des résultats. Ce n'est qu'après la réalisation de cette étape qu'il conviendra de chercher à réunir les moyens financiers.*

» *Si les syndicats et certains actionnaires de la S.N.M., ainsi que la municipalité de Saint-Etienne, m'ont manifesté leur ouverture d'esprit dans la mise au point de cette solution, je me suis en revanche heurté à la volonté des pouvoirs publics d'en rester à des voies classiques* », ajoute-t-il avant de conclure : « *Tant que le problème restera posé ainsi, pour ma part, je ne vois pas de solutions.*

ERNAULT - SOMUA PASSE UN IMPORTANT ACCORD DE COOPÉRATION AVEC TOYOTA

Numéro deux de la machine-outil en France, le groupe Ernault-SOMUA vient de passer avec la division spécialisée du numéro un automobile japonais Toyota un important accord de coopération qui porte sur la fabrication de centre d'usinage.

Aux termes de cet accord, une filiale sera créée dont Ernault-SOMUA détiendra 65 % du capital. Cette filiale construira, dans l'usine Ernault-SOMUA de Montzeron (Côte-d'Or) agrandie à cet effet des centres d'usinage (machines-outils à commandes numériques très élevées) sous licence Toyota.

M. PETITMENGIN SERAIT NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DES CHARBONNAGES DE FRANCE

Le conseil d'administration des Charbonnages de France, qui se réunira le 19 septembre, nommerait M. Jacques Petitmengin, directeur général de l'entreprise nationale, en remplacement de M. Paul Gardent. Président du directoire de C.D.F.-Chimie, filiale des Charbonnages, M. Petitmengin avait été rappelé en mai par sa maison mère pour y occuper le poste de directeur général adjoint (*le Monde* du 19 avril).

Ce retour intervenait au moment où le gouvernement venait *de décider d'associer les Charbonnages* à une politique plus tournée vers l'extérieur que vers le charbon national. Il annonçait plus ou moins l'accession de M. Petitmengin au poste le plus élevé, accession dont la rapidité a été favorisée par la nomination de M. Gardent en juillet au Conseil d'Etat, le cumul des deux fonctions n'étant pas compatible.

MONNAIES

Nouvel internationalisme et monnaie

II. — Rompre avec l'atlantisme financier

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

Dans un premier article (« le Monde » du 29 août), M. Jean-Pierre Chevènement a souligné le désordre actuel du système monétaire international et les raison politiques pour lesquelles sa réforme n'a pas lieu. Celle-ci est cependant nécessaire ; elle devrait comporter notamment un certain retour à l'étalon-or.

Il y a dans le rapport de la commission Brandt, concernant notamment le transfert de nouvelles ressources au tiers-monde, beaucoup de bonnes propositions.

L'objectif d'une aide publique égale à 0,7 % du P.N.B. des pays développés correspond à un accroissement de 30 milliards de dollars par an à l'horizon 1985 : chiffre modeste quand on sait que le déficit des balances de paiement des pays en développement non pétroliers pourrait atteindre dès cette année 70 milliards de dollars ! Encore faut-il souligner que cet objectif de 0,7 %, théoriquement accepté par tous, ne sera pas atteint, à vue humaine, sans que s'exercent des pressions politiques extrêmement fortes...

La commission Brandt, en matière monétaire, propose d'assouplir les conditions d'accès des pays en voie de développement aux prêts du F.M.I. et, au-delà, de leurs distribuer une fraction plus importante des nouvelles réserves (D.T.S.) que celles correspondant à leurs quotes-parts. Sur ce dernier point la réaction des pays de l'O.C.D.E. est d'ores et déjà négative :

« *La plupart des pays membres se sont montrés peu disposés à accepter l'idée de l'établissement d'un lien entre les allocations de D.T.S. et l'aide au développement. L'accroissement du transfert de ressources ne doit pas venir interférer avec la question de la création et de la distribution d'avoirs officiels de réserve* (1). »

Telle est la première limite des propositions de la commission Brandt : *l'égoïsme et le conservatisme des pays riches*, alors que les besoins des pays en voie de développement sont criants, aussi bien pour financer le déséquilibre croissant de leur commerce extérieur que pour faire face aux charges de plus en plus écrasantes d'une dette qui dépasse aujourd'hui 350 milliards de dollars. Reste que le rapport Brandt a le mérite d'appeler l'attention sur l'urgence des mesures requises en faveur du tiers-monde. Sur ce seul chapitre, qu'il s'agisse de transfert de ressources ou de l'allégement, voire de la remise de la dette contractée par les pays en développement, on aimerait que la voix de la France se fasse entendre plus clairement !

La seconde limite du rapport Brandt tient à la *philosophie libérale qui le sous-tend*. Le transfert accru de ressources qu'il prévoit s'articule, en effet, sur un projet de libéralisation des échanges internationaux et implique donc un redéploiement des industries au Nord comme au Sud : ici les activités à haute technologie, là-bas les industries de main-d'œuvre banalisées. La relance envisagée par le rapport Brandt aboutirait ainsi à faciliter et à accélérer la mise en place — déjà engagée depuis plusieurs années — d'une nouvelle division internationale du travail.

Cette nouvelle division du travail peut-elle permettre aux pays en voie de développement de répondre aux besoins essentiels de leurs populations ? Les autorise-t-elle à se doter d'industries modernes, y compris à technologie développée, ce à quoi ils n'entendent pas renoncer ? On peut en douter. Des modèles de développement plus autocentrés correspondraient certainement mieux à ces deux objectifs. Sans doute faut-il éviter de durcir artificiellement les oppositions : une certaine dose de protectionnisme favorisant les « industries naissantes » comme la recherche des complémentarités régionales ne sont pas exclusives du développement des échanges internationaux ; l'histoire l'a déjà souvent manifesté.

Encore faut-il que les institutions monétaires internationales ne prétendent pas imposer, comme c'est le cas aujourd'hui, un modèle de développement libéral à la faveur de la tutelle qu'elles exercent et des moyens qu'elles fournissent. La conférence d'Arusha (Tanzanie), rassemblant en juillet dernier des personnalités progressistes du monde entier, a justement insisté sur le respect de la souveraineté des Etats : l'octroi de financements nouveaux pour un F.M.I. rénové ne doit pas pénaliser ceux qui choisissent une stratégie de développement fondée sur l'extension du secteur public et la planification.

Les voies de la réforme

La réforme et la démocratisation du F.M.I. et de la Banque mondiale sont la première condition de l'avènement d'un nouveau système. Il est devenu non seulement inadmissible mais dangereux pour l'économie mondiale que *la voix des pays en développement* soit pratiquement étouffée au sein des institutions monétaires internationales.

Le tiers-monde et l'U.R.S.S. — après la Chine — doivent se voir reconnaître au sein du F.M.I. une place correspondant non seulement à leur poids économique actuel mais aussi à leurs perspectives et à leurs besoins de développement.

Le système monétaire international ne peut plus reposer sur la domination d'un partenaire, si puissant soit-il. Il doit être clairement négocié entre toutes les parties intéressées. Il doit favoriser le développement en établissant un lien entre la création de nouvelles liquidités et l'octroi de ressources supplémentaires aux pays du tiers-monde : cette voie — quelles qu'en soient les modalités — est en effet la seule praticable pour réaliser des transferts de ressources de grande ampleur et relativement indolores pour les pays développés ; jamais un prélèvement fiscal ou budgétaire ne permettra de réunir des moyens équivalents.

Le nouveau système monétaire devra enfin restaurer la stabilité des changes. Des parités fixes ou en tout cas stabilisées devront remplacer les changes flottants, générateurs d'insécurité.

Pour se substituer au dollar vieillissant, la solution du « *panier de monnaies* » paraît, *a priori*, la plus facile à gérer.

Encore faudrait-il que le choix des monnaies (réduites récemment aux cinq grandes pour l'actuel D.T.S.) et leur pondération soient profondément modifiés, pour ne pas faire de la nouvelle unité de compte un succédané du dollar et pour marquer réellement de nouvelles solidarités, en faisant place aux pays du tiers-monde et aux pays socialistes. Le rouble devrait, en particulier, trouver pleinement sa place dans le panier définissant la valeur de la nouvelle monnaie internationale.

La fin du rôle privilégié du dollar et le développement du recyclage des surplus pétroliers vers le tiers-monde, soit directement, soit par l'intermédiaire du F.M.I. rénové, conduiraient à l'assèchement progressif des euromarchés. Pour « gérer » cet assèchement, il faudrait instaurer, sous l'égide du nouveau F.M.I., une étroite surveillance des activités internationales des banques commerciales. En nationalisant effectivement le secteur bancaire, la France se donnerait, pour sa part, les moyens d'un tel contrôle.

Le dégagement par rapport au dollar doit également concerner les *réserves* monétaires. Il s'agit de créer des actifs nouveaux, protégés des risques de change, et de l'évolution de l'inflation mondiale ; plusieurs issues éventuelles complémentaires s'offrent à cet égard :

a) La première, c'est celle de la transformation des actifs plus stables (bons du *F.M.I. en « panier de monnaies »*, par exemple) ; le compte de substitution tentait d'y apporter une réponse très limitée ; il constitue cependant peut-être une voie de recherche utile, dès lors que les bases politiques sont clairement définies ; encore faut-il constater qu'un tel mécanisme ne fait que transférer les balances dollars des banques centrales au F.M.I., alors que le véritable problème, à terme, est bien celui de la résorption de ces balances ; ce qui supposerait, en fait, soit que la Communauté internationale renonce à cette échéance sur les Etats-Unis, soit que ces derniers soient, d'une manière ou d'une autre, enfin amenés à payer progressivement leurs dettes ;

b) Une deuxième perspective est ouverte par *l'utilisation de nouvelles monnaies de réserve* : mark, franc suisse, yen, voire, le cas échéant, ECU européen. Celui-ci peut-il définir une « zone *de stabilité* » à *l'abri* des turbulences atlantiques ? Et, au-delà, peut-il rivaliser avec le dollar ?

Si l'Europe doit à coup sûr fournir à notre pays le champ prioritaire d'une coopération monétaire pragmatique, il faut garder à l'esprit que le bon fonctionnement depuis un an du système monétaire européen a essentiellement tenu à la faiblesse — passagère — de la balance des paiements allemande. Outre ses inconvénients intrinsèques — le rattachement du franc à une monnaie plus forte conduit la France à une politique d'austérité draconienne, qui affaiblit son économie — le système monétaire européen peut bien constituer un nouveau « continent monétaire » dérivant majestueusement par rapport aux autres (les Etats-Unis, le Japon) : il ne règle en fait aucun des grands problèmes posés par l'inflation mondiale, l'anarchie des euromarchés, l'injustice du recyclage des surplus pétroliers et l'exclusion des pays en développement des décisions que commande leur avenir. Bien pis, il risque d'accroître encore les difficultés et les injustices du système actuel, même s'il peut constituer dans un premier temps un moyen de pression sur la politique américaine.

c) Reste une troisième perspective, qui peut être complémentaire des deux précédentes et surtout de la première, mais qui s'imposera d'autant plus inéluctablement qu'aucune tentative sérieuse de réforme n'aura pu être menée à bien pendant qu'il en est encore temps : je veux parler du *retour à l'or comme principal actif de réserve.*

Restaurer le rôle de l'or

Il n'y a pas de réforme ambitieuse possible si elle n'est pas également réaliste. D'ores et déjà l'or représente, au prix actuel, près de 60 % des réserves mondiales. Dire dans ces conditions que l'or est ou doit être démonétisé est une galéjade ou une tromperie ! Par ses qualités propres et notamment son « objectivité », l'or jouera à nouveau un rôle essentiel comme actif de réserve. On peut le regretter. Mais il est préférable d'infléchir une évolution inévitable dans l'état actuel des esprits et des relations internationales que de s'y opposer, de façon à ce que les intérêts des pays les plus pauvres soient pleinement pris en compte dans le nouveau système.

On doit certes faire en sorte que l'or ne devienne pas le seul « centre » du nouveau système, ne serait-ce que parce que son stock est très inégalement réparti, au bénéfice des pays riches, de l'U.R.S.S. et de l'Afrique du Sud. Il conviendra en particulier de répartir équitablement au profit des pays du tiers-monde les plus-values dégagées par la réévaluation du stock d'or des banques centrales. Reste qu'on n'évitera pas de revenir à la stabilisation du prix de l'or. La reconnaissance de son rôle monétaire conduira les banques centrales et le F.M.I. à reprendre un contrôle étroit du marché de l'or, actuellement livré aux seuls fantasmes des spéculateurs.

J'ajoute que, du point de vue d'une France socialiste, la restauration du rôle de l'or ne pourrait qu'asseoir plus solidement son indépendance. L'essentiel est de ne pas limiter notre perspective à l'inévitable et d'œuvrer dès aujourd'hui au souhaitable : à la recherche de nouvelles solidarités avec les pays du tiers-monde en mobilisant tous les moyens pour peser en faveur d'un ordre monétaire profondément transformé.

On ne peut évidemment attendre du gouvernement actuel qu'il préconise le non-alignement monétaire sur Washington, condition préalable de toute réforme.

Mais c'est le rôle des socialistes de dénoncer les carences et les complaisances de MM. Giscard d'Estaing et Barre, drapés dans une orthodoxie hypocrite et d'expliquer aux Français l'enjeu politique décisif des problèmes monétaires internationaux.

Il n'y aura pas d'issue à la crise actuelle sans l'abolition des privilèges du dollar et l'instauration de nouvelles règles du jeu *monétaire*. A *nous* de mobiliser l'opinion pour faire de cette grande affaire, en France et dans le monde entier, le *test* d'un nouvel internationalisme !

FIN

(*) Secrétaire national du parti socialiste, animateur du CERES.

(1) Trentième session du comité exécutif de l'O.C.D.E., mai 1980, rapport de synthèse du secrétariat général.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 1er juillet 1980 s'élève à 349 milliards 766 millions.

Au passif, la rubrique « Banques, organismes et établissements financiers » figure pour 11 418,9 millions (comptes à vue) et 65 855,5 millions (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 32 794,9 millions (comptes à vue) et 23 234,6 millions (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent 27 493 millions (comptes à vue), 12 139,1 millions (comptes à échéance) et 34 152,2 millions (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 33 147,3 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 162 961,1 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent, pour le portefeuille, à 139 551,8 millions, répartis comme suit : 31 283,4 millions de créances commerciales, 27 924,5 millions d'autres crédits à court terme, 44 455 millions de crédits à moyen terme, 35 888,9 millions de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 14 936,2 millions.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 5 117 millions (comptes à vue) et pour 85 845,6 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 1er juillet 1980 s'établit à 379 milliards 786 millions.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque Vernes et Commerciale de Paris, société anonyme au capital de 126 048 600 F, dont le siège social est à Paris (8e), 52, avenue Hoche, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le no B 542 104 245, avise le public que la garantie qu'elle avait délivrée à M. Jean-Louis Loeb-Picard, 14, faubourg St-Honoré, 75008 Paris, inscrit au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le no A 302 172 796, à hauteur de 50 000 F, à l'échéance du 31 mars 1980, dans le cadre de ses activités de « Transactions sur immeubles et fonds de commerce », cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Vernes et Commerciale de Paris dans les trois mois de cette insertion.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 AOUT

Léger repli

Après quatre séances de hausse, la Bourse de Paris s'est très légèrement repliée jeudi. Tout juste perceptible à l'ouverture, le mouvement s'est vraiment amorcé après la cotation en baisse de la Française des Pétroles et, en clôture, l'indicateur instantané accusait une modeste perte de 0,45 % environ.

Tous les compartiments ont payé leur tribut, le bâtiment avec Dumez, la sidérurgie avec Nord-Est et Creusot, les magasins avec Prénatal, la construction électrique avec Radiotechnique et la chimie avec Rhône-Poulenc qui, « décidément ces derniers temps n'a plus la cote », ainsi que le faisait remarquer un habitué. Mais ce sont, une fois encore, les pétroles qui ont été le plus durement mis à contribution : Esso (— 3,3 %), Elf-Aquitaine (— 1,9 %), C.F.P. (— 1,7 %3.

Néanmoins, d'assez nombreuses hausses ont encore été enregistrées et des titres comme Leroy-Somer, Lyonnaise des Eaux, Bic, Michelin, Saint-Gobain, Ciments Français se sont distingués.

A l'évidence, le marché de Paris ne pouvait plus très longtemps faire cavalier seul quand toutes les places étrangères font grise mine. Ajoutons à cela la rechute de Wall Street, mais aussi l'accumulation des mauvaises nouvelles. Après l'aggravation du déficit commercial et la forte hausse des prix, les opérateurs ont appris que l'indice de la production industrielle avait fléchi. Pour l'instant, cependant, la Bourse ne se comporte pas encore trop mal.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1979)

	27 août	28 août
Valeurs françaises ..	110,6	109,9
Valeurs étrangères ..	114,9	113,4
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	110,6	110,1

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 29/8 ... 11 1/4 %

LONDRES

Déprimé par la nouvelle chute de Wall Street et les mauvais résultats d'I.C.I., le marché poursuit son repli, mais en le ralentissant. Les industrielles perdent de 1 à 3 points. Tassement des pétroles. Irrégularité des Fonds d'Etat et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 638 75 contre 635 30

VALEURS	CLOTURE 28/8	COURS 29 8
Beecham.............	149	149
British Petroleum.....	344	342 .
Courtaulds	62	62
*De Beers	9 7/16	9 1/2
Imperial Chemical.....	364	354
Rio Tinto Zinc Cor.....	460	453
Shell.	412	412
Vickers..............	127 ..	127
War Loan 3 1/2 %...	31 .	31
*West Driefontein ...	91 1/4	90 3/4
*Western Holdings ..	81 1.4	81 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

I. C. I. — De tous les grands groupes chimiques européens, I. C. I. est celui qui, de loin, a enregistré au cours du deuxième trimestre, avec le ralentissement de l'activité économique, la plus forte baisse de résultats. Par rapport à la période correspondante de 1979, son bénéfice avant impôts a en effet chuté de 52 % pour s'établir à 72 millions de livres contre 162 millions, ce qui a fait écrire au commentateur du « Financial Times » que les I. C. I. avaient rejoint la liste des malades. Cette nouvelle a jeté la consternation dans la City, où l'on tablait, certes, sur des résultats en nette diminution, mais en tout cas pas aussi mauvais. I. C. I., en tant que numéro 1 de l'industrie privée britannique, y joue, rappelons-le, le rôle de baromètre. Au siège du groupe, on impute cette situation à la très forte diminution de la demande de filtres synthétiques, de colorants, de plastiques et de produits pétrochimiques, qui représentent la moitié environ des ventes du groupe.

Grâce à un très bon premier trimestre, le résultat avant impôts du groupe pour les six premiers mois ne baisse finalement que de 13,84 % à 224 millions de livres.

Le dividende intérimaire est maintenu à 12 pence.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/8	29/8
1 dollar (en yens)....	219 30	219 20

NEW-YORK

La chute s'accélère

Wall Street a réservé un accueil glacial au programme de renouveau économique présenté jeudi en début d'après-midi par le président Carter. Déjà en baisse à l'ouverture, le marché a fortement accéléré son mouvement de repli dès que les détails de ce programme furent connus, et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 930,37 après avoir perdu 12,71 points.

Cette nouvelle chute des cours ne s'est pas accompagnée toutefois d'une très forte activité, 39,89 millions de titres seulement ayant changé de mains contre 44 millions la veille.

Le président Carter aurait-il déçu la communauté boursière ? A moins que le phénomène du fait accompli n'ait joué, les grands points du plan de redressement étant déjà connus. Certains spécialistes ne voyaient toutefois qu'une simple coïncidence entre la brutale baisse des cours et la présentation de ce plan, imputant le profond malaise du marché à la hausse des taux d'intérêt. D'autres affirmaint cependant que les opérateurs avaient fait le rapprochement entre les 27,6 milliards de dollars d'allégement d'impôts promis par le chef de l'exécutif et les noires prévisions de l'O.C.D.E. sur l'inflation. Possible mais nullement certain.

Une chose est sûre en fait : après sa récente ascension qui l'avait mené à son point le plus haut depuis janvier 1977, Wall Street était techniquement vulnérable. La nouvelle pression des ventes bénéficiaires jeudi en témoigne. Si le président a recherché l'appui de Wall Street, il a échoué.

VALEURS	COURS 27/8	COURS 28/8
Alcoa	68 1/2	67 3/4
A.T.T.	52 5/8	53
Boeing	38 7/8	38 1/8
Chase Manhattan Bank..	43 3/4	43 1/8
Du Pont de Nemours....	45	44 1/2
Eastman Kodak	65 5/8	63 7/8
Exxon	71 3/8	70
Ford	27 5/8	27 5/8
General Electric	54 7/8	54 1/2
General Foods	31 3/8	31 1/8
General Motors	54	53 1/2
Goodyear	16 1/8	16 ..
I.B.M.	66	65 1/8
I.T.T.	30 7/8	30 1/2
Kennecott	28 3/4	28 1/8
Mobil Oil	69 7/8	70
Pfizer	41 1/2	41 1/4
Schlumberger	134 3/4	132 7/8
Texaco	37 7/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	20 5/8	20 1/2
Union Carbide	46 7/8	45
U.S. Steel	22 3/4	22 1/2
Westinghouse	26 .	25 1/2
Xerox	69 3/4	68 1/8

BOURSE DE PARIS - 28 AOUT - COMPTANT

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 182	4 180	4 080	4 280
Allemagne (100 DM)	232 180	232 740	226	238
Belgique (100 F)	14 491	14 486	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	212 980	213 500	206	217
Danemark (100 krd)	75 100	75 210	72	77
Norvège (100 k.)	86 100	85 860		
Grande-Bretagne (£ 1)	9 979	9 945	9 700	10 200
Italie (1 000 lires)	4 887	4 878	4 500	4 980
Suisse (100 F)	251 520	252 420	244	258
Suède (100 krs)	100 070	99 880	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 815	32 865	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 756	5 731	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 385	8 390	7 900	8 800
Canada ($ can 1)	3 609	3 602	3 510	3 740
Japon (100 yens)	1 908	1 911	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/8
Or fin (kilo en barre)	85500	85750
Or fin (en lingot)	85800	85800
Pièce française (20 fr.)	778	780
Pièce française (10 fr.)	408 90	410
Pièce suisse (20 fr.)	628	628 40
Pièce latine (20 fr.)	631	632
Souverain	801	807 80
Pièce de 20 dollars	3146	3150 40
Pièce de 10 dollars	1609	1602
Pièce de 5 dollars		875
Pièce de 50 pesos	3590	3580
Pièce de 10 florins ..	610	614 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



DEVANT L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES JEUNES DÉMOCRATES-SOCIAUX

M. Barre : il n'y a qu'une loi, celle de l'effort national

Fort des éloges qu'il avait reçu la veille de la part du président de la République, M. Raymond Barre a, pour ce qu'il est convenu d'appeler une « rentrée politique », tenu aux stagiaires de l'université d'été des jeunes du C.D.S., à Sévrier (Haute-Savoie), le langage qu'il affectionne sur le style et le personnel de la classe politique et sur les réalités économiques. Les commentaires soulignent, vendredi 29 août, le ton assuré du premier ministre, l'avertissement qu'il adresse aux travailleurs du secteur public et le mélange de sévérité et d'intérêt avec lequel il parle du parti socialiste

De notre envoyé spécial

Sévrier. — Le premier ministre s'est rendu d'abord dans les divers « ateliers » auxquels participent les stagiaires puis il s'est adressé à l'ensemble des participants. M. Barre, qui avait été accueilli par M. Yves Pozzo di Porgo, président des J.D.S., et par MM. Claude Birraux et Jean-Pierre Abelin, députés de Haute-Savoie et de Haute-Vienne, s'est attaché à répondre aux questions posées d'abord par M. Abelin puis par plusieurs participants.

« *La décennie 1980 sera pour le monde et pour la France une décennie difficile, et pour notre pays il n'y a qu'une loi, c'est la loi de l'effort national*, a-t-il déclaré. *Il nous faut regarder les réalités en face. Je crois que les Français le comprennent. S'ils ne l'avaient pas compris ils auraient voté, en mars 1978, pour le programme commun de la gauche. Ils ne l'ont pas fait. Je suis convaincu qu'ils ont fait à ce moment-là le choix décisif. C'est-à-dire qu'ils ont tourné le dos aux illusions, qu'ils ont accepté les réalités, et qu'ils ont montré, en dépit des contestations, des grognes, des turbulences, qu'ils étaient prêts à affronter ces réalités.* »

Après avoir observé que la France était passée d'une société de facilité, pendant les années de forte expansion, à une société de responsabilité, il a ajouté : « *La France est quand même le pays qui a réussi, au cours de ces dernières années, à devenir le troisième exportateur mondial. C'est la synthèse de toutes les capacités, de tous les efforts faits par notre peuple. C'est la preuve que nous avons décidé d'affronter la concurrence et non pas de nous replier sur nous-mêmes. La France a donc de très grandes chances.* »

Invité, d'autre part, à donner son point de vue sur le « blocage » de la vie politique, M. Barre a déclaré : « *Le déblocage de la vie politique française passe d'abord par un changement de style et, ensuite il faut bien le reconnaître, par un renouvellement de l'élite politique.* » Il a ajouté : « *Si la vie politique française a été bloquée, c'est parce qu'une formation politique française, qui elle aussi a de grandes traditions, a fait, pour des raisons électorales et pour la conquête du pouvoir, une alliance contre nature avec ceux qui n'étaient partisans ni de la liberté, ni de la démocratie, ni de l'indépendance de la France.* »

M. Barre a dénoncé, d'autre part, le fait que « *l'on voit un peu partout se déployer la défense des intérêts catégoriels* ». Il a déclaré que « *cela va à l'encontre de l'intérêt national* ».

Le premier ministre a évoqué, en réponse à M. Abelin, la situation des travailleurs du secteur public. « *Il ne faut pas*, a-t-il dit, *qu'il y ait deux France, la France sous statut où l'emploi et le revenu sont garantis, et la France hors statut où ce sont ceux qui le plus souvent ont à faire face à la concurrence internationale qui paient pour les autres.* » Il a affirmé que le gouvernement manifestera « *la plus grande fermeté à l'égard des revendications des nantis* » mais fera entendre les revendications des autres catégories. M. Barre a réaffirmé son attachement à l'établissement d'un accord entre les partenaires sociaux sur l'aménagement du temps de travail et sur les bas salaires. « *S'il m'était possible de donner les raisons qui ont fait échouer ces négociations, vous en seriez les premiers étonnés* », a-t-il dit en faisant allusion aux intérêts défendus par les parties en présence. Il a souligné, parmi les orientations dans lesquelles peut être recherchée la solution du problème du chômage, l'établissement d'un « *programme quinquennal de formation professionnelle et de formation continue* ».

PATRICK JARREAU.

Selon M. Fabius (P.S.)

LE PREMIER MINISTRE « NOUS PRÉPARE UN FUTUR SANS AVENIR »

« *On se moque des Français* », a déclaré M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, jeudi 28 août, en faisant allusion aux félicitations adressées la veille par M. Giscard d'Estaing à M. Barre pour le quatrième anniversaire de son arrivée à l'hôtel Matignon. Le député de la Seine-Maritime a appuyé son argumentation par trois articles sortis de son sac à provisions : une botte de carottes, une baguette de pain et un tee-shirt pour enfant, articles qui ont augmenté respectivement de 80 %, 65 % et 60 % en quatre ans. « *Le kilo de bavette de bœuf à 16,81 F en 1976 vaut actuellement 23,49 F, soit 45 % de plus* », a ajouté M. Fabius, suscitant l'étonnement de ses auditeurs, intrigués par un prix aussi bon marché (1).

Après avoir dressé un réquisitoire contre la gestion de M. Raymond Barre — 50 % de hausse des prix en quatre ans, cinq cent mille chômeurs supplémentaires, une dette publique qui est passée de 147 milliards de francs à 353 milliards — M. Fabius a rappelé que les événements extérieurs, notamment la hausse du prix du pétrole, jouaient un faible rôle dans les résultats économiques particulièrement médiocres. « *Le poids de la facture industrielle — déficitaire avec les pays les plus industrialisés comme le Japon, les Etats-Unis ou la R.F.A. — est supérieur au poids de la facture pétrolière* », a-t-il ajouté. Et M. Fabius a conclu : « *C'est un futur sans avenir que nous préparent le budget 1981, sorte de trompe-l'œil électoral, et le VIIIe Plan.* »

(1) Des relevés faits dans cinq boucheries parisiennes nous ont permis de noter que la bavette était actuellement vendue entre 43,80 F et 58 F le kilo, selon sa qualité. Même les boucheries Bernard, réputées pour leur bon marché, la vendent à partir de 37,80 F. L'INSEE fait état, lui, d'un prix moyen de... 23,31 F en juillet.

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1980 a été tiré à 513 180 exemplaires.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A BAISSÉ DE 1,5 % EN UN AN

L'indice mensuel de la production industrielle en France — bâtiment et travaux publics exclus — a très légèrement progressé en juin, passant — après correction des variations saisonnières et sur la base 100 en 1970 — de 131 en mai à 132 en juin (+ 0,7 %). C'est donc par erreur que nous avons indiqué une baisse de 3 % en un mois dans nos dernières éditions d'hier.

La très légère reprise de juin n'efface pas la forte chute de l'indice de mai : — 3,7 % par rapport à avril. Mis en trimestres mobiles, l'indice mensuel montre que la production industrielle a commencé à baisser à partir du printemps : indice 135 pour novembre-décembre 1979-janvier 1980, indice 136 pour décembre 1979-janvier-février 1980, puis encore pour janvier-février-mars, et février-mars-avril, indice 134 pour mars-avril-mai, indice 133 pour avril-mai-juin. Le mouvement de juin ne semble donc pas significatif, la tendance réelle étant à un recul de la production industrielle probablement jusqu'au début de l'an prochain.

Par rapport au niveau atteint en juin 1979, c'est-à-dire en un an, la baisse est de 1,5 %. En juin, l'indice des biens intermédiaires recule de 3,2 % par rapport à mai. Il est en baisse de 3,2 % également par rapport à son niveau de juin 1979. L'indice des biens de consommation progresse de 1,4 % par rapport à mai, mais régresse de 2 % par rapport à juin 1979. L'indice des biens d'équipement progresse fortement : + 13,3 % en un mois (ce qui compense le recul de 12,5 % par rapport à avril) et + 0,7 % en un an.

Président de la République de Madagascar

M. RATSIRAKA S'ENTRETIENT AVEC M. GISCARD D'ESTAING DU PROJET DE CONFÉRENCE DE PAIX DANS L'OCÉAN INDIEN.

M. Didier Ratsiraka, président de la République démocratique de Madagascar, qui vient de passer dix jours de « brèves vacances » en Union soviétique, où il a eu un entretien avec M. Vassili Kouznetsov, premier vice-président du Soviet suprême, séjourne en France à titre privé. Il devait être reçu, ce vendredi matin, 29 août, par M. Giscard d'Estaing. Selon un porte-parole de l'Elysée, il devait s'entretenir avec le chef de l'Etat de l'ensemble des relations franco-malgaches ainsi que du projet de conférence de paix dans l'océan Indien.

C'est au cours d'un meeting tenu en juin 1980, à l'occasion du cinquième anniversaire de la révolution socialiste malgache, que M. Ratsiraka avait lancé un appel aux Etats-Unis, à la C.E.E., à l'U.R.S.S., à la Chine, au Japon, aux pays membres du bureau permanent des non-alignés et à tous les Etats riverains de l'océan Indien en vue de tenir une conférence dans la capitale malgache fin 1981 ou en 1982 au plus tard. Cette conférence, selon M. Ratsiraka, devrait étudier la réduction des forces navales dans la région et le démantèlement de toutes les bases militaires.

Madagascar, qui a confirmé en mai dernier des achats d'armes à l'Union soviétique et à des pays socialistes « *amis* », revendique toujours, d'autre part, la réintégration dans son territoire des îles Glorieuses et des îles éparses du canal du Mozambique, actuellement sous souveraineté française.

En Allemagne fédérale

LE COUT DE LA VIE N'AURAIT AUGMENTÉ QUE DE 0,1 % EN AOUT

Wiesbaden (*A.F.P.*). — L'inflation se ralentit en Allemagne fédérale. Selon l'indice provisoire publié le 28 août par l'Office fédéral de statistiques, le coût de la vie a augmenté de 0,1 % en août contre 0,2 en juillet et 0,5 % en juin. Sur les douze mois, l'augmentation des prix à la consommation a été de 5,5 % en août comme en juillet. Elle avait atteint 6 % en mai et en juin.

Cependant la balance commerciale ouest-allemande aurait été déficitaire en juillet pour la première fois depuis 1965, affirme le bulletin confidentiel *Platow-Brief*, publié à Francfort. Selon ce bulletin, les exportations auraient augmenté de 11 % en juillet, mais les importations auraient enregistré un accroissement de 14 %, provoquant ainsi un déséquilibre de l'ordre de 100 millions de marks (29,4 milliards d'importations contre 29,3 milliards d'exportations). La balance commerciale n'avait, il est vrai, enregistré en juillet 1979 qu'un excédent relativement faible de quelque 600 millions de marks.

La R.F.A. aurait néanmoins réalisé un excédent de 4,4 milliards de marks pour les sept premiers mois de l'année 1980 contre 15,5 milliards de marks pour la période correspondante de l'année 1979. Le déficit de la balance des paiements serait quant à lui de quelque 15 milliards de marks de janvier à juillet alors qu'il avait été de 2,6 milliards de marks pour les sept premiers mois de 1979.

A B C D E F H